AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - Nº 12618 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — SAMEDI 24 AOUT 1985

L'Ouganda en perdition

Les autorités ougandaises viennent de lancer un appel au Comité international de la Croix-Rouge pour qu'il les aide à réinstaller des dizaines de milliers de réfugiés. Selon le ministre de la défense, plus de trois cent mille Ougandais installés au sud du Soudan et dans les régions orientales du Zaïre regagnent actuellement leur pays.

Ce ne sont pas la sécheresse et la famine qui avaient fait partir ces « personnes déplacées » mais la folie des hommes. Relativement riche, économiquement viable, l'Ouganda, plus favorisé par la nature que tant d'autres pays africains, est aussi l'un des plus ravagés par les luttes intestines. La sanglante dictature d'Amin Dada, au moins égale à celle de Bokassa, a prouvé que, parmi les anciennes possessions britanniques, il y avait aussi des exemples de décolonisation ratée. Le retour au pouvoir de M. Milton Obote, qui avait dirigé le pays après son accession à l'indépendance, était de nature à faire renaître l'espoir. L'ancien président déposé en 1971 ne passait-il pas pour un des sages de l'Afrique orientale, avec MM. Nyerere et Kenyatta ?

C'est cependant un bilan accablant que put invoquer le général Tito Okello pour le déposer une seconde fois le 27 juillet. Il est dans la nature des choses que même les plus proches collaborateurs du chef déchu se comportent ensuite en procureurs, mais, en l'espèce, l'accusation a la tâche facile. Il suffit par exemple de laisser parler les charniers remplis par les hommes de celui qui passait à une époque pour une des têtes pensantes du socialisme africain.

Les réfugiés que la communauté internationale est invitée à aider ont-ils une chance de retrouver dans leur patrie une vie meilleure ? Rien n'est moins sûr. Après les moments d'euphorie, provoquée par exemple par la libération d'un millier de détenus politiques, l'Ouganda reste un pays en perdition. De sanglantes « chasses aux sorcières » sur fond de haines tribales se livrent en province, alors que, dans la capitale, la population fait preuve d'attentisme, estimant que rien n'est joué définitivement.

En effet, le Mouvement de résistance nationale, principale formation d'opposition, qui possède sa propre armée dont les hommes contrôlent une partie du pays, a beau jeu de souligner que le putsch du 27 juillet « n'a été qu'un changement de gardes ». Il accuse le général Tito Okello d'avoir commandé sous M. Obote une armée compromise dans l'assassinat de quelque trois cent mille personnes.

Les troupes du Mouvement national de résistance « lanceront une offensive finale » si leur chef, M. Museweni, se heurte toujours au refus de partager le pouvoir que continue à lui opposer le gouvernement — lui-même passablement composite — en place à Kampala. Jusqu'à présent, les tentatives de négociation ont tourné court.

M. Museweni invite la population à créer des « comités secrets » dans les zones que contrôle le général Okello, son rival. Il a mis en place sa propre administration dans la région de Fort-Portal, « libérée » par son armée il y a un mois.

Il y a actuellement en Ouganda une prolifération de groupes politico-militaires qui, invoquant leurs états de service dans l'opposition à M. Obote, réclament leur part du gâteau. On comprend l'inquiétude d'un journal kényan, qui se demande si l'Ouganda n'est pas devenu le « Tchad de l'Afrique orientale ».

• ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Un chef du contre-espionnage passe à l'Est

L'agence est-allemande ADN a annoncé vendredi 23 août qu'un haut responsable du contre-espionnage en RFA, M. Heinz Tiedge, avait demandé asile à Berlin-Est. Compte tenu des responsabilités qu'exerçait M. Tiedge, il s'agit d'une des plus graves affaires d'espionnage découvertes en RFA depuis de nombreuses années.

De notre correspondant

Bonn. — L'affaire d'espionnage qui depuis deux semaines défraie la chronique en République fédérale a pris un tour nouveau le jeudi 22 août avec l'annonce d'une quatrième disparition, et non des moindres. M. Tiedge, chef d'une section des services de contre-espionnage ouest-allemands, apprenait-on, n'avait pas été vu depuis lundi. Vendredi, les suppositions dont nul n'avait pu se garder se trouvaient confirmées : en fin de matinée, l'agence de presse officielle est-allemande annonçait que M. Tiedge se trouvait à Berlin-Est et avait demandé asile aux autorités est-allemandes. La demande, précisait l'agence, est *« en cours d'examen »*.

Rudolf Tiedge, quarante-huit ans, était chef de service à l'Office de la protection de la Constitution chargé, entre autres de la chasse contre les espions est-allemands en RFA.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 4.)



• LIBAN

Damas consolide sa tutelle

Les canons étaient pratiquement muets ce vendredi matin 23 août à Beyrouth, à la suite de la conclusion d'une nouvelle trêve sous l'égide de Damas, qui consolide de jour en jour sa tutelle sur le Liban. Cette accalmie a permis la réouverture de l'aéroport international de Beyrouth, fermé depuis quarante-huit heures.

De notre correspondant

Beyrouth. — L'accalmie est nette. Mais le cessez-le-feu, même conclu sous la haute autorité de la Syrie, est fragile. Le chef d'Amal, M. Nabih Berri, par ailleurs « ministre-opposant » et belligérant, qui en est partie prenante, l'a carrément affirmé.

C'est sur convocation de Damas que la commission interlibanaise de sécurité, groupant les Forces libanaises (milices chrétiennes) le PSP (druze) Amal (chiite), et un officier de l'armée libanaise, théoriquement neutre, mais assimilé par les deux dernières milices au camp chrétien, s'est réuni jeudi 22 août, sous la direction *de facto*, du chef des services de renseignement syriens au Liban, le général Ghazi Kanan.

Cette réunion, qui marque dans le fond et la forme la consolidation de la tutelle syrienne sur le Liban, s'est déroulée — symbole délibéré ou fortuit — à Anjar, site d'un magnifique palais omeyyade restauré apar le Service libanais des antiquités, le seul sur lequel des travaux soient en cours en ces temps difficiles. Construit au septième siècle, sous le calife Walid, il date de l'âge d'or de la dominationsyrienne sur le Liban, lorsque la Bekaa, et notamment Balbek et Anjar, faisaient partie de la Syrie.

Le cessez-le-feu en cinq points prévoit essentiellement l'arrêt de l'usage des armes lourdes (ce qui, *a contrario*, autorise les armes légères et semi-lourdes), la neutralisation de l'aéroport et sa réouverture, le refroidissemnet des lignes de démarcation et la possibilité d'y déployer des observateurs syriens.

Prévu pour 13 heures, jeudi, l'arrêt des bombardements n'est intervenu qu'en soirée. Entre-temps, dix-huit morts et quatre-vingt-cinq blessés étaient recensés au cours de la journée et de la nuit précédente, dont une partie après l'heure théorique de la trêve. Vendredi matin, l'accalmie persistait.

Tout en affirmant s'en tenir au cessez-le-feu, M. Berri a fait une déclaration « musclée » annonçant avoir donné l'ordre à ses hommes de *« riposter par cinq balles à chaque balle et par dix obus à chaque obus tirés sur Beyrouth-Ouest, la banlieue sud ou toute autre région nationale »*. Il a souligné sur un ton vif qu'il *« ne renoncerait à la solution militaire que si les actions politiques sont définies d'ici début septembre »*.

Il a surtout fait valoir que les observateurs syriens devraient se déployer non pas tant sur les lignes de démarcation où ils ne pourraient que compter les obus se croisant au-dessus de leurs têtes, comme le font les observateurs français, mais en profondeur, dans les régions où sont installées les batteries d'artillerie, en particulier dans le secteur chrétien et au siège du commandement de l'armée sis dans ce secteur.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)
(Voir également l'article de DOMINIQUE DHOMBRES : « Moscou durcit le ton à l'égard de M. Arafat ».)

GREENPEACE

La DGSE prépare sa défense

La Nouvelle-Zélande souffle le chaud et le froid, par la voix de son premier ministre, M. David Lange, dans l'affaire du sabotage du bateau de Greenpeace. Tantôt, M. Lange menace d'en appeler à la Cour internationale de justice s'il est prouvé que l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* est une action gouvernementale — sous-entendu, des services secrets français — assimilée à *« un acte de guerre ! »*. Tantôt, il cherche à minimiser les conséquences diplomatiques de l'identification, par la police néo-zélandaise, des agents de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en expliquant que, somme toute, les relations entre Wellington et Paris ne seraient pas affectées si ces fonctionnaires du renseignement français se révèlaient des *« activistes politiques »* n'agissant pas sur ordre des autorités légales de leur pays.

Le premier ministre néo-zélandais donne ainsi le sentiment d'attendre la publication, en France, du rapport de M. Bernard Tricot pour savoir, lui-même, sur quel registre il pourra ensuite agir. Comme s'il voulait relancer la balle dans le camp français, le temps que ses détectives réunissent des preuves suffisantes et concordantes de l'implication de la DGSE dans le sabotage du *Rainbow-Warrior*.

En revanche, les autorités françaises sont, elles, prises par le temps. Le rapport de M. Tricot attendu pour le milieu de la semaine prochaine sera-t-il une mise en accusation de la DGSE, auquel cas M. Lange pourra estimer que la France lui a déclaré la guerre pour reprendre sa propre expression ? Ou bien confirmera-t-il la thèse que les services secrets français continuent d'avancer, à savoir que leurs agents étaient en mission de simple surveillance de routine de Greenpeace, auquel cas il faudra expliquer la présence du voilier *Ouvéa*, les maladresses de son équipage et l'usage de faux passeports ?

Si le rapport de M. Tricot se rangeait à la thèse de la DGSE, encore faudrait-il, pour calmer le courroux des Néo-Zélandais, laisser entendre que, sans être des *« activistes politiques »* irresponsables, les agents français ont désobéi.

Difficile aveu. Pour au moins deux raisons. La première est que le gouvernement reconnaîtra, ainsi, qu'il ne maîtrise pas ses services secrets. La seconde raison est que les fonctionnaires français du renseignement, qui sont loin d'être aussi indisciplinés que certains voudraient le faire croire, en tireront la conclusion que leur gouvernement les a lâchés, ce qui n'est pas tout à fait la règle du jeu même en cas d'échec.

Quoi qu'il en soit, le « gâchis » est de taille. A l'extérieur, où l'image de la France dans le Pacifique est comme un miroir brisé. A l'intérieur, où, malgré un relatif consensus qui a commencé de s'effriter dans la classe politique, la communauté du renseignement, visiblement sous le choc, mettra du temps à se rétablir.

JACQUES ISNARD.

(Lire nos informations page 7.)

Le gong du chômage

par PIERRE DROUIN

Combien y aura-t-il d'arrêts de travail en septembre ? La question n'a plus le même sens que lors des classiques « rentrées » sociales. Cela veut dire aujourd'hui : combien y aura-t-il de suppressions d'emplois ? Elles resteront la bête noire de l'économie française.

On n'a même pas vu le pire, si l'on en croit la plupart des experts. C'est dire que le gong du chômage résonnera aussi désagréablement aux oreilles de la nouvelle majorité, si l'opposition l'emporte aux élections législatives de 1986. Les plus prudents, ou les plus avisés, prennent déjà le champ nécessaire. Bien avant les vacances, M. Raymond Barre déclarait : *« Il faudrait au moins cinq ans pour qu'une politique de progrès et de stabilité entraîne une amélioration de la situation de l'emploi* (1) ».

Pour sortir de ce fléau plus rapidement s'il est possible, la droite a forcément la tentation de croire à l'infaillibilité de la technique reaganienne. En fait, il faut regarder ce qui se passe et ce qui s'est passé outre-Atlantique avec d'autres yeux que ceux de l'idéologue enamouré. Dans ses dernières « Perspectives économiques », l'OCDE n'est pas d'un optimisme à tout crin sur la conjoncture américaine.

Ses experts estiment qu'au cours des dix-huit prochains mois l'expansion de la demande intérieure devrait se ralentir pour s'établir à 3 %, le taux de croissance du produit national brut étant légèrement inférieur. Surtout, l'étude très fine sur la période de reprise de l'emploi aux Etats-Unis montre que les révélations qu'on avait eues en 1983 ne se sont pas vérifiées en 1984 et 1985 (2). On avait battu le tambour, on se le rappelle, à propos de cette surprise : les Américains ont terrassé l'hydre du chômage grâce à la forte augmentation de l'emploi dans les services à faible niveau de qualification, et donc à faible rémunération. De là à penser que l'on redonnerait du tonus à l'activité en pratiquant des salaires bas, que le plancher du SMIC était insupportable, il n'y eut qu'un pas, qui fut franchi allègrement.

Sans doute, la « flexibilité » des salaires est une arme au bénéfice de l'emploi, on le voit bien au Japon, où la variabilité du *bonus* suivant les résultats de l'entreprise sert d'amortisseur, au lieu des licenciements. Mais il s'agit là d'une tout autre « philosophie » industrielle. Ce qui est inacceptable, c'est que des chefs d'entreprise jouent sur les *deux* tableaux : licenciements et salaires en dessous du SMIC, pour refaire une santé à leur entreprise. On ne peut faire sauter toutes les garanties sociales parce que la crise se prolonge dans notre pays.

Le « syndrome belge »

Pour en revenir à la situation de l'emploi aux Etats-Unis, sa croissance, analysée sur les deux ans de la reprise (et non sur la seule année 1983), montre que le secteur industriel a fourni plus d'emplois que les services publics ou privés, ce qui va à l'encontre des idées reçues. De même, l'augmentation des effectifs sur les deux dernières années a été plus forte pour les emplois qualifiés que pour les non qualifiés.

S'il faut faire attention en regardant le « modèle américain », celui qui nous concerne de plus près donne également à songer. Ce que les fonctionnaires internationaux appellent le « syndrome belge », car c'est sur le cas belge qu'il a été étudié le premier, mérite d'être conté (3).

La mécanique est la suivante : on ferme des entreprises qui n'ont pas la productivité suffisante. Après avoir éliminé du système les personnes les moins productives, il faut leur accorder des allocations pour qu'elles puissent vivre. Pour financer ces allocations de chômage, il faut bien prélever des cotisations sur les personnes qui conservent un emploi. Ces cotisations enchérissent le coût du travail, ce qui oblige à de nouveaux progrès de productivité qui permettent les réductions supplémentaires d'effectifs et donc entraînent un chômage plus large et plus coûteux.

Alors, où va-t-on ? Les situations varient beaucoup à court terme suivant les pays, les politiques, les structures industrielles, les mentalités. Selon l'OCDE, les écarts de taux de chômage resteront très marqués : en 1986, la fourchette va de 1,25 % de la population active en Suisse à 21 % en Espagne ! (La France se situera un peu au-dessus de la moyenne, qui est de 11 %.)

Et à long terme ? Là, les situations décrites par ceux qui s'exercent à la futurologie n'ont jamais été aussi contrastées. Prenons des cas extrêmes. Le professeur Wassily Léontief a fait sensation dans une étude de l'Institut d'analyses économiques de l'université de New-York, qu'il dirige (4). A l'horizon 2000, il pense qu'il n'y aura *pas suffisamment de main-d'œuvre* pour faire fonctionner toutes les machines dont nous voudrons disposer. Les travailleurs du secteur de la production iront en augmentant, ainsi que les professions libérales, mais le nombre des employés de bureau ira en reculant sévèrement (mouvement au reste déjà amorcé aux Etats-Unis).

Cette mutation pourrait renverser la tendance au travail des femmes si celles-ci ne parviennent pas à s'adapter aux métiers en expansion. Selon ce même rapport, la proportion des travailleurs agricoles pourrait augmenter, de même que les effectifs de l'artisanat.

(Lire la suite page 13.)
(Voir également l'article d'ALAIN LEBAUBE sur le premier anniversaire des TUC.)

(1) *L'Express*, 31 mai-6 juin 1985.
(2) Lire l'étude de Claude Vimont à ce sujet dans *la Chronique SEDEIS* du 15 mars 1985 (141, boulevard Haussmann, 75008 Paris) et l'article de Daniel Vitry dans *le Monde* du 28 mai 1985.
(3) *Cf* Jacques Plassard dans une étude publiée par *Libre-Service actualité* du 17 mai 1985 (91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris).
(4) Cette étude devrait être publiée prochainement par les éditions Oxford University Press.

LIRE

débats

PROCRÉATION ARTIFICIELLE

A la suite du sondage organisé par le Monde, la SOFRES et France-Inter sur la procréation artificielle (le Monde du 23 juillet), Monique Pelletier rappelle quelques principes fondamentaux sur un chapitre où, selon elle, faute d'expérimentation suffisante, il faut se garder de trancher trop vite. De son côté, André Langaney estime que la responsabilité de la société se limite à protéger les enfants qui naîtront.

Les limites de la vie privée

Dans de tels domaines, la loi doit être légère et évidente

par ANDRÉ LANGANEY (*)

LE sondage sur les méthodes de procréation artificielle publié dans ces colonnes me paraît refléter essentiellement du bon sens et un certain manque d'information ou de réflexion sur quelques aspects techniques du problème. Les Français constatent le caractère artificiel et marginal de ces méthodes. Ils jugent – avec raison – qu'elles doivent être d'abord réservées aux cas où il y a problème (stérilité en particulier) et ils refusent en général le principe d'une quelconque commercialisation de ces démarches. On note avec amusement que ce sont les bons catholiques qui refusent le plus de dire la vérité aux enfants, sans bien se rendre compte que les enfants en question rencontreront souvent cette vérité en confrontant quelques cartes de groupes sanguins et un manuel très élémentaire de biologie. Les « parents menteurs » ont-ils apprécié dans quelle situation leur dissimulation les mettrait alors ?

Les réponses à la question « qui décidera ? » me semblent les plus intéressantes. Le rejet comme organe de décision du Parlement, mais aussi des comités d'éthique, est net. Une majorité importante veut des décisions au cas par cas, soit qu'ils refusent toute règle, soit qu'ils laissent décider le médecin mais en fonction de la situation individuelle concernée. Somme toute, quand on monte dans l'avion, on fait confiance au pilote, mais à condition qu'il respecte votre destination.

La décision de faire des enfants et la manière de les faire doivent être laissées à ceux qui les font et à ceux qui les aident à les faire. La responsabilité de la société se limite à protéger les enfants qui naîtront, mais ce n'est certainement pas à des assemblées de spécialistes, aussi éminents soient-ils, de décider ce que les femmes de dix-huit à quarante-cinq ans feront de leur ventre.

Dans de tels domaines où aucun consensus précis n'est possible du fait des options philosophiques et religieuses, la loi doit être légère, évidente et respecter les subcultures contradictoires dans leurs pratiques. Le seul grand principe qui mérite une violation de cette sphère privée est la protection du citoyen, du moins de celui qui est reconnu par la quasi-unanimité comme un citoyen.

Biologistes et juristes

Devant l'embarras des biologistes qui ne décèlent pas de discontinuité fondamentale des gamètes à l'enfant qui court, les juristes rappellent volontiers que c'est la naissance qui confère l'existence légale et donc la protection de l'individu, y compris contre la cellule sociale qui l'a conçu. Qui et au nom de quelle expérience peut prétendre que l'enfant de « parent unique » ou de « couples homosexuels » sera plus menacé qu'un autre ? Pour des situations qui ont toutes les chances de rester exceptionnelles, seules des expériences réelles – légales ou pas – diront peut-être s'il y a lieu d'intervenir. J'y vois personnellement moins de risques pour les enfants que dans la pratique des sectes religio-commerciales qui réduisent leurs adhérents, adultes et enfants, à l'état de zombies.

Enfin, pour rappeler le péril des textes, on peut se souvenir que, dans un autre domaine, les mêmes textes sacrés chrétiens sont interprétés par certains comme interdisant la transfusion sanguine et par d'autres comme en faisant un devoir d'aide au prochain. N'en serait-il pas de même pour des textes de loi hâtifs ?

Les décisions concernant la procréation, sa prévention ou son interruption avant la naissance ne peuvent relever que de la vie privée dans une société démocratique et pluriculturelle comme la nôtre. Jacques Robert a raison de rappeler que la vie humaine peut être définie *a contrario* puisque l'on admet que l'encéphalogramme plat définit la mort humaine. Malheureusement, l'activité cérébrale naissante apparaît au cours d'un processus continu et il n'existe pas de moment privilégié où l'on puisse considérer que l'humanité de l'individu émerge entre les premières décharges neurales et le premier discours réfléchi.

Chacun ne peut donc que choisir personnellement son arbitraire avec l'aide (mais pas sous les prescriptions) de ceux qui croient savoir. Le sondage publié n'a pas abordé le devenir des embryons surnuméraires non implantés. Là aussi on se serait aperçu qu'aucun consensus social n'était possible et que, au-delà de la complexité des problèmes législatifs, personne ne pouvait décider pour tout le monde.

(*) Professeur de biologie à l'université de Genève.

Droit à l'enfant ou droits de l'enfant ?

L'enfant, la femme, la famille gagnent-ils ou perdent-ils dans l'application des dernières découvertes « bouleversantes » de la génétique ? Il faut à la fois préserver l'ouverture d'esprit et rester prudent.

par MONIQUE PELLETIER (*)

TOUTES les évolutions sociales intéressent la politique puisqu'il lui faut choisir de les accompagner ou d'en maîtriser le cours. Au « tout est politique », les responsables répondent trop souvent par le silence dès lors que la question posée échappe à l'actualité immédiate. Ainsi n'ont-ils guère eu le temps encore, semble-t-il, de réfléchir aux mutations qui risquent de bouleverser notre manière de vivre. Je veux parler des avancées scientifiques récentes en matière de procréation et de génétique.

D'après la SOFRES, la majorité des Français, sans se montrer rétrogrades, font preuve de bon sens, de prudence et de réalisme. Voilà une belle preuve de réflexion et de maturité. L'accord est large sur le drame que constitue pour la plupart des couples qui le vivent la stérilité. Tout ce qui pourra être fait pour permettre aux couples stériles de devenir « parents » doit être encouragé. Il en est ainsi de l'adoption qui permet de donner à un orphelin une famille. Je suis convaincue que l'on peut aller beaucoup plus loin pour la développer. Les grandes associations humanitaires internationales notamment devraient participer à cette action.

La prévention est encore trop négligée. Il est clair que de nombreux cas de stérilité sont la conséquence de maladies antérieures mal soignées. Un dépistage systématique, une meilleure information seraient de nature à diminuer de tels cas.

Il existe également un large accord dans l'opinion sur l'intérêt de l'insémination artificielle avec donneur, réservée aux couples mariés dans le cadre des CECOS assurant anonymat et gratuité. De même, la fécondation *in vitro* permettant au mari et à la femme qui ne peuvent procréer ensemble naturellement d'y parvenir grâce au concours de techniques médicales spécifiques ne pose guère de problèmes.

En revanche, des divergences importantes existent au sujet de l'insémination *post mortem*, de l'insémination d'une femme seule, des mères porteuses, donneuses ou vendeuses. C'est à partir d'un débat concernant l'enfant, la femme et la famille qu'au cours du colloque organisé par « Dialogue » notre réflexion a pu progresser. Elle se révèle être le reflet exact de l'avis du plus grand nombre, comme en témoigne l'enquête SOFRES. Cette réserve, cette crainte s'explique aisément.

L'enfant n'est ni objet, ni marchandise, ni remède à une frustration. Pour tous les enfants, la vie est une succession de risques. Ainsi sont-ils de plus en plus nombreux à souffrir du divorce de leurs parents, à naître de femmes seules sans jamais connaître leur père. Exposés qu'ils sont et seront à tous les aléas de l'existence, a-t-on le droit d'ajouter à ces risques naturels des risques supplémentaires et nouveaux, volontairement créés par l'homme ? Est-il admissible, en permettant l'insémination artificielle d'une femme seule, de décider qu'un enfant naîtra orphelin ou sera éventuellement élevé par un couple de lesbiennes ? Peut-on accepter l'idée qu'une grand-mère décide demain de se faire inséminer afin de mettre au monde elle aussi un enfant en même temps que ses propres enfants ? Et que dire de l'émotion d'enfants qui vont voir leur mère donner à d'autres parents le bébé qu'elle vient de mettre au monde ? Ne penseront-ils pas que cela peut aussi leur arriver ?

Les femmes sont-elles gagnantes ?

Si les enfants risquent d'être les principales victimes de ces manipulations, les femmes sont-elles aussi gagnantes qu'on veut bien le dire ? Le désir d'enfant est toujours ambigu. L'enfant imaginaire désiré correspond-il à l'enfant réel ? Plusieurs médecins nous ont fait part de cette distanciation et du choc psychologique que procure une grossesse à une femme soignée depuis des années pour stérilité et dont cette stérilité même était une raison de se battre. Cela peut dans certains cas aller jusqu'à une demande d'avortement de sa part.

Quant aux femmes qui portent, contre argent, pour une autre, un enfant dans leur ventre, que dire sinon qu'il me semble qu'il s'agit là d'une forme d'aliénation. Attendre un enfant avec lequel on noue pendant neuf mois des liens singuliers et puis devoir s'en séparer, n'est-ce pas jouer à l'apprenti sorcier ? Il ne faudrait pas voir dans l'avenir se créer deux classes de femmes. Celles qui auront les moyens de rémunérer une porteuse et celles qui devront porter un enfant pour une autre pour gagner leur vie. Louer son corps ainsi peut être ressenti comme une prostitution.

Et la famille, que devient-elle ? Certes, on assiste à l'émergence de « nouvelles familles ». Jusqu'où peut-on aller dans la diversité des structures familiales sans rompre les équilibres fondamentaux ? Le bon sens commande de rappeler qu'une famille, c'est d'abord un père, une mère et des enfants. S'en tenir, chaque fois que cela est possible, à cette famille-là, pour le plus grand bien des enfants, n'est à mon sens ni réactionnaire ni conservateur.

Quelques principes

Contrairement à ceux qui, au sein du gouvernement, se sont très rapidement prononcés en faveur de ces nouvelles méthodes de procréation, je voudrais en appeler à la raison, d'autant plus assurée que ma démarche correspond aux vœux de la grande majorité des Français. Le vrai étant ce qui est vérifiable, nous sommes actuellement dans l'incapacité de vérifier les conséquences à terme de ces nouveautés. Gardons-nous de légiférer à la hâte et ayons la modestie, avant de prendre des positions définitives, de nous en remettre à l'expérimentation.

Dans cette attente, la sagesse commande de s'en tenir à quelques principes et de ne pas les transgresser. Le premier est le respect de la personne humaine, avec toutes les conséquences qu'entraîne ce respect : elle ne se monnaye pas, elle ne se méprise pas, elle est chaque fois unique et, à ce titre, irremplaçable et respectable. Tout trafic d'argent, tout commerce d'enfant doit être réprimé. La deuxième notion est le respect de la science. Il ne faut pas avoir la nostalgie de l'âge d'or, car c'était le temps du malheur où les mères et les enfants mouraient de méningite tuberculeuse ou de diphtérie. En aucun cas il ne faut freiner la recherche et le progrès scientifiques.

La troisième idée est que la science porte en elle-même la possibilité de remédier aux difficultés qu'elle suscite. Tout permet de penser que la découverte d'un vaccin contre la grossesse viendra à jamais mettre fin au douloureux problème de l'avortement. Sans doute est-il permis d'espérer que la prévention de la stérilité et les progrès accomplis pour lutter contre elle rendront caduques toutes nos réflexions actuelles.

Ouverture d'esprit, prudence, attention vigilante doivent constituer l'essentiel de notre comportement face à ces avancées scientifiques. Ajoutons-y le devoir pour les politiques de s'informer et d'informer. Nul ne leur reprochera de ne pas se prononcer sur ces difficiles problèmes en termes de « oui » ou « non ». En revanche, ils failliraient gravement à leur mission s'ils ne participaient pas à cette discussion qui engage notre avenir. Peut-être est-ce la manière des femmes de faire de la politique « autrement » que d'être aux premières lignes de ce débat.

(*) Présidente de « Dialogue ».

« L'ENVERS DES PYRAMIDES », de Daniel Le Gac

L'Egypte quotidienne

L'Egypte conjuguée au présent, avec tout ce qu'elle a d'imparfait et d'attachant à la fois est la tâche que se fixe Daniel Le Gac dans *l'Envers des pyramides*. Correspondant de presse durant plusieurs années au Caire, l'auteur livre les fruits de son expérience. Il prend volontairement le contre-pied des guides roses pour décrire sans complaisance ce qu'est devenue aujourd'hui la vie quotidienne au pays des pharaons.

Le ton est donné dès les premières pages : « ... *J'ai été saisi à la gorge dès mon arrivée par l'ampleur des problèmes qui se posaient aux autorités égyptiennes...* » La fresque de ces problèmes, qui sont le pain quotidien de l'Egyptien, est composée d'une multitude de coups de pinceau évoquant chacun un aspect de la vie actuelle dans la vallée du Nil.

L'ouvrage s'ouvre sur les dures conditions de vie des fellahs (près de cinquante pour cent des Egyptiens) et l'invasion de nouvelles normes de consommation dans une campagne qui se métamorphose à un rythme incontrôlable. Télévision, radio-cassettes, magnétoscopes, mais aussi fromage danois, poulet aux hormones et « beurre de Noël » sont en train de révolutionner un milieu rural pratiquement inchangé depuis des millénaires.

Les innombrables problèmes des citadins, et notamment des douze millions de Cairotes, sont eux aussi à l'honneur. Crise du logement, effondrements d'immeubles, infrastructures insuffisantes ou obsolètes, autant de maux qui mettent à dure épreuve la patience et « *le courage des Egyptiens* ».

Daniel Le Gac n'est pas tendre envers « *l'Etat vorace et omniprésent* » et ses quelque quatre millions de fonctionnaires. Si l'auteur évoque quelques grands scandales financiers, telle l'affaire Esmat El Sadate – le frère cadet du président assassiné, – il tente surtout de démêler les fils inextricables de l'économie parallèle tributaire de la *combinazione* et du bakchich.

Au niveau politique, il ne cache pas son opposition aux options de Sadate : traité de paix avec Israël ou *infitah* (libéralisme économique). Cette antipathie affichée pour le raïs défunt est parfois source d'imprécisions ou d'une trop grande subjectivité.

L'essai se termine sur les différents modes de résistance des Egyptiens au pouvoir central, c'est-à-dire l'évasion par le rire ou le recours à une « violence islamiste » dont la menace est encore loin d'être jugulée.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

★ *L'Envers des pyramides*, de Daniel Le Gac, Le Sycomore, 229 p., 79 F.

COURRIER DES LECTEURS

Qui finance qui ?

A chaque fois, ou presque, que vous citez l'Armée du Liban du Sud du général Lahad, vous précisez : « créée, financée et armée par Israël ». Fort bien ! Mais alors, pourquoi, lorsque vous parlez de la milice druze de Walid Joumblatt, ou de celle, chiite, de Nabih Berri, ne prenez-vous pas soin de préciser, pour la première : « financée et armée par les Libyens » et pour la seconde : « par les Syriens ». Ce ne serait que justice et, en tout cas, informatif !

A ma connaissance, à l'heure actuelle, la seule milice libanaise qui ne fonctionne qu'avec l'aide de ses propres partisans, après avoir été aidée par Israël, c'est les Forces libanaises (chrétiennes).

Puis-je ajouter que je ne suis engagée dans aucun camp au Liban ?

CH. HADDADI, *(Nantes.)*

HLM : libéralisme, oui, mais...

M. Marcel Lair, président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM, a ouvert un important débat *sur* l'avenir du logement social (*le Monde* du 11 juillet). *Il affirme* que l'État libéral ne manquera pas de respecter le logement social tout en se préoccupant d'instaurer une meilleure gestion des organismes d'HLM. Les locataires ne peuvent que souscrire à cette perspective dont ils seront à terme les bénéficiaires.

Mais la prise en compte d'une meilleure rationalité économique incluant une politique des loyers plus conforme à l'évolution du coût de la vie et une révision du rôle social des organismes d'HLM ne pourra s'effectuer sans que soient pris en considération une série d'éléments préalables et concomitants.

Le premier d'entre eux concerne une participation plus active des locataires par l'intermédiaire de leurs élus et de leurs associations à la vie des organismes d'HLM (...).

Le second impératif, lié au précédent, tient à un partage équitable de l'effort. Les locataires ne pourraient accepter d'accroître celui qui leur incombe que si les offices et les sociétés anonymes font la preuve qualitative de l'excellence de leur gestion.

La troisième condition est déterminante. Des solutions doivent être trouvées d'urgence au problème préoccupant des loyers impayés. Un terme doit être mis à la dégradation trop souvent volontaire d'un patrimoine dont la réhabilitation est souvent problématique. On ne saurait en effet demander des efforts supplémentaires à des locataires qui payant leur loyer et respectant leur environnement, contribuent de plus à l'hébergement de locataires impécunieux ou imprévoyants, pourvoient aux réparations de dégradations – dues à la délinquance généralement impunie – et ne peuvent obtenir le simple entretien de leur logement par l'organisme propriétaire.

Enfin, la dernière condition concerne l'évolution globale de la société. Nul n'ignore que nos cités d'HLM sont souvent des microcosmes où se vivent de façon exacerbée les difficiles mutations de la société française.

Le libéralisme devra contribuer notamment à assurer la sécurité, imaginer une meilleure assimilation des immigrés, permettre une meilleure sauvegarde de l'emploi, gage d'un paiement régulier des loyers, et veiller au maintien d'une politique architecturale permettant une vie collective harmonieuse (...).

HUGUES BOUSIGES,
administrateur élu par les locataires de l'Office d'HLM des Hauts-de-Seine, président de l'Union nationale des locataires.

L'« esprit zozo »

Le 10 août 1976, Charles Hernu écrivait dans *Presse Océan*, à propos de la marche pacifiste Metz-Verdun : « (...) Ce rassemblement venu d'Italie, de République fédérale d'Allemagne, d'Angleterre, de Grèce, de France, est encadré par quelques vieux messieurs professionnels de l'antimilitarisme, les uns giscardiens, les autres, paraît-il, de gauche, ce qui montre bien que l'esprit zozo est de tous les bords. »

En août 1985, les pacifistes peuvent retourner son compliment à notre ministre de la défense. C'est parmi ses plus proches collaborateurs que l'on trouve aujourd'hui l'esprit zozo.

JEAN SEILER *(Montpellier.)*

Vive la B.N. !

Le courrier du journal *le Monde* fait apparaître comme grognons et maussades les lecteurs de la Bibliothèque nationale. Qu'il soit permis à l'un d'entre eux d'afficher au contraire le plaisir qu'il a toujours eu à y travailler et surtout de remercier la B.N. pour être la seule bibliothèque de recherches ouverte durant tout l'été, y compris pendant le pont du 15 août. Dans les difficultés présentes, un tel respect de ses usagers mérite d'être signalé.

PIERRE LESERGENT. *(Paris).*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

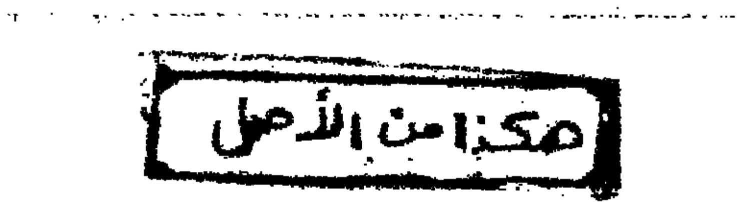
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

AFRIQUE

LA TENSION TUNISO-LIBYENNE

Tripoli menace de répliquer par la force à l'expulsion de ses diplomates

Le président Moubarak a dénoncé, jeudi 21 août, la décision libyenne, « *inhumaine et irresponsable* », d'expulser cent mille immigrés égyptiens. Dans un entretien publié par le quotidien *El Ahram*, le chef de l'Etat accuse le colonel Kadhafi d'avoir confisqué les biens des expulsés.

D'autre part, le Croissant-Rouge turc a dû envoyer cette semaine 4,3 tonnes de vivres pour secourir six cent cinquante travailleurs émigrés turcs en Libye sans salaire depuis plusieurs mois. Selon la direction de l'entreprise turque qui les *emploie, ces ouvriers sont retenus par les autorités* libyennes qui exigent le versement des impôts et charges sociales qui leurs sont dus ; quarante-cinq mille Turcs travaillent en Libye. – *(Reuter, AFP.)*

De notre correspondant

Tunis. – Jusqu'où ira le colonel Kadhafi à l'égard de la Tunisie ? Alors que la campagne d'expulsion des travailleurs tunisiens de Libye bat son plein, Tripoli vient de menacer explicitement Tunis d'utiliser la *force.*

Ce chantage a été exercé, le mercredi 21 août, devant le chargé d'affaires tunisien en Libye qui avait été convoqué par un fonctionnaire *du « bureau des liaisons extérieures »* (ministère libyen des affaires étrangères). Si vous ne cessez pas, nous allons répliquer à vos campagnes de presse et au refoulement de nos diplomates par une action qui se manifestera concrètement par le recours à la force, lui a-t-il été dit en substance. « *Vous pouvez bien appeler à l'aide les Etats-Unis,* a ajouté le fonctionnaire. *Nous n'avons pas peur d'eux. Au contraire, il serait intéressant de les impliquer.* » Le représentant libyen à Tunis a été convoqué aussitôt au ministère des affaires étrangères pour une demande d'explications sur cette démarche.

Bluff ou intention *réelle* ? Les avis sont partagés jusque dans les cercles gouvernementaux. Isolé dans le monde arabe et en Afrique, le colonel Kadhafi, dont les rodomontades sont usées depuis longtemps, n'a pas, selon certains, les moyens de s'engager dans une telle aventure. Pour d'autres, en revanche, « *tout est possible* » de sa part, probablement pas une attaque en règle selon les normes d'une guerre classique, mais des actions terroristes – dont l'art desquelles il est passé, quitte à nier ensuite l'évidence, – ne sont pas à écarter.

Quoi qu'il en soit, et même *s'ils* se refusent à dramatiser à l'extrême, les dirigeants tunisiens se veulent d'une vigilance absolue et en premier lieu, à la frontière toujours sensible, avec les mouvements de troupes libyennes qui y sont fréquemment notés et les dangers d'infiltration. L'armée tunisienne y a été mise en état d'alerte. En outre, depuis quelques jours le gouvernement *s'est efforcé de sensibiliser les* pays amis, occidentaux et arabes, sur l'évolution dangereuse que connaît la crise et il aurait été quelque peu tranquillisé par les assurances reçues. Mais c'est essentiellement sur Paris et Washington que comptent, en cas de besoin, les Tunisiens qui rappellent volontiers, surtout en cette période, que MM. François Mitterrand et Ronald Reagan se sont en de multiples occasions portés garants de la sécurité et de la souveraineté de leur pays.

Unité nationale

En marge de ces préoccupations, les autorités s'efforcent de faire face à la série de problèmes économiques et sociaux que la Libye s'acharne à *leur créer. C'est que*, avant *même* le déclenchement de la campagne d'expulsion contre les quatre-vingt-dix mille travailleurs et leurs familles émigrés dans le pays voisin qui vient aggraver le chômage, Tripoli avait déjà su frapper à d'autres points sensibles : suspension sans explication de tous les marchés, et notamment d'un important contrat pour l'achat d'huile d'olive qui va peser sur une balance commerciale dont le déficit s'est dangereusement accru ces dernières années, et blocage des règlements des services d'une dizaine d'entreprises privées *dont l'équilibre financier se trouve* ainsi menacé.

Il s'agit donc maintenant d'arrêter les mesures budgétaires nécessaires pour pallier cette situation et procéder, dans la mesure du possible, à la réinsertion des expulsés dans les circuits économiques. La tâche est difficile et sur ce plan, incontestablement, le colonel Kadhafi a marqué un point. En revanche, s'il escomptait mettre à profit la dégradation des rapports, durant ces derniers mois, entre l'opposition et le gouvernement, ainsi que la tension sociale née de *l'échec des négociations salariales,* pour susciter une agitation politique en parallèle aux difficultés économiques et financières, il a échoué. Dans ce cas, il y aura même eu apparemment effet contraire. Non seulement son action est dénoncée pratiquement dans tous les milieux, mais un mouvement de solidarité et d'unité nationales se dessine de plus en plus nettement dans le pays.

Les impératifs économiques invoqués pour justifier les mesures contre les travailleurs tunisiens en dépit des accords conclus ne peuvent camoufler l'entreprise de déstabilisation à laquelle tente à nouveau de se livrer « le Guide de la Révolution » libyenne. C'est là le prix à payer par la Tunisie pour son refus du « paradis unitaire » qu'il crut pendant quelques heures réaliser à Djerba en 1974 et qu'apparemment il s'entête à vouloir imposer, même par la force.

A ce grief indélébile sont venus s'ajouter ces derniers mois deux « affronts » tout aussi rédhibitoires. Il y eut d'abord la façon dont le président Bourguiba a éconduit le chef de la diplomatie libyenne Abdesselem *Triki* en mars dernier à la suite des émissions d'une radio qui se voulait clandestine, mais que tout le monde savait libyenne, appelant à l'assassinat des juifs d'Afrique du Nord. Et la visite en juin à Washington du chef de l'Etat soupçonné par le colonel Kadhafi d'avoir conclu quelque « *accord secret avec le diable* » est venue ajouter au contentieux. Le colonel Kadhafi aurait d'ailleurs tout spécialement mentionné ces deux faits devant le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi lors de la récente tentative de médiation de ce dernier.

Après tant d'incidents, de crises et de drames, suivis à chaque fois de réconciliations éphémères ayant émaillé les relations entre les deux pays, de plus en plus de Tunisiens dans la classe politique se demandent si le colonel libyen parviendra un jour à étancher sa hargne contre leur pays. Aujourd'hui des dirigeants trouvent même un aspect positif à la situation, tel l'un d'eux qui nous a déclaré : « *Au moins maintenant nous devons savoir une fois pour toutes à quoi nous en tenir et nous organiser en conséquence plutôt que de nous prêter, une fois l'orage passé, au jeu des déclarations amicales et fraternelles, des communiqués lénifiants et des engagemnts hypocrites* ».

MICHEL DEURÉ.

Burundi

LA PLUPART DES PRÊTRES ARRÊTÉS ONT ÉTÉ RELACHÉS

Bujumbura *(Reuter).* – Treize des seize prêtres arrêtés au début du mois pour avoir célébré la messe en semaine en violation de la législation sur les cultes en vigueur au Burundi ont été libérés, a annoncé, mercredi 21 août, le pro-nonce apostolique à Bujumbura, Mgr Bernard Jacqueline.

Le représentant du Vatican a, d'autre part, confirmé le départ du Burundi depuis février de quatre-vingt-dix missionnaires étrangers à qui *les autorités ont refusé de renouveler* le visa de séjour et annoncé, sans donner de chiffres, que d'autres départs suivraient.

En annonçant, le 12 août, les arrestations de prêtres, les autorités burundaises avaient fait état d'un tract rédigé « *au nom des chrétiens de Bujumbura* » et demandant à l'évêque de la capitale burundaise, Mgr Michel Ntuyahaga, d'inviter les chrétiens à réagir contre l'interdiction de célébrer la messe en semaine. (*Le Monde* du 23 août.)

République sud-africaine

M. Reagan est prêt à imposer des sanctions économiques « mineures » à Pretoria

Le président Reagan imposera probablement des « *sanctions mineures* » à Pretoria tout en opposant son veto aux mesures plus dures que le Congrès devrait adopter, a-t-on confirmé, jeudi 22 août, dans l'entourage présidentiel.

M. Larry Speakes, le porte-parole de la présidence, a indiqué que M. Reagan ne prendrait de décision *finale concernant les sanctions* à l'encontre de Pretoria que lorsqu'un texte de loi lui serait soumis par le Congrès, selon toute vraisemblance à la mi-septembre, peu après la rentrée parlementaire. Toutefois, a-t-on *indiqué dans son entourage, le président* restera fidèle à sa promesse implicite d'opposer son veto aux sanctions proposées au Congrès.

M. Reagan, a-t-on ajouté, est, en revanche, prêt à imposer par décret des mesures qui n'auraient pas d'effet négatif pour la majorité noire en Afrique du Sud. Il s'agirait d'une interdiction des ventes d'ordinateurs pouvant être utilisés par les services de répression sud-africains et de l'arrêt des prêts aux sociétés qui n'appliquent pas les règles d'égalité raciale généralement suivies par les grandes compagnies américaines.

Tout en réclamant, à nouveau, la libération de Nelson Mandela, le dirigeant noir emprisonné la Maison Blanche a critiqué son entretien avec le quotidien *Washington Times*, dans lequel l'opposant sud-africain déclare qu'une révolution *violente est « inévitable »* en Afrique du Sud.

Au cours de cet entretien, M. Nelson Mandela, en prison depuis vingt et un ans, estime que, tout en n'étant « *absolument pas communiste* », il préférerait, néanmoins, le communisme à l'apartheid. Le communisme est « *meilleur* » que l'apartheid, « *parce qu'il n'implique pas de discrimination raciale* » et donne « *les mêmes chances à tout le monde* ». On « *vivrait mieux* » sous un tel régime, a conclu le dirigeant noir.

D'autre part, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) liés à la Communauté européenne par des accords économiques ont demandé, jeudi, l'annulation de la visite que s'apprête à faire en Afrique du Sud une délégation de trois ministres des affaires étrangères de pays de la CEE (Italie, Pays-Bas, Luxembourg). « *La visite d'une délégation de haut niveau de la CEE ne peut être perçue que comme visant à promouvoir l'ignominieuse politique d'apartheid et risque de donner une aura de respectabilité et un cachet d'approbation au régime inhumain d'Afrique du Sud* », affirme la lettre des ambassadeurs des pays de l'OUA et de l'ACP adressée à MM. Poos, président en exercice du conseil des ministres européens, et Delors, président de la Commission européenne.

Enfin, l'ambassade d'Afrique du Sud a refusé, jeudi, d'accorder leur visa aux adhérents de SOS-Racisme qui avaient projeté de se rendre en délégation en Afrique du Sud, selon un communiqué de cette organisation française.

En Afrique du Sud six Noirs ont été tués dans la nuit de jeudi à vendredi lorsque la police a ouvert le feu sur une « *importante foule* » qui lançait des pierres dans la cité noire d'Aliwal, dans le nord de la province du Cap, ont annoncé vendredi matin les autorités. Vingt-quatre personnes ont été blessées au cours des incidents dans cette cité noire. – *(AFP.)*

● *Des militants CGT occupent un bateau transportant du charbon sud-africain.* – Des militants de la CGT ont occupé, vendredi 23 août *au matin, un minéralier français, le Cetra Cagitta,* dans le port du Havre. Ce navire transportait du charbon importé d'Afrique du Sud. Depuis deux semaines, les syndicats CGT et CFDT protestent contre ces importations. Ainsi, les fédérations CFDT du Gaz Electricité (FGE) et des Mines et métallurgie (FGMM) demandent dans un communiqué « *l'arrêt immédiat de toute importation de charbon en provenance d'Afrique du Sud* » Elles demandent également « *la cessation de toute coopération technique tant dans le domaine nucléaire que charbonnier* ».

AUX ÉTATS-UNIS

Polémique entre le pasteur (blanc) Falwell et le pasteur (noir) Jackson

Correspondance

Washington. – Les révérends ne se font pas de cadeaux. En tout cas, pas sur les écrans de télévision, où le révérend Jerry Falwell, leader de l'association ultra-conservatrice de la majorité morale, vient de s'empoigner au sujet de l'Afrique du Sud avec le révérend Jesse Jackson, candidat malheureux à l'investiture démocrate à l'élection présidentielle de 1984.

Pour le révérend (blanc) Falwell, ou bien les « marxistes » l'emporteront en Afrique du Sud, donnant à l'Union soviétique une nouvelle victoire, ou bien l'extrême droite imposera une dictature militaire. Il faut donc soutenir le président Botha « *qui est contre l'apartheid* ». Et puis, pourquoi parler des six cents personnes tuées cette année en Afrique du Sud, alors qu'on est silencieux sur les sept mille victimes du gouvernement marxiste *au Zimbabwe* ?

Le révérend (noir) Jackson a répliqué à ce discours en déclarant : « *Appuyer Botha c'est soutenir l'apartheid, qui est un péché, une honte théologique.* » Parce que la veille, Jerry Falwell avait traité l'évêque sud-africain Desmond Tutu de « *fumiste* », Jessie Jackson s'est emporté : « *En parlant ainsi, vous prenez parti pour Hitler contre les juifs, pour Hérode contre Jésus.* »

La bataille des révérends se poursuit pour la grande satisfaction du public qui assiste au spectacle inattendu de deux hommes d'eglise, animés de la même foi, mais s'entre-déchirant sans pitié ni charité.

Jerry Falwell, l'ancien ségrégationniste, s'apitoyant sur le destin tragique des petits enfants noirs sud-africains qui risquent de mourir de faim à cause d'éventuelles sanctions économiques américaines, cela ne sonne pas vraiment juste. Le pasteur Jackson n'a pas manqué de relever que le représentant de la majorité morale avait enfin trouvé une minorité, celles des Blancs *sud-africains, digne de son intérêt : « Falwell, vous avez soutenu l'apartheid aux Etats-Unis jusqu'à ce qu'il soit éliminé. Aujourd'hui, vous le soutenez en Afrique du Sud où il existe encore.* »

Par ses propos à l'emporte-pièce, le révérend Falwell, qui fréquente les allées du pouvoir, devient, il est vrai, embarrassant pour le gouvernement. « *L'évêque Tutu est un leader noir reconnu, qui a été reçu par le président Reagan* », a prudemment rappelé la Maison Blanche,

HENRI PIERRE.

Maroc

Un procès pour subversion s'est ouvert à Casablanca

Le procès de vingt-six personnes accusées d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat marocain ou de complicité s'est ouvert, jeudi 22 août, devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Parmi *les prévenus, dont neuf sont en fuite,* figurent deux Marocains arrêtés en juillet près de la frontière avec l'Algérie.

Ils sont accusés d'appartenir au mouvement Jeunesse islamique, une organisation clandestine dont le but est de renverser la monarchie pour la remplacer par une république islamique. Selon l'acte d'accusation, ils ont été entraînés en Algérie en vue d'entreprendre des actes subversifs à l'explosif dans trois grandes villes du pays – Casablanca, Tanger et Agadir – à des fins de déstabilisation du royaume.

Ce procès est en partie lié à celui de juillet 1984, toujours à Casablanca, où un groupe de soixante et onze intégristes musulmans avaient été jugés pour complot.

Treize des accusés avaient alors été condamnés à mort, dont dix par contumace, et plus de trente à la prison à perpétuité. Aucun n'a cependant encore été exécuté.

L'un des accusés de ce deuxième procès est M. Abdelkrim Moutii, dirigeant de Jeunesse islamique, vivant à l'étranger et déjà condamné à mort par contumace en 1984.

Selon l'acte d'accusation, les éléments subversifs appartiennent à une cellule dite Katibat Badr, issue de Jeunesse islamique.

L'un des prévenus, M. Abdellah Hakimi, a déclaré au cours de son audition qu'il avait adhéré à l'organisation en 1983 et avait constitué une cellule de cinq membres, dont le but avoué était de remplacer le régime marocain par un régime islamique.

D'autre part, les neuf détenus en grève de la faim depuis le 23 juin sont dans un état critique, ont annoncé jeudi leurs familles.

Ces dernières ont indiqué ne pas avoir reçu d'informations officielles sur le sort des jeûneurs depuis leur transfert dans le service de soins intensifs de l'hôpital Averoes de Casablanca il y a deux semaines. Elles ont ajouté avoir appris cependant, d'une source médicale, que trois d'entre eux étaient sortis du coma. – *(Reuter.)*

Comores

UNE LETTRE DE L'AMBASSADEUR EN FRANCE AU SUJET DES RÉCENTES ARRESTATIONS

Après la publication, dans le Monde *daté 4-5 août, d'informations faisant état de nombreuses arrestations aux Comores, M. Ali Mlahaili, ambassadeur de ce pays en France, nous a adressé une lettre dont voici les principaux passages :*

Jamais le gouvernement comorien ne saurait accepter la torture comme moyen d'information judiciaire et méthode de répression politique. L'instruction des responsables de la tentative de putsch du 8 mars se fait avec la coopération, pour ne pas dire sous le contrôle, d'un commissaire de police judiciaire français en retraite, venu spécialement de France pour ce dossier. J'ajoute que les différents mouvements subversifs comoriens qui s'organisent à l'étranger souvent avec des appuis douteux ont un dénominateur commun : *le reproche fait au président* Ahmed Abdallah de penser que le retour de l'île de Mayotte dans l'ensemble comorien peut se faire dans l'amitié et en accord avec la France. Ils préféreraient, quant à eux, voir s'instaurer un « front de libération », dont vos lecteurs devineront aisément quels seraient les soutiens et les alliances !

Algérie

La colonisation a donné lieu à une « entreprise de génocide systématique »

écrit l'hebdomadaire du FLN

Alger *(AFP).* – Dans son dernier numéro, *Révolution africaine,* l'hebdomadaire du FLN, estime que la colonisation a donné lieu à une « *entreprise de génocide systématique* », et que l'Algérie doit impérativement écrire cette histoire dans « *toutes ses dimensions* ».

Dans son éditorial, publié à l'occasion du trentième anniversaire du soulèvement du 20 août 1955 dans le Nord Constantinois, le journal écrit : « *Si des voix s'élèvent chez nos bourreaux et nos tortionnaires d'hier pour crier à l'infamie, nous n'en aurons cure* », car il faut écrire l'histoire « *avec les vérités crues, horribles, de la répression coloniale, et avec nos vérités glorieuses* ».

Le journal critique également, sans le citer, l'ambassadeur de France à Alger, M. François Scheer, qui avait évoqué cette question en recevant les représentants de la communauté française le 14 juillet dernier (1).

« *Le fait que des diplomates étrangers outrepassent leur obligation de réserve pour formuler des jugements sur notre volonté de contribuer à l'écriture de l'histoire telle que nous l'avons vécue ne fléchira pas notre détermination à décrire le colonialisme dans sa vérité la plus abjecte* », écrit *Révolution africaine.*

L'hebdomadaire, qui publie un dossier de onze pages sur les charniers découverts en Algérie ces dernières années, écrit également que « *les Oradour-sur-Glane, Dachau, Buchenwald se chiffrent par centaines en Algérie. Ce qu'a fait l'armée française dans notre pays au nom de la pacification n'a jamais été entrepris nulle part ailleurs* ».

« *L'œuvre civilisatrice* [du colonialisme] *était en fait un plan d'extermination d'un peuple fondamentalement différent, précisément dans les domaines de la civilisation et de la culture* », ajoute le journal.

(1) M. Scheer avait dit : « *Quels qu'aient été les vicissitudes de sa longue histoire et le poids de ses erreurs, la France n'a, en matière de pratique de démocratie et de défense de droits de l'homme, de leçon à recevoir de personne* » (*le Monde* du 16 juillet).

ASIE

Inde

LES ÉLECTIONS AU PENDJAB SONT MAINTENUES POUR SEPTEMBRE

Malgré la tension provoquée au Pendjab par l'assassinat de Longowal, le dirigeant sikh modéré, M. Rajiv Gandhi a fait savoir, jeudi 22 août, qu'il maintenait sa décision d'y organiser des élections fin septembre. La date du scrutin – en vue d'élire les cent dix-sept membres de l'assemblée locale et de remplacer *les treize députés de l'Etat au sein* du Parlement fédéral – a été, cependant, reportée de trois jours, du 22 au 25 septembre, afin de respecter le deuil de la communauté sikh, majoritaire au Pendjab.

Entre-temps, la succession de Longowal à la présidence de l'Akali Dal, principal mouvement sikh, a été confiée à l'un de ses lieutenants, M. Surjit Singh Barnala, un ancien ministre indien de l'agriculture. Mais cette nomination a été aussitôt contestée par la fraction dure du parti, qui a choisi pour la direction du mouvement un prédicateur, M. Ajit Singh, hostile à l'accord signé le 24 juillet pour régler la crise au Pendjab par feu Longowal et le premier ministre indien. – *(AFP, AP.)*

Sri-Lanka

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS ENTRE COLOMBO ET LES SÉPARATISTES TAMOULS

Les pourparlers entre Colombo et les séparatistes tamouls au Bouthan ont été « *ajournés* sine die », a *déclaré*, jeudi 22 août, le haut commissaire de l'Inde au Sri-Lanka, M. J.N. Dixit. Cette rupture a été provoquée par la nouvelle vague de violences dans le nord et l'est du Sri-Lanka. Les représentants des six mouvements tamouls accusent l'armée gouvernementale d'avoir massacré plusieurs centaines des leurs, ce que le gouvernement dément (*le Monde* du 23 août).

De premières négociations, à la mi-juillet, s'étaient déjà soldées par un échec. M. Dixit a, d'autre part, précisé que l'Inde poursuivait ses efforts en vue d'une reprise des pourparlers. M. Rajiv Gandhi demeure en contact avec le président Jayawardene, a-t-on indiqué de source officielle à New-Delhi.

Au Sri-Lanka, les forces de l'ordre sont en état d'alerte, et les mesures de sécurité ont été renforcées pour faire face à l'éventualité de nouvelles attaques des militants tamouls. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Tchad

● *Ouverture à Cotonou de la réunion des forces d'opposition.* – La réunion des différentes composantes de l'opposition tchadienne s'est ouverte, jeudi 22 août à Cotonou, pour élaborer une plate-forme politique commune. Participent à cette réunion, qui devait initialement commencer mardi, l'ex-président Goukouni Oueddei, le colonel Kamougue, vice-président du GUNT, qui représente le Mouvement révolutionnaire du peuple, MM. Abdel Kader Yacine (Frolinat originel), Moussa Madela (Forces armées occidentales), Hadjero Senoussi (Frolinat, tendance fondamentale), Mahamat Aba Said (Première armée), Facho Balam (Rassemblement des forces patriotiques) et Aboubakar Abel Rahmane (Mouvement populaire pour la libération du Tchad). Les relations avec le Libye figureraient aussi à l'ordre du jour de cette réunion, étalée sur cinq jours. *(Reuter).*

EUROPE

Suède

Stockholm veut mettre un terme à l'afflux de réfugiés du Proche-Orient

Stockholm. — Les services douaniers du port de Trelleborg, dans le sud de la Suède, sont complètement débordés. Chaque jour ou presque, à l'arrivée des ferries en provenance de Sassnitz, en Allemagne de l'Est, ils doivent prendre en charge des réfugiés du Liban, d'Iran et d'Irak : cent quatre-vingt-neuf la semaine dernière, trois mille cinq cent quinze depuis le début de l'année, un millier de plus déjà qu'en 1984. Ces fugitifs demandant l'asile politique. Chaque cas doit être examiné par la police puis par l'Office de l'immigration. Faute de personnel en nombre suffisant, la procédure peut prendre plusieurs semaines. En attendant, les familles sont logées dans les auberges de jeunesse ou des hôtels de la région.

L'année dernière, Palestiniens et Libanais arrivaient la plupart du temps sans passeport. Une fois la frontière est-allemande franchie, et suivant les conseils qui leur avaient été donnés par des « amis », ils brûlaient leurs papiers d'identité à bord des bateaux ou les jetaient à la mer.

Le rôle de la RDA

Afin d'enrayer ce flot, le gouvernement suédois avait effectué plusieurs démarches auprès de la RDA. Celles-ci avaient abouti, cet hiver, à un accord aux termes duquel les douaniers de Sassnitz s'engageaient à interdire l'embarquement de réfugiés non munis d'un visa. Par ailleurs, les capitaines des bateaux promettaient de saisir les passeports des passagers et de les remettre à l'arrivée aux autorités suédoises, afin de faciliter l'identification.

Ces mesures ont été à peu près respectées pendant quelques mois, mais, depuis le début de l'été, les réfugiés affluent de nouveau à Trelleborg. Tous à

De notre correspondant

présent ont des pièces d'identité et des visas, mais ces documents sont falsifiés, souvent très grossièrement, et l'on s'étonne, avec une pointe d'ironie, en Suède que le personnel douanier d'un pays comme la RDA puisse être aussi laxiste et même aveugle. Il arrive, en effet, que plusieurs passeports portent exactement les mêmes numéros !

La police sait aujourd'hui avec certitude que ce trafic d'hommes, la « filière suédoise », est minutieusement organisé et que ses organisateurs sont grassement rémunérés. Au Liban, en Iran ou en Irak, les passeurs recommandent aux candidats au voyage de s'adresser à une agence de la compagnie aérienne est-allemande Interflug. Celle-ci leur vend un billet d'avion (aller-retour obligatoirement !), mais les prie d'abord de demander un visa « touristique » pour le pays d'Europe de l'Est de leur choix, sauf la RDA.

Munis de ce visa qu'ils obtiennent en quelques jours, les réfugiés peuvent s'envoler pour Berlin-Est. De là, ils gagnent le port de Sassnitz en train. Selon le responsable de la police des frontières à l'aéroport de Stockholm-Arlanda, les réfugiés versent entre 30 000 francs et 100 000 francs aux passeurs professionnels pour obtenir tous les « bons tuyaux ».

Quant aux faux passeports et faux visas, ils sont fabriqués en Italie et au Pakistan et les réfugiés peuvent même recevoir de l'aide à Berlin-Est pour effacer quelques tampons. *« Certains papiers d'identité sentent encore le « corrector » lorsqu'ils nous sont remis »,* dit un policier de Trelleborg.

Au début du mois, lors des cérémonies marquant le dixième anniversaire de l'Acte final de la CSCE, le ministre suédois des affaires étrangères, M. Lennart Bodström, avait de nouveau soulevé le problème avec son collègue de la RDA. Cet entretien n'ayant donné à l'évidence aucun résultat, Stockholm a décidé de durcir le ton.

Dans la nuit du 21 août, quarante-neuf réfugiés palestiniens, libanais, irakiens et iraniens, qui étaient arrivés il y a moins d'une semaine en Suède, ont été placés sur le bateau à destination de Sassnitz. Le 22 août, la police de Trelleborg a retenu pendant neuf heures un ferry est-allemand pour examen du dossier des quelque vingt-trois Iraniens et Irakiens qui se trouvent à bord. Vingt et un ont été refoulés. Le gouvernement envisage aussi de faire payer de lourdes amendes aux compagnies maritimes est-allemandes qui transportent des passagers ne possédant pas de papiers en règle.

ALAIN DEBOVE.

● *Grève de la faim au Danemark.* — Soixante-dix réfugiés iraniens du centre de la Croix-Rouge de Jyderup, à 70 kilomètres à l'ouest de Copenhague, ont commencé, mercredi 21 août, une grève de la faim pour protester contre l'expulsion prochaine de trois de leurs compatriotes vers la Turquie, a annoncé M. Mehran Vahman, président de l'association iranienne au Danemark. La demande de droit d'asile a été rejetée pour ces trois Iraniens par la commission des réfugiés. Les Iraniens, indique M. Vahman, craignent que la Turquie ne les livre à l'Iran, un accord officiel d'extradition des « terroristes » ayant été signé entre les deux gouvernements. — *(AFP.)*

République fédérale

Un chef du contre-espionnage passe à l'Est

(Suite de la première page.)

Selon plusieurs quotidiens ouest-allemands, il avait été personnellement chargé du cas de la documentaliste de l'Union des réfugiés de l'Est, Ursula Richter, disparue depuis le samedi 18 août sans laisser de trace. Cette disparition avait suivi d'une dizaine de jours celle de la secrétaire du ministre de l'économie, Sonia Lüneburg, et précédé de quarante-huit heures celle d'un de ses amis, Lorenz B..., employé subalterne dans l'administration du ministère de la défense.

Ursula Richter, qui est soupçonnée d'avoir été l'agent de liaison de Sonia Lüneburg, et qui avait prévu plusieurs jours auparavant de partir en vacances à cette date précise, s'est évanouie dans la nature le lendemain du jour où M. Tiedgen avait donné l'ordre de la placer sous surveillance. Elle faisait l'objet depuis quelque temps déjà d'une enquête discrète. De là à penser qu'elle avait été prévenue depuis le début du déroulement de l'enquête, il n'y avait qu'un pas.

Le quotidien à grand tirage *Bild* soulignait, vendredi matin, que M. Tiedge était, de par ses fonctions, en mesure de connaître le nom de tous les agents ouest-allemands, en RDA. En outre, il connaissait en détail les opérations du contre-espionnage ouest-allemand ainsi que la manière de travailler de tous ses fonctionnaires.

« Une catastrophe

Son passage à l'Est porte un coup sévère à l'activité de l'Office. *« S'il s'agissait d'une taupe,* avait admis dans le *Bild* l'ancien chef de l'Office, M. Meier, *les dégâts pourraient remonter à plusieurs années. Ce serait une catastrophe.* Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Spranger, n'a pu pour sa part, qu'indiquer que tout allait être mis en œuvre pour éclaircir le plus vite possible ce nouveau mystère.

Il est évident que les conséquences d'une telle affaire risquent d'être lourdes pour les relations entre les deux Allemagnes. Dans une interview, diffusée jeudi par la chaîne de télévision ARD, le chancelier Kohl avait émis de sévères critiques à l'encontre de Berlin-Est : *« Qui, comme l'affirme la RDA, est intéressé à des relations de bon voisinage avec la RFA doit réfléchir à ce que cela provoque chez nous quand on espionne dans nos partis, dans les associations professionnelles, dans les syndicats, partout où des décisions d'un tant soit peu d'importance doivent être prises. »*

HENRI DE BRESSON.

Pologne

UN SLOGAN QUI AGACE LE POUVOIR

« Solidaires dans la sobriété »

Varsovie *(AFP).* — *« Solidaires dans la sobriété »* : ce slogan, se détachant en lettres dessinées dans les caractères célèbres du syndicat dissous Solidarnosc, agace, depuis une semaine, le régime du général Jaruzelski, qui ne sait trop comment écarter les partisans de Lech Walesa de la lutte contre l'alcoolisme, véritable fléau dans un pays où les habitants viennent au troisième rang mondial pour la consommation d'alcools forts.

La justice polonaise vient de condamner à de fortes amendes (de 2 200 à 2 800 francs, soit l'équivalent de deux à trois mois de salaire moyen) quatre militants anti-alcooliques de Varsovie qui animaient des « piquets » de protestation devant un magasin de spiritueux de la vieille ville. Leur délit, a précisé le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, n'est pas la lutte contre l'alcoolisme, il relève *« d'une question d'ordre public concernant les rassemblements non autorisés ».*

Sous les regards quelque peu interloqués des passants — dont de nombreux touristes, — une dizaine de militants de la Confrérie pour la sobriété, parrainée par deux églises de la capitale, avaient déployé, les 13 et 14 août, leur banderole, dont la forme des lettres faisait immédiatement penser à Solidarnosc. La police a également appréhendé onze protestataires installés avec une banderole identique devant le principal magasin d'alcool de Sopot, une station balnéaire proche de Gdansk. Curieusement, ils devaient être relâchés sans être menacés de poursuites judiciaires.

Ce flottement de la justice polonais traduit l'extrême embarras du pouvoir face à cette campagne bénéficiant du soutien, discret, mais certain, de l'Eglise, qui a appelé encore une fois cette année les Polonais à s'abstenir de boire de l'alcool pendant le mois d'août, le mois de la Vierge, patronne de la Pologne. Les militants interpellés sont de ceux qui ont fait serment de sobriété *« au nom des enseignements de l'Eglise et de Solidarité ».* Car le syndicat de Lech Walesa, qui avait banni la vodka des entreprises en grève, dès août 1980, soutient complètement la campagne anti-alcoolique.

Les experts de Solidarité rappellent ainsi que la période légale du syndicat s'est traduite par une baisse d'un tiers de la consommation de vodka entre 1980 et 1981 (de 15,9 à 10,7 litres par habitant), également due, il est vrai, au rationnement instauré en août 1981 (levé en mars 1983) à un demi-litre de vodka par personne et par mois. En fait, le gouvernement ne souhaite voir personne empiéter sur ses prérogatives dans une lutte contre l'alcoolisme qui lui vaut des critiques, y compris de la part de la presse officielle. *« Sous la nouvelle loi, on boit autant »,* écrivait ainsi en juin le *Kurier Polski* en évoquant les résultats peu probants de la loi votée en 1981 et amendée en 1983.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie saoudite

● MANIFESTATION A LA MECQUE. — Selon Radio-Téhéran, une grande manifestation groupant les pèlerins iraniens ainsi que quelque dix mille personnes venant d'autres pays s'est déroulée, jeudi 22 août, à La Mecque. Les manifestants, brandissant un portrait géant de 80 mètres carrés de l'imam Khomeiny, ont lu un message spécial de l'imam dans lequel il appelait les pèlerins à s'unir *« contre les superpuissances, qui veulent maintenir le tiers-monde dans le sous-développement ».* Par ailleurs, il a encouragé les pays islamiques à affronter directement les grandes puissances *« en arrêtant leurs aides en pétrole, sans avoir peur du chaos ».* Selon le quotidien iranien *Ettelaat,* la police saoudienne, en tenue anti-émeute, n'est pas intervenue. — *(AFP, Reuter.)*

Cambodge

● LE RETRAIT MILITAIRE VIETNAMIEN. — *« Que Pol Pot soit encore là ou pas, cela n'affectera pas notre décision de retirer nos troupes en 1990 »,* a déclaré, jeudi 22 août à Djakarta, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyên Co Thach, à l'issue de ses entretiens avec son homologue indonésien (*le Monde* du 22 août). M. Thach a affirmé, pour expliquer cette décision annoncée le 16 août à Phnom-Penh (*le Monde* des 18 et 19 août), qu'à cette date l'armée du régime de Phnom-Penh serait assez forte pour se défendre, *« même si ses principaux adversaires, les Khmers rouges* (dont M. Pol Pot demeure le dirigeant) *lancent encore des attaques de guérilla ». « Si un règlement politique intervient, nous nous retirerons plus tôt »,* a ajouté M. Thach. — *(Reuter, UPI.)*

Corée du Sud

● RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LE YÉMEN DU NORD. — Séoul et Sanaa ont décidé d'établir des relations diplomatiques, a annoncé, vendredi 23 août à Séoul, le ministre sud-coréen des affaires étrangères. La Corée du Sud et le Yémen du Nord — qui a des relations diplomatiques avec la Corée du Nord depuis 1963 — échangeront des ambassadeurs non résidents à une date ultérieure. Les deux pays ont exprimé l'espoir que l'établissement de liens diplomatiques entre Séoul et Sanaa contribuera à l'amélioration des relations entre la Corée du Sud et des pays comme la Syrie, l'Algérie et le Yémen du Sud, avec lesquels Séoul n'a pas de relation diplomatique. — *(AFP.)*

● LES RÉUNIONS FAMILIALES. — Les gouvernements de Séoul et de Pyongyang sont convenus, jeudi 22 août, d'autoriser cent personnes à franchir en septembre la ligne de démarcation pour rechercher des parents dont ils sont séparés depuis la guerre (*le Monde* du 17 juillet). Les délégués de la Croix-Rouge des deux Etats coréens, réunis dans le village frontalier de Panmunjom, ont décidé que cinquante Nord-Coréens se rendraient à Séoul pour tâcher de retrouver leur famille, tandis que cinquante personnes feraient le voyage inverse, dans la capitale nordiste, du 20 au 23 septembre, a précisé un porte-parole sudiste. Les deux parties sont également convenues qu'un haut responsable de la Croix-Rouge conduirait une troupe artistique, trente journalistes et vingt conseillers — des deux Corées — qui accompagneront les visites.

On estime à environ dix millions le nombre de Coréens séparés par la guerre de 1950-1953. *(Reuter.)*

Espagne

● L'ETA FAIT SAUTER L'ÉMETTEUR DE RADIO-SAINT-SÉBASTIEN. — Une bombe a explosé dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 août, détruisant l'antenne de Radio-Saint-Sébastien. La charge d'explosif a provoqué la chute de la tour métallique, haute de 70 mètres, située à Monte-Igueldo. Dans un appel téléphonique, l'ETA a aussitôt revendiqué l'attentat. Toutefois, selon le correspondant, l'objectif visé était un émetteur de la garde civile, situé à 3 kilomètres de la tour effectivement détruite. Il pourrait donc s'agir d'une erreur. — *(UPI, AFP.)*

Etats-Unis

● MORT DU GÉNÉRAL ROBERT HASBROUCK. — Le général de division à la retraite Robert Hasbrouck, qui avait joué un rôle important pendant la bataille des Ardennes à la fin de la seconde guerre mondiale, est décédé lundi 19 août à Washington à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, a-t-on appris jeudi auprès de sa famille.

[Le général Hasbrouck commandait la septième division blindée américaine, qui a résisté pendant six jours en 1944 aux attaques de quatre divisions allemandes autour de Saint-Vith en Belgique, permettant ainsi à la Ire armée américaine d'établir de nouvelles lignes défensives pour contenir une avancée allemande sur Liège.

Le général Hasbrouck était titulaire de la Légion d'honneur et de la croix de guerre française.] — *(AFP.)*

Indonésie

● APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL. — A la suite de l'exécution de trois anciens dirigeants communistes (*le Monde* du 21 août), l'organisation humanitaire a lancé, vendredi 23 août, un appel au président Suharto, lui demandant de mettre fin aux exécutions d'opposants. Amnesty International se déclare inquiète du sort d'une vingtaine d'autres membres du PKI (Parti communiste interdit), également condamnés à mort, dont l'un, M. Ruslan Widjayasastra, serait *« en danger imminent »* d'être exécuté. — *(AFP.)*

Iran

● EXECUTION D'UN PIRATE DE L'AIR. — Un ressortissant iranien, Chahram Hajmirsadeghi, a été exécuté à la prison d'Evin (Téhéran) pour tentative de détournement d'un avion des lignes intérieures il y a un an et demi, a rapporté, jeudi 22 août, Radio-Téhéran. Le tribunal révolutionnaire de Téhéran l'avait jugé coupable d'appartenance au mouvement interdit des Moudjahidines du peuple. — *(Reuter.)*

Philippines

● LA QUESTION DE L'IMMUNITÉ PRÉSIDENTIELLE. — Le président de la Cour suprême, M. Félix Makasiar, a demandé, jeudi 22 août, à Manille, l'abrogation de la disposition constitutionnelle qui assure au président Marcos une immunité totale contre toute poursuite judiciaire. *« Plus le pouvoir est important, plus la responsabilité doit l'être »,* a déclaré M. Makasiar, lors de sa première apparition en public depuis sa nomination à la présidence de la Cour suprême, le mois dernier, par le président Marcos lui-même. Le magistrat a souligné qu'aucune poursuite judiciaire contre le président philippin ne pouvait aboutir tant que la disposition constitutionnelle ne serait pas abrogée ou modifiée. L'immunité présidentielle a été introduite dans la Constitution philippine grâce à un amendement déposé en 1981 par le KBL, parti gouvernemental, majoritaire à l'Assemblée. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

DANS UNE NOTE DE PROTESTATION

Moscou qualifie d'« inventions absurdes » les accusations américaines contre le KGB

L'agence Tass a publié, jeudi soir 22 août, le texte d'une protestation remise au département d'Etat par l'ambassade d'URSS à Washington et rejetant catégoriquement les accusations portées la veille par les Etats-Unis contre le KGB selon lesquelles les services secrets soviétiques utiliseraient une substance chimique potentiellement dangereuse, le NPPD, pour « filer » les diplomates américains en poste en Union soviétique (*le Monde* du 23 août).

La note parle d'*« inventions absurdes »* et de *« provocation ». « Rien de tel n'a été fait et n'est fait chez nous,* ajoute-t-elle, *et les tentatives pour nous adresser de tels griefs sont non seulement parfaitement déplacées mais aussi tout à fait inacceptables. »* Moscou reproche aux Etats-Unis de *« préparer le terrain pour une nouvelle campagne calomnieuse contre l'Union soviétique ».* La protestation relève qu'*« un tel faux grossier »* vise *« des buts qui sont loin de correspondre aux intérêts de l'amélioration des relations entre nos deux pays ». « Nous avertissons la partie américaine,* conclut-elle, *qu'elle portera l'entière responsabilité des conséquences éventuelles de ce genre d'action. »* En dépit du ton de cette protestation, les observateurs jugent que son contenu — en particulier la référence aux *« intérêts de l'amélioration »* des relations soviéto-américaines — reflète le souci des Soviétiques de ne pas compromettre gravement le dialogue avec Washington, à trois mois du sommet qui doit réunir à Genève le président Reagan et M. Gorbatchev.

Une préoccupation identique semble se manifester à Washington. Le département d'Etat a formellement maintenu jeudi soir ses accusations contre le KGB. L'un de ses porte-parole, M. Charles Redman, a cependant noté que la coopération bilatérale entre les Etats-Unis et l'URSS *« s'est accrue ces derniers mois ». « Nous espérons,* a-t-il ajouté, *que l'URSS ne sabotera pas ce processus. »* Comme pour dissiper l'impression que l'affaire du NPPD pouvait entraîner une grave détérioration de l'atmosphère entre les deux pays, M. Redman a fait valoir que le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, se rendait comme prévu ce vendredi à Moscou pour des discussions sur les ventes de céréales américaines à l'URSS.

M. Yves Sillard chargé de préparer le dossier français d'Eurêka

Le gouvernement français ne relâche pas ses efforts pour mettre en place Eurêka, ce programme de développement technologique européen, dont il est l'initiateur, et qui a reçu le feu vert politique de seize pays européens, le 17 juillet à Paris (*le Monde* du 19 juillet). Le ministère de la recherche et de la technologie et celui du redéploiement industriel et du commerce extérieur devraient, en effet, charger prochainement M. Yves Sillard, président directeur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), de coordonner les relations entre industriels dans le cadre de ce programme. M. Sillard devrait être chargé de préparer notamment des projets d'accords, précis et chiffrés, entre firmes. M. Hubert Curien pourra ainsi apporter à ses collègues des propositions concrètes lors de la réunion des ministres de la recherche, prévue les 5 et 6 novembre prochain à Hanovre (Allemagne fédérale).

Rien n'indique cependant qu'il sera le représentant de la France dans le *« groupe de représentants à haut niveau »,* chargé, à l'issue de la conférence de Paris, de mettre Eurêka sur les rails. M. Sillard restera, par ailleurs, à la tête de l'IFREMER.

[Né le 5 janvier 1936 à Coutances (Manche), M. Yves Sillard est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure d'aéronautique. Après avoir été chef du détachement du centre d'essais en vol de Colomb-Béchar (Algérie), il rejoint en 1965 le Centre national d'études spatiales (CNES) où il est chargé de la construction du centre spatial guyanais de Kourou. Il devient ensuite directeur technique, puis directeur de ce centre avant de rejoindre, en 1976, la direction générale du CNES. En mars 1982, il est nommé président du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), devenu depuis l'IFREMER.]

● *La visite du fils de Deng Xiaoping à Paris.* — Le fils du principal dirigeant chinois, M. Deng Pufang, directeur du Fonds chinois pour les handicapés, s'est entretenu, jeudi 22 août, avec M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, dans son hôtel parisien. M. Deng Pufang, qui était arrivé la veille à Paris (*le Monde* du 23 août), a visité jeudi matin l'usine Hutchinson de Montargis (Loiret) où son père a travaillé dans un atelier de fabrication de chaussures quand il était étudiant en France en 1922-1923.

AMÉRIQUES

Chili

L'Eglise catholique parraine une réunion de différents « courants » de l'opposition

Santiago-du-Chili. – La rencontre, à huis clos, est parrainée par l'archevêque de Santiago, Mgr Fresno, qui est aussi cardinal-primat. Trois de ses conseillers, dont deux anciens ministres du gouvernement Pinochet, MM. Fernando Leniz et Sergio Molina, la président. Face à eux, les représentants de huit *« courants »* politiques : de la droite nationale, qui vient de rallier les rangs de l'opposition, à la gauche chrétienne, qui souhaite la participation aussi large que possible du Parti *communiste, illégal et interdit.* C'est dire que l'éventail est vaste, puisqu'il comprend aussi les sociaux-démocrates, les démocrates-chrétiens, les radicaux et les socialistes de la tendance Briones.

C'est, en tout cas, un *événement* sans précédent au Chili depuis douze ans. Pour la première fois, l'Eglise met son prestige en jeu pour favoriser une *réconciliation* entre une droite – hier encore favorable au régime, – un centre, démocrate-chrétien illégal, mais toléré, et une gauche, socialiste modérée ou chrétienne, dont les bases et les mouvements de jeunesse sont de plus en plus tentés par les solgans révolutionnaires.

L'engagement de l'Eglise, qui a cautionné le coup d'Etat de 1973, s'explique par la montée de la violence, de l'insécurité, par les violations de plus en plus graves des droits de l'homme, par la torture, les enlèvements et les assassinats politiques. L'Eglise veut favoriser le retour à la paix intérieure, le retour à des institutions démocratiques, mettre un terme au cycle infernal de la violence. Son initiative – qui pourrait déboucher sur un virage spectaculaire et une mise en cause brutale du régime – s'explique aussi par le voyage prévu au Chili en 1986 du pape Jean-Paul II.

Les envoyés spéciaux du Vatican, venus en observateurs, se sont prononcés en faveur du voyage du pape à condition que la situation *« s'améliore »*. Présenter une image un peu plus convenable du Chili de Pinochet est aussi la raison de cette « table ronde » pas comme les autres.

Le rôle du PC

Son objectif : rédiger un document tout à la fois politique et économique qui pourrait, si tout va bien, faire figure de plate-forme commune de l'opposition modérée, *qui n'est pas hostile à une négociation* avec le régime, si celui-ci en était d'accord bien entendu.

Le Parti communiste est pour le moment exclu de ces manœuvres de coulisse. Mais la récente déclaration de Luis Corvalan, leader du PC, publiée par le *Mercurio* de Santiago, et qui reprend pour l'essentiel les thèses en faveur *« de toutes les formes de lutte »*, laisse aussi apparaître en filigrane, pour la première fois, une certaine souplesse. Et certains des participants de la « table ronde » semblent penser – ou espérer – que le PC pourrait approuver une plate-forme adoptée par un consensus aussi large et patronnée par l'Eglise.

De notre envoyé spécial

En fait, le principal thème de divergence entre les différentes tendances de l'opposition réunies sous l'autorité des représentants du cardinal-primat concerne précisément le rôle du PC. La grande majorité des partis représentés sont contre toute participation, directe ou indirecte, des communistes, accusés de faire le jeu du régime en se solidarisant avec les actions terroristes de groupes armés d'extrême gauche.

Le document final – sous réserve d'approbation générale – pourrait proposer un *référendum* sur l'élection, à la même date, d'un président de la République et d'une Assemblée qui serait constituante. De bonne source, on laisse entendre que Mgr Fresno pourrait lui-même aller présenter le « document » rédigé et signé au général Pinochet. Une démarche qui ne manquerait pas de relief. Aucune date précise ne serait cependant indiquée sur le document pour les élections prévues. Même au Chili, l'Eglise se hâte lentement.

MARCEL NIEDERGANG.

Paraguay

Vers la mise en place d'une dynastie Stroessner ?

Le général Alfredo Stroessner serait-il à son tour en train de *préparer la mise en place d'une* dynastie familiale au Paraguay, à l'image de celle des Duvalier en Haïti, ou naguère de Somoza au Nicaragua ? Longtemps esquivée, la *question se pose* avec plus d'acuité à mesure que se rapproche l'heure inéluctable de l'après-Stroessner et que se *ravivent* les luttes de factions au sein *même du régime.*

Depuis plusieurs mois déjà, les activistes du parti officiel mènent campagne en *faveur* du fils aîné du général, présenté comme son *héritier putatif. Dans un entretien* radiophonique diffusé mercredi 21 août, M. Mario Pastor Almada, président de la puissante section d'Asuncion du Parti colorado, a ouvertement souhaité voir le colonel Gustavo Stroessner succéder à son père à la présidence du Paraguay.

Après trente et un ans de règne sans partage, *l'homme fort* du Paraguay tient sans doute toujours fermement les rênes du pouvoir, mais, à soixante-douze ans, des rumeurs courent sporadiquement sur son état de santé. Si l'Eglise se préoccupe depuis un certain temps de la succession, et si l'opposition y trouve un stimulant et de nouvelles raisons d'espérer, la préparation de la relève déchire sérieusement la formation officielle et n'a fait qu'accentuer ses dissensions internes.

Au cours des derniers mois, le fossé n'a cessé de se creuser entre la vieille garde « traditionaliste », qui conserve le contrôle du parti, et les jeunes loups appelés les *« militants »*, conduits par M. Mario Abdo Benitez, secrétaire privé du général Stroessner. Les premiers, tout en protestant de leur loyauté, cherchent à imposer un candidat issu de leurs rangs. Les seconds, *qui se proclament fermement an*ticommunistes et fanatiquement dévoués au général Stroessner, entendent précisément placer leurs pions dans le sillage de son *fils, le colonel Gustavo Stroessner.*

Continuité

Le chef de l'Etat a jusqu'ici *pris soin* de se tenir au-dessus de la mêlée. Mais, en laissant se développer cette querelle sans intervenir directement, il facilite finalement la tâche des partisans d'une *« continuité personnelle directe ».* Ce n'est sans doute pas un hasard si la candidature du *colonel Gustavo Stroessner a été* avancée par l'un des dirigeants du groupe des *« militants ».*

Agé de quarante-deux ans, le fils du chef de l'Etat a gagné ses *galons dans l'aviation. Il semblait* jusqu'ici s'intéresser davantage aux affaires qu'à la politique. Il aurait d'importantes participations dans les entreprises liées aux intérêts d'anciens membres des juntes militaires argentines. Mais, depuis quelques temps, il assistait régulièrement aux réunions de la tendance dite des *« militants »* du Parti colorado.

Le choix du fils du général Stroessner pourrait néanmoins se heurter à des résistances de la *part* de certains officiers supérieurs. Un secteur de l'armée serait plutôt favorable à la candidature à la présidence d'un civil comme le président de la Cour *suprême, M. Luis Maria Argana, pour* assurer une transition vers une timide « moralisation » du régime.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Etats-Unis

PREMIER DISCOURS PUBLIC DE M. REAGAN DEPUIS SON OPÉRATION

Los Angeles (AFP). – Pour la première fois, depuis son opération d'un cancer du colon, le 13 juillet dernier, le président Reagan a prononcé, jeudi 22 août, un discours politique devant des membres du Parti républicain de Californie, à Los Angeles. M. Reagan a défendu son projet d'initiative de défense stratégique (IDS) et évoqué la situation en Amérique centrale.

A propos de l'IDS, le chef de l'exécutif américain a déclaré : *« Nous recherchons un bouclier antinucléaire. Notre succès sera mesuré par le nombre de personnes que nous pouvons sauver et non détruire. »* M. Reagan s'est félicité, d'autre part, d'avoir *« redressé une situation désespérée en Amérique centrale »* depuis son arrivée au pouvoir il y a quatre ans et demi. *« Alors, tout le monde se demandait quand le Salvador allait tomber aux mains des communistes,* a dit le président. *Aujourd'hui, la question est devenue : la démocratie va-t-elle vaincre au Nicaragua et demain, la question sera : « Dans combien de temps ? »*

Argentine

● *Réintégration de trente-trois officiers.* – Le Parlement argentin a réintégré trente-trois officiers mis à la retraite d'office pour désaccord avec le commandement pendant le régime militaire de 1976 à 1983, a-t-on appris jeudi 22 août. Ils avaient été rayés des cadres pour *« désaccord avec la philosophie et le rôle institutionnel de l'armée portant ainsi atteinte de façon décisive à son prestige et à son concept ».* – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Moscou durcit le ton à l'égard de M. Arafat

Moscou. – Deux responsables palestiniens représentant des factions opposées se trouvent actuellement à Moscou : MM. Abou Iyad, proche collaborateur de M. Arafat, et Georges Habache, secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine. Ce dernier a déclaré, jeudi 22 août, au cours d'une conférence de presse, que l'accord d'Amman, conclu le 11 février dernier entre le roi Hussein et M. Arafat, constituait *« un grand danger pour la cause de la révolution palestinienne ».* M. Habache a appelé à *« resserrer les rangs arabes et palestiniens sur une base anti-impérialiste ».* Il a estimé *« qu'aucun problème au Proche-Orient, y compris le problème palestinien, ne pouvait être réglé sans la participation de l'Union soviétique ».*

Ce n'est évidemment pas un hasard si, à la différence de M. Abou Iyad, M. Habache a pu tenir une conférence de presse à Moscou. Ses propos ne peuvent, en effet, qu'être entièrement approuvés par les dirigeants soviétiques. Depuis quelques jours, en particulier depuis la fin de la visite au Proche-Orient de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé de cette région, la presse soviétique a durci le ton à l'égard de l'accord d'Amman et, sans toutefois le mettre encore en cause personnellement, de M. Arafat.

« Depuis six mois, le monde arabe est en effervescence, écrivait jeudi la *Pravda. Certains cherchent à faire croire que l'accord qui en est la cause est conforme au plan approuvé il y a trois ans au sommet de Fès. Mais, à la différence du plan de Fès, l'accord d'Amman ne prévoit pas la création d'un Etat palestinien indépendant, pas plus qu'une participation de l'OLP sur un pied d'égalité. »* Il s'agit donc d'une *« nouvelle tractation séparatiste comparable à Camp David, mais, cette fois-ci, avec une couverture palestinienne »*, concluait la *Pravda.*

L'URSS a été dès le début hostile à l'accord d'Amman, mais elle avait observé jusqu'ici une certaine discrétion. Les difficultés rencontrées par M. Murphy, qui n'a pu s'entretenir à Amman avec une délégation jordano-palestinienne, l'incite sans doute à sortir de sa réserve. Conformément à une pratique immuable, le Kremlin rappelle son existence aux acteurs de la scène proche-orientale, qui l'auraient oubliée, chaque fois que la « pax americana » marque le pas.

Raviver la flamme « anti-impérialiste »

Les épithètes traditionnelles désignant les pays arabes « modérés », que Moscou courtisait pourtant il y a quelques semaines encore, ont refleuri. Même si cela n'est pas directement dit de la Jordanie ou de l'Egypte, la catégorie globale des *« régimes arabes réactionnaires »* a réapparu. Les critiques à l'égard de la ligne suivie par M. Arafat montent, d'autre part, de plusieurs *crans. M. Georges Habache a certai*nement dit en privé à M. Ponomarev, chef du département international du parti, et à son adjoint chargé du Proche-Orient, M. Brutents, qui *l'ont reçu à Moscou, tout le mal qu'il* pensait de M. Arafat. Mais la *Pravda* est allée plus loin en ouvrant très largement ses colonnes, le 20 août, à M. Naïm El Achab, membre du bureau politique du PC palestinien, créé en 1982.

De notre correspondant

« L'OLP est aujourd'hui prisonnière de ses rapports avec quelques régimes de droite qui sont, à l'étape actuelle, portés à adopter les conditions américaines d'un règlement au Proche-Orient », écrit M. El Achab. Pour le responsable communiste, *« le départ de la direction* [de l'OLP] *et des détachements militaires de Beyrouth en 1982 a engendré chez une partie de la bourgeoisie palestinienne un pessimisme vis-à-vis des perspectives de la lutte ».* M. El Achab estime donc que *« la menace à l'indépendance palestinienne vient principalement des forces arabes de droite ».* Comme M. Habache, il conclut qu'il faut *« rétablir l'unité de l'OLP sur une base anti-impérialiste ».*

Le maître-mot est lancé. Il est mis dans la bouche d'un responsable *communiste palestinien, mais il exprime* surtout le souci actuel du Kremlin. Il s'agit de raviver un peu la flamme « anti-impérialiste », c'est-à-dire, en clair, anti-*américaine, des Arabes en général* et des Palestiniens en particulier. Cette attitude compromet nécessairement quelque peu l'effort de rapprochement de l'URSS avec l'Egypte et la *Jordanie, qui a beaucoup occupé* les experts soviétiques du Proche-Orient au cours de l'année 1984. Mais le Kremlin est apparemment prêt à prendre ce risque.

Les relations avec Israël

Pour mieux convaincre M. Arafat qu'ils ne le soutiendront pas éternellement à la tête de l'OLP s'il continue à s'avancer dans la voie d'un règlement au Proche-Orient sous l'égide des Etats-Unis, les Soviétiques n'hésitent plus à agiter, d'autre part, l'idée d'un « réexamen » de leurs relations avec Israël.

Plusieurs signaux ont été émis en ce sens ces derniers mois : d'abord la publication, en mai dernier, d'un télégramme du président de l'Etat d'Israël, M. Haim Herzog, à M. Gorbatchev, rappelant, pour le quarantième anniversaire de la victoire *« l'immense contribution de l'armée rouge »* à l'écrasement du nazisme et à la *« libération des juifs rescapés des camps de concentration »* ; ensuite la rencontre à Paris, à la mi-juillet, de l'ambassadeur soviétique, M. Vorontsov, avec son homologue israélien, M. Sofer (*le Monde* du 23 juillet).

La radio israélienne avait alors annoncé que M. Vorontsov avait *« sondé »* M. Sofer sur les contreparties qu'Israël serait prêt à fournir en échange d'une reprise des relations diplomatiques, rompues en 1967, et de l'autorisation d'émigrer pour les juifs soviétiques. Moscou avait ensuite démenti la teneur de l'entretien, mais non qu'il ait eu lieu. Plusieurs remarques faites en privé ces derniers temps par des responsables soviétiques à des visiteurs étrangers sur l'« erreur » que constituait *rétrospectivement à leurs yeux la rupture* de 1967 vont dans le même sens.

Il est difficile de dire si Moscou souhaite seulement entretenir ainsi une crainte salutaire aussi bien chez les Palestiniens que chez son allié syrien ou si une approche moins négative se dessine en direction d'Israël. L'URSS a peut-être intérêt, alors que la perspective d'un règlement global au Proche-Orient apparaît moins irréaliste, d'être davantage présente dans la région, y compris en renouant avec une certaine forme de *dialogue officiel* avec *Israël. Le si*gne avant-coureur d'un tel « dégel » serait vraisemblablement l'augmentation du nombre des juifs soviétiques qui sont autorisés chaque mois à émigrer. Après quelques espoirs en ce sens dans les premiers mois qui ont suivi l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, il semble bien cependant qu'on en revienne aux chiffres habituels et que le contingent pour 1985 sera, comme l'année précédente, de l'ordre du millier (1).

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Les fluctuations au cours de cette année ont été les suivantes : 64 départs en janvier ; 88 en février ; 98 en mars ; 166 en avril ; 51 en mai ; 36 en juin ; 175 en juillet. Cela donne une moyenne mensuelle un peu inférieure à 100. En 1984, elle avait été de 75.

Liban

Damas consolide sa tutelle

(Suite de la première page.)

Cette exigence de M. Berri est-elle unilatérale ou concertée avec Damas ? les propos du chef d'Amal et les informations disponibles laissent croire que l'on est entré pour une ou deux semaines dans une phase de combats sporatiques le long de la ligne de démarcation, avec risque d'éruptions limitées, la trêve étant appelée à se consolider début septembre – l'ex-président Frangié, principal allié de Damas *dans le camp chrétien*, a annoncé pour le 3 septembre un « plan de règlement » de la crise susceptible de servir de base à un dialogue islamo-chrétien – ou à faire place à une *nouvelle conflagration.*

Le conseil des ministres, qui se tenait jeudi pour la première fois depuis le 27 mars et se ramenait d'ailleurs à des assises christiano-sunnites – étant boycotté par MM. Berri (chiite) et Joumblat (druze), – n'a pu rien faire d'autre que d'entériner les résolutions d'Anjar, le premier ministre M. Karamé précisant qu'il souhaitait le déploiement des observateurs syriens non seulement le long de la ligne de démarcation, mais dans tout Beyrouth.

Les observateurs français

Interrogé au sujet du rôle des observateurs français déjà sur place, M. Karamé a répondu : *« Il n'y a aucun lien entre les observateurs français et syriens. Les observateurs français se trouvent dans des régions bien déterminées, et nous n'avons aucune réserve quant à leur présence, que nous avons réclamée, ou quant à la mission que nous leur avons assignée. »*

Fortes de ces acquis et sans doute désireuses de réduire la suspicion du camp chrétien à leur égard – réticent, malgré son ralliement, à un contrôle direct de son territoire et de son appareil militaire, fût-ce sous la forme atténuée d'observateurs, – les autorités syriennes ont fait jeudi un geste remarqué de bonne volonté à l'égard des chrétiens en éliminant un barrage d'Amal de la route reliant Zahlé, en voie d'intégration dans l'ordre syrien, au territoire chrétien central, et en le remplaçant par un barrage de leur armée.

LUCIEN GEORGE.

● *Rencontre israélo-palestinienne à Paris.* – M. Zehdi Terzi, observateur de l'OLP à l'ONU, et le journaliste et écrivain israélien Amos Kenan, ont tenu, jeudi 22 août, une conférence de presse conjointe, sous les auspices des Nations unies, au siège de l'UNESCO, à Paris. C'est la première fois, depuis l'assassinat, en avril 1983, d'Issam Sartaoui, conseiller diplomatique de M. Yasser Arafat, et partisan de contacts avec Israël, qu'une réunion conjointe et publique israélo-palestinienne se tient. M. Terzi a réaffirmé, à cette occasion, la position de l'OLP, favorable, a-t-il dit, à *« une conférence de la paix avec la participation des États-Unis et de l'URSS, ainsi que toutes les parties concernées ».*

politique

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Les socialistes préparent leur congrès et les élections législatives

Le PS réunit son comité directeur, les samedi 24 et dimanche 25 août à Paris. Cette réunion est une étape importante dans la préparation du congrès de Toulouse (les 11, 12 et 13 octobre), puisque c'est au terme de ce comité directeur, traditionnellement dit *« de synthèse »*, que les courants du PS se mettront, ou non, d'accord, pour débattre à Toulouse autour d'une motion d'orientation unique. Si un tel accord préalable se révèle impossible, les militants auront à choisir entre plusieurs textes. Les sensibilités du parti, celles du moins qui auront choisi de déposer leurs propres motions compteront ainsi leurs partisans, fédération par fédération.

Si, à l'issue d'un congrès socialiste, une synthèse ne peut être obtenue entre les différentes motions en présence (ce fut le cas pour la dernière fois à Metz en 1979), la prise en compte des suffrages obtenus par chacun des textes permet, au prix d'éventuelles alliances de « gouvernement », de dégager une majorité et une minorité. Une telle hypothèse serait évidemment la pire pour le PS à cinq mois des élections législatives.

Les socialistes ont-ils des chances de se mettre d'accord dès le mois d'août sur un texte unique, définissant une politique qui les engagerait pour deux ans, jusqu'au congrès suivant ? C'est peut-être le passé qui les empêchera de dégager une même vision de l'avenir. Soucieux du sien – celui d'un présidentiable pour 1988 – M. Michel Rocard s'obstine à demander que soient reconnues les erreurs du début du septennat. Les mitterrandistes, guère enclins aux exercices d'autoflagellation, se voient mal inscrire dans une motion que M. Rocard a eu raison trop tôt. Difficile dans ces conditions de rapprocher les points de vue, encore qu'une surprise reste possible.

Quant au CERES, il s'affirme disposé à faire front commun avec M. Jospin, à condition qu'on ne lui demande pas d'adorer ce qu'il a brûlé, c'est-à-dire d'approuver la politique économique de rigueur qu'il a combattue. Encore le passé...

Les néo-rocardiens sont, eux, bien embêtés. Leurs dirigeants ne souhaitent pas que ce courant se fasse hara-kiri, mais ils risquent de se retrouver très peu nombreux, si M. Rocard décide de compter ses fidèles. Seuls, les amis de M. Mauroy, qui souhaitaient depuis longtemps faire cause commune avec M. Jospin, sont dès maintenant sûrs – sauf coup de théâtre – de signer la motion à laquelle le premier secrétaire met la dernière main.

Les socialistes devront aussi reprendre, là où ils l'ont laissé, le dossier des listes électorales pour 1986. Ils préciseront le calendrier de la procédure, qui s'ouvrira, dès le 26 août, avec le dépôt des candidatures. Ils évoqueront aussi, probablement, les cas douloureux, sans doute une quinzaine, encore en suspens.

J.-L. A.

Unis ou divisés ?

Face à une situation électorale difficile, deux logiques sont possibles pour le Parti socialiste : une logique de rassemblement afin de sauver ce qui peut l'être. Cela suppose des concessions réciproques dans toutes les sensibilités socialistes. Ou, à l'inverse, une logique de dispersion qui revient, pour chacune, à « prendre date » en restant ferme sur ses positions, si la cause apparaît de toute façon entendue.

Compte tenu de la fluidité de la situation politique – M. Jean Poperen, numéro deux du PS, fait remarquer que, d'après les sondages, près de la moitié du corps électoral n'a pas encore fait son choix – et surtout de la nécessité de ne pas avoir l'air de partir vaincu d'avance, c'est la première logique, celle du rassemblement, qui semble prévaloir. Tout le monde souhaite la synthèse (et d'abord M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui interviendra en ce sens dès l'ouverture du comité directeur), mais pas à n'importe quel prix, ce qui relativise la portée de cette affirmation de principe.

Sauf coup de théâtre de dernière minute, les amis de M. Pierre Mauroy (courant B) signeront la motion du courant A que M. Jospin rédigeait encore, jeudi, de sa main. Chez les amis de l'ancien premier ministre, on fait remarquer que les motions mauroyiste et mitterrandiste (courant A) sont plus *« complémentaires »* que différentes. Les discussions qui ont eu lieu n'ont pas révélé de problèmes insurmontables. Au surplus, les amis de M. Mauroy n'ont pas, tactiquement, intérêt à se compter aujourd'hui. M. Mauroy doit d'abord retrouver une certaine influence dans le parti.

Le passé divise

Le CERES – qui s'emploie, parfois avec difficultés, à faire passer une nouvelle ligne politique chez ses militants – ne souhaite pas non plus se compter. Mais les amis de M. Jean-Pierre Chevènement sont moins affirmatifs que ceux de M. Mauroy. Si l'on estime, à la direction de ce courant, qu'il existe *« des chances réelles »* de trouver un accord avec M. Jospin, on ne parle pas de *« certitude »*. Le CERES refuserait en particulier de *« de bénir ce qu'il a maudit »*, c'est-à-dire de signer un texte qui contiendrait un hommage trop appuyé à la politique économique de rigueur mise en œuvre en 1982. Les amis de M. Chevènement avaient combattu cette politique jusqu'au retour de ce dernier au gouvernement en juillet 1984.

Le jugement porté sur le passé de la gauche au pouvoir oppose aussi M. Michel Rocard aux mitterrandistes. L'ancien ministre de l'agriculture souhaite que soient reconnues un certain nombre d'erreurs commises depuis le début du septennat. Il lui serait ainsi donné raison, *a posteriori*.

En outre, M. Rocard poursuit un dialogue de sourds avec M. Jospin. L'ancien ministre a adressé au premier secrétaire une lettre dans laquelle il regrette que M. Jospin n'ait pas répondu à son offre de débat dans le parti afin de parvenir à une synthèse. En retour, M. Jospin a fait valoir, devant le bureau exécutif, mercredi 22 août, qu'il avait fait connaître son souci de réaliser une synthèse et que les rocardiens n'avaient pas donné suite à sa proposition.

En réalité, les amis de M. Rocard – affirme l'un d'eux – n'ont pas trouvé chez le premier secrétaire une *« volonté de rassembler le parti »*, tandis que les mitterrandistes affirment que M. Rocard, poussé par sa base, souhaite se distinguer à tout prix. Pour M. Rocard, en tout cas, le choix tactique est délicat : il n'est pas évident que la meilleure façon de se placer sur la ligne de départ pour l'élection présidentielle soit de réunir sur son nom, au mieux, moins d'un quart des militants du PS.

L'incertitude actuelle sur l'attitude de M. Rocard embarrasse les animateurs du courant « néo-rocardien », créé à l'occasion du congrès de Bourg-en-Bresse (1983) par des rocardiens « dissidents » qui n'approuvaient pas les silences de leur chef de file lié par la solidarité gouvernementale.

Ce mini-courant (un peu moins de 5 % des mandats au congrès de Bourg-en-Bresse) est aujourd'hui secoué par des turbulences. s'il a été rejoint par des transfuges du PSU, il a, dans le même temps, perdu certains militants déçus par ce qu'ils considéraient comme une « dérive droitière ». Il semble surtout difficile aux néo-rocardiens – les « rockies », comme on dit au PS – de déposer une motion, comme ils en avaient l'intention, si M. Rocard dépose la sienne, sauf à prendre le risque d'un score squelettique. Entre le retour sur la scène publique de M. Rocard, et l'apparition des trans-courants *(lire ci-contre)* – qui ne déposent pas de motion, mais dont la démarche « modernisatrice » semble trouver un certain écho, – l'espace d'expression des néo-rocardiens se réduit.

Le manifeste de M. Poperen

Parallèlement à ce débat, M. Poperen, signataire par ailleurs du texte du courant A, a entrepris une démarche originale. Le numéro deux du PS estime que *« le vrai débat »* entre les socialistes ne pourra pas avoir lieu au congrès de Toulouse, qui tombe *« trop tôt ou trop tard »*. Dans ces conditions, plutôt que de *« ronronner autour des motions*, Toulouse devait être, selon lui, *« un congrès de mobilisation, pas d'introspection »*.

Le numéro deux du PS a donc rédigé un projet de manifeste dont il souhaite qu'il soit soumis aux militants. Ce manifeste reprend l'idée exposée par M. Poperen dans son livre *le Nouveau Contrat socialiste* (*le Monde* daté 20-21 janvier) : un *« pacte national de croissance »* que les socialistes devraient proposer aux Français. Il s'agit d'une sorte de *« compromis social »*, associant les salariés, les pouvoirs publics et le patronat. La signature de ce pacte s'accompagnerait de la création d'*« organismes tripartites »*, qui seraient autant d'instances de recours.

M. Jospin est d'accord pour prendre en compte le projet de M. Poperen, selon des modalités qui restent à déterminer. Le paradoxe serait que les rocardiens, signataires de leur propre motion, se rallient, par ailleurs, à l'idée du numéro deux du PS, l'un de leurs adversaires historiques.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Des femmes et des parachutés

Après quelques semaines de trêve estivale, les socialistes vont retrouver en l'état l'épineux dossier de la constitution des listes électorales pour 1986.

L'accord politique du 6 juillet, qui donne à chacun des courants du PS la même proportion de candidats éligibles que des députés dans l'actuel groupe parlementaire a obtenu l'assentiment des dirigeants nationaux des courants du PS. Mais de nombreux socialistes, parmi lesquels M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, apprécient peu la procédure utilisée, qui dépossède les militants de base d'une partie de leurs prérogatives, au profit d'un accord d'appareil. A l'inverse, certains des négociateurs de cet accord regrettent les critiques publiques émises par des membres du gouvernement, critiques qui compliquent encore une situation délicate à gérer.

Les conflits qui ont éclaté illustrent aussi la contradiction, dans un système proportionnel, entre le respect des implantations locales et la nécessité de placer à la tête des listes départementales des personnalités au fort pouvoir d'entraînement.

Parmi la trentaine de départements encore en suspens (*le Monde* du 20 juillet), une quinzaine de cas posent vraiment problème. Il s'agit, notamment, des « parachutages » de M. Olivier Stirn dans la Manche, de Mme Huguette Bouchardeau dans les Alpes-Maritimes (qui céderait la place de deuxième de liste dans le département à M. Henri Fiszbin, communiste critique), de M. Bertrand Delanoë dans le Vaucluse. M. Jack Lang, ministre de la culture, se verrait proposer le Loir-et-Cher. De leur côté, les rocardiens pourraient remettre en cause leur participation à l'accord, s'ils n'obtiennent pas satisfaction sur trois points précis, dont l'attribution, en Gironde, d'un siège à M. Pierre Brana, l'un leurs dirigeants nationaux. Les mitterrandistes affirment, notamment pour la Gironde, qu'ils ne peuvent pas aller plus loin dans les concessions.

De leur côté, les femmes mécontentes du PS ne désarment pas. Les militantes du quatorzième arrondissement de Paris, initiatrices de l'« appel des 40 », lancé au mois de juillet, qui réclamait de meilleures places sur les listes, ont annoncé, jeudi 23 août, que cet appel a reçu deux mille signatures, dont 25 à 30 % d'hommes. Trois femmes ministres, Mmes Edwige Avice, Edith Cresson et Yvette Roudy, ont pris la parole au cours d'un déjeuner-débat où les initiatrices de « l'appel des 40 » ont précisé qu'elles continueraient leur action si elles n'obtiennent pas satisfaction à l'issue du comité directeur.

Du côté de la direction du PS, on ne cache pas un certain agacement face aux revendications de Mme Roudy, qui voudrait un siège dans les Hauts-de-Seine et pas ailleurs, alors qu'on lui a fait des *« propositions honnêtes »*, dit-on, dans d'autres départements où elle serait plus facile à « caser ». Quant à la direction du CERES, elle ne semble guère apprécier que Mme Avice, membre de ce courant, soit en flèche dans le combat des femmes.

LIBRES OPINIONS

L'OPPOSITION ET 1986

Pas de triomphalisme prématuré

par PIERRE BAS (*)

LA « nouvelle majorité », issue du scrutin législatif de 1981, ne fut pas celle des listes qui portaient ce titre, mais celle, massive des socialistes. C'était d'ailleurs à prévoir. Les formules incantatoires aggravent les échecs. Et l'on peut se demander si les partis de l'opposition, aujourd'hui comme hier, ont intérêt à se lancer dans des analyses triomphalisées de leur chance d'être élus et surtout de gouverner.

Une chose, certes, est sûre : un recul considérable de la représentation socialiste qui semble exclure que le PS puisse continuer à contrôler l'Assemblée nationale.

On peut avancer que le PC ne se rétablira pas. Mais, il est possible que le Front national, comme je l'écrivais ici-même il y a juste un an, continue à s'affirmer *« avec une force sans précédent récent »*. Aujourd'hui, je suis très frappé de voir le représentant traditionnel de la droite parisienne sous trois Républiques, Edouard Frédéric-Dupont, quitter les bannières de Jacques Chirac pour celles de Jean-Marie Le Pen. Comme il en a historiquement toujours donné l'exemple, il a suivi à temps ses électeurs.

Mais laissons les pessimistes, et acceptons franchement et joyeusement l'idée que les deux partis de l'opposition parlementaire remportent la majorité absolue au Palais Bourbon. Les deux partis ont pris l'engagement de gouverner ensemble. Cet engagement a-t-il le même sens pour tous les futurs élus ?

le RPR a fait signer à ses candidats un engagement en quatre points. Le principal est l'obligation de *« faire campagne à l'élection présidentielle pour le candidat auquel le mouvement aura décidé d'apporter son soutien »*. Notons, au passage, que c'est un désaveu pour les groupe des « 43 » et son instigateur, Jacques Chirac, qui, en 1974, soutinrent Valéry Giscard d'Estaing contre le candidat officiel de l'UDR, Jacques Chaban-Delmas : les partis ont la mémoire courte. Mais il ne faut pas sous-estimer le second paragraphe, *« Ne soutenir aucun autre gouvernement que celui auquel le groupe RPR aura décidé d'accorder sa confiance, c'est-à-dire aucun gouvernement qui ne mettrait pas en œuvre, sans compromis, et sans attendre, la politique pour laquelle les Français auront élu la nouvelle majorité. »*

Ce texte est de la plume de Jacques Toubon. Il s'inscrit dans la politique que mène le secrétaire général du RPR pour donner à la haute et ferme doctrine constitutionnelle du général de Gaulle la ligne compliquée d'un contorsionniste chinois. Le but final est de pousser Jacques Chirac au poste de premier ministre de Fançois Mitterrand, ce qui s'appelle la cohabitation, entreprise elle aussi fort alambiquée.

François Mitterrand n'a rigoureusement aucune raison de faire des grâces à Jacques Chirac, même si la politique de cohabitation de ce dernier l'arrange fort. Le président du RPR sera assez puissant pour s'opposer au vœu de l'électorat de l'opposition de voir partir immédiatement François Mitterrand. Il ne fera pas voter par son groupe les motions de censure à répétition qui empêcheraient l'existence de tout premier ministre. Il estime sans doute – l'exemple Fabius l'a montré, – que l'accession à ce poste est une prodigieuse montée en puissance dans l'opinion. Elle peut inverser, croit-il, les résultats des sondages en ce qui concerne M. Barre et lui-même.

Mais l'histoire se répète rarement, et trop d'éléments complexes concourent à une notoriété nationale pour qu'un miracle se produise. Et surtout, rien ne garantit qu'il y aura une majorité à l'Assemblée nationale pour adopter la cohabitation. Je suis pour ma part certain que ce monstre politique aura l'existence des monstres : brève.

Un accord RPR-PS est en réalité impensable. Dès le lendemain des élections, les ambiguïtés sur lesquelles on part feraient capoter des projets ambitieux, dont Félix Gouin eût dit qu'ils n'étaient que « paroles verbales ». En un mot, la victoire de l'opposition aux prochaines élections est certaine, mais toute politique trop complexe porterait en elle, comme ce fut toujours le cas en France, sa propre perte.

(*) Député RPR, maire du sixième arrondissement de Paris.

LA PREMIÈRE RENCONTRE D'ÉTÉ DE DÉMOCRATIE 2000

Courants d'air pour après-demain

De notre envoyé spécial

Lorient. – Les socialistes, certains d'entre eux en tout cas, étouffent-ils à force d'entendre dans leur parti des discours convenus et contradictoires entrecoupés de silences révélateurs ponctués de promesses non tenues et de débats d'idées toujours à venir ? Les quelque cent cinquante élus, militants et sympathisants réunis les 21 et 22 août au conservatoire régional de Bretagne, à Ploemeur, près de Lorient, la toute jeune association Démocratie 2000 auraient-ils, s'il en allait autrement, autant parlé d'air frais, d'oxygène, de courants d'air ?

Car on les a bien entendues cent fois, ces expressions, au cours de cette rencontre d'été consacrée à *« la gauche face aux mutations de la société »*. Et pas seulement dans la bouche de ces trouble-marasme du PS que veulent être les *« trans-courants »* du parti, inspirateurs et piliers de Démocratie 2000 et de cette première rencontre.

Même M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, en a fait l'aveu faussement ingénu mais authentiquement bienveillant pour ses hôtes d'une matinée : l'oxygène des idées est rare en ce moment ; là où il en existe, lui, M. Delors, accourt. Cette confidence, l'ancien ministre de l'économie, des finances et du budget l'a lâchée après être intervenu longuement au cours d'un débat consacré au thème « Contraintes économiques et choix de solidarité », en compagnie de M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Réunion tenue à huis clos, pour respecter l'interdiction faite au président de la Commission des Communautés européennes de participer à des débats publics.

Les pavés et la plage

Mais (presque) tout se sait. M. Delors a parlé sans timidité, voire avec quelque nostalgie, de la social-démocratie triomphante des années 50 et 60 et de son double compromis fondateur : entre le marché et l'Etat, d'une part, entre les syndicats et le patronat, d'autre part. Le modèle trouva certes ses limites au début des années 70. Il n'en demeure pas moins une référence pour l'ancien ministre de M. Mitterrand. Et un sujet de réflexion, puisque M. Delors y puise durablement – il l'avait déjà fait il y a quelques années au cours d'un colloque de l'Institut socialiste d'études et de recherches – quelques-unes de ces interrogations - courants d'air que Démocratie 2000 se plaît apparemment à lancer :

– N'y a-t-il pas une tension croissante entre les principes de la socialisation des revenus et l'évolution des comportements individuels ?

– Le système de protection sociale n'entre-t-il pas en contradiction, par la bureaucratie qu'il engendre, avec le besoin des jeunes générations ?

– N'y a-t-il pas confusion entre les interventions du gouvernement et ce que pourrait être une véritable planification, carrefour d'échanges entre les acteurs de l'économie et cadre tracé pour leur activité ?

– Enfin pourquoi la social-démocratie, qui fut apte à favoriser plus de démocratie politique ou sociale, échoua-t-elle aux portes de la démocratie économique ?

A ces questions, M. Delors ajoute des constatations : coupable négligence de la micro-économie (par la gauche comme par la droite) ; durable incertitude sur l'avenir du travail dans une Europe dont 7 % de la population active sera sans doute encore au chômage au début des années 90 ; nécessaire interrogation sur le devenir de la protection sociale.

Compte tenu de la durée des périls économiques, M. Delors ne voit finalement de solution que dans une sorte de contrat social renouvelé entre syndicats et patronat, où chacun abandonnerait des avantages acquis et recevrait des compensations d'une telle attitude.

Pas plus qu'à ce type de discours les auditeurs de M. Delors n'étaient vraisemblablement accoutumés à entendre dans une bouche ministérielle celui qu'a tenu M. Delebarre. Mai 68 n'est pas mort, contrairement aux idées reçues, et ne doit pas être oublié, avait lancé incidemment M. Delors. M. Delebarre a dû donner à penser que sous les pavés du mauroyisme bon teint peut dormir la plage d'une vision politique attentive, curieuse et souple.

Il faut profondément réformer l'administration, a par exemple tranquillement soutenu M. Delebarre. Il faut retrouver des éléments de vie quotidienne souvent bien négligés. Le problème éducatif doit devenir l'enjeu central de la modernisation de la société, mais au niveau si généralement dédaigné du CAP.

Et pourquoi pas une retraite à la carte, à terme ? Pourquoi ne pas reconnaître, tout en le « grisant », le travail au noir ? Pourquoi ne pas conférer une véritable reconnaissance sociale à tous les états intermédiaires que sont le chômage, la formation professionnelle ou le changement d'emploi ? M. Delebarre s'interroge donc beaucoup, et il n'est guère éloigné de M. Delors lorsqu'il estime que en touchant aux privilèges des uns et des autres, il est peut-être possible d'aboutir à un nouveau compromis social.

Echanger, proposer, réfléchir sans tabou, ne va pas généralement sans l'affirmation contraire qu'il ne faut pas bouger quand on est sûr d'avoir raison. On l'a bien vu avec M. Max Gallo, directeur du *Matin*, ancien porte-parole du gouvernement. A l'idée du renouvellement, de l'adaptation des valeurs de la gauche dans une société si différente de ce qu'elle fut, et toujours en mouvement, il a opposé le principe d'une sorte d'immuabilité de ses valeurs éternelles, garanties par une manière d'essence de la gauche et légitimées, s'il en était besoin, par une *« attaque frontale »* de la droite contre ces valeurs. Dans cette vision pure et dure des principes, tempérée en apparence par un pragmatisme politique à toute épreuve, M. Gallo veut donner à la production des valeurs de la gauche, qui n'est pas, selon lui, *« naturelle »*, la dimension prométhéenne d'un dépassement permanent pour l'égalité, la liberté, le progrès, la raison...

Certains constatent la mort des idéologies – ce fut encore le cas au cours des rencontres de Lorient – ou l'appellent de leurs vœux. M. Gallo en redemande, au contraire, et menace de régression une gauche qui s'en dépouillerait.

Agacement

A la vigueur de tels contre-feux se mesure l'agacement éprouvé par certains socialistes d'en voir d'autres tout mettre sur la table, là où ont régné si longtemps des certitudes bousculées par l'exercice du pouvoir et ses enseignements contradictoires.

Les courants d'air ne vont pas toujours sans vitres brisées. En termes de stratégie et d'organisation politiques, il se pourrait bien que la casse ait déjà eu lieu pour le PS, toutes fenêtres fermées, s'il est vrai, comme l'a soutenu Julien Drai, l'un des créateurs de SOS-Racisme, que *« nous avons subi totalement le jeu institutionnel de la Ve République, qui dépossède les militants, lesquels subissent, spectateurs qui comptent les points »*.

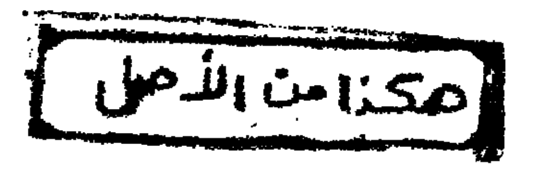
Dans quelle direction aller ? *« Il faut en finir avec le comportement de parti forteresse, à hiérarchie forte »*, a proposé Me Jean-Pierre Mignard. Il faut *« réaliser l'aspiration contradictoire dans le PS »* réclame plus de mouvement (pour *« associer toutes les forces de la vie démocratique »*) et plus d'appareil (pour mieux participer à la vie gouvernementale), a suggéré Alexandre Adler, historien et journaliste. Et encore : *« Le PS doit dépasser le système des courants, combiner leur représentation minimale avec des élections uninominales. »* De jolis courants d'air en perspective pour demain. Ou pour après-demain.

MICHEL KAJMAN.

● *Mme Gomez, candidate dans le Gard.* – Mme Francine Gomez (PR) a manifesté le souhait de diriger une liste UDF pour les élections législatives dans le Gard, où elle possède une résidence secondaire. Le nom de l'ancienne tête de liste aux élections européennes de 1984 vient ainsi s'ajouter à ceux de MM. Jean Bousquet, maire de Nîmes, et Gilbert Baumet, sénateur non inscrit, qui bénéficie du soutien RPR, pour conduire une liste d'opposition dans ce département.

● *M. Leroy et la cohabitation.* – M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, a accusé, jeudi 22 août sur Antenne 2, les socialistes de tester la cohabitation avec l'opposition pour l'après 1986. Le directeur de *l'Humanité* en veut pour preuve les décisions en matière de flexibilité du travail, la création de grandes chaînes de télévision privées, ou certaines nominations de hauts fonctionaires. Constatant que *« plus il se révèlent de points d'accord sur le fond, plus il est nécessaire de marquer la différence dans le ton »*.

● *M. Bourg-Broc (RPR) et la « colonisation » de la fonction publique.* – M. Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, a présenté une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier les réformes de la haute fonction publique et les nominations intervenues en ce domaine depuis le 10 mai 1981 »*.



A NOUMÉA

M. Léotard aux « fonctionnaires politisés » : « Nous n'avons pas la mémoire courte »

Au terme du voyage qu'il a effectué en Nouvelle-Calédonie, en compagnie de MM. Jacques Médecin (RPR) et Roger Chinaud (PR), M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a lancé un avertissement aux *« fonctionnaires politisés »*. L'opposition reviendra au pouvoir en 1986, leur a-t-il dit, et elle n'a pas *« la mémoire courte »*. Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a répondu jeudi soir 22 août : *« M. Léotard et ses amis seraient-ils déjà à la botte de M. Le Pen (...)? Ils incitent les fonctionnaires à la désobéissance par le pire des moyens : le chantage. Ces parlementaires oublient qu'ils vivent en République. Ils sèment la haine et la violence et sont irresponsables. »*

De notre correspondant

Nouméa. — Pour son passage en Nouvelle-Calédonie, le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, avait adapté son style au public qu'il allait rencontrer. Face aux anti-indépendantistes, il a complété le genre *« spontané et franc »* — qui fait son succès dans les sondages — par la présence et surtout les interventions musclées de MM. Jacques Médecin, député RPR et maire de Nice, et Roger Chinaud (PR). Condamnant avec violence la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie ainsi que l'attitude des indépendantistes canaques, le maire de Nice et le député européen ont incité M. Léotard à suivre les enchères *tout en lui permettant de* se distinguer par une apparente modération.

Les incidents de Thio (le trio a été fort mal accueilli et leurs voitures ont été « caillassées »), ni trop dramatiques, ni insignifiants, ont donné du relief à cette tournée estivale qui risquait de passer inaperçue en métropole. La réaction des Canaques dans ce fief du FLNKS a fourni aux trois parlementaires de l'opposition matière à indignation.

Après cela, il ne leur restait plus qu'à *assurer la population* nouméenne de la constante attention de l'opposition pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Vendredi 23 août, quelques heures avant la fin de son voyage, M. Léotard a lancé l'offensive pour un engagement accru de l'opposition parlementaire dans la bataille calédonienne : *« Dès mon retour,* a-t-il déclaré, *je vais proposer qu'il y ait un parlementaire devant chacun des bureaux de vote lors de l'élection qui aura lieu sur ce territoire. »*

Deuxième décision annoncée par M. Léotard : *« J'écrirai dès demain à chacun des grands responsables de l'opposition, MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre, mais aussi à MM. Toubon et Méhaignerie, pour qu'ils viennent à Nouméa tenir un meeting commun avant ces élections. Je le ferai en mettant chacun d'entre eux face à ses responsabilités, car on ne peut pas mener un combat politique dans la République sans penser que le dossier calédonien est probablement le premier, devant nous, à résoudre. »*

Ces décisions venaient au lendemain d'un vaste meeting à la mairie de Nouméa, où les trois hommes se sont adressés à environ quatre mille personnes. Là, M. Léotard avait lancé un avertissement *« à certains fonctionnaires politisés qui n'ont pas compris que, dans six mois, il y aura en France une autre majorité. Qu'ils sachent que nous n'accepterons pas certains excès de zèle qui ont été commis au service d'un pouvoir injuste. Nous n'avons pas la mémoire courte. »*

Pour M. Médecin, c'est la permissivité du pouvoir qui est la cause des troubles que connaît la Nouvelle-Calédonie. *« Si on ne les* [les indépendantistes du FLNKS] *laissait pas faire, si on leur demandait de respecter les lois de la République, ils penseraient peut-être qu'il est plus sage de s'asseoir autour d'une table et de rechercher par la discussion les voies et moyens d'une amélioration de leur sort. Que demandent-ils finalement ? A être mieux compris, plus heureux sur leur sol natal, plus maîtres de leurs décisions. Aujourd'hui, on préfère les laisser exprimer leurs opinions à coups de caillasses. Si demain la caillasse n'a plus la force qu'elle a aujourd'hui, ils viendront s'asseoir autour d'une table et nous pourrons très largement faire face à leurs desiderata. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES A LA RÉUNION

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Des élections partielles se dérouleront dimanche 25 août dans les deux cantons de Saint-André, à la Réunion. Elles opposeront MM. Jean-Paul Virapoullé (maire UDF) et Louis Virapoullé (sénateur centriste) à MM. Paul Verges (secrétaire général du Parti communiste réunionnais) et Laurent Verges, son fils.

Le 30 avril dernier, le tribunal administratif de Saint-Denis-de-la-Réunion avait annulé les élections cantonales de Saint-André qui s'étaient traduites, le 11 mars, par la nette victoire de MM. Jean-Paul et Louis Virapoullé, candidats sortants. Le tribunal administratif avait appuyé son jugement sur des erreurs *« purement matérielles »* d'affectation des électeurs entre les deux cantons. Il avait aussi, à cette occasion, rejeté l'argumentation produite par MM. Paul et Laurent Verges suivant laquelle les erreurs d'affectation étaient consécutives à des *« manœuvres »* frauduleuses de la part du maire de Saint-André, M. Jean-Paul Virapoullé.

● *Affrontements en Guyane : une bavure.* — Le général d'armée Bernard Philipponnat, qui a passé deux jours en Guyane où il était chargé par le ministre de la défense d'enquêter sur les affrontements entre légionnaires et civils qui ont fait un mort et de nombreux blessés dans la nuit du 16 au 17 août à Kourou, a estimé que *« l'affaire est une bavure, moins dramatique que je ne le pensais au début et peut-être notamment moins que beaucoup l'ont cru »*. Pour l'envoyé de M. Hernu, les affrontements sont dus à des *« têtes brûlées »* mais qui n'ont *« pas cherché à s'en prendre ouvertement à la vie des gens »*. Le général Philipponnat a démenti toute complicité des autorités militaires concernées : *« Le régiment (...) avait pris les précautions d'usage classiques. Une partie de ces dernières a été détournée... »*



LE SABOTAGE DU « RAINBOW-WARRIOR » ET SES DÉVELOPPEMENTS

Huit personnages en quête d'auteur

On en sait un peu plus aujourd'hui sur les huit personnes liées de près ou de loin à l'expédition contre le *Rainbow-Warrior*. Sept ont agi sous un pseudonyme. Pseudonyme aujourd'hui percé à jour pour Frédérique Bonlieu, la « taupe » infiltrée parmi les écologistes pacifistes de Greenpeace pour préparer le sabotage du *Rainbow-Warrior*. Elle s'appelle *Huguette* Cabon et appartient à l'armée française avec, depuis 1977, le grade de lieutenant.

Comme le capitaine Dominique Prieur, alias Sophie Turenge, elle a été formée à l'Ecole des personnels féminins de l'armée, à Caen. Quand elles ne sont pas en mission pour les services secrets, elles sont affectées à ce qu'on appelle le « cadre spécial » (état-major, chancellerie et secrétariat de l'armée de terre).

Malgré leurs fonctions, le lieutenant Bonlieu-Cabon et le capitaine Turenge-Prieur ne semblent pas avoir agi en vraies professionnelles des « coups tordus ». *L'Express* daté 23-29 août affirme que la soi-disant Frédérique Bonlieu *« s'est trahie en appelant, à deux reprises, des proches en Franche-Comté et dans le sud-ouest de la France »*. Sophie Turenge n'aurait pas été plus prudente : après avoir été placée sous surveillance par la police néo-zélandaise, elle *« a donné un coup de fil à son domicile : la caserne des sapeurs-pompiers parisienne où son véritable époux, le capitaine du train Joël-Patrick Prieur (...), exerçait son commandement »*.

Les cinq autres militaires de l'équipée anti-écologiste ont préservé, jusqu'ici, leur anonymat. Mais ils ne peuvent cacher leurs fonctions. Ils viennent très probablement tous les cinq du centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto, en Corse. C'est le cas d'Alain Turenge, le faux époux de Dominique Prieur, sous les verrous comme elle en Nouvelle-Zélande, et de trois des quatre marins de l'*Ouvea*, Raymond Velche, Jean-Michel Berthelo et Eric Andrenc.

Imprudence

Le quatrième passager de ce bateau est à la fois le moins obscur et le plus mystérieux de ce feuilleton. On connaît son nom : Xavier Maniguet. Sa profession : médecin. Ses états de service : commandant de réserve de la marine nationale. Ses passions : la plongée sous-marine et l'aviation. Il donne des interviews, dépose des communiqués au siège parisien de l'Agence France-Presse, mais on se demande toujours quel a été son rôle. Ainsi, dans un message remis, jeudi 22 août, à l'AFP, il prétend n'avoir jamais eu le moindre contact, avant son arrivée à Nouméa, avec le soi-disant Raymond Velche.

Cette mise au point tend à démentir le témoignage du loueur de l'*Ouvea* pour qui les deux hommes semblaient se connaître parfaitement. Démenti qui réitère en filigrane les premières déclarations du docteur Maniguet : en s'embarquant, pour une croisière qu'il croyait sans histoire, à bord de l'*Ouvea*, il n'aurait été victime que de sa naïveté et de son imprudence, rien de plus.

Le huitième homme de l'équipée est le faux Philippe Dubast, chargé, selon toute probabilité, de diriger l'ensemble de l'opération, et même de très près si l'on en croit *VSD* daté 22-28 août, qui l'a localisé en plusieurs points de ce Pacifique sud qui sert de décor au feuilleton.

Huit personnes en quête d'auteur : M. Bernard Tricot dira qui est ou qui sont le(s) commanditaire(s). Huit personnages auxquels on peut attribuer rétrospectivement un rôle sans gros risques d'erreur. Une « taupe » chargée du repérage : Frédérique Bonlieu. Un exécutant présumé Alain Turenge) et sa couverture (Sophie Turenge). Une équipe chargée d'acheminer sur place par la voie maritime, la plus discrète, le matériel nécessaire au sabotage, équipe qui grâce au docteur Maniguet se donne des airs de plaisanciers. Enfin, le coordonnateur, Philippe Dubast. Une répartition des rôles classique pour une telle opération.

B.L.G.

L'ENQUÊTE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

● « Raymond Velche » avait posé des jalons dès 1981
● La « piste caldoche » débouche sur une impasse

De notre correspondant

Nouméa. — L'éventualité d'une « piste calédonienne » dans l'affaire du *Rainbow Warrior* semble de plus en plus improbable à mesure que les policiers néo-zélandais, assistés par leurs confrères français, continuent leurs investigations. Dix jours après leur arrivée sur le territoire, rien dans l'enquête qu'ils ont menée ou dans les témoins qu'ils ont entendus ne semble accréditer la thèse d'une complicité locale dans la préparation de l'attentat contre le bateau Greenpeace. En revanche, on en sait un peu plus sur le rôle joué par le skipper de l'*Ouvéa*, le soi-disant Raymond Velche.

L'une de ces auditions — celle que les policiers considéraient comme la plus intéressante — a même définitivement mis hors de cause une personnalité calédonienne connue. Le nom de celle-ci avait été pourtant cité deux fois dans la procédure. Tout d'abord, entre le 28 juin et le 9 juillet, le skipper du voilier l'*Ouvea*, Raymond Velche, *alors en escale* dans le port de Whangarei, a téléphoné à Nouméa, au domicile de cet industriel dont le nom est couvert par le secret de l'instruction.

Deuxième indice, le 14 juillet, dans l'île australienne de Norfolk, neuf inspecteurs néo-zélandais visitant le bateau français ont découvert un document faisant mention d'une société calédonienne et de son adresse, qui la situe dans une zone industrielle portant fortuitement le nom d'une famille calédonienne connue.

Hier, jeudi 22 août, les « détectives » Michaël Weeks et Peter Williams, pour la police d'Auckland, et MM. Farrugia et Darties, pour la police judiciaire française, ont entendu l'industriel nouméen. Au cours de cet entretien, l'homme a confirmé aux enquêteurs qu'il avait rencontré « Raymond Velche » pour la première fois en septembre 1981 au Grand-Pavois de La Rochelle, un salon nautique très couru où le yachtman de Nouméa s'était rendu pour prendre livraison du voilier qu'il venait d'acquérir.

Là, dans un stand de matériel, la discussion s'est engagée avec « Raymond Velche », qui s'est présenté comme un skipper professionnel, spécialisé dans le charter notamment aux Antilles. A cette occasion, l'industriel donne sa carte de visite à « Raymond Velche ». C'est, semble-t-il, cet élément que la police a découvert à bord de l'*Ouvéa*. Cette rencontre entre les deux hommes restera sans suite jusque vers les mois d'avril-mai, lorsque le Calédonien reçoit un appel téléphonique de « Raymond Velche ». Depuis Paris, celui-ci lui fait part de son intention de venir naviguer dans le Pacifique et lui demande des renseignements sur *la location d'un bateau*. Son interlocuteur lui indique le nom de Nouméa Yacht Charter, qui possède deux unités de onze mètres, le *Lifou* et l'*Ouvéa*. Quelques semaines plus tard, « Raymond Velche » réserve l'*Ouvéa* par l'intermédiaire de l'agence parisienne l'Odyssée.

Reste la communication téléphonique passée depuis Whangarei par le skipper de l'*Ouvéa*. Le Calédonien admet volontiers avoir reçu entre le 28 juin et le 9 juillet, date de la présence de l'*Ouvéa* dans ce port, un appel téléphonique, tard dans la nuit. Au cours de la conversation, « Raymond Velche » lui demande s'il connaît un skipper avec un équipage capable de ramener le bateau en Nouvelle-Calédonie. « Raymond Velche » explique alors que celui qu'il qualifie de commanditaire de la location, le docteur Xavier Maniguet, doit rentrer en avion et que lui-même et les autres équipiers en ont assez de ce voyage au cours duquel les éléments ne les ont guère épargnés. L'interlocuteur de « Raymond Velche » à Nouméa lui répond qu'il *ne voit personne à lui recommander*, et l'affaire en reste là.

En fait de fausse identité, celui qui se fait appeler « Raymond Velche » s'est constitué une véritable « légende », selon l'expression en vigueur dans les services secrets, qui remonte au moins à quatre ans. Difficile, dans ces conditions, d'imaginer que son passeport ait pu être un faux aussi grossier puisqu'il ne comportait ni plus ni moins qu'un chiffre de trop dans son numéro de série.

Outre les investigations classiques effectuées par les policiers néo-zélandais et français, portant notamment sur les emplois du temps des équipiers de l'*Ouvéa*, il semble que la piste d'une bombe venant de Nouvelle-Calédonie n'ait pas abouti. La gélinite, dont on avait cru qu'elle pouvait être à l'origine de l'explosion du *Rainbow-Warrior*, n'est, en fait, plus utilisée dans les mines de nickel depuis environ trois ans. De plus, selon un spécialiste, la gélinite ne se conserve pas plus d'un an sous un climat tropical. Enfin, la matière explosive la plus couramment utilisée sur le territoire, la dynamite, ne supporte guère les séjours prolongés dans l'eau. Il reste la thèse des explosifs militaires — plastic, TNT, — dont on imagine mal comment ils auraient pu inciter les policiers néo-zélandais à s'intéresser au matériel minier.

Il est probable que les preuves qui seront apportées par l'accusation lors des *depositions hearings* du 4 novembre, seront plus solides que les présomptions qui ont amené la Nouvelle-Zélande à spéculer sur une « filière caldoche ».

F.F.

● *Le CODENE solidaire de Greenpeace.* — Le Comité pour le désarmement en Europe, CODENE, a exprimé, le 22 août, sa solidarité avec le mouvement Greenpeace après le sabotage du *Rainbow-Warrior*. Le CODENE se déclare *« indigné par l'attentat criminel perpétré par les services français contre le* Raimbow-Warrior *et son équipage »*, et affirme *« son soutien à Greenpeace dans sa campagne internationale contre les essais nucléaires dans le monde,*

● *M. Fillon (RPR) : « Le silence du premier ministre est désastreux ».* — M. François Fillon, député de la Sarthe et responsable au RPR des questions de défense, se demande si le gouvernement *« va laisser encore longtemps la police néo-zélandaise, secondée par les services de police français, enquêter sur les activités d'un service qui concourt à assurer la sécurité et l'indépendance de la France »* et *« s'il va laisser, sans le défendre, un officier français en prison dans un pays étranger »*. Selon M. Fillon, *« le silence du premier ministre et du gouvernement est désastreux pour l'honneur de la France et dangereux pour sa sécurité. Il devient le symbole d'une affligeante humiliation pour notre pays »*.

RECTIFICATIF. — Évoquant les *« responsabilités »* du gouvernement dans l'affaire Greenpeace à la tribune du Sénat, lundi 19 août, M. Charles Pasqua, président du groupe UDF, a affirmé que le gouvernement *« ne s'en sortira pas en désignant des boucs émissaires, fussent-ils M. Pisani ou M. Hernu »* — et non *« M. Fabius »* comme indiqué par erreur dans nos éditions du 21 août.

A AUCKLAND

Amertumes écologistes

De notre envoyé spécial

Auckland. — Comme l'évidence est amère ! Dans le quartier général de Greenpeace, un petit bureau du centre-ville tapissé de tracts et de lettres de sympathie, Helen Shaw, la responsable du mouvement, se prend la tête entre les mains et soupire : *« Que l'on puisse venir du bout du monde pour faire cela... Froidement. »*

Il faut pourtant bien l'admettre : Frédérique Bonlieu, la jeune et bouillante *« spécialiste en géomorphologie »*, qui a débarqué un beau matin dans les locaux de Greenpeace, a toutes les chances d'être le lieutenant Huguette Cabon. Et si elle est passée par Auckland, en mai dernier, sur le chemin d'un congrès à Tahiti, c'était bien, selon toute vraisemblance, pour faire les « repérages » préliminaires à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* : *« Le* Rainbow-Warrior *n'était pas encore à Auckland lors de son passage,* précise Helen Shaw. *Mais nous lui avons fait visiter d'autres de nos bateaux qui n'ont pas paru particulièrement l'intéresser. »*

Et pourquoi se serait-on méfié d'elle ? Certes, au début de son séjour, elle défendait ardemment le droit des Français à faire exploser leurs bombes dans l'atoll de Mururoa. Certes, l'indépendantisme canaque ne trouvait pas, en elle, un fervent supporter. *« Elle disait que, si les Français partaient du Pacifique, les Russes s'y installeraient. Mais, après tout, elle est française, non ? »* Et puis, après six semaines en Nouvelle-Zélande, n'avait-elle pas adouci ses positions ? *« Elle était plus nuancée »*, se souvient Helen Shaw. La jeune femme avait même poussé la gentillesse jusqu'à adresser, de retour à Paris, un télex à ses « amis » de Greenpeace leur annonçant son désir de revenir à Auckland au mois d'août.

Rien donc qui puisse faire naître les soupçons chez les écologistes, ni les inciter, comme cela se murmure ici ou là, à alerter la police sur le comportement étrange de la jeune femme. *« Foutaises... »*, s'exclame, de son côté, le super-intendant Allen Galbraith, qui dirige l'enquête en Nouvelle-Zélande, quand on lui demande si ses services auraient pu avoir vent du passage, à Greenpeace, d'une jeune femme « suspecte ». *« Au moindre soupçon, nous aurions gardé le vaisseau et prévenu l'équipage. »*

« Foutaises » encore, pour les policiers néo-zélandais, que les rumeurs persistantes selon lesquelles les services britanniques les auraient avertis de l'arrivée du couple Turenge et de l'imminence de l'attentat. *« Nous n'avons été en contact qu'avec un seul service britannique, l'antenne d'Interpool, quand nous lui avons envoyé des photos des Turenge »*.

Le silence de Sophie Turenge

Méprisant superbement ces « foutaises », les quelque quarante inspecteurs placés sous les ordres de M. Galbraith s'emploient, avec obstination, à accumuler des preuves contre les Turenge. Le renflouement du *Rainbow-Warrior*, achevé jeudi 22 août, leur a déjà permis de pénétrer à l'intérieur du navire pour rechercher les morceaux d'explosif autour du trou de la coque, haut de 2,50 mètres, large d'environ 1,90 mètre. Il va aussi leur permettre de fouiller la vase du port, à l'emplacement jusqu'alors recouvert par l'épave. Ces recherches, en tout état de cause, ne devraient pas aboutir avant au moins une quinzaine de jours.

Les policiers se sont rendus, d'autre part, le 22 août, à la prison où est détenue Sophie Turenge pour l'avertir que les Français venaient de leur notifier officiellement sa véritable identité : Dominique Prieur. La prisonnière est restée de marbre, fidèle à un système de défense qui n'a pas varié depuis le début de ses interrogatoires : le silence.

Ce silence ne désarçonne nullement M. Galbraith. Le responsable de la plus grosse enquête policière jamais entreprise en Nouvelle-Zélande assure détenir suffisamment de preuves pour confondre les Turenge, tout en refusant obstinément de dévoiler celles-ci. D'ores et déjà, il est pourtant clair que la bonne volonté plus ou moins grande de leurs collègues français pèsera lourd dans le succès de l'enquête.

Jusqu'à présent, les Néo-Zélandais s'affirment satisfaits de leur coopération avec les Français. Mais M. Galbraith souligne, tout de même, que ses inspecteurs envoyés à Paris et à Nouméa n'ont pas la possibilité de poser eux-mêmes des questions aux personnes entendues. Tout au plus peuvent-ils assister aux interrogatoires menés par les policiers français. *« Si nous avions un jour le sentiment qu'ils font une obstruction à notre égard, le problème nous dépasserait alors pour devenir politique. Il appartiendrait à notre gouvernement de s'en saisir. »*

Plus ennuyeux peut-être pour les enquêteurs néo-zélandais est le fait que les Turenge et Frédérique Bonlieu bénéficient encore, sur place, d'amis zélés. La jeune femme n'a-t-elle pas disparu d'un chantier israélien, à la fin du mois de juillet, quelques heures seulement après que l'*Auckland Star* ait rendu public son rôle supposé dans l'opération ? Or il faut certainement bien plus que quelques heures au *Auckland Star* pour arriver en Israël, à supposer qu'il y ait jamais trouvé des lecteurs...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

société

LES STATISTIQUES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR LE PREMIER SEMESTRE

Délinquance en baisse violences en hausse

Pour la première fois depuis 1976, la délinquance et la criminalité sont en baisse. Les statistiques pour le premier semestre de cette année, que M. Pierre Joxe a commentées, jeudi 22 août, avec une retenue délibérée, montrent que cette baisse est de 3,91 % *(nos dernières éditions)*. Discrétion explicable : le ministre de l'intérieur souhaite désormais dédramatiser la publication de ces statistiques; les vider de leur contenu polémique, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Sage résolution, utile précaution aussi : un retour de flamme est toujours possible.

Il faut ainsi fouiller le dossier diffusé par le ministère pour découvrir que, de l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille, le plus « criminogène », la capitale est la mieux lotie : 12,31 % de baisse au premier semestre. Voilà qui devrait pousser M. Jacques Chirac à mettre un bémol à ses attaques sur le thème, profitable électoralement, de l'insécurité. Contre ceux qui, comme lui, crient au laxisme, la majorité a désormais un argument massue.

Ce résultat galvanise M. Joxe, qui s'est fixé, pour cette année, un objectif de 5 % de baisse. Ce serait un peu mieux que la chute enregistrée au premier semestre (près de 4 %), et mieux surtout que la hausse observée en 1984 : 3,3 %, un chiffre révélé jeudi par le ministre de l'intérieur.

Comparé à 1983 (+ 4,4 %), ce chiffre de 1984 est certes prometteur — les premiers résultats pour 1985 le prouvent, — mais on s'aperçoit en lisant le détail de ces statistiques que les actes de violence progressent plus vite que certaines atteintes aux biens, le vol par exemple.

Au premier semestre de cette année, cette tendance ne s'est pas davantage inversée. On ne dispose pas encore de statistiques fines sur ces six premiers mois, mais un bilan partiel, celui des polices urbaines, montre que, si les vols simples ont été moins nombreux (ils représentent une petite moitié de la criminalité globale), les vols avec violence sur la voie publique et les vols à main armée continuent d'augmenter (de 7,02 et 9,05 % respectivement).

Cette violence visible, parfois spectaculaire, entretient le climat d'insécurité. M. Joxe en est conscient et s'est fixé pour second objectif d'inverser, en 1986, la courbe de la criminalité violente.

Malgré cette ombre au tableau, le ministre s'estime conforté dans ses choix par la baisse globale enregistrée au premier semestre. La politique de prévention du gouvernement paie, affirme-t-il. La police est mieux équipée et mieux formée. Son moral est meilleur, son efficacité s'en ressent. Et puis l'annonce d'un plan de modernisation pluriannuel de la police, arraché de haute lutte à la Rue de Rivoli, a galvanisé les énergies. Telle est la conviction de M. Joxe.

B. L. G.

La décélération de 1984

De 1983 à 1984, le taux d'augmentation de la délinquance et de la criminalité est passé de + 4,4 % à + 3,3 %. Cette décélération est inégale selon les infractions constatées l'année dernière par les services de police et de gendarmerie. Vols simples : 1 752 484 faits constatés (+ 3,54 %). Cambriolages de lieux d'habitation : 236 631 (+ 11,41). Cambriolages de résidences secondaires : 20 841 (+ 14,37). Vols d'automobiles : 265 030 (+ 4,82). Vols de deux-roues : 175 806 (— 10,07). Recels : 23 036 (+ 15,45). Homicides : 2 712 (+ 0,37). Coups et blessures volontaires : 38 389 (— 2,20). Viols : 2 859 (+ 2). Proxénétisme : 598 (— 6,42). Atteintes à la sûreté de l'Etat : 145 (— 54,26). Délits à la police des étrangers : 26 296 (+ 18,26). Trafic de stupéfiants : 3 275 (+ 19,74). Toxicomanie : 25 519 (+ 8,06). Délinquance économique et financière : 107 733 (+ 22,22). Vols à main armée : 7 661 (+ 24,79). Autres vols avec violence : 50 246 (+ 12,32) dont 27 553 vols avec violence contre des femmes sur la voie publique (+ 15,32).

Au total, 3 681 453 crimes et délits ont été constatés en 1984.

Les variations selon les principales zones géographiques sont les suivantes : région parisienne (— 1,12 %), région de Lille (+ 2,48), région de Marseille (+ 10,46) et région de Lyon (+ 5,91).

Le premier ministre définit la politique de lutte contre le SIDA

Dans une lettre adressée à M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, rendue publique le jeudi 22 août, le premier ministre définit pour la première fois les grandes lignes de la politique que le gouvernement entend mettre en œuvre face à l'épidémie de SIDA. M. Laurent Fabius — seul membre du gouvernement à prendre la parole sur ce sujet, le secrétaire d'Etat à la santé semblant ne pas avoir voix au chapitre — avait déjà annoncé le 19 juin à la tribune de l'Assemblée nationale le dépistage systématique chez les donneurs de sang des symptômes biologiques d'une contamination par le virus du SIDA. Aucune décision n'avait toutefois été prise quant à la conduite à tenir vis-à-vis des donneurs : dire ou ne pas dire la vérité, communiquer ou non le résultat du test ?

Le Comité national d'éthique d'abord, un groupe de travail de la Société nationale de transfusion sanguine ensuite s'étaient prononcés en faveur d'une telle transparence. Tout dernièrement un groupe d'experts réuni à la demande du gouvernement adoptait la même position (*le Monde* du 10 août). Celle-ci n'était d'ailleurs plus combattue que par quelques rares membres du corps médical. « *(...) Après une réflexion extrêmement attentive dans ce domaine difficile,* écrit M. Fabius, *je partage cette conclusion sur la nécessité d'informer. Plusieurs arguments m'apparaissent déterminants pour que les mesures de nature à éviter la contagion soient prises. D'autre part, seule l'information permet d'engager le suivi médical nécessaire au dépistage d'une éventuelle et rare évolution des personnes séropositives vers la maladie (...) Il apparaît que chacun a un droit moral aux informations le concernant directement.* »

Le résultat positif ne sera donné qu'après la réalisation d'un second test, de confirmation, et dans le cadre d'un entretien médical. Parallèlement un effort d'information du corps médical et paramédical sera entrepris. M. Fabius demande ainsi à M. Hervé de « *prendre les dispositions nécessaires pour assurer cette information, notamment par la réalisation d'une brochure médicale à diffusion nationale* ».

Pas de « nouvelles léproseries »

Pour indispensables qu'elles soient, ces initiatives ne régleront pas les multiples questions posées par une épidémie qui, le fait est amplement établi, ne se propage pas qu'à partir des seules transfusions de sang contaminé. L'un des effets pervers de la mise en place d'un dépistage — gratuit — dans les centres de transfusion sanguine est d'attirer vers ces établissements les personnes « à risque » désireuses de savoir au plus vite si elles ont ou non été en contact avec le risque du SIDA. Ce risque semble néamoins écarté puisqu'une récente circulaire du directeur général de la santé précise : « *Tous les hôpitaux devront prendre en charge les gens qui veulent savoir s'ils sont ou non porteurs du virus du SIDA, ce qui évitera à ces personnes d'encombrer les centres de transfusion sanguine, uniquement dans l'espoir de bénéficer du test de dépistage.* »

Il ne semble pas en revanche que l'on s'oriente, en France, vers la création de services hospitaliers spécialisés, équivalent des *aids clinics* américaines. Au secrétariat d'Etat à la santé on se déclare soucieux en effet de ne pas vouloir créer de « *nouvelles léproseries* ».

Un autre problème d'intendance semble en voie de réglement : celui du remboursement des tests de dépistage. « *Vous veillerez,* écrit M. Fabius, *à définir les conditions techniques et financières de prise en charge qu'exige l'évolution de cette maladie. Vos services devront, à cet effet, proposer des procédures permettant aux laboratoires publics et privés d'effectuer les tests de dépistage en précisant les modalités de remboursement.* » Il s'agit là d'un point capital : seul le remboursement systématique de ces tests (qui devraient pouvoir être effectués sur prescription médicale à la demande des personnes se sentant concernées) sera en effet de nature à enrayer la propagation de l'épidémie.

JEAN-YVES NAU.

Virus carcéral

De notre correspondant

Gradignan. — De hauts murs gris, du béton, la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) réservée aux plus de vingt et un ans (468 personnes incarcérées pour une capacité de 240 places) jouxte le centre des jeunes détenus (71 prisonniers pour 98 places).

L'« affaire » a éclaté après l'habituelle collecte du centre régional de transfusion sanguine, en juillet dernier. « *Pour un détenu, c'est l'occasion de sortir de la cellule, peut-être l'espoir d'avoir le bras caressé par l'infirmière au moment où elle enfonce l'aiguille, l'assurance de boire un coup de rouge après le prélèvement* », explique un surveillant. A l'occasion de ce don du sang, des analyses vont être effectuées. Sur les quatorze donneurs, « *plusieurs* » se révèlent porteurs d'anticorps secrétés à la suite d'un contact avec le virus du SIDA.

Un silence prudent semble devoir être observé durant plusieurs jours. Jusqu'au moment où le psychiatre de l'établissement se décide à faire part aux « porteurs sains » de leur état. Ceux-ci vont alors — consciemment ? — faire bande à part. Ils restent dans leur cellule à l'heure de la promenade ou du cinéma. « *Dans ce microcosme, tout s'observe. Les détenus ont fait des confidences à leurs amies et elles ont fini par parler aux gardiens. C'est ainsi que le syndicat a été alerté, qu'il a mené son enquête... et décidé de dévoiler le pot aux roses* », résume l'un des responsables de la section FO du personnel pénitentiaire (1).

Jeudi, les matons de faction à la porte de la centrale de Gradignan ressemblaient à tous leurs collègues de France. Uniformes réglementaires, pas de tenue de martiens. Certains même plaisantent.

Dans son bureau qu'il va quitter le mois prochain pour la Guyane, où à Cayenne il va devenir chef d'établissement, M. Claude Bodin, analyse la situation : « *Le SIDA dans les prisons, ce n'est pas étonnant avec les personnes à risques, homosexuels ou toxicomanes qui composent une grande partie de l'univers carcéral. La question, c'est de savoir pourquoi cela a éclaté à Gradignan et non pas à Fleury ou à Fresnes où ces cas existent aussi.* »

M. Bodin est le secrétaire national de la CFDT des « pénitenciers ». Pour lui, le scandale actuel a été voulu « *au mépris des individus* ».

Et il désigne sans hésiter les responsables de la dramatisation : ses adversaires de FO. Il faut dire qu'à Gradignan les relations entre les deux syndicats, sont plutôt tendues.

Une affaire politique ?

« *On ne me fera pas croire,* dit un responsable CFDT, *que le côté spectacle qui a été volontairement donné à cette affaire n'est pas synonyme d'arrière-pensées politiques. Ou alors, comment expliquer les tracts inspirés par des organisations d'extrême droite disant :* « Ne touche pas à mon pote, car il a le SIDA ».

« *Ce qu'on veut,* déclare de son côté le responsable adjoint de la section FO, *c'est que les prisonniers concernés soient pris en charge par des structures spécialisées. Pouvoirs publics et administration pénitentiaire (cette dernière ici, nous a caché la vérité trop longtemps) doivent prendre leurs responsabilités. Sinon, nous agirons, sans compter la possible réaction de la population pénale.* »

D'ici une huitaine de jours des actions visant « *à entraver le cours de la justice* » pourraient être envisagées, par les surveillants qui iraient jusqu'à « poser les clés ». Mais d'ici là, la commission exécutive nationale de FO aura tout loisir de réfléchir et d'interpréter l'attitude du ministère. « *Mettez-vous à la place de ceux qui sont en contact avec le sang des détenus (il y a beaucoup d'automutilations dans les prisons) avec les postillons de ces gens-là, car on parle du sperme et du sang, mais on ignore encore si la salive et les larmes ne sont pas porteuses et vous comprendrez que les surveillants aient peur pour leur peau. A ce moment-là, on se moque bien de savoir si on est de droite ou de gauche.* »

« *En dramatisant à l'extrême, en mettant ce problème en exergue, on cherche de bonnes excuses pour un retour de la sécurité, de l'ordre et de la discipline à outrance dans les prisons* », estime M. Claude Bodin. « *Je suis persuadé que cette surenchère syndicale va se traduire par un ras-le-bol de la manipulation. Le SIDA, certes. Est-ce pour autant que dans les hôpitaux le personnel soignant qui approche des malades, qui eux, sont réellement atteints, en font un tel plat ?* »

Plus que la présence dans les murs de Gradignan de porteurs sains (ils sont trois, selon la CFDT, neuf selon FO, c'est la réaction des détenus qui inquiète le plus le personnel pénitentiaire. Présent à une réunion organisée par la direction de l'établissement qui, étage par étage, veut dialoguer avec les prisonniers, un maton témoigne : « *L'image qui me reste, c'est cette soif des prisonniers de savoir. Ils veulent la vérité, regrettent que seul l'embarras conduise aujourd'hui la direction à ouvrir le dialogue.* »

(Intérim.)

(1) FO revendique une représentativité de 90 % du personnel, un chiffre contesté par la CFDT qui affirme compter 47 adhérents en attribuant 71 à FO, une quinzaine aux autonomes et 6 à la CGT qui ne compte pas de section.

JUSTICE

Un procès autour de la liberté des prix

L'hôtelier « floué » et le ministre « cocu »

Quelque trois cents restaurateurs et hôteliers ont manifesté, jeudi matin 22 août, dans les rues de Strasbourg à l'occasion de la comparution en correctionnelle de Robert Billing, président de la Fédération des hôteliers du Bas-Rhin. Ce dernier est accusé d'avoir augmenté de 11 % en moyenne les prix de son établissement, un trois étoiles de Strasbourg. Il s'agissait du premier procès pour prix illicites depuis la fin du régime de semi-liberté instauré par un accord de régulation conclu en février dernier avec l'ensemble de la profession. En juin, un décret a limité à 4,5 % la hausse permise dans les trois étoiles. L'association Hôtellerie et liberté en demande l'annulation.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « L'affaire Billing », du nom de l'hôtelier strasbourgeois qui comparaissait devant le tribunal correctionnel pour prix illicites, est un imbroglio économico-juridico-politique, que plus de trois heures et demie d'une audience touffue où pouvoirs publics et profession hôtelière se sont livrés une partie de bras de fer au milieu d'un maquis de textes et de procédures n'ont pas permis de démêler.

Plusieurs éléments y ont contribué. D'abord les propos tenus par deux membres du gouvernement. A croire que le pouvoir voulait faire un exemple à l'égard d'un homme qui se trouve être également président des hôteliers du Bas-Rhin. Ainsi, la veille même du procès, M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat (et Mulhousien) auprès de Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, avait-il stigmatisé l'attitude « *marginale et irresponsable* » d'un hôtelier accusé de vouloir jouer les martyrs et d'appeler ses pairs à entrer dans l'illégalité. « *Le gouvernement,* avait-il affirmé, *ne cédera pas à un chantage qui, en pleine saison touristique, va à l'encontre des intérêts des consommateurs.* »

De son côté, M. Crépeau avait, à plusieurs reprises, dénoncé les « *brebis galeuses* » et souhaitait, mercredi, les voir condamner sévèrement, à commencer par celui qu'il qualifiait de « *saint Sébastien de l'hôtellerie* ».

Mauvais exemple

Au cours de l'audience, le procureur devait justifier la rapidité pour le moins inhabituelle de la procédure déclenchée face à « *un comportement déterminé, voire bloqué* » et « *un refus de rentrer dans le rang* », en reconnaissant que l'effet de dissuasion recherché exigeait qu'une poursuite soit engagée rapidement. Pour lui, il s'agit là, néanmoins, d'une affaire ordinaire de délit économique, « *encore qu'elle concerne les consommateurs et une profession qui, dans sa majorité, respecte la discipline collective imposée à tous dans le cadre de la lutte contre l'inflation* ».

Refusant de voir dans le prévenu « *un martyr kafkaïen d'une machine administrativo-judiciaire particulièrement malveillante* », il relevait que, en contrepartie de la liberté des prix accordée à partir du 15 avril dernier à certaines catégories d'hôtels, les représentants de la profession hôtelière étaient convenus, par un accord exprès, que les prix ainsi libérés s'inscriraient dans un esprit de modération et ne sauraient conduire à des comportements incompatibles avec les objectifs de prix définis par les pouvoirs publics. Ces objectifs étaient connus : ramener l'inflation, en 1985, entre 4,5 et 5 %. Malheureusement, observait-il, les contrôles effectués ont révélé des hausses inadmissibles. Les pouvoirs publics se devaient de réagir : d'où l'arrêté du 26 juin (*le Monde* du 2 juillet) limitant notamment à 4,5 % la hausse des prix dans les hôtels trois étoiles. « *Depuis,* précisait-il, *des contrôles ont montré qu'au moins 60 % des hôteliers concernés étaient en règle.* »

« *Il ne s'agit donc pas,* insistait-il, *d'une rébellion massive, mais de quelques cas d'hôteliers qui refusent d'appliquer la loi et s'obstinent à pratiquer des prix illicites.* » Tel est le cas de M. Billing, accusé d'avoir augmenté de 11 % en moyenne les prix de son établissement, l'Hôtel de France. Aussi le procureur devait-il demander au tribunal de prononcer contre lui des sanctions de caractère pécuniaire, « *en rapport avec les profits illicites réalisés sur le dos des consommateurs* ».

Une position partagée par la chambre de consommation d'Alsace, qui s'était constituée partie civile et réclamait, de son côté, 50 000 francs de dommages intérêts pour le préjudice causé aux consommateurs. « *M. Billing étant un exemple, vous fixeriez ainsi le prix du mauvais exemple* », ajoutait son représentant.

Solidarité

Visiblement ému, M. Billing, tout en soulignant le poids des charges qui pèsent sur cette profession et en précisant que les hausses relevées dans son établissement ne faisaient que rattraper l'inflation, expliquait surtout qu'il n'avait fait qu'appliquer l'accord de régulation signé le 7 février (*le Monde* du 19 février) par l'ensemble de la profession. « *En revenant sur cet accord, en juin dernier, l'administration,* estimait-il, *a trahi sa parole.* » Et de regretter « *cette liberté enfin accordée et si rapidement reprise* ».

Là était visiblement le fond du débat ainsi qu'en témoignait le défilé à la barre des signataires de l'acccord de régulation venus expliquer, que si on leur avait alors tenu le discours d'aujourd'hui, jamais ils n'auraient ratifié ce document. Un défilé destiné également à montrer la solidarité de l'ensemble de la profession avec le prévenu, que devait confirmer la manifestation organisée le jour même à Strasbourg. Que cette dernière n'ait pas eu l'ampleur escomptée par les organisateurs n'enlève rien à la démonstration d'unité offerte dans le prétoire, et qui réduisait singulièrement les efforts des pouvoirs publics pour accréditer la thèse selon laquelle il y aurait d'un côté une majorité silencieuse disciplinée, de l'autre des « *brebis galeuses* ».

D'autant plus qu'il était précisé par la défense que tous les trois étoiles de la ville avaient adopté une position semblable à celle de M. Billing.

Cette unité était symbolisée par la création, le 29 juin, d'un comité de crise qui regroupe l'ensemble des centrales syndicales et revendique 5 000 à 6 000 adhérents à titre personnel. Le président de ce comité a rappelé que, contestant la validité de l'arrêté de blocage de juin (un recours en annulation a été déposé au Conseil d'Etat), il entend s'en tenir à l'« *accord de liberté* » de février. Baptisé *Hôtellerie et liberté*, ce comité situe bien le problème en plaçant le débat sur le terrain de « *la sauvegarde de la liberté de gestion de l'industrie hôtelière et du refus d'une réglementation ou d'un blocage des prix* ».

Une question de principe donc, qui explique le dialogue de sourds auquel on assiste aujourd'hui. D'un côté, des hôteliers qui se sentent « *floués* » ; de l'autre un ministre qui « *a l'impression d'être cocu* ». Un dialogue illustré jeudi à l'audience par les efforts répétés, mais vains, du procureur pour faire admettre aux signataires de l'accord de février qu'ils connaissaient — et donc souscrivaient — aux objectifs de prix du gouvernement.

« *J'ai le sentiment,* avait observé le procureur, *que pour certains liberté n'est synonyme que de hausses* ». « *La liberté, c'est la hausse ou la baisse,* répliquera la défense ; *ce qui n'est que la hausse, c'est l'encadrement* ». « *Liberté des prix,* ajoutait un hôtelier, *cela veut dire investir davantage.* » Et il se rappelait au passage que ce secteur avait rapporté, l'an dernier, 30 milliards de francs de devises. Autant de positions qui expliquaient la volonté de la profession de faire du cas Billing un procès-phare, d'autant que d'autres affaires (plus de 200 procès-verbaux auraient été dressés) devraient suivre cette « première » strasbourgeoise.

La défense s'est attachée à appuyer cette stratégie sur de solides bases juridiques. C'est ainsi que Me Alexandre s'étonnait que l'arrêté de juin puisse à la fois réaffirmer la liberté et la restreindre aussitôt, et demandait au tribunal d'en constater l'illégalité, donc de relaxer son client. Quant à Me Tremollet de Villers, il voyait mal « *comment le Conseil d'Etat pourrait laisser passer un tel texte* ». Une demande à surseoir à statuer en attendant que ce dernier se prononce a été déposée.

Invité par la défense à refuser d'être « *le servant de la politique des prix d'un gouvernement donné* » et, par conséquent, à traiter cette affaire « *uniquement sur le terrain juridique* », le tribunal, confronté à un dossier complexe et épineux, saisira-t-il la perche ainsi tendue ? Réponse le 29 août.

PATRICK FRANCÈS.

SCIENCES

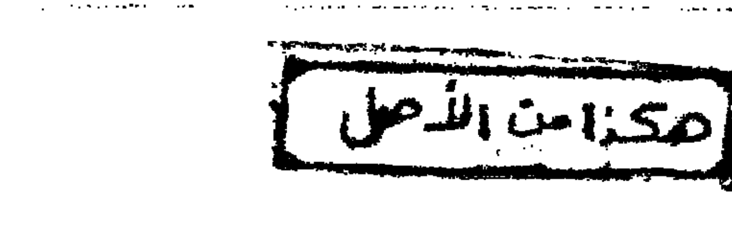
LES SAURIENS FONT UN BOND EN ARRIÈRE

Comment expliquer la brusque disparition des dinosaures ? La question est une nouvelle fois posée. Des chercheurs américains ont, en effet, découvert cet été des fossiles de ces animaux préhistoriques qui semblent infirmer la théorie la plus couramment admise par les paléontologues.

On semblait avoir trouvé une explication satisfaisante à l'extinction massive de ces gros reptiles, intervenue, pensait-on, il y a soixante-cinq millions d'années. A cette époque, un astéroïde ou une comète seraient entrés en collision avec la Terre et, en se désintégrant, ils auraient formé un écran de poussière qui aurait stoppé la photosynthèse et perturbé la chaîne alimentaire essentielle à la survie des énormes sauriens et de leurs congénères.

Or M. Keith Rigby, de l'université de Notre-Dame, a récemment découvert, dans le Montana (Etats-Unis), des os et des dents pointues fossilisés appartenant à divers types de dinosaures, dans des roches qui se seraient formées quarante mille, voire deux cent mille ans après le bombardement d'objets célestes généralement mis en cause. « *Nous sommes convaincus qu'il y a eu des collisions* [de corps célestes avec la Terre] *qui ont provoqué la mort d'un grand nombre d'organismes vivants, mais elles n'ont pas fait disparaître tous les dinosaures* », a souligné M. Rigby.

Il reste que les datations portant sur des époques si lointaines sont délicates et que leur précision ne dépasse pas quelques milliers — voire quelques dizaines de milliers — d'années.



culture

FESTIVALS

MONTRÉAL

Jane Fonda chez les sœurs

« Je déclare le neuvième Festival de Montréal ouvert ». On a entendu plus original. Pourtant la phrase restera dans les annales. Elle l'a dit en français avec force et si bien ! Et puis elle est partie raide et musclée, montée sur ses ressorts d'aérobic.

Ils sont contents ici que Jane Fonda soit venue inaugurer la manifestation avec Norman Jewison et son nouveau film *Agnès of God.* Le Tout-Montréal est arrivé sur son trente et un pour l'occasion et la foule cannoise si bien habillée aurait ricané. Mais à Cannes, on aurait perdu la tête d'avoir Jane Fonda, on n'aurait pas expédié rondement la liste des ministres présents et l'on n'aurait peut-être pas fait un triomphe à l'acteur japonais Toshiro Mifune, membre du jury. C'est qu'à Montréal, le Festival des Films du monde appartient aux cinéphiles.

Deux cents longs métrages, cinq cent deux projections sur onze jours, deux cent mille spectateurs attendus... Dès le 22 août, lendemain de l'ouverture, vingt-cinq séances à venir affichaient complet. Les Montréalais se sont dépêchés d'acheter leurs tickets pour la Palme d'or de Cannes, pour *Partir, revenir* ou pour *Rendez-vous*, d'André Téchiné. *Plus étonnant : ils se sont* précipités aussi bien sur la sélection des films hongrois et latino-américains que sur *le Procès de Tokyo*, un documentaire du cinéaste japonais Kobyashi, qui dure quatre heures. La compétition compte moins, semble-t-il, que le gigantesque éventail ouvert.

A en juger par le sérieux manifesté par les festivaliers armés d'une liste qu'ils cochent aussi fébrilement que des turfistes, on se dit que ce public-là ne va pas s'en laisser conter. L'enthousiasme avec lequel l'*Agnès of God* a été accueilli d'entrée a prouvé le contraire, mais il ne doit pas être question à Montréal de transiger sur le sens de l'hospitalité. Norman Jewison, Canadien anglophone, qui tourne pour la première fois dans son pays d'origine et, qui plus est, au Québec, sur un sujet typique, ne pouvait qu'être chaleureusement applaudi.

« La raison, la foi, l'innocence » : ainsi Jewison présente-t-il les trois personnages de son film. Jane Fonda évidemment est dans le rôle de la raison. Psychiatre attachée à la cour de Montréal, elle enquête dans un couvent très secoué par le cas à examiner. La jeune sœur Agnès a accouché d'un bébé d'origine inconnue qu'on retrouve aussitôt étranglé. *La mère supérieure (Ann Bancroft)* penche pour l'innocence, éventuellement pour le miracle. Jane Fonda elle-même sera troublée de voir les paumes de sa cliente se mettre à saigner.

Le film vaut par le rayonnement de Meg Tilly (Agnès) et surtout l'affrontement Bancroft-Fonda, deux sacrées bonnes femmes, ennemies et complices, qui en savent autant sur la vie l'une que l'autre, et qui se livrent à un suave match de stars.

Le plus choquant dans l'affaire est le Canada obscurantiste décrit avec délice par Jawison, comme si le pays en était encore là, et les invraisemblances linguistiques. Le critique du *Devoir* n'y a pas vu malice. Il regrette cette *« vision un peu dépassée »*, mais il note que *« le réalisateur a eu la gentillesse de respecter les accents des comédiens québécois qui ne sont pas doublés et même d'injecter des bribes de dialogue français ».* Plus exigeant, le journaliste de *la Presse* fait remarquer qu'Agnès, venue tout droit de son pauvre village, n'a jamais appris les mécanismes de la procréation. Alors l'anglais...

CLAIRE DEVARRIEUX.

DOUARNENEZ

L'image du Noir

Pour sa huitième édition, le Festival des minorités nationales de Douarnenez poursuit sa politique de découverte simultanée du cinéma local et d'un cinéma étranger (1). A côté de la compétition proprement dite, réservée aux seuls films de Bretagne et des Pays de Loire (quinze réalisations sont inscrites cette année, courts et moyens métrages), le Festival a choisi comme thème pour 1985 le cinéma des Noirs américains. Une trentaine de films seront projetés, couvrant l'histoire d'une production qui remonte aux origines, à l'époque de *Naissance d'une nation*, de D. W. Griffith (1915), un classique certes, mais jugé raciste à sa sortie.

Birth of a Race (Naissance d'une race, 1916), produit par des Noirs, est la réponse au film de Griffith, nous explique Erwan Moalic, organisateur du Festival. *« Une copie unique existe à la Bibliothèque du Congrès à Washington. Il n'était pas possible de l'obtenir. Les histoires du cinéma occultent ce phénomène. Nous avons retenu une trentaine de films, choisis par trois personnes de goûts différents. »* L'idée originale de Douarnenez consiste d'une part à proposer un choix d'œuvres caractéristiques de diverses périodes et tendances du film Noir (2). D'autre part, à réunir des personnalités, cinéastes ou critiques, qui travaillent à faire mieux connaître ce qui a été accompli.

Seront présents des cinéastes noirs comme le prolifique William Greaves, par ailleurs membre de l'Actor's Studio, Woodie King, qui travaille également à Broadway, Alile Sharon Larkin, jeune réalisatrice formée à l'université de Berkeley, ainsi que le critique Albert Johnson, fixé à Berkeley où il enseigne depuis vingt ans la littérature anglaise et le cinéma.

« Le cinéma noir est très sous-estimé, insiste Albert Johnson, ambassadeur itinérant du cinéma américain en général, pas seulement noir, *sur lequel sa culture est inépuisable.* Scar or Shame *d'Oscar Micheaux en 1927 était l'œuvre d'un romancier décidé à se lancer dans le cinéma pour changer l'image du Noir à l'écran. Depuis la fin de la guerre civile, les Noirs cherchaient à se faire accepter comme des gens respectables. L'argent venait de riches Noirs, les acteurs étaient ou non des professionnels. Aujourd'hui l'image du Noir est plus sophistiquée, il tente de réussir dans le monde des Blancs. Des pressions sont exercées sur Hollywood à tous les niveaux, de la part du gouvernement, des syndicats, pour introduire acteurs, réalisateurs, techniciens noirs.*

» La télévision offre les meilleurs débouchés, témoin le film The Killing Floor, *de Bill Duke, montré récemment à Cannes à la Semaine de la critique. La télévision joue un peu, dans le domaine social, le rôle tenu autrefois par la Warner à l'époque de* Je suis un évadé *et de* Furie noire. *Elle est devenue le média de ce que nous appelons* « tabloid journalism » *(journalisme populaire). Elle se montre bien plus audacieuse que Hollywood. C'est pourtant Hollywood qui crée les réputations et donne la célébrité. Nous déplorons que* Cotton Club, *un film qui touche de si près notre histoire, ait été réalisé par un Blanc, fût-il Francis Coppola. Il est bourré d'inexactitudes. Un réalisateur noir aurait fait autre chose. Et c'est Steven Spielberg qui s'attaque à* The Color Purple, *de la romancière noire Alice Walker. »*

LOUIS MARCORELLES.

★ Douarnenez, Cinéma le Club, du 26 août au 1er septembre. Tél. : (98) 92.97.23 ou 92.10.07.

(1) Le Festival est patronné conjointement par la Maison des jeunes et de la culture et l'Association bretonne *Daoulagad Breizh* (les Yeux de la Bretagne).

(2) *God's Stepchildren* (1938), d'Oscar Micheaux (déjà révélé à Nantes à la fin des années 70), qui essaya dès l'époque du muet de créer un cinéma noir parallèle à l'industrie, des bandes purement hollywoodiennes réalisées par des Blancs comme *la Chaîne (The Defiant Ones*, 1959), de Stanley Kramer, et le récent *Soldier's Story*, de Norman Jewison, sorti la saison dernière, les productions de cinéastes indépendants noirs comme Charles Burnett et Haïle Gerima, ou des Noirs œuvrant à Hollywood comme *Car Wash*, de Michael Schultz, et l'autobiographique *The Learning Tree*, de Gordon Parks.

MUSÉE

CHALON-SUR-SAONE

A Nicéphore Niepce, le pays reconnaissant

Le musée Nicéphore-Niepce de Chalon-sur-Saône propose actuellement trois expositions, dont un parcours dans l'œuvre d'Henri Cartier-Bresson. Une bonne occasion de découvrir l'endroit, particulièrement accueillant.

Joseph-Nicéphore Niepce est né à Chalon-sur-Saône en 1765. Officier de l'armée révolutionnaire, sa santé précaire et sa mauvaise vue le contraignent à abandonner l'uniforme. Dès 1801, c'est à la science qu'il s'intéresse. Avec son frère, il invente en 1807 un moteur à combustion interne, puis construit une draisienne en 1818.

Il ne commence ses recherches sur la photographie qu'en 1813, dans le laboratoire du domaine du Gras, sa maison de Saint-Loup-de-Varennes, à quelques kilomètres de Chalon-sur-Saône. Bien que les premiers résultats datent de 1816, l'« héliogravure » ne sera livrée au public que dix ans plus tard. En 1829, un contrat associe Niepce et Daguerre, ce dernier reconnaissant que l'invention revient au seul Chalonnais. Après la mort de son associé, en 1833, Daguerre modifiera le contrat : à lui les lauriers de la découverte. En 1839 apparaissent les premiers daguerréotypes.

Inutile de dire qu'à Chalon-sur-Saône on n'hésite pas à flétrir l'imposteur et à encenser le véritable inventeur de la photographie. C'est ainsi qu'en 1972, cent-cinquante ans après la découverte (qui porte officiellement le millésime 1822), a été inauguré le musée Nicéphore-Niepce.

Installé dans l'ancien hôtel des Messageries royales, construit au dix-huitième siècle au bord de la Saône, il s'est adapté au lieu, à son toit de pierre et à ses fortes charpentes de bois encore visibles. La bâtisse est vaste et elle abrite d'abondantes collections : appareils d'optique (praxinoscopes, « lanternes Dubosq »...) ou de photographie, des origines à nos jours, curiosités comme ce masque de Mickey qui a un objectif dissimulé dans le nez, le boîtier Hasselblad utilisé par les astronautes en 1969, et quantité de matériel d'espionnage, miniaturisé ou camouflé.

Une salle est consacrée à Niepce et à ses travaux : on y découvre les premières photographies du monde : *la Table servie*, que le grain rapproche d'un tableau pointilliste, et surtout une vue prise de la fenêtre de la maison du Gras, datée de 1826 mais vraisemblablement de dix ans plus ancienne. Ce n'est, hélas, qu'une reproduction, l'original se trouvant aux Etats-Unis.

On visite également une salle Daguerre – les Chalonnais savent dominer leur rancune – et d'autres où sont conservés autochromes, anaglyphes, hologrammes, canons à ferrotypes, et une reproduction des premiers tirages sur papier qui illustraient un ouvrage de W.H.F. Talbot, édité en 1844. Si l'original est bien en France, il est trop fragile pour être exposé.

Le musée Nicéphore-Niepce est un musée vivant. Son conservateur, M. Paul Jay, accueille trois expositions temporaires par trimestre. Les plus grands noms ont été les hôtes de l'ancien hôtel bourguignon : Doisneau, Clergues, Lartigue, W. E. Smith, Sabine Weiss, Marc Garanger... En ce moment, Henri Cartier-Bresson a les honneurs de la salle Bernard-Lefebvre, tandis que Bernard Faucon et Emmanuel Sougez occupent d'autres pièces de la maison.

Le musée Nicéphore-Niepce reçoit chaque année environ vingt mille visiteurs : une affluence en progression régulière depuis 1972. Ce sont surtout des touristes pendant l'été, le plus souvent venus de l'étranger. Les Chalonnais et les Bourguignons sont pourtant inexcusables de ne pas connaître leur musée. Le droit d'entrée, en effet, tranche avec la qualité des expositions : 1 franc, tout ce qu'il y a de symbolique.

S. DURAND-SOUFFLAND.

★ 28, quai des Messageries, 71100 Chalon-sur-Saône. Tél. : (85) 48-41-98. *Exposition H. Cartier-Bresson :* jusqu'au 1er septembre.

CINÉMA

« STRANGERS KISS », DE MATTHEW CHAPMAN

L'amoureux pris au piège

Stanley Kubrick, qui a alors vingt-six ans, filme en 1954 dans les rues de New-York un *quickie* (film à petit budget) dont le tournage s'étale portant sur dix mois. Coût : 40 000 dollars de l'époque. United Artists acceptent de distribuer le film sous le titre de *Killer's Kiss (le Baiser du tueur).*

Trente ans plus tard, ou presque, en 1983, au cours d'une *party*, Blaine Novak, un agent qui compte *parmi ses clients* Jack Nicholson, Martin Scorsese, Bernardo Bertolucci, John Cassavetes, fait le pari avec deux amis, le jeune cinéaste anglais, Matthew Chapman et l'actrice, également anglaise, Victoria Tennant, de monter un petit film sur l'envers du cinéma, les émotions des comédiens, l'égocentrisme des cinéastes. *Killer's Kiss*, retourné comme une crêpe, fournira le point de départ. Coût de l'opération : 150 000 dollars, pas plus cher que le Kubrick, si l'on tient compte de la dépréciation du dollar. Le tout bouclé en trois semaines. Marin Karmitz et Claude Chabrol sont largement battus avec leur *Poulet au vinaigre*, pourtant considéré comme bon marché...

Mais la matière grise ne s'évalue pas en devises. Blaine Novak, auteur de l'idée originale et coscénariste, invente un personnage de comédien miteux, Steire, tout ébloui de tomber dans les bras d'une belle blonde à la Kim Novak, sa partenaire. Stanley, le metteur en scène, lointain adepte des méthodes de l'Actors Studio, est ravi de la passion qui surgit entre ses deux protagonistes. Mais qui trop s'amuse se brûle. Carol, la beauté frémissante, a déjà un *protecteur*, un mafioso, qui tue presque le bon Stevie. Tout rentre dans le meilleur ordre possible : Carol retourne à son Jules, Stevie, son partenaire d'un film, à sa solitude.

L'astuce tient dans la double interférence entre l'original de Kubrick et *Strangers Kiss.* Stevie et Carol jouent dans un pastiche de *Killer's Kiss* et sont joués par le metteur en scène du film dans le film. Mais Stevie, le brave petit gars, perd la blonde, qui, comme chez Kubrick, préfère retrouver son homme. Le jeu de miroir en abîme est humanisé par la présence de Blaine Novak, le plus miteux, le plus improbable, le plus émouvant des cœurs en détresse.

L. M.

« BLESSURE », de Michel Gérard

Rock en banlieue pavillonnaire

Un rocker sympathique, Florent Pagny, rencontre une fille, Patricia Millardet, qui a un visage intéressant et la voix cassée. Nuit d'amour, amour toujours. Elle n'est pas née de la dernière pluie et s'apprête à quitter son précédent amant, dealer drogué complètement « déjeté », qui la tue. A son tour, il est tué par le rocker fou de douleur, qui, pour l'occasion, a acheté un revolver.

A partir de cette histoire toute bête, qui aurait pu servir à un mélo réaliste-poétique des années 30, Michel Gérard a voulu, avec son film *Blessure*, montrer le vrai visage des jeunes banlieusards, accrochés à la musique et à la moto, qui ne sont pas des voyous et se tiennent à l'écart des vampires du show-biz et de la drogue (les mêmes). Michel Gérard pousse le souci de vérité jusqu'à filmer certaines scènes dans le style « caméra invisible », et il a demandé à ses interprètes d'écrire leur propre dialogue.

Michel Gérard est un naïf : il croit que la vérité des mots fait celle des personnages. Physiquement, ils sont crédibles, mais figés une fois pour toutes dans un standard de comportement qui leur ôte le moindre intérêt. Pourtant, il évite le poncif HLM. Les rockers ne logent pas dans des clapiers de béton lézardé, mais dans des pavillons. Leurs parents ne sont pas des « beaufs » bornés, ils sont compréhensifs et même affectueusement complices.

Michel Gérard s'applique à faire bien, mais ses images sont tellement banales, plates, filmée mollement, qu'on en vient à regretter les clichés chrome-néon.

C. G.

★ Voir films nouveaux.

■ **ROCK EN SALLE DES VENTES.** — Sotheby's met aux enchères, le 29 août, des souvenirs des stars du rock. Nombre d'entre eux sont liés au Beatles : une lettre manuscrite de Paul MacCartney (mise à prix : 5 000 livres, près de 60 000 francs), ou la Mercedes de John Lennon, qui pourrait atteindre 150 000 livres.

■ **RECTIFICATIF.** — La pièce de Tchekhov, *Ma femme*, mise en scène par Marcel Cuvelier, est actuellement reprise au Poche Montparnasse, et non comme il a été indiqué par erreur (*le Monde* du 21 août) au Petit Montparnasse, où va être repris *Tchekhov-Tchekhova*, avec Francine Bergé et Michel Duchaussoy, d'après la correspondance de l'auteur avec Olga Knipper.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

IL est étrange que les hommes politiques se donnent en spectacle quand les spectateurs sont aux champs. A croire qu'ils ne jouent qu'entre eux, pour eux, que la salle ne leur importe pas du moment qu'ils occupent seuls le théâtre. A moins qu'ils ne fassent, de la sorte, preuve de lucidité, tant ils savent, au fond, que la pièce est mauvaise, qu'il s'agisse de l'ouvrage, du texte ou de la mise en scène. D'autant que les rôles eux-mêmes ne sont ni définis ni distribués avec certitude. M. Mitterrand est-il la dupe ou bien le traître de cette coproduction franco-néo-zélandaise ? M. Hernu sera-t-il (politiquement) assassiné au détour du troisième acte, cependant que M. Fabius expirerait (non moins politiquement) quelques vers avant la fin du cinquième ?

Qu'importe ! Si l'Etat a trompé, il est coupable ; *s'il a été trompé, il n'est pas moins* fautif ; car, alors, chacun est fondé à ne plus accorder crédit à la majorité en place, soit qu'on la juge malfaisante, soit qu'on l'estime incapable.

Pour autant, l'opposition serait mal avisée de se réjouir, croyant que le crédit gaspillé à gauche sera tout aussitôt reversé au bilan de la droite. Infiniment moins sotte qu'on ne le dit, cruelle à l'occasion, cette juxtaposition d'opinions divergentes qu'on nomme l'opinion publique sait se rassembler pour condamner les deux camps, celui qui a mal agi et celui qui aurait pu mal agir. Le discrédit qui atteint l'une des deux familles politiques du pays ne tarde jamais à éclabousser l'autre.

Dans de telles circonstances, rien n'interdit de penser que l'opposition n'est vertueuse que par nécessité et que l'exercice du pouvoir, davantage que le parti pris idéologique de ses occupants, conduit à ces sottes gesticulations, à ces subalternes barbouzeries. L'opposition peut se récrier et la majorité se défendre, les rôles sont à tout moment interchangeables, aujourd'hui ou en mars prochain.

Vue de loin, loin de Paris autant que loin d'Auckland, la politique apparaît ainsi comme la gestion du droit de tromper et de se tromper, conjointement remis à des gens qui se détestent ou qui font semblant : la classe politique. A la manière des jeux d'enfants où chacun à son tour s'y colle en interdisant aux autres de partager leurs amusements.

Il reste que, même étranger au coup monté des antipodes, l'actuel pouvoir, à tous ses degrés, ne cesse pas d'être critiquable. Il ne suffit pas de disposer du droit de punir et d'être prêt à en user, il faut avant cela empêcher que les fautes ne soient commises. Ou bien, soi-même, reconnaître que l'Etat n'a pas contrôlé, ou le pouvoir pas maîtrisé, son domaine. Ou encore s'avouer malchanceux, de toutes les tares la pire.

Il est vrai que l'équipée mal menée contre le mouvement Greenpeace pourrait tout aussi bien faire croire à un échec sciemment organisé et dont le but — réalisé — était de nuire au gouvernement en place. Dans ces jeux de miroirs sur fond de complot, sait-on jamais qui conspire contre qui, qui est aux ordres de qui ?

Question pour rire : si l'affaire avait eu lieu après mars 1986, l'actuelle opposition étant devenue maîtresse du Parlement, hypothèse permise, que se serait-il passé ? A qui aurait appartenu le droit de punir — politiquement s'entend ? C'est à de tels événements qu'on verra ce qu'il peut en être de la cohabitation...

Bribes

SUR la route qui mène de Saint-Nazaire à Concarneau, une pancarte indique la localité de Sarzeau. Ce bourg de quatre mille habitants — le guide *dixit* — a donné le jour à une unique célébrité, Lesage, auteur du *Diable boiteux* — et de *Turcaret* — « pièce engagée ».

Les guides sont lacunaires. Cette ville donna aussi son nom à une très pure jeune fille, Angélique de Sarzeau-Vendôme, qui ne figure dans aucun nobiliaire pour la bonne raison que ladite jeune fille est un personnage de roman, l'une des nombreuses victimes — celle-ci ravie de l'être — d'Arsène Lupin, dont elle fut, devant Dieu seulement, l'épouse.

Comment se crée le héros de roman ? Comment devient-il à ce point fameux qu'il passe en proverbe ou, mieux, en nom commun ? Comment parvient-on à ces bonheurs d'écrivain qui montrent l'auteur effacé par sa créature ? Agatha Christie a survécu à Hercule Poirot, mais Maurice Leblanc est déjà oublié que Lupin survit, Leslie Charteris est moins célèbre que le Saint, et le sapeur Camenber, le savant Cosinus ou la famille Fenouillard ont pulvérisé Christophe, oublié de tous désormais. Conan Doyle avait fini par haïr si fort Sherlock Holmes qu'il le fait mourir pour assouvir sa jalousie tant le héros étouffait son auteur. Est-ce un pareil problème qui empêche Dieu de dormir ?

Autre question relevant elle aussi de l'ontologique interrogation militaire : *« De quoi sont les pieds »* (1). D'où vient le mauvais goût ? D'où vient qu'il éclate davantage en campagne quand la nature tient toute sa place ? Naviguer en dehors des autoroutes est une joie de conduite (le droit de ne pas se hâter, le plaisir de suivre le tracé invisible mais intact de ces routes séculaires et grands chemins) et une affliction pour l'œil. A se demander quelle peut être l'utilité du permis de conduire sous réserve qu'il eût été créé à des fins sinon esthétiques, du moins d'harmonie.

***

PIQUÉE dans Julien Gracq (*Préférences*), qui fut compagnon de loisir, cette phrase entre cent autres inquiétantes : *« La langue française n'est pas destinée à vivre éternellement. »* Le propos date de 1954, alors que n'existait ni Haut Comité, ni Haut Conseil destinés à protéger le français.

Protéger, on sait ce que cela veut dire. Cela sent sa réserve d'Indiens, ces espèces en voie de disparition. Les anglophones réclament-ils protection ? Les francophones du dix-huitième siècle, qui dictaient leur loi langagière à toutes les cours d'Europe, intellectuels compris, se seraient gaussé qu'on pût envisager de protéger le français. L'académie de Dijon couronnait Rousseau, qui couronnait le français. Comme un superflu de gloire. Non pas comme l'ultime prouesse d'une langue moribonde créant la surprise qu'elle fut encore employée.

Mais aussi... *l'époque* est *bien* téméraire qui s'évertue à faire survivre une langue qui a avalé le latin, lui-même étrangleur du grec ; *assassiné le breton, l'occitan* et tant d'autres parlers qui ravissaient leurs pratiquants *ou* leur étaient nécessaires. Fût-ce à tort ? Si nous sommes à présent tenus de savoir que les civilisations sont mortelles, *c'est évidemment d'abord par la langue* qu'elles perdent vie. L'homme change d'état en changeant de langage et change de langage en changeant d'état. Si le français devait disparaître, c'est qu'il aurait fait son *temps. En matière de langage, tort et raison* n'ont pas de place. Le vainqueur est celui qui devait gagner. N'y a-t-il pas d'ailleurs surcroît d'esthétisme à parler dans une langue qu'on devine condamnée ?

(1) Solution auprès des amateurs de comique troupier.

SPECTACLES

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.
JARDIN SHAKESPEARE (241-81-93), 16 h. : la Fête à Shakespeare.
GALERIE 55 (326-63-51), 19 h. : Sexual Perversity in Chicago.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 20 h. : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.
POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 15 : Seaside rendez-vous ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.
L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

La Table Verte, 22 h : Quatuor D. Speer (Praetorius, Beethoven, Bodzza...).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : De Preissac jazz group.
FONDATION ARTAUD, (582-66-77), 22 h : Bankie Bank.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Tissendier Sextet.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Apartheid not.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Mighty flea conners.
SUNSET (261-46-60), 23 h : P. Perez Quartet.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo ; S. et J. Rey.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

MAIRIE DU Ve, 18 h 30 : Cl. Helffer (Boucourechliev, Boulez, Philippot).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : Concert des élèves du cours d'orgue de J. Guillou.
STATION AUBER/RER, 16 h 30, Bateaux-Mouches.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali-R. Guissart ; 16 h, Primerose, de R. Guissart : 19 h, le Bois sacré, de L. Mathot et R. Bibal ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : la Femme tatouée, de Yoichi Takabayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Belcanto, de R. Van Ackeren ; 17 h, la Solitude du coureur de fond, de T. Richardson ; 19 h, Despair, de R. W. Fassbinder.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.-égypt.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (Botsw., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LA BASTON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
BRAZIL (A., v.o.) : Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LA CAVALE IMPOSSIBLE (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA DÉCHIRURE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (326-83-93).
DIESEL (*) (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 23 août

DREAMSCAPE (*) (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade (359-19-08) : V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, (Ang.-A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GYMKATA (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Ritz, 18e (606-58-60).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).
LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Paris-Ciné, 10e (770-21-71) ;
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (397-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).
LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Tourelles, 20e (364-51-98)
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.). (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bergère, 9e (770-77-58).
STARMAN (A.) (V.f) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UNE DÉFENSE CANON (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75).
UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-14-04).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
CABARET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LES CHEFS D'ŒUVRES DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It-fr., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MAMAN KUSTERS S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (A., Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa : Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). 18 h : le Visage ; 20 h : Drôle de drame ; 22 h : Lolita.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant M. Petrov.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : Un frisson dans la nuit. — Salle 2 : Josey Wales hors la loi.
GODARD Studio Cujas, 5e (354-89-22). 20 h, 22 h : Détective ; 16 h, 18 h : Sauve qui peut la vie.
HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Homme au complet blanc.
A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chien enragé.
MÉLO-PASSIONS, MÉLO-DRAMES (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) : Freud, passions secrètes.
E. ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne — la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O : la Collectionneuse ; les Nuits de la pleine lune ; la Femme de l'aviateur. — Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau mariage, Pauline à la plage.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Milieu du monde.
TEX AVERY (v.o.), George-V, 8e (562-41-46).
GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30) : Le ciel peut attendre.
TOTO République-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Fripouilleurs et compagnie ; Toto apôtre et martyr ; Toto le Moko.

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (*), film italien de Ruggero Deodato (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
BLESSURE, film français de Michel Gérard : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
2072, LES MERCENAIRES DU FUTUR, film italien de Lucio Fulci (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).
PAROLE DE FLIC (*) : film français de José Pinheiro : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
STRANGERS KISS, film américain de Matthew Chapman (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Lumière, 9e (246-49-07).
STRICTEMENT PERSONNEL, film français de Pierre Jolivet : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

TÉLÉVISIONS PRIVÉES

La Haute Autorité presse le gouvernement de clarifier ses choix

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle ne veut pas être *« une chambre d'enregistrement »*, en particulier pour l'autorisation des futures stations locales de télévision par voie hertzienne. Mais le ton de la déclaration publiée jeudi 22 août va plus loin qu'une simple explication de texte de la loi du 29 juillet 1982 (qui l'a créée) et du communiqué du conseil des ministres du 31 juillet (*le Monde* du 23 août). Visé en priorité : M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Un épisode de plus dans la lutte d'influence entre les services de la rue Saint-Dominique et les neuf « sages ». En choisissant de poser les problèmes sur la place publique, ces derniers dénoncent implicitement le manque de concertation et le flou qui ont suivi les décisions du mois dernier.

La Haute Autorité a maintenant trois ans d'expérience en matière d'autorisation, avec les radios locales privées. Et elle a pu se rendre compte qu'il ne suffisait pas d'accorder une autorisation pour que tout fonctionne. Aussi essaie-t-elle de prendre les devants.

Les fréquences d'abord. Sa déclaration (adoptée à l'unanimité) est une mise en cause sans équivoque du contre-pouvoir que le gouvernement a décidé d'instituer auprès de la toute puissante Télédiffusion de France. Le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), pensent les « sages », n'a pas les moyens techniques et humains de jouer ce rôle, surtout s'il doit être assumé collectivement par un « mini-Parlement » d'une cinquantaine de membres. Ils jugent d'autre part que l'autorisation des programmes, et donc des équipes qui les composent, doit aller de pair avec un contrôle raisonnable du plan de fréquences. *On a vu*, avec les radios, les difficultés qu'ont occasionnées, et occasionnent encore, les mauvais coucheurs de la bande FM.

La « préfiguration » ensuite. La Haute Autorité critique *toute disposition* qui viserait à diffuser sur le réseau FR3 des programmes émanant des quatre cent cinquante projets de stations locales déposés actuellement, sans qu'elle intervienne pour la sélection. Le projet de loi rectificatif doit en effet lui confier le pouvoir d'autoriser : comment serait-elle écartée d'une présélection ? D'autre part, s'interrogent les « sages », n'est-ce pas demander beaucoup à FR3 que d'accueillir, en avant-première, ces « maquettes » locales, certains programmes de la future chaîne éducative et culturelle par satellite, tout en développant la production régionale propre ?

Chacun son travail ?

M. Georges Fillioud a décidé de laisser passer l'orage. Ce n'est pas le premier. Pas de déclaration en réponse, même si l'on pense, dans *son entourage, qu'il s'agit d'un mauvais procès.* On fait seulement remarquer que le secrétariat d'Etat n'a jamais envisagé formellement de *« préfiguration »* ni de *« commission d'accès »*. Même mutisme au CNCA, où l'on se contente d'indiquer que l'on se prépare à *« mettre en œuvre »* la mission confiée par le gouvernement...

Mais pourquoi la Haute Autorité a-t-elle attendu trois semaines pour taper du poing sur la table et rappeler à tout un chacun, et d'abord au gouvernement, qu'elle était là et bien là ? Réponse : il n'y a eu pendant cette période aucune concertation entre elle et le secrétariat d'Etat, pendant que celui-ci examinait ce dossier urgent. Pas même pour le projet de loi rectificatif, qui doit donner le pouvoir d'autorisation des stations locales à... la Haute Autorité. Certes, le gouvernement a ses responsabilités et la Haute Autorité est une instance indépendante (c'est même son *credo*). Chacun son travail ? Dans une matière aussi délicate, le dialogue permettrait peut-être d'éviter pour les télévisions certains des problèmes que l'on a *constatés avec la radio.* M. Stéphane Hessel, membre sortant de la Haute Autorité, estime, dans *le Matin* du 23 août, que, dans ce domaine, *« on a laissé se développer un désordre inutile et regrettable »*. « On » : d'abord le gouvernement.

Comme ce n'est pas la première fois que la Haute Autorité décèle dans l'action gouvernementale la volonté de l'écarter — ce fut le cas pour les sociétés locales d'exploitation du câble, — elle prend l'opinion à partie, mettant *M. Georges Fillioud* en porte à faux : le pouvoir voudrait-il contrôler plus qu'il ne l'avoue les attributions des futures stations ? La constitution des deux réseaux multivilles — par concession nationale de service public, et donc sans que la Haute Autorité intervienne — a déjà eu pour conséquence de retirer à cette dernière la possibilité d'une hiérarchie de choix pour les fréquences, et donc pour les stations, dans une même ville.

Au-delà d'une querelle de pouvoir, la Haute Autorité pose en filigrane d'autres questions. Depuis les décisions du 31 juillet, tout semble dans le brouillard. Qu'en est-il de l'attribution des deux réseaux multivilles ? M. Jacques Rigaud, administrateur de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, s'inquiète dans *Libération* du 23 août de la *« majestueuse lenteur de l'administration »*. Le projet de « préfiguration » des stations locales sur FR3, envisagé avec la Régie française d'espaces, paraît abandonné : remplacé par quoi ? Et surtout — car tout est lié, — on attend toujours que le gouvernement tranche entre M. Fillioud et M. Pomonti à propos du satellite de télévision directe TDF1. Le gros morceau.

En mettant les pieds dans le plat, la Haute Autorité dit aussi au gouvernement *: clarifiez les choses au plus vite.* Elle n'a sans doute pas tort.

YVES AGNÈS.

● *Le 400 000e abonné de Canal Plus.* — Canal Plus compte quatre cent mille abonnés depuis le jeudi 22 août, a annoncé la chaîne payante, qui estime maintenant qu'un million de téléspectateurs suivent les programmes cryptés. D'autre part, Canal Plus diffusera en clair, chaque samedi à partir du 5 octobre, à la mi-journée, son premier magazine d'informations. Produit en collaboration avec Sygma-Télévision et le journal britannique *Financial Times*, il sera réalisé par les trois responsables de l'information de la chaîne, Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédéric Boulay, ainsi que par Anne de Coudhenove.

M. ROBERT MAXWELL SUSPEND LA PUBLICATION DE TOUS SES JOURNAUX EN GRANDE-BRETAGNE

M. Robert Maxwell, le patron de choc du Mirror Newspaper Group, avait prévenu, en 1984, lorsqu'il avait racheté cet important groupe de presse qu'il ne tolérerait aucune *« grève sauvage »*.

Chose promise, chose due : les ouvriers de l'imprimerie ont tenu mercredi 21 août une réunion syndicale pendant les heures de travail et n'ont sorti, ce jour-là, que les trois quarts du tirage normal du *Daily Mirror* (3,3 millions d'exemplaires normalement, le principal quotidien du groupe). M. Maxwell a immédiatement riposté en annonçant qu'il suspendait pour une durée indéterminée à partir de ce vendredi toutes les publications du groupe, qui édite également le *Sunday Mirror*, le *Sunday People* et le quotidien *Sporting Life*. Les ouvriers du Livre, a-t-il expliqué, *« se sont mis eux-mêmes à la porte par cette action anarchique »*.

Les ouvriers du syndicat de l'imprimerie, le NGA, s'étaient réunis pour discuter du plan de rigueur de M. Maxwell et protester notamment contre sa décision de transférer les ateliers de composition du *Sporting Life* en banlieue. Le NGA estime que cette décision est un premier pas dans la campagne de M. Maxwell pour briser le monopole du syndicat sur la fabrication des journaux à Fleet-Street, dans le centre de Londres.

LES PROGRAMMES DE RENTRÉE SUR FR3

La régionalisation s'accentue

Le rôle des douze stations régionales se confirme dans la grille de rentrée de FR3, rendue publique par la direction de la chaîne. Le temps imparti à la diffusion régionale augmente et les programmes nationaux s'ouvrent largement aux productions de chacune des stations. La notion de réseau se précise donc sur la troisième chaîne publique.

Trois mardi sur quatre, après « Soir 3 » et en alternance avec « La dernière séance », les régions auront la liberté de diffuser une ou plusieurs émissions séparément ou en s'associant. Un jeudi par mois, les meilleures de ces créations s'inscriront dans la grille nationale toujours après le journal du soir. Ce dernier commencera entre 22 h et 22 h 15, rendez-vous désormais plus stable.

La collaboration s'accentue entre les régions : de nouvelles émissions en témoigneront. A partir du 2 octobre, le mercredi à 22 h 50, une série de films policiers, « Néo-Polar », doit démarrer. L'initiative en revient à Michel Le Bris, directeur de FR3-Rennes, et les tournages ont été réalisés dans diverses stations du réseau. Même principe pour la série des fictions françaises programmée le vendredi à 20 h 35 et inaugurée par *le Paria* un film de Denys de La Patellière coproduit par FR3-Marseille et Technisonor. L'émission de rock « Décibels » avait lancé la formule cette année. Elle sera diffusée dès la rentrée le dimanche à 17 h 30, et proposera toujours des sujets émanant de toutes les régions.

Autre nouveauté : un long métrage sera programmé le lundi à 16 h. Diffusé de Paris, il sera annoncé dans chaque région par un des présentateurs de la station. Là, l'imbrication s'affirme encore. La soirée du mercredi se présente comme un moment fort dans la programmation de FR3. L'émission intitulée provisoirement *« Spécial fête sur la 3 »* remplacera le « Cadence 3 » de Guy Lux à 20 h 35. Quatre menus s'y succèderont régulièrement à partir du 2 octobre : « La fête aux amis », où Jean-louis Foulquier recevra un invité et ses proches. L'animateur de France-Inter devient d'ailleurs conseiller artistique de la chaîne pour les variétés et le divertissement. Il est à l'initiative du second rendez-vous de « Spécial fête sur la 3 », « La fête aux espoirs », qui sera présentée par Jean-Patrick Capdevielle et Vivian Reed. « Au nom de l'amour » (de Pierre Bellemare) et « La fête en France », réalisée chaque mois dans une des douze régions du réseau, composent les deux derniers maillons de cette grande émission. Ensuite, à 21 h 35, prend place, le mercredi, le magazine de la mer « Thalassa », suivi du journal qui comportera une page cinéma présentée par Henri Chapier. Un téléfilm bouclera la soirée.

Plusieurs magazines culturels, où les équipes régionales devraient également s'impliquer, *« réaffirmeront la vocation culturelle de la chaîne »*, souligne-t-on à FR3. Le lundi, après « Soir 3 », le « Nouveau magazine du théâtre » sera programmé en alternance avec « Boîtes aux lettres » et « Urba », déjà consacrés l'un à la littérature et l'autre à la ville. De plus, « Le magazine de la montagne », réalisé par FR3 Lyon et Grenoble, et « Icare, le journal de l'aéronautique » se relaieront le vendredi à 22 h 50 avec les actuels « Bleu outre-mer » et « Espace francophone ».

Nouveau encore : « Culture clap », coproduit avec le ministère de la culture et diffusé le dimanche à 18 h. Présentée par Daniel Populus, *cette demi-heure très rythmée* fera le tour de l'actualité artistique (peinture, photographie, musique, etc.). A la suite de ce magazine de la culture « qui bouge », un jeu proposé par Pierre Bellemare en collaboration avec l'INA (Institut national de la comunication audiovisuelle) : Marc Bessou, évoqué par Pierre Bellemare comme son possible successeur, animera ce *jeu organisé autour des* archives de la télévision et du cinéma.

Enfin, « Les jeux de 20 heures » cèdent la place aux... « Nouveaux jeux de 20 heures ». Une version rajeunie de cette émission qui figurait déjà dans la première grille de programme de FR3... en 1975.

C.Y.

● *Visiophone public à Biarritz.* — La première cabine publique expérimentale de visiophone (téléphone en images) a été inaugurée, jeudi 22 août, à la poste principale de Biarritz. Depuis cette cabine, le grand public peut désormais entrer gratuitement en contact avec les abonnés déjà raccordés au réseau de fibres optiques. Il y a actuellement sept cents possesseurs de visiophones ; au début de 1986, Ils devraient être mille cinq cents à pouvoir converser entre eux en images. La Direction générale des *télécommunications (DGT)* envisage la mise en place de dix cabines de ce type dans différents lieux de Biarritz.

Vendredi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Numéro un : Alice Dona.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Autour de celle qui accompagnait parfois Serge Lama, Sheila, Annie Girardot, Patrick Sebastien...

21 h 50 Variétés : Chapeau (Enrico Macias).
Enrico avec Mireille Mathieu, Claude François, Sacha Distel, Yves Lecocq, etc.

22 h 45 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (rediff.).
Troisième épisode d'une série de six qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXe siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde classique, peu convaincante.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « A quoi servent les philosophes ? » avec : Vladimir Jankélévitch (le Je ne sais quoi et le presque rien), *Blandine Barret-Kriegel* (l'Etat et les esclaves), *François George* (l'Effet'yau de poêle : Pour un ultime hommage au camarade Staline). *Rediffusion, en hommage à Jankélévitch, de l'émission présentée le 18 janvier 1980.*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Justice est faite.
Film français d'A. Cayatte (1950), avec C. Nollier, M. Auclair, A. Balpêtré, R. Bussières, J. Castelot, J. Debucourt, J.-P. Grenier, V. Tessier (N.).
Les problèmes personnels de sept jurés, aux assises de Versailles influent sur le verdict qu'ils doivent rendre dans le procès d'une femme ayant mis fin aux jours de son amant, malade incurable. Célèbre film à thèse — très bien joué — qui ouvrit la série « judiciaire » d'André Cayatte.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réalisation G. Grangier.
No 2. Iode 131. Un jeune chimiste quitte sa femme un dimanche matin prétendument pour se rendre à son travail... Dans la lignée d'« Opération open », un polar écologique.

21 h 25 Les Médicales : les maladies de la vision.
Magazine de I. Barrère et V. Cohen-Adria. (Rediff.).
Techniques hypersophistiquées utilisées en chirurgie pour soigner et rectifier les anomalies de la vision. Comment soigner la cataracte ? la myopie ? Cinq professeurs et un chercheur font part des derniers travaux connus en ce domaine.

22 h 25 Journal.

22 h 40 Jazz.
Réalisation G. Barrier.
En différé du Festival d'Angoulême, Michel Portal.

23 h 40 Rencontres de l'été.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Aïda, air du premier acte, de Verdi, par D. Yankova, accompagné par K. Christova, piano.

CANAL PLUS

20 h 55, le Voyage, film de M. Andrieu ; 22 h 45, **les Branchés du bahut**, film de R. Butler ; 0 h 15, **Humongous**, film de D. Lynch ; 1 h 50, **A nous la victoire**, film de J. Huston ; 3 h 45, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 4 h 20, L'homme au katana ; 5 h 5, **Inseminoid**, film de N.-J. Warren.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21 h Musique : « Petits enfants, ne jouez plus aux soldats... », par J. Erwan (les Tourlourous).
22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (cycle d'échanges franco-allemands, émis de Baden-Baden) : Ouverture de l'opéra « Halka », de S. Moniusko ; « Concerto pour piano et orchestre no 2 en fa mineur, op. 21 » ; de F. Chopin, « Symphonie no 3 », de W. Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. K. Kord, sol. E. Ax, piano.
0 h Musique traditionnelle : Asie centrale soviétique.

Les programmes du samedi 24 et du dimanche 25 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les catalogues préfigurent les feuilles d'automne

Les catalogues de vente par correspondance préfigurent les feuilles d'automne. Quelque neuf millions de foyers français en reçoivent au moins un. En effet, les commandes par ordinateur sont entrées dans les mœurs, en ville comme à la campagne. Pour les livraisons, il faut compter une a plusieurs semaines, surtout en début de saison. C'est le cas, notamment, pour les jouets que les mères de famille prévoyantes rangent, dès octobre, dans le haut des placards.

La Redoute, à la suite des *Trois Suisses*, s'adresse aux grands créateurs de mode dans les domaines de l'habillement, voire de la maison, tous deux se lançant dans les cosmétiques, jusqu'ici le domaine réservé d'*Yves Rocher*.

Au grè des thèmes de l'habillement féminin, trois longueurs habillent toutes les morphologies, les silhouettes droites s'arrêtant au genou, les formes amples au mollet, les mini s'assurant la vedette auprès des adolescentes. Visibles ou gommées, les jambes se gainent de noir ou de couleurs. Les collants se déboublent parfois en fuseaux.Les pantalons droits départageront les indécises, les jeans se renouvelant par l'apport de lycra extensible.

Si les photos se rapprochent du rêve et de l'évasion générés par les revues spécialisées, du moins les légendes permettent-elles de décortiquer les composantes des matières utilisées. Il faut savoir que le terme « autres fibres », à la suite d'une nomenclature, ne concerne que 10 % des fils utilisés, le plus souvent pour obtenir un moëlleux ou un toucher agréable. Enfin, les modes d'entretien fournissent de précieuses indications.

COOP (553 pages, 30 F, dans les 5 500 coopératives de consommateurs) joue les couleurs en mélanges forts ou pastels, en coordonnés ville-sport. Les tricots se parent de maille fantaisie (de 195 à 229 F), les dessins géométriques noir et blanc (à partir de 159 F la jupe en chevrons) s'adoucissent de chemisiers souples (99 F), les tweeds de Courtelle se taillant en grandes jupes à carreaux couverture. Toujours en deux-pièces, les ensembles à dessins de cravate (jusqu'au 48, 250 à 275 F) s'animent sur fond bordeaux en coton et modal, lavable en machine. Les hommes apprécieront le caban de reporter à poches multiples et col cheminée en polyester ouatiné (315 F), ainsi que les tenues de travail, dont la combinaison Royal Picard, à partir de 269 F en tergal. Vingt-quatre pages sont réservées aux jouets.

Point n'est besoin de présenter les dessous en thermolactyl *Damart* (à commander par téléphone, corespondance et dans les centres de la marque). Ils s'affinent, prennent des couleurs, habillant toute la famille. Trois décolletés caractérisent les chemises à manches courtes (à partir de 74,50 F, jusqu'au 54). Le noir, le rose et le champagne s'ornent de points de fantaisie et de bords de dentelle tandis que de nouveaux mélanges de soie sont traités en chemises de nuit (239 F). Les enfants se voient proposer des deux-pièces et des pyjamas rayés, les sportifs des T'shirts à côtes, extra-longs, en molletoné double face (à partir de 128 F) et des ceintures de maintien en bouclette.

Quelle (450 pages. 45048, Orléans-Cedex) multiplie les formes de ses chandails et polos molletonés (à partir de 99 F), allonge sous le genou les jupes droites de cuir (890 F) comme les modèles en Terinda, un tissage synthétique ayant l'aspect suédé du daim, lavable en machine (399 F la combinaison). Les grandes tailles-paletots de laine Woolmark (549 F) ne sont pas oubliées de même que les modèles de grossesse, tandis que la dentelle extensible compose des tenues amusantes, à partir de 159 F chacune, le justaucorps et le jupon noir ou blanc.

La Redoute, (1 200 pages, 33 F – 59 081, Roubaix Cedex 2) conseillée pour le style par Dominique Peclers, vient de conclure un accord pour les cosmétiques Barbara Gould, entre autres, ainsi que Dans un Jardin pour les parfums. Les photos, amusantes et décontractées, soulignent les silhouettes de jupes tube (115 F) en maille, des ensembles de vestes en fausse fourrure vive, pulls molletonés à col roulé, fuseaux et baskets, le tout assorti en six teintes (550 F, 159 F, 159 F, et 125 F). Les impressions de cachemire se marient agréablement annonçant la Boutique anglaise : *Jermyn Street* sur douze pages en habillement, décoration et gourmandises. Les coordonnées *Pierre Cardin* rejoignent *François et Marithe Girbaud*. *Chantal Thomass* habille les futures mères en combinaisons-fourreaux noires ou rouges (430 F) et les enfants jusqu'à trois ans. Les hommes peuvent assortir leur chandail en shetland *Woolmark* (125 F) avec une veste de tweed (695 F).

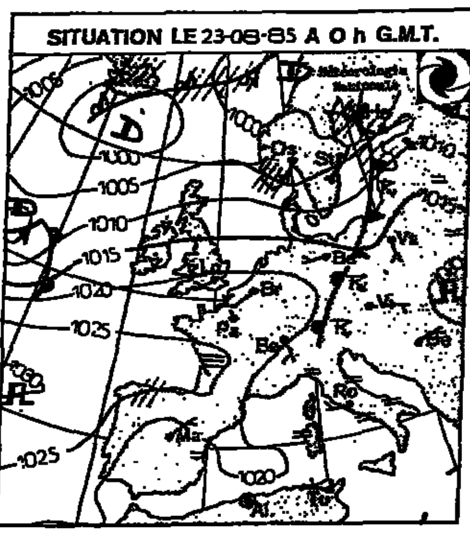
Les Trois Suisses, dont l'Agence Mafia assure le style, sort d'ici quelques semaines un nouveau catalogue masculin *L'Exemplaire*, réalisé avec *L'Expansion*. Les produits de maquillage et de toilette Avon figurent sur huit pages : *Adeline André* et *Corinne Sarrut* rejoignent l'importante brochette de créateurs. Issey Miyake propose une garde-robe capsule molletonée (à partir de 375 F le haut) dont les éléments sont transformables en sac baluchon. Michel Klein traite le cuir, 2 500 F la doudoune. Popy Moreni coordonne des jupes de jersey plissé (399 F), chandails et vestes en technicolor. Charles Kammer et Tokyo Kumagaï signent les chaussures, Christian Astuguevieille les accessoires, Philippe de Henning les ensembles du coureur automobile.

Cyrillus (BP 25, 91162 – Longjumeau – CEDEX) a été repris par *la Redoute*, mais s'étoffe toujours dans le sens des lodens et écossais traditionnels devenus sa spécialité pour toute la famille. Les commandes sont désormais prises par téléphone vingt-quatre heures sur vingt-quatre, 16 (6) 909-96-09. Tous les articles sont lavables en machine, sauf autres précisions dans les légendes. Les tailles vont de la naissance au 46. On appréciera ici les ourlets de huit centimètres pour les enfants, les boutons de nacre des chemises. Les prix sont en conséquence, avec un parti pris de qualité : kilts flanelle 505 F le quatorze ans et les vestes autrichiennes de laine foulée pour femmes, à partir de 660 F ; le pantalon de velours de 320 à 350 F ; 1 100 F le duffle-coat marine pour hommes.

NATHALIE MONT SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-08-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24 08 85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 août à 0 heure et le samedi 24 à minuit.

Situation générale. – La dépression centrée sur le nord des îles Britanniques dirigera sur la France un système très perturbé qui traversera l'ensemble de nos régions en prenant un caractère orageux très marqué.

Prévisions :

Samedi : En début de matinée les nuages accompagnés de pluies seront déjà très nombreux sur les régions allant de la Bretagne au Nord. Les autres régions seront encore épargnées avant l'approche de ce système pluvieux qui se décalera vers l'est, pour toucher en soirée les régions du Sud-Ouest au Centre, au Nord et au Nord-Est. En soirée des orages parfois violents éclateront ici et là sur ses régions. Le beau temps se maintiendra encore sur les régions du Sud-Est.

Les températures seront voisines de 20 à 30 degrés du Nord au Sud. A noter enfin le vent modéré de secteur sud-ouest sur la Manche.

Dimanche : Le temps couvert et orageux le matin encore sur les régions des Pyrénées au Massif Central et au Nord-Est continuera sa progression vers l'est et touchera en soirée les régions du Sud-Est au nord des Alpes. Les orages, sur l'ensemble de ces régions traversées, seront nombreux et donneront souvent des pluies abondantes. Sur les autres régions de la moitié Nord-Ouest, des éclaircies, parfois assez belles, se développeront au cours de la journée mais entrecoupées au nord de la Loire de quelques averses. Les températures seront alors sur l'ensemble de la France en baisse, et s'étageront entre 16 et 25 degrés du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 22 août, le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 août) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Bréhat, 19 et 13 ; Brest, 19 et 13 ; Cannes, 29 et 21 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 29 et 12 ; Dijon, 28 et 15 ; Dinard, 20 et 12 ; Embrun, 30 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., (n.c.) et 16 ; Grenoble-St-Geoirs, 31 et 18 ; La Rochelle, 22 et 14 ; Lille, 23 et 10 ; Limoges, 22 et 12 ; Lorient, 20 et 11 ; Lyon, 31 et 16 ; Marseille-Marignane, 31 et 22 ; Nancy, 26 et 14 ; Nantes, 25 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 22 ; Nice-Ville, 29 et (n.c.) ; Paris-Montsouris, 24 et 12 ; Paris-Orly, 25 et 13 ; Pau, 24 et 18 ; Perpignan, 32 et 22 ; Rennes, 22 et 11 ; Rouen, 20 et 9 ; Saint-Etienne, 30 et 13 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Toulouse, 26 et 16 ; Tours, 23 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 ; Genève, 30 et 14 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 36 et 17 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 18 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 25 AOUT

« Les jardins Albert-Kahn à Boulogne (anglais, japonais, forêt vosgienne) », 15 h 15, 1, rue des Abondances.

« Souvenir de l'abbaye de Saint-Germain des Prés », 15 heures, 168 *ter*, boulevard Saint-Germain-des-Prés (A. Ferrand). ou 15 heures, métro Saint-Germain.

« Les salons de réception du ministère des finances », 10 h 30 ou 15 heures, 93, rue de Rivoli.

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal Joffre.

« L'Ecole militaire », 15 heures, 7 place Joffre.

« Le parc des loisirs de Cloyes-sur-le-Loir, le château de Montigny-le-Gannelon », inscriptions (1) 273-28-30.

« Saint-Quentin et le musée de la Tour », inscriptions (1) 274-22-22.

« L'hôtel de Soubise, les archives nationales, la vie à la cour sous Louis XIV », 60, rue des Francs-Bourgeois, (I. Hauller).

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures et 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale, (V. de Langlade).

« Du pays de Caux au pays de Bray, châteaux privés et parcs au creux des vallons ». Inscriptions : (1) 526-26-77.

« Des boucles de la Seine à la vallée de l'Eure, des demeures illustres, Rosny et Giverny et un château privé inconnu des touristes. Tél. : (1) 526-26-77.

« L'Institut de France », 15 heures, 23 quai Conti.

« De Mouffetard au Panthéon », 15 heures, métro Monge, sortie place Monge.

« La rue Mouffetard, ses chapelles », 14 h 30, métro Monge.

« Delacroix et le Palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon, (M. Boulo).

« Cités d'artistes de la Glacière et de la Butte aux Cailles », 15 heures, sortie métro Glacière, (G. Botteau).

« Les dieux de l'Égypte, visite guidée des collections du Louvre », 10 heures, sur place.

« Le Palais du Luxembourg », 16 heures, angle rue de Vaugirard, rue Condé.

« Le petit Luxembourg, pièces officielles », 15 heures, 20 rue de Tournon (M. Ragueneau).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures, « Atelier de connaissance pratique à l'usage des paresseux ». Tél. : (1) 770-44-70; 1, rue des Prouvaires (1er étage droite) ; 15 heures, « Saint Louis et la Monarchie des lys », (J. Phaure) ; « Rôle et mission de saint-Michel », (Natya).

VIE PRATIQUE

VOTRE CV PAR CVS. – La société Curriculum Vitae Services offre aux demandeurs d'emploi la possibilité d'obtenir un stock de curriculum vitae personnalisés (tous des originaux) parfaitement présentés et mettant en valeur les atouts du candidat, après un tri et une analyse des informations fournies. De plus, le CV étant conservé sur disquette, on peut à tout moment le modifier ou en demander d'autres exemplaires.

★ Curriculum Vitae Services, 11 et 11 *bis*, rue Sainte-Anne, 45000 Orléans, tél. : (38) 53-66-66. Le tarif est de 190 francs pour dix CV, 290 francs pour cinquante, 345 francs pour cent. On peut y adjoindre, pour un supplément de 4,80 francs pièce, une photo couleur.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 25 août

ILE-DE-FRANCE

Rambouillet, 14 h 30 : vins, alcools ; **Provins**, 14 heures : meubles, bibelots, pianos.

PLUS LOIN

Honfleur, 14 h 30 : meubles, objets d'art.

FOIRES ET EXPOSITIONS

Barfleur (50) ; **Brassac** (81) ; **Gien** (45) ; **Luxeuil-les-Bains** (70) ; **Samatan** (32) ; **Saint-Léonard-en-Beauce** (41) ; **Villefranche-de-Périgord** (24).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 23 août :

DES DÉCRÊTS

● Modifiant le décret du 27 janvier 1970 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories C et D.

● Relatif à l'affichage sur les véhicules d'un certificat d'assurance.

● Relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes.

UNE CIRCULAIRE

● Du 8 août 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement. Application de l'art. 26 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée : activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires organisées par les communes, départements ou régions, dans les établissements d'enseignement public pendant les heures d'ouverture.

SOLUTION DES JEUX DU JEUDI (des mots et des nombres.)

ANAGRAMMES

a) indigeste ; b) ténébreux ; c) parapluie ; d) sobriquet ; radiation.

SUITES LOGIQUES

a) 122. L'écart entre chaque nombre augmente de 2 de proche en proche avec un premier écart de 11 ;

b) 37. Les nombres sont disposés systématiquement : 65 et 56, 19 et 91, donc 73 et 37 ;

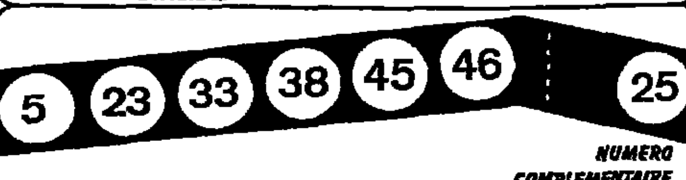
c) 11128. Chaque nombre est composé d'un premier chiffre qui suit une progression de 2 en 2 (1, 3, 5, 7, 9) et d'un second chiffre qui double à chaque nombre (4. 5, 16, 32, 64).

QUI A DIT QUOI ?

1. Jacques Brel ; 2. Mao ; 3. André Malraux ; 4. Jack Lang ; 5. Edouard Herriot.



N° 34 TIRAGE DU MERCREDI 21 AOUT 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 24 AOUT 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 28 AOUT 1985 ET LE SAMEDI 31 AOUT 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	5	1 757 695,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	23	178 315,00 F
5 BONS N°s	1 732	7 440,00 F
4 BONS N°s	86 723	145,00 F
3 BONS N°s	1 718 131	11,00 F

LE CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort survenue le 14 août 1985 à l'âge de quatre-vingt-un ans de

M. Raymond DUCHEMIN,
maître verrier.

De la part de
Mme Raymond Duchemin,
son épouse,
M. et Mme Claude Duchemin,
ses enfants,
M. et Mme Gilles Rousvoal,
ses petits-enfants,
Charlotte et Marie Rousvoal,
ses arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Montrouge le 16 août.

– Mme Jean Prost, son épouse,
M. et Mme Jean Prost,
M. et Mme Michel Prost,
M. et Mme Pierre Veron,
Sœur Françoise Prost,
Le docteur et Mme Alain Prost,
M. et Mme François Rocaboy,
M. et Mme André Rabiller,
M. et Mme Aimé Belz,
M. et Mme Pierre Jolivet,
Mlle Elisabeth Prost,
ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Mme Engène Prost, sa belle-sœur,
M. Jean Perrault, son beau-frère,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean PROST,

le 22 août 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année,
et invitent à participer ou à s'unir d'intention à ses obsèques qui auront lieu le samedi 24 août, à 9 h 45, en l'église Saint-Etienne de Rennes.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
75, avenue du Mail,
35000 Rennes.

– Mme Eugène Roux,
M. et Mme François-Marie Zinger
et leurs filles,
Le docteur Jean-Paul Roux,
M. et Mme Krzysztof Kohlmünzer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène ROUX,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 21 août 1985, à l'âge de soixante et un ans, à Paris-Ve.

La levée de corps aura lieu le lundi 26 août à 8 heures précises, 25, rue d'Ulm, Paris-Ve, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Laurent (Creuse), le même jour à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

– Le personnel du département de biologie du Commissariat à l'énergie atomique à la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Eugène ROUX,
ingénieur agronome,

initiateur de la recherche
en photosynthèse au CEA.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile-Pierre de WINTER,

ingénieur civil des mines et licencié
en sciences commerciales et financières
de l'Université catholique de Louvain,
administrateur de sociétés,
sénateur honoraire,
ancien membre du Parlement européen,
ancien secrétaire général du ministère
de l'agriculture et du ravitaillement,
ancien chef de cabinet du ministre
des affaires économiques
et des classes moyennes,
médaille civile de première classe,
grand-croix de l'ordre de Léopold-II,
grand officier de l'ordre de Léopold,
grand cordon de l'ordre
de l'Etoile brillante,
titulaire de nombreuses autres
distinctions honorifiques
belges et étrangères.

Né à Ixelles, le 23 septembre 1902, décédé à Laeken le 17 août 1985, réconforté par les sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise et la bénédiction apostolique *in articulo mortis*.

Selon la volonté du défunt, le service religieux, ainsi que l'incinération et la dispersion des cendres ont eu lieu dans l'intimité.

Un service solennel aura lieu le mardi 3 septembre 1985, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Laeken.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Avenue de la Bugrane, 108,
1020 Bruxelles.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Alain DARBEL,

Madeleine et Nicolas demandent une pensée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

– Il y a un an aujourd'hui,

Suzanne TRAFIQUANT,
née Bernstein,

nous quittait pour le repos éternel.
Ceux qui l'ont connue accepteront de lui accorder une pensée.
Remerciements de Daniel
et Emile Trafiquant-Lucky.

SPORTS

AUTOMOBILISME

ROSBERG CHEZ McLAREN

Le Finlandais Keke Rosberg a signé, jeudi 22 août, un contrat le liant à l'écurie britannique Malboro-McLaren pour 1986 en remplacement de l'Autrichien Niki Lauda, qui a annoncé, le samedi 17 août, son intention de se retirer de la compétition. D'autre part, le constructeur Guy Ligier a révélé, jeudi 22 août, que le pilote italien Andrea de Cesaris disputerait, dimanche 25 août, à Zandvoort (Pays-Bas) le dernier Grand Prix de formule I sur l'une de ses voitures.

● NAVIGATION : *traversée de l'Atlantique en canot pneumatique.* – Un Irlandais de vingt-neuf ans, M. Enda O'Coineen, a accompli, jeudi 22 août, la première traversée en solitaire de l'Atlantique, dans le sens ouest-est, à bord d'un canot pneumatique de cinq mètres de long. M. O'Coineen qui a quitté Saint-John, Terre-Neuve (Canada), le 25 juillet, a accosté à Dunmore East (sud de l'Irlande), trois semaines après avoir été porté disparu à mille milles au large de l'Irlande.

● TENNIS : *tournoi de Cincinnati.* – Yannick Noah, tête de série n° 3, a été éliminé, jeudi 22 août, par l'Américain Tim Wilkison (6-3, 6-7, 6-3), en huitième de finale du tournoi de Cincinnati, doté de 375 000 dollars de prix.

économie

REPÈRES

Dollar : reprise à 8,44 F

Le mouvement de yo-yo, dont le dollar est animé depuis quelque temps, s'est poursuivi, vendredi 23 août, sur tous les grands marchés financiers internationaux. Cette fois, la devise américaine est remontée pour coter 8,4350 F (contre 8,4060 F la veille) et 2,7615 DM (contre 2,7512 DM).

Les cambistes ne savent plus très bien sur quel facteur la spéculation s'appuie. Contrairement à l'habitude, les opérateurs, selon eux, sembleraient jouer maintenant une baisse du loyer de l'argent aux Etats-Unis, favorable à une relance de l'activité économique quand la crainte d'une récession grandit outre-Atlantique.

A cet égard, des rumeurs circulaient, jeudi matin dans les milieux financiers, selon lesquelles la Réserve fédérale pourrait réduire son *taux d'escompte dans la journée.*

Automobile : record de production en RFA

L'industrie automobile ouest-allemande a battu tous ses records de production au cours des sept premiers mois de l'année, avec 2,51 millions de véhicules fabriqués, soit 23 % de plus que l'an passé. Le précédent record en 1979 devrait être battu cette année, sauf effondrement, peu probable, d'ici décembre. Les ventes des constructeurs allemands sont soutenues par une reprise du marché *intérieur, et surtout* par la vive progression des exportations, en hausse de 33 % au cours des sept premiers mois de 1985 sur l'an passé.

Courtage : *la banque britannique* Natwest se lance sur le marché américain

La banque britannique National Westminster a décidé de créer à New-York, une structure de courtage, calquée sur le modèle de la City. Si la demande est acceptée par les autorités bancaires fédérales, la Natwest sera la première banque commerciale à concurrencer aux Etats-Unis les courtiers locaux. Via une firme créée à cet effet, la County Securities Corp, dont le siège sera dans l'Etat du Delaware, précise le *Financial Times* du 23 août. Cette initiative doit être interprétée comme une réplique à l'offensive lancée par les «brokers» américains à l'égard du marché britannique des capitaux. Robert Fleming Ltd et S.G. Warburg ont été parmi les premiers à constituer des sociétés d'investissement ou de courtage aux Etats-Unis, rappelle le *Herald Tribune*, suivant l'exemple d'importantes institutions britanniques (Kleinwort, Benson Ltd, Mercantile House Holdings PLC, J. Rothschild Holdings PLC notamment), qui ont déjà avancé des pions sur le marché américain.

Croissance : + 0,6 % en France au deuxième trimestre

La croissance en France a connu une légère progression au deuxième trimestre après avoir été négative au cours des trois premiers mois de l'année. Les comptes nationaux publiés par l'INSEE, le 22 août, indiquent en effet que le produit intérieur brut *marchand a augmenté de 0,6 % (au prix de 1970) au deuxième* trimestre après avoir été négative de – 0,3 % au premier. Cette progression est due pour moitié à l'augmentation des stocks. La consommation des ménages (prix 1970) s'accroît très légèrement (+ 0,2 %), alors qu'elle avait progressé de 1,5 % au cours des *trois premiers mois de 1985. Pour l'ensemble de l'année,* les spécialistes de la conjoncture continuent de prévoir un taux de croissance faible (entre 1 % et 1,5).

Déficit extérieur : record pour l'Arabie saoudite en 1985

L'Arabie saoudite, principal producteur de pétrole de l'OPEP, devrait enregistrer en 1985 un déficit record de 20 milliards de dollars de sa balance des paiements, le second du monde après les Etats-Unis, selon une étude de la National Westminster Bank. La balance des paiements saoudienne, excédentaire de 40 milliards de dollars il y a quatre ans, avait déjà été déficitaire de 18,4 milliards de dollars en 1983 et de 12,5 milliards de dollars en 1984. Cette dégradation s'explique par la chute spectaculaire des revenus pétroliers du royaume, de 110 milliards de dollars en 1981 à 43 milliards de dollars l'an passé, et probablement moins de 30 milliards de dollars cette année.

Ce déficit obligera l'Arabie saoudite à puiser dans ses avoirs à l'étranger, qui ne représenteraient plus actuellement *«que»* 100 milliards de dollars, contre 122 milliards l'an passé à la même époque, et 150 milliards en 1981/1982. Mais cette baisse des avoirs à l'étranger entraîne à son tour une vive diminution des recettes tirées de ces placements, tombées aux environs de 8 milliards de dollars par an, soit un tiers de moins qu'il y a quatre ans. Enfin, l'étude prévoit un nouveau déficit budgétaire, une diminution du produit national brut et une *«accélération considérable»* de l'inflation.

SOCIAL

Pas de «bombe à retardement» pour la Sécurité sociale en 1986

Mme Georgina Dufoix a exprimé son intention de ne pas *« laisser le bébé Sécurité sociale en mauvais état au moment des élections législatives »* et d'assurer son équilibre en 1986, a indiqué, le jeudi 22 août, M. Edmond Maire, à l'issue d'un entretien avec le ministre des affaires sociales. Dans l'entourage du ministre, on confirme qu'il n'y aura pas de *« bombe à retardement »* et que, dès que l'on disposera de prévisions précises, des mesures seront prises pour assurer l'équilibre de la Sécurité sociale. Mais on estime qu'il faut garder son *« sang-froid »*, le régime général disposant d'un excédent de trésorerie de 16 milliards de francs à la fin de 1985.

En revanche Mme Dufoix n'a pas précisé les mesures qu'elle prendrait ; elle s'est seulement engagée à maintenir la protection sociale des Français et en particulier les principes de la retraite par répartition. M. Maire s'inquiétant du déficit prévu en 1986 (que la CFDT estimait récemment à 22 milliards de francs) redoutait des *« mesures en catastrophe »* après les élections. Il avait souhaité que l'on préserve l'équilibre des retraites en augmentant les cotisations, que l'Etat prenne en charge les prestations familiales, et que l'on assure *« une participation équivalente »* de tous les régimes de Sécurité sociale, le régime général n'étant aujourd'hui en difficulté que parce qu'il supporte les déficits d'autres régimes. Il avait d'autre part réclamé que le pouvoir d'achat des prestations familiales et des retraites soit aussi maintenu en 1985.

Les mineurs des potasses d'Alsace en grève contre les travaux de sous-traitance

En grève depuis le 21 août, les mineurs des Mines de potasse d'Alsace, au nord de Mulhouse, ont refusé, jeudi, de reprendre le travail après avoir, au cours d'une réunion, repoussé les propositions de la direction.

L'origine du conflit s'explique par la *décision d'avoir recours à une* société sous-traitante pour effectuer des travaux de fonds au puits de Berrwiller. Les mineurs s'estiment capables de réaliser des travaux en sous-sol et sont opposés au principe de la sous-traitance pour des interventions dans la mine. L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et FO dénonce, dans un communiqué, *« cette forme de dénationalisation des mines de potasse, filiale du groupe national EMC (entreprise minière et chimique) »*.

Les quatre puits du bassin potassique, qui emploient deux mille personnes, ont été bloqués par deux cent cinquante mineurs qui participent aux piquets de grève. D'autre part, des manifestants ont pris position sur la voie ferrée Mulhouse-Strasbourg, empêchant ou retardant la circulation de trains nationaux et internationaux.

Dans l'après-midi de jeudi, une séance de négociation a eu lieu. La direction a proposé de surseoir à la réalisation des travaux par la sous-traitance et s'est déclarée prête à entamer des pourparlers sur le problème général de la sous-traitance en y associant le comité d'entreprise. Les grévistes consultés n'ont pas accepté cette solution.

Le gong du chômage

(Suite de la première page.)

Comme pour les révolutions technologiques antérieures, estiment ces chercheurs, les changements attendus augmenteront la demande de travail au lieu de la réduire. Si le chômage reste élevé, ce pourrait être par suite de mesures prises pour combattre des déséquilibres inflationnistes, mais non en tout cas du fait de la multiplication des robots.

Autre paysage, présenté cette fois par David Macarov, professeur à Jérusalem : grâce aux gains de productivité offerts par l'électronique, il est absurde d'essayer de lutter contre le sous-emploi. Le but est d'aménager une contre-société pour le siècle prochain : celle du non-emploi. Aujourd'hui, 30 à 45 % des revenus des Européens proviennent de ressources indirectes redistribuées. Ce sont eux qui montrent la voie, et il faudra aller jusqu'au bout *de cette logique : assurer des* revenus sans aucun lien avec les heures de travail. Nous allons vers une nouvelle Athènes, avec ses millions de créateurs, de sportifs, etc., les robots remplaçant les esclaves.

La réalité n'épousera sans doute pas plus le canevas de Léontief que la carte rose de Macarov. Mais la sagesse est de préparer les réponses à l'une et l'autre de ces tendances. La faculté d'adaptation d'une société est l'un des signes les moins équivoques de sa vitalité. On devrait pouvoir aussi bien, sans rififi social, reculer l'âge de la retraite que banaliser le chômage au point de l'appeler loisir.

PIERRE DROUIN.

La CGT au cœur de l'été
Des opérations destinées d'abord aux médias

Wagons arrêtés ici, grève symbolique là, blocage de l'entrée d'une usine ailleurs, déclarations qui se veulent retentissantes... En ce mois d'août, *traditionnellement vide d'actualité* sociale, où beaucoup de conflits sont suspendus, la CGT a voulu rappeler tous les jours sa présence. Avec une double tactique.

D'un côté, des opérations ponctuelles : blocage de l'usine Mécafiltres ; plus récemment, refus de laisser entrer dans l'usine SKF un expert du tribunal administratif ; occupation de l'usine Olida de Lyon ; arrêt de wagons en provenance de l'usine *Renault de Douai ; entrée d'un militant mis-à-pied dans celle de* Saint-Ouen... Des opérations qui empruntent parfois au style commando, comme il y a une *semaine à Douai.*

De l'autre, une montée directe aux créneaux des membres du bureau *confédéral* de la CGT, comme MM. Alezard, Laroze et Véronèse à Billancourt, ou M. Louis Viannet, numéro deux de la *centrale, à propos* des ARCT de Roanne. Une activité *que la CGT justifie par l'impor*tance des enjeux, mais qui contraste avec le *relatif* effacement de la Fédération la plus souvent concernée, celle de la métallurgie.

Dans les deux cas, les interventions paraissent autant destinées aux médias qu'aux travail*leurs des entreprises. Elles* n'exigent pas une forte mobilisation (une poignée de militants peut parfois suffire) et elles ont souvent lieu dans des usines vides de la plus grande partie de leur personnel, pour cause de fermeture estivale. Certains responsables cégétistes n'hésitent pas cependant à en rajouter : ainsi ceux qui dénonçaient, le 21 août, *« un climat de tension à la Citroën »* dans l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime).

Les interventions des dirigeants de la CGT rejoignant aussi celles du PC, où les membres du bureau politique vont monter en ligne en rendant visite, d'ici à la fin du mois d'août, aux militants d'une vingtaine d'entreprises en difficulté. *L'Humanité* a *d'ailleurs fait très largement* l'écho aux initiatives de la CGT, qui ont, à plusieurs reprises, occupé la «une» du quotidien communiste.

Cette activité a permis à la CGT de se montrer présente pendant l'été et surtout dans les dernières semaines avant la rentrée sociale. Mais sur quoi peut-elle déboucher ? Elle indique les entreprises (hors du secteur public) où la CGT peut établir son «front», en attendant une possi*bilité d'élargir le mouvement :* des nationalisées comme Renault, Unimétal à Trith-Saint-Léger, dans le Nord (où la fermeture de l'usine a été annoncée), ce qui permet, derrière les directions, d'attaquer le gouvernement, des firmes en déconfiture, comme les ARCT ou SKF...

Mais comment la CGT va-t-elle opérer une mobilisation conforme à sa vocation de syndicalisme *«de masse»* ? La fédération des travailleurs de la métallurgie a annoncé une *«quinzaine d'actions»* au début de septembre. Elle en a indiqué les thèmes : la lutte contre les restructurations industrielles — la *«casse»* mangeuse d'emplois au profit de l'étranger, — les *«libertés»* et, plus immédiat, le pouvoir d'achat. Les deux premiers ont *alimenté les actions de l'été.* Mais les modalités restent vagues. M. André Sainjon, son secrétaire général, qui, à son retour de vacances réunira l'ensemble des syndicats du groupe Renault, le 3 septembre, et ira le 6 septembre animer un meeting à Thrith-Saint-Léger, aura une tâche délicate pour *«reprendre en main»* l'activité syndicale. Il ne peut laisser se développer des opérations de types «commando» (comme SKF *en juin) qui risquent à la lon*gue de tenir l'image de son organisation. Tout en soutenant les secteurs menacés, il ne peut non plus laisser sa fédération s'identifier trop étroitement avec des entreprises ou des branches en déclin et devenir en quelque sorte le représentant d'une *arrière-garde de la classe* ouvrière.

G. H.

CONSOMMATION

LA NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE LA CONSOMMATION

Le conseil d'administration se déclare prêt à l'épreuve de force

Le conseil d'administration de l'Institut national de la consommation (INC) a émis jeudi 22 août un *« avis très défavorable »* à la nomination de Mme Marie-Hélène Dos Reis à la direction de l'INC, en remplacement de M. Laurent Denis, dont le départ est annoncé depuis le 18 juin. Le conseil, dans un avis adopté par vingt voix contre une et trois abstentions, demande la nomination d'une personnalité extérieure *« dont l'autorité soit incontestable et qui possède les aptitudes et l'expérience requises pour ce poste de haute responsabilité »*, qui ait *« la confiance de toutes les parties intéressées au bon fonctionnement de l'Institut »*, jugeant que l'action de Mme Dos Reis se trouverait compromise au départ *« par l'absence de consensus »*. Le gouvernement, selon les statuts qui régissent l'INC depuis le décret du 30 décembre 1982, doit demander l'avis du conseil d'administration, mais n'est pas tenu de le suivre. Au cas où le ministre de tutelle de l'INC (M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et à la consommation) passerait outre, M. Pain annonce que le conseil est prêt à bloquer le fonctionnement de l'établissement, en refusant de voter les décisions indispensables (budget, financement des actions...), voire même à démissionner.

Pourquoi l'éventuelle nomination de Mme Dos Reis suscite-t-elle un tel tollé ? Cette jeune femme de 36 ans, qui a assumé depuis onze ans des responsabilités techniques de plus en plus larges jusqu'à devenir sous-directeur il y a un peu plus d'un an, semble perçue comme le fidèle reflet de M. Laurent Denis, jugé trop indocile par le conseil. De plus, elle serait la candidate de l'Elysée. Les quinze organisations de consommateurs, majoritaires au conseil, ne veulent pas, dit M. Pain, que l'INC soit réduit au rôle de *« courroie de transmission du ministère de l'économie et des finances »* et que les médias en sa possession (essentiellement *50 millions de consommateurs*, les émissions de télévision, mais aussi *Consommateurs-Actualités* et la télématique) deviennent des instruments au service du gouvernement. Par ailleurs, le conseil souhaite (dans une résolution en douze points adoptée le 22 mars) avoir l'entier contrôle de toutes les activités de l'INC, ce qui semble quelque peu incompatible avec la carrure qu'ils semblent exiger d'une personnalité extérieure.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement, qui a pour le moins manifesté dans cette affaire une maladresse insigne et des hésitations qui ne font qu'accroître les dissensions au sein de l'INC, et qui ne pourront que compliquer la tâche du futur directeur quel qu'il soit.

J. D.

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DES TUC

Un succès au-delà des espérances

Imaginés il y a tout juste un an, les TUC (travaux d'utilité collective) marchent bien, trop bien peut-être. Au début du mois d'août, 270 000 offres de stages dans le cadre de ce programme s'adressant aux jeunes âgés de seize à vingt et un ans avaient été dûment répertoriés. A la fin du mois de juillet, on comptait 136 000 places effectivement occupées et, en cumulé, puisque la durée admise pour les contrats va de trois à douze mois, on recensait 160 000 tucistes qui avaient été rémunérés. *« Nous disposons actuellement d'un volant de 90 000 propositions disponibles qui nous permettent d'espérer une accélération en septembre »*, précise-t-on au ministère du travail.

Par rapport aux objectifs annoncés, la réussite est indéniable. La promesse la plus récente, celle du président de la République annonçant 300 000 tucistes pour la fin de l'année, *sera tenue, et a fortiori* celle de M. Laurent Fabius, qui, en février dernier, à Meaux, avait déjà doublé l'engagement initial du conseil des ministres selon lequel *100 000 jeunes devaient être* employés dans l'année.

« Et nous qui avions tablé sur un effectif de 70 000 ! », s'exclament les initiateurs du projet, qui se remémorent les timides évaluations faites quand ils préparaient la mesure. Aujourd'hui, les mêmes en viennent à détecter une certaine saturation, consécutive à une avalanche de propositions. Avec un sourire, ils évoquent l'hypothèse, plausible selon eux, où il n'y aurait plus assez de candidats pour accepter les postes disponibles !

Impossible ? Déjà quatre régions et cinquante départements ont dépassé le but fixé au plan national, à savoir disposer d'un volume de propositions de TUC correspondant à 37 % des demandes d'emploi enregistrées dans les agences locales de l'ANPE, et l'on voit mal comment ceux-ci pourraient aller au-delà de ce quota. Dans quatre départements — la Corse-du-Sud, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'Ariège, — le nombre de places à pourvoir est même égal ou supérieur à celui des chômeurs de moins de vingt-deux ans. Difficile de faire mieux...

A l'inverse, dans des zones fortement urbanisées, à Lyon et plus encore dans la région parisienne, le dispositif plafonne et ne réussit pas sa percée. Le nombre des contrats y est proportionnellement plus faible qu'ailleurs et, parallèlement, il y a trop de places par rapport aux volontaires. L'explication ? Pour des jeunes qui peuvent bricoler au noir ou occuper des «petits boulots», la somme de 1 200 F par mois n'est pas motivante. *« Le besoin de reconnaissance sociale n'existe pas dans l'opacité parisienne »*, fait remarquer M. Leboutteux, qui, avec M. Belorgey, dirige la mission TUC. *« L'image de marque valorisante ne joue pas »*, d'autant que, souvent, les *distances et les déplacements* ajoutent aux difficultés. Ainsi l'ONF (Office national des forêts), qui prévoyait d'employer cinquante tucistes dans la forêt de Marly, n'en a finalement trouvé *que* cinq. *Il faut* dire aussi que le travail manuel attire manifestement moins que d'autres types d'activité (20 % sont à vocation culturelle).

S'il y a eu mobilisation, dans l'ensemble, on observe également de fortes réticences ici ou là. Après avoir, le plus souvent, pris la précaution de faire recruter les jeunes par des associations qui servent de paravent et évitent ainsi aux élus locaux d'avoir à promettre le maintien dans l'emploi créé, les municipalités ont pour la plupart *fait* des efforts en lançant des programmes TUC, à quelques notables exceptions près. Par exemple, quelques rares villes *de l'opposition — Courbevoie,* Asnières, Anthony, Levallois-Perret — ne se sont pas laissés entraîner. Surtout, les conseils municipaux à direction communiste se sont montrés les plus méfiants et ont manifesté, par le refus, leur mauvaise humeur à l'égard d'une mesure qu'ils condamnent pour des raisons idéologiques.

Là aussi, cependant, on constate deux attitudes. Quand l'environnement politique du fief le permet, et cela est particulièrement vrai en *Seine-Saint-Denis ou en* Val-de-Marne, l'absence de contrat pour les TUC est presque systématique. Drancy, Aubervilliers, Argenteuil, mais aussi Fontenay-sous-Bois, Ivry-*sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Champi*gny et Villejuif détiennent ainsi des records d'abstention. Quand la position est plus isolée, la résistance au nom des principes devient plus délicate *et, par le truchement d'associa*tions, des villes comme Calais, Le Havre ou Amiens ont recours aux TUC.

Pour autant, les résultats globaux du dispositif n'ont pas eu à souffrir de ces quelques anicroches, et les TUC seraient plutôt guettés par un autre malaise, produit celui-là par la boulimie d'un système devenu «attrape-tout». Le risque est grand désormais — et notamment depuis que le gouvernement a décidé de porter à vingt-cinq ans la limite d'âge des TUC, sous certaines conditions — de voir la mesure tourner à la recette facile et, par le nombre des jeunes concernés, être détournée de son sens ou, pourquoi pas, complètement dénaturée.

Dans les milieux ministériels, grisés par le succès des TUC, on écarte, bien entendu, cette menace d'une mimique d'évidente satisfaction. On n'est pas disposé à renoncer à un système qui connaît une telle réussite et dont on assure même qu'il sera capable d'accueillir deux *cent mille tucistes occupés en per*manence et en année pleine, ce qui correspondrait approximativement au passage de trois cent cinquante mille jeunes, avec un coût budgétaire évalué entre 3 et 3,6 milliards de francs.

Portés à l'euphorie, les conseillers techniques s'émerveillent des qualités du mécanisme qu'ils ont mis au point. Sans évoquer le problème de fond, ils ne veulent retenir que les raisons, sur le plan technique, du *« coup de génie »* d'une opération jugée *« miraculeuse »*. *« On aurait fait du TUC à temps plein, ça ne marcherait pas aussi bien »*, répètent-ils à l'envi. Et d'ajouter, hardiment : *« Ce que ces jeunes font pour 1 200 F par mois et à raison de vingt heures par semaine, ils ne le feraient pas à temps plein et pour 2 400 F par mois, car ils se sentiraient exploités. »*

L'autre raison concerne le rôle déterminant des élus et des « acteurs locaux », amenés à participer au succès de l'opération, sous peine d'être critiqués pas l'opinion, puisque, pour une fois, la puissance publique n'est pas responsable de tout. Enfin, les jeunes eux-mêmes sont très demandeurs, particulièrement dans les zones rurales, où le slogan *« mieux vaut payer les chômeurs à travailler qu'à ne rien faire »* n'aurait permis de surmonter bien des blocages. *« Les tucistes ont le sentiment d'être utiles et d'obtenir ainsi une reconnaissance sociale »*, dit-on encore dans les cabinets ministériels, où l'on est persuadé d'avoir mis le doigt sur des ressorts essentiels du comportement.

Autrement dit, l'engouement pour les TUC mérite bien quelques accommodements avec le corps de doctrine. Au nom des gains immédiats.

ALAIN LEBAUBE.

PUBLICITÉ

Les quatre « vierges » de Madison Avenue

Elles sont rares celles qui n'ont jamais succombé aux tentations de l'argent. On leur a pourtant offert des millions de dollars. Quatre ont refusé. Quatre stars américaines, citées par le magazine *Fortune* du 19 août. Et pas des moindres : Clint Eastwood, Eddie Murphy et Robert Redford, soit trois des plus célèbres acteurs, ainsi que Walter Cronkite, l'ancien présentateur vedette du journal du soir sur la chaîne de télévision américaine CBS.

Toutes les autres se sont « vendues » aux publicitaires, affirme *Fortune*. Madison Avenue — l'artère de la « pub » new-yorkaise — était trop ravie d'accrocher d'aussi flamboyants drapeaux aux produits de ses clients. Avec succès. Linda Evans, du feuilleton TV Dynasty, en costume moulant a fait le succès d'une boisson instantanée de régime. Michael Jackson, le célèbre chanteur de *Thriller* a fait la « une » de la presse américaine, en signant avec Pepsi-Cola, laissant la firme concurrente, Coca-Cola, traiter avec son rival Prince (l'album *Purple Rain*). Même la candidate à la vice-présidence en 1984, Mme Geraldine Ferraro, s'est affichée à la télévision.

Pourtant, la recette n'est jamais garantie. Catherine Deneuve a trop intimidé les Américaines pour les convaincre d'acheter la crème hydratante qu'elle présentait, et John Wayne n'a pas fait vendre un remède contre la migraine, tant les spectateurs associaient mal son image à celle d'un guérisseur.

Il n'empêche, les publicitaires sont persuadés que les stars sont le seul antidote aux maux actuels de leur industrie. L'un est l'« encombrement », l'amalgame, dans la mémoire de tous les téléspectateurs, de tous les spots qui défilent à un rythme sans cesse plus rapide. D'une minute, la durée de chacun a été réduite à 30, puis à 15 secondes l'année dernière. Comment empêcher le consommateur potentiel de tout confondre, partant de tout oublier ?

Autre cauchemar, le « zapping ». Revanche du téléspectateur auparavant passif, le « zapping » consiste pour lui à changer de chaîne ou à couper le son les quelques minutes que durent l'interruption publicitaire de son programme préféré, sans avoir à quitter le fauteuil où il est confortablement assis. Si la commande à distance est sa première arme, sa plus redoutable est le magnétoscope : que le téléspectateur appuie sur la touche « avance rapide » et « zap », voilà effacés les « spots » et engloutis les millions de dollars.

La télévision, longtemps le média favori des publicitaires — ils y consacrent 23 % de leur budget total — devient un gouffre sans rentabilité.

Démarchage

C'est là qu'intervient la star. Le public ne se lasse pas de voir un visage connu, fût-il transformé en « démarcheur à domicile ». Qui, parmi ses millions de fans, aurait le courage de changer de chaîne en revoyant, fût-ce pour la énième fois, les fameux trémoussements de Michael Jackson ? C'est pourquoi Pepsi n'a pas hésité. On estime que la firme a versé au chanteur 5 millions de dollars pour quelques secondes d'apparition.

Il n'a même pas eu à vanter une seule seconde les mérites de la boisson du « client ». Sans doute chanter et danser est ce qu'il sait faire de mieux. Mais aussi devait-il avoir à l'esprit l'exemple de cette idole des années 50, Pat Boone, qui, en 1978, a été condamné par une agence fédérale à rembourser une partie de son cachet : il avait vanté les mérites d'un produit contre l'acné, sans preuves suffisantes. Depuis, les contrats des vedettes comportent souvent une indemnité en cas de poursuite légale, voire de suppression pure et simple du texte.

Les exigences des stars sont sans limites, à la démesure des ambitions de Madison Avenue. Bill Cosby — le Fernand Raynaud américain — a obtenu 1,5 million de dollars pour quelques semaines de tournage de deux « spots » publicitaires, l'un pour Coca-Cola, l'autre pour Jell'O (fabricant de gelées). Sans doute plus que le salaire annuel des directeurs de chacune des firmes. En 1983, un acteur de la série télévisée « MASH » a signé un contrat estimé à 2 millions de dollars avec un fabricant d'ordinateurs. Depuis, la firme a été vendue. Mais l'acteur continue d'être payé.

Seuls quatre « incorruptibles » ne sont jamais apparus dans un « spot » publicitaire, sauf dans un but charitable. Ce sont ces quatre stars-là que les publicitaires rêvent d'acheter.

D. B.

AFFAIRES

ASSEMBLÉE CONCORDATAIRE LE 30 SEPTEMBRE

Les créanciers de Boussac sont mis à la portion congrue

Dernière étape juridique de l'affaire Boussac, l'assemblée concordataire du groupe se tiendra le 30 septembre prochain. C'est la date que ce tribunal de commerce de Lille vient de retenir. Les créanciers chirographaires (personnes physiques ou morales détenant une créance non garantie par une hypothèque ou un privilège) sont invités à remettre leur pouvoir à Mme Hilda Voet, conseil juridique (1), afin, précise la lettre qu'ils vont recevoir, de faciliter leur représentation.

Les termes du concordat sur lequel ils seront appelés à se produire sont également définis et comportent, pour les intéressés, un choix entre deux possibilités : soit se faire rembourser à tempérament sur huit ans 60 % des sommes dues (2,50 % chacune des deux premières années, 5 % chacune des trois suivantes, 10 % la sixième et 15 % les septième et huitième années), soit opter pour un règlement au comptant unique, mais qui portera sur 15 % seulement du montant de la dette contractée envers eux.

Un délai de réflexion de deux mois sera accordé, au bout duquel, en l'absence de toute réponse, le ou les créanciers se verront automatiquement appliquer le régime du remboursement à tempérament. Aucun intérêt ne sera versé dans les deux cas de figure. Les créanciers chirographaires, de loin les plus importants puisque les dix-huit sociétés en règlement judiciaire de Boussac leur doivent (en théorie) 2,23 milliards de francs (60,6 % du montant total des dettes accumulées par le groupe d'un montant de 3,68 milliards), sont réduits à la portion congrue. Accepteront-ils le concordat présenté ?

De la réponse donnée dépendra le sort de Boussac. Ce concordat commande, en effet, l'entrée en application de toutes les mesures financières et juridiques prises pour accompagner le plan de redressement : concours financier de 400 millions de francs accordé par des établissements spécialisés ; rééchelonnement de la dette contractée envers les créanciers privilégiés (banques, URSSAF, Trésor public, caisses de retraite) ; facultés de crédit supplémentaire pour 300 millions de francs ; augmentation de capital de la Société foncière et financière Agache-Willot (SFFAW) de 400 millions de francs apportés par des actionnaires extérieurs ; acquisition par la société Boussac-Saint-Frères (reconstituée) des actions de la Compagnie Boussac-Saint-Frères, créée, il y a trois ans, pour prendre en location-gérance les actifs du groupe.

En fait, tout porte à croire que cette assemblée sera de pure forme. Les jeux sont faits. Les nouveaux actionnaires sont déjà en place (*le Monde* des 26-27 mai), les créanciers privilégiés, à qui Boussac devait 1,11 milliard de francs, ont accepté un remboursement en trois ans, et le plan de redressement, dont l'application était, elle aussi, soumise à la condition suspensive de l'homologation concordataire, est engagé depuis plus de six mois. En fait, les créanciers seront mis devant le fait accompli.

Au niveau industriel, « *le processus de redressement est,* selon M. Bernard Arnault, le nouveau PDG de Boussac, *bien avancé* ». Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires a augmenté de 10 %, et si des pertes sont encore inévitables pour l'exercice entier, elles devraient être inférieures aux prévisions (150 millions de francs). En outre, la baisse du dollar et la hausse de la livre sterling ont été bénéfiques pour la filiale Peaudouce (achats de matières premières étrangères, gros marché en Grande-Bretagne).

A. D.

(1) 9, rue de l'Eperon, 75006 Paris.

Nominations

● **A la Mobil Oil française, M. RENÉ LANÇON** sera nommé directeur délégué auprès du président le 1er septembre. M. Lançon était directeur général des ventes et sera remplacé à ce poste par M. Guy Touron, directeur du marketing de Mobil Europe à Londres.

● **A la Republic National Bank of New York (France), M. MICHEL ERNST** a été nommé président directeur général après le rachat par cette banque des activités exploitées par la Trade Development Bank (France). M. Ernst était auparavant PDG de cette société. En outre, M. Jean Amiel, directeur général de la Trade Development Bank (France), devient vice-président-directeur général de la Republic National Bank of New York (France).

Qui a peur du déficit extérieur ?

Mme Cresson a le chic pour soulever des tempêtes sans l'avoir toujours voulu. En accusant les partenaires sociaux d'être responsables des mauvais résultats du commerce extérieur enregistrés par la France en juillet dernier (*le Monde* du 23 août), le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a provoqué une avalanche de communiqués.

« *Scandalisée* », était-elle par la façon du patronat « *de réclamer en permanence* » une dévaluation du franc. « *Scandale* », réplique M. Gattaz, le président du CNPF, que ces « *accusations périodiques de différents membres du gouvernement* ». Car « *le CNPF refuse toujours, par civisme, de se prononcer sur ce sujet* ». « *Il est bien préférable de redonner aux entreprises françaises la compétitivité que nous réclamons sans cesse.* »

Les partenaires sociaux sont « *un peu coincés* », avait-elle lancé. Réplique de la CGC : Mme Cresson ne va pas tarder à « *coiffer un bonnet d'âne* ». « *Il faut avoir le courage, à quelques mois des élections, de reconnaître ses responsabilités* », ajoute la centrale de M. Marchelli. FO, de son côté, dégage également sa responsabilité et la renvoie au niveau gouvernemental. Quant à la CGT, elle dénonce le « *cynisme* » des propos ministériels qui font peser « *sur le dos des travailleurs la très lourde responsabilité d'une politique qui mène le pays au déclin* ». M. Alezard, secrétaire de la CGT, est « *révolté* ». « *Qui ferme, qui mutile ?*, interroge-t-il, *qui sont les auteurs de la casse ?* »

Bref, à scandalisée, scandalisés et demi. Les vrais responsables de la faiblesse de l'appareil industriel français ce sont les autres. Les Français n'aiment pas les reproches et encore moins qu'ont secoue leur torpeur estivale.

Reste le déficit. Et tout de même, les vraies questions qu'il pose sur la compétitivité, sur la réelle mobilisation des entreprises, pour accroître leurs exportations, et sur la politique économique menée par le gouvernement.

E.-L. B.

TRANSPORTS

POUR PALLIER LES EFFETS DU RETARD DE LA CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE

M. Auroux débloque 3,5 millions de francs pour les mariniers

M. Jean Aroux, secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé, le jeudi 22 août, plusieurs mesures d'aide aux bateliers nécessaires en cette période de « soudure » particulièrement difficile cette année du fait de l'anémie du marché international des céréales et des conditions climatiques de ces dernières semaines. La principale consiste en l'octroi de 3,5 millions de francs aux artisans bateliers, au titre d'indemnité d'attente à l'affrètement pour la période du 22 août au 4 septembre. Par ailleurs, des instructions ont été données aux directeurs des bureaux d'affrètement pour aider les bateliers à constituer les dossiers nécessaires à l'octroi d'un report des échéances relatives aux impôts.

Ces mesures, précise-t-on à l'ONN — l'Office national de la navigation, organisme de tutelle des bateliers, — sont tout à fait comparables aux indemnités de chômage qui avaient été allouées en juillet 1984 ; mais elles n'ont qu'un caractère provisoire : dès le 2 septembre, c'est la nouvelle Chambre nationale de la bâtellerie artisanale (CNBA) qui, grâce à son fonds de soutien, aidera les bateliers en période de conjoncture difficile. La somme allouée jusque là devrait suffire, précise l'ONN, à satisfaire les mariniers en manque de fret. Ceux de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) avaient, dans une lettre ouverte adressée lundi 19 août à M. Quilès, accusé la France de « *liquider ses bâteliers* ».

MONNAIES

DIMINUTION DES AVOIRS DE CHANGE EN JUILLET

Les avoirs officiels de change atteignaient fin juillet 465,288 milliards de francs, en diminution de 1,622 milliard par rapport à juin. Ils se répartissaient entre 246,502 milliards d'avoir son or, 130,238 milliards d'avoirs en devises, 70,795 milliards d'avoirs en ECU et 17,753 milliards de créances sur le FMI.

La baisses correspond, indique le ministère de l'économie, des finances et du buget, aux opérations courantes enregistrées au cours du mois de juillet (+ 1,629 milliard de francs) et à celles liées à l'ajustement trimestriel du dépôt des réserves au FECOM (— 3,251 milliards).

CANADA

● **Baisse des taux d'intérêt.** — La Banque du Canada a annoncé le 22 août une baisse de son taux d'escompte qui s'établit à 9,2 % contre 9,3 %, précédemment, soit son plus bas niveau depuis le 12 mai 1983 (9,27 %).

ETATS-UNIS

● **Légère progression de la masse monétaire.** — Considérée dans sa définition M-1, la masse monétaire américaine a progressé de 0.9 milliards de dollars au cours de la semaine du 12 août dernier pour s'établir à 603,1 milliards. Ce chiffre est jugé conforme aux prévisions des milieux financiers.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le choc des importations

Nouvelle preuve du traumatisme que subissent aujourd'hui les Américains, une étude d'une sous-commission au Congrès dénonce à son tour les effets néfastes sur la croissance économique du déséquilibre commercial du pays. Son titre est éloquent : « Le choc des importations de produits industriels, défi des années 80 ». Quant à l'analyse, elle démontre, une fois de plus, les conséquences dévastatrices de La politique menée par l'administration Reagan sur l'agriculture et les industries américaines.

Une récente étude du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) établit en effet l'importance des importations aux Etats-Unis de produits manufacturés du tiers-monde. Un Américain a acheté, en 1983, en moyenne, 284 dollars de produits industriels en provenance d'un pays en développement, soit nettement plus que l'Allemand de l'Ouest (225 dollars), le Français (191 dollars) ou l'Anglais (178 dollars).

En revanche, le marché américain est beaucoup plus fermé que celui de ses partenaires européens, si l'on considère le total des importations (en provenance des pays en développement et des pays industrialisés). En comparant la part des importations dans les différents Produits intérieurs bruts, on remarque que le degré d'ouverture ainsi calculé est proche de 10 % aux Etats-Unis, alors qu'il atteint 20,5 % en France, 45 % aux Pays-Bas, et dépasse même 61 % en Belgique et au Luxembourg. Les chiffres du CEPII prouveraient même que le marché américain s'est relativement fermé de 1980 à 1984. Le taux d'ouverture étant passé de 9,2 % à 8,9 %.

● **Les commandes de biens durables ont baissé en juillet.** — Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont baissé en juillet (— 2,8 %), après avoir progressé de 3,6 % en juin. Ce résultat est le plus mauvais depuis le recul de mars (— 2,9 %). Il résulte en partie d'une soudaine baisse des commandes de biens militaires (— 17,6 % en juillet contre + 26,3 % en juin).

● **L'inflation s'est stabilisée en juillet.** — L'indice des prix de détail aux Etats-Unis a progressé de 0,2 % en juillet, soit à un rythme identique à celui des deux mois précédents. Ce mois-ci, des hausses du prix des légumes, du tabac et des loyers ont été partiellement compensées par de légères baisses du prix du pétrole et du coût des transports.

● **Ford va licencier 9 500 emplois administratifs aux Etats-Unis.** — Ford, le deuxième constructeur automobile des Etats-Unis, va supprimer quelque 9 500 emplois administratifs d'ici à 1990, en Amérique du Nord. Pour l'essentiel, les suppressions d'emplois s'effectueront par départs anticipés à la retraite à quarante-cinq ans et par départs volontaires. Ford entend ainsi réduire ses coûts de production. Malgré la reprise spectaculaire des ventes en 1983 et en 1984 les effectifs de l'industrie automobile américaine n'ont cessé de baisser. Chez Ford, les ouvriers de fabrication sont passés de 150 000 en 1979 à 106 000 actuellement. Les « cols blancs » ont vu leur nombre se réduire de 83 000 à 64 000. Cette contraction aurait permis au groupe d'abaisser son point mort (le volume de production au-delà duquel apparaissent des bénéfices) d'environ 40 %.

AVANT LE CONGRÈS DES SYNDICATS BRITANNIQUES

Le conflit de British Rail se durcit

De notre correspondant

Londres. — Les 11 000 « gardes » ou chefs de train des chemins de fer britanniques devaient, le 23 août, se prononcer sur le principe d'une grève totale qui pourrait paralyser l'ensemble du réseau, et, après le conflit des houillères, conduire à une nouvelle épreuve de force entre les syndicats et les pouvoirs publics. Le scrutin, initialement prévu pour le 29 août, a été avancé de près d'une semaine après l'échec d'une entrevue, le 20 août, visant à mettre fin à la grève perlée qui perturbe déjà le trafic dans plusieurs régions (*le Monde* du 21 août).

La direction a refusé d'annuler les lettres de licenciement envoyées à quelque quatre cents gardes qui avaient débrayé ces derniers temps. Pis, elle vient de faire publier des offres d'emploi pour remplacer, dès maintenant, ce personnel, ce qui a été interprété comme une provocation par le principal syndicat des cheminots, National Union of Railwaymen (NUR). En outre, le président de British Rail s'est déclaré prêt, si les gardes mettent à exécution leur menace de grève, à « *fermer* » le réseau tout entier, ce qui reviendrait à une mesure de loc-kout.

Pour sa part, la NUR obtient la promesse du soutien de la part des autres organisations au sein des chemins de fer, et de plusieurs syndicats dans le reste de l'industrie. Le syndicat des mineurs, qui avait reçu une aide appréciable de la part des cheminots (pour boycotter le transport du charbon), a, le premier, annoncé sa volonté de manifester « *effectivement* » sa solidarité.

La tension est d'autant plus forte que ces événements se produisent à quelques jours de l'ouverture du congrès annuel du TUC (Trade Union Congress), la confédération générale des syndicats. Ses dirigeants reconnaissent que le conflit paraît disproportionné, eu égard à sa cause initiale : l'extension très limitée de l'expérience — acceptée par la NUR à l'origine — que représente la mise en service de trains de marchandises et de quelques trains de passagers sans gardes, comme il a été tenté depuis plusieurs années sur le continent, notamment par la SNCF. Mais, même s'ils ne sont pas tous disposés à admettre l'épreuve de force, ils sont unanimes à constater que le gouvernement de Mme Thatcher poursuit sa politique « *antisyndicale* ».

F. C.

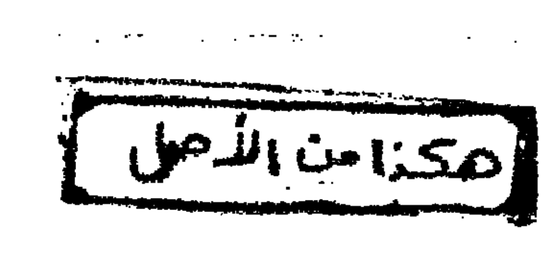
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

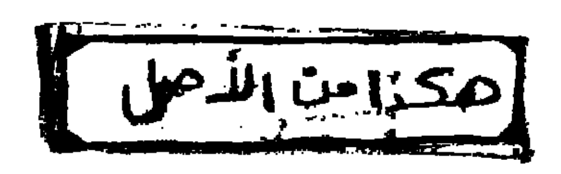
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	8,4246	8,4270	+ 120	+ 135	+ 240	+ 270	+ 660	+ 760
$ can.	6,2234	6,2279	+ 24	+ 44	+ 58	+ 94	+ 128	+ 224
Yen (100)	3,5619	3,5647	+ 101	+ 110	+ 194	+ 211	+ 602	+ 652
DM	3,0549	3,0571	+ 134	+ 144	+ 268	+ 285	+ 777	+ 826
Florin	2,7130	2,7147	+ 86	+ 94	+ 175	+ 189	+ 536	+ 578
F.B. (100)	15,0698	15,0832	— 55	+ 12	— 83	+ 24	— 272	+ 37
F.S.	3,7307	3,7337	+ 153	+ 169	+ 313	+ 337	+ 893	+ 965
L. (1 000)	4,5498	4,5539	— 95	— 62	— 237	— 197	— 838	— 716
£	11,7936	11,8062	— 254	— 199	— 391	— 323	— 732	— 561

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 3/4	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4
DM	4 3/8	4 5/8	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8 1/2	9	9 1/2	10	9 3/4	10 1/8	9 15/16	10 5/16
F.S.	0 1/2	1 1/2	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 13/16	4 15/16
L. (1 000)	9	11	11 5/8	12 5/8	12 1/2	13 1/4	13 3/8	13 7/8
£	12 1/4	12 1/2	11 13/16	11 7/8	11 5/8	11 3/4	11 1/8	11 3/16
F. franç.	9 1/2	10	10 1/8	10 5/8	10 7/8	11 3/8	11 1/2	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 août

Très résistant

Le suspense aura duré tout au long de la séance de jeudi à la Bourse de Paris. La liquidation générale d'août, allait-elle être perdante, sans gains ni pertes ou gagnante ?

La journée n'avait pas trop mal commencé, avec une tendance certes irrégulière, mais avec des hausses plus musclées (CSF, Redoute, Legrand, Total, L'Oréal, Lafarge, Printemps) que les baisses (Moulinex, Schneider, Presses de la Cité, Bic, Roussel-Uclaf).

Finalement, l'indicateur instantané devait s'établir à 0,14 % au-dessus de son niveau précédent.

S'agissant de ce thermomètre, la liquidation est perdante. Mais il n'est pas très fiable, s'appuyant sur un panier de valeurs limité. Au risque de se tromper, tout portait à croire en clôture que le « CAC », à quelques dixième de point près, était à la même cote qu'au 23 juillet. Il devait finalement s'en rapprocher (217,4, contre 217,9). Le marché n'a, de toute façon, pas déçu. S'il n'a pas montré autant d'allant que la veille, sa forte résistance est apparue de bon aloi, symptôme pour certains qu'une reprise n'était pas loin.

Un professionnel en voyait pour preuve le bon comportement de plusieurs grandes têtes d'affiche. « La séance de vendredi sera sans doute déterminante sur les choix futurs des investisseurs », *disait-il.*

La devise-titre s'est affaiblie dans le sillage du dollar et s'est échangée entre 8,64 F et 8,68 F (contre 8,73 F/8,77 F).

L'or a légèrement monté à Londres : 337,60 dollars (contre 335,90 dollars). A Paris, en raison de la baisse du dollar, le lingot a perdu 150 F à 91 800 F et le napoléon 5 F à 569 F.

Le volume des transactions a peu varié, s'élevant à 4,84 millions de francs contre 4,41 millions.

NEW-YORK

Rechute

Après deux séances de hausse, les cours ont rechuté, jeudi, à Wall Street. Encore relativement ferme jusqu'à midi, la tendance allait, par la suite, s'alourdir progressivement, et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 11,43 points à 1 318,09.

Le bilan de la journée a été conforme à ce résultat. Sur 1 999 valeurs traitées, 999 se sont repliées, 544 ont monté et 456 n'ont pas varié.

L'annonce d'une baisse de 2,8 % des commandes de biens durables en juillet, la plus forte enregistrée depuis le mois de mars dernier, a, il est vrai, rafraîchi l'atmosphère autour du « Big Board ».

Pour tout dire, cette dernière statistique sur la marche de l'économie a ravivé les inquiétudes sur le risque d'une mini-récession pour le second semestre, que l'analyse du PNB révisé paraît confirmer dans la mesure où l'amélioration constatée ne repose que sur un gonflement des stocks. Seul élément réconfortant : la sagesse des prix à la consommation (+ 0,2 %), qui, selon certains, pourrait inciter le Fed à faire un geste sur la voie d'un assouplissement des conditions de crédit. Notons que le dérapage du marché s'est fait avec toujours assez peu d'affaires – 90,60 millions de titres échangés, contre 94,88 millions, – ce qui témoigne d'un certain attentisme.

VALEURS	Cours du 21 août	Cours du 22 août
Alcoa	34 7/8	34 3/8
A.T.T.	21 7/8	21 5/8
Boeing	48 1/2	47 5/8
Chase Manhattan Bank	56 5/8	55 7/8
Du Pont de Nemours	57 7/8	57 1/8
Eastman Kodak	44 1/4	43 5/8
Exxon	51 1/4	50 3/4
Ford	44 1/8	43 3/4
General Electric	61 5/8	60 5/8
General Foods	76 7/8	76 5/8
General Motors	68	67
Goodyear	28 1/2	28 1/8
I.B.M.	128 3/8	128 3/4
I.T.T.	32 1/2	32 1/2
Mobil Oil	29 3/8	29 1/4
Pfizer	48 5/8	48 1/2
Schlumberger	37	36 3/4
Texaco	35 7/8	36
U.A.L. Inc.	57 1/2	57
Union Carbide	52	53 5/8
U.S. Steel	30 1/4	30 3/4
Westinghouse	34 3/4	33 3/4
Xerox Corp.	52 1/2	51 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SUSPENSION DE COTATION DES PILES WONDER. – La Chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre, le 22 août, la cotation des actions de la société Piles Wonder, négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris. Cette décision est directement liée à l'information confirmée de source bancaire (*le Monde* du 23 août) et selon laquelle le groupe Bouygues s'associerait à M. Bernard Tapie au sein d'un ensemble Wonder-Saft-Mazda, visant à bâtir un secteur piles grand public en France. On apprenait, par la suite, que celui-ci serait constitué par deux entités distinctes. D'une part, la banque Worms, la CGE et, sans doute, la Banexi (banque d'affaires de la BNP) dans le cadre d'une participation globale de 51 %. D'autre part, une société holding pour 49 % du capital restant et détenue à parts égales par les groupes Tapie et Bouygues.

LA BOURSE DE TOKYO VA S'OUVRIR AUX BRITANNIQUES. – La Bourse de Tokyo a décidé d'autoriser les agents de change britanniques à formuler une demande d'adhésion, parmi les courtiers japonais, pour le mois prochain, lorsqu'elle augmentera le nombre de ses charges exerçant de plein droit leur activité. On sait, d'ores et déjà, que les firmes Vickers Da Costa Ltd et Jardine Fleming Ltd figurent parmi les sociétés britanniques qui envisagent de poser leur candidature à la Bourse de Tokyo, dont le nombre de charges (83 actuellement) devrait s'accroître de 7 à 10 charges supplémentaires.

LA CEE ÉMET UN EMPRUNT DE 150 MILLIONS DE DEUTSCHEMARKS. – La Communauté économique européenne a émis un emprunt public de 150 millions de deutschemarks par l'intermédiaire d'un syndicat bancaire international, dirigé par la Deutsche Bank et codirigé par trois autres établissements ouest-allemands (Dresdner Bank, Commerzbank et Westdeutsche Landesbank). L'emprunt, dont la souscription sera close le 18 septembre, a une durée de douze ans, un taux d'intérêt de 6,5 % et un prix d'émission de 99 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	21 août	22 août
Valeurs françaises	116,6	116,6
Valeurs étrangères	94,2	94

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 août	22 août
Indice général	217,2	217,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 août	23 août
1 dollar (en yens)	236,22	236,41

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 22/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1586	4,5 % 1973	1622	1615	1615	– 0 43
1030	B.N.P.	944	945	945	+ 0 10
982	C.C.F.	987	985	985	– 0 20
4300	C.N.E. 3 %	4116	4135	4132	+ 0 38
187	Elf-Aquitaine	198	200	198	....
185	– (certific.)	193 80	193	193	– 0 41
1270	Epeda-B-Faure	1200	1210	1219	+ 1 58
2250	Essilor	2185	2235	2235	+ 2 28
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Ericsson	230	235	235	+ 2 17
465	Exxon Corp.	452 10	446 40	446 40	– 1 26
380	Ford Motors	385	383 50	383 50	– 0 38
215	Free State	171	167	167	– 2 33
143	Gencor	100 50	99 10	99 50	– 0 99
280	Gén. Belgique	275 10	276	276	+ 0 32
560	Gén. Electr.	535	538	530	– 0 93
615	Gen. Motors	592	600	601	+ 1 52
61	Goldfields	53 20	52 30	52 90	– 0 56
37	Gd Metropolitain	38 90	38 90	38 90	....
105	Harmony	97 50	97 70	97	– 0 51
26	Hitachi	25 60	25 05	24	– 6 25
695	Hoechst Akt.	695	681	681	– 2 01
1730	Siemens A.G.	1720	1730	1730	+ 0 58
140	Sony	139 10	135 60	135 10	– 2 87
153	T.D.K.	153 10	154 10	154 10	+ 0 65
13	Toshiba Corp.	12 75	12 45	13	+ 1 96
975	Unilever	918	918	918	....
395	Unit. Techn.	357 50	355	355 80	– 0 47
790	Vaal Reefs	678	686	686	+ 1 17
265	Volvo	255	250 50	256	+ 0 39
370	West Deep	317	315	320	+ 0 94
285	West Hold.	220	214 50	219	– 0 45
470	Xerox Corp.	457	450 70	452	– 1 09
1 70	Zambia Corp.	1 66	1 61	1 62	– 2 40

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/8	Achat	Vente
			COURS DES BILLETS AUX GUICHETS	
Etats-Unis ($ 1)	8 490	8 406	8 050	8 700
ECU	6 796	6 798	....	....
Allemagne (100 DM)	305 410	305 530	295	310
Belgique (100 F)	15 082	15 079	144 500	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 310	271 360	262	277
Danemark (100 krd)	84 320	84 080	79	87
Norvège (100 k)	103 340	103	98	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 800	11 799	11 350	12
Grèce (100 drachmes)	6 445	6 420	5	7 600
Italie (1 000 lires)	4 560	4 550	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	372 630	373 320	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102 530	102 180	96	103
Autriche (100 sch)	43 480	43 520	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 189	5 180	5	5 500
Portugal (100 esc.)	5 100	5 080	4 700	5 500
Canada ($ can 1)	6 267	6 208	5 850	6 300
Japon (100 yens)	3 580	3 557	3 430	3 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/8
Or fin (kilo en barre)	91600	91600
Or fin (en lingot)	91950	91800
Pièce française (20 fr)	574	569
Pièce française (10 fr)	433	431
Pièce suisse (20 fr)	575	576
Pièce latine (20 fr)	550	542
Souverain	670	670
Pièce de 20 dollars	3800	3775
Pièce de 10 dollars	2050	1962 50
Pièce de 5 dollars	1300	1300
Pièce de 50 pesos	3480	3480
Pièce de 10 florins	565	562

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1985 a été tiré à 411 215 exemplaires

APRÈS LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE MANCHESTER

Les rescapés du Boeing-737 dénoncent les difficultés d'évacuation rapide de l'appareil

Trois Boeing ont effectué un atterrissage d'urgence au Japon le 20 août : Un 747 d'Iran Air à Tokyo du fait d'un signal lumineux annonçant un incendie dans la soute à bagages ; un 737 des lignes intérieures à Osaka en raison d'un niveau de pression de l'huile anormalement bas, et un 747 d'Air India à Tokyo parce qu'un de ses quatre moteurs était tombé en panne au-dessus de l'océan Pacifique.

A Manchester, l'accident du Boeing-737 de British Airtour a fait cinquante-quatre morts.

Londres. – Parmi les quatre vingt-trois rescapés du Boeing-737 qui a pris feu au décollage sur l'aéroport de Manchester, jeudi 22 août, quinze personnes étaient encore hospitalisées ce vendredi matin, dont sept dans un état grave. Cinquante-quatre autres passagers ont été tués.

Alors que dans le cas des accidents des Boeing-747 d'Air India (329 morts, le 23 juin) et de Japan

De notre correspondant

Air Lines (520 morts, le 12 août), on ignore encore les causes précises du désastre les investigations qui ont commencé à Manchester pourraient aboutir assez rapidement à des conclusions plus instructives. Pour cela, les enquêteurs disposent de la plupart des éléments nécessaires : non seulement les enregistreurs sont intacts, mais encore l'épave de l'appareil est presque entière, et le pilote et le copilote, qui sont indemnes, peuvent apporter leurs témoignages.

On sait, dès maintenant, que c'est une défaillance dans le moteur gauche de ce biréacteur – ou la rupture d'une canalisation de carburant à ce niveau – qui a provoqué l'incendie de l'un des réservoirs principaux contenus dans l'aile. Des milliers de litres de kérosène en flamme ont été pulvérisés sur toute la partie postérieure du fuselage (d'autant plus fortement que l'avion atteignait la vitesse de décollage), tandis que le pilote parvenait à freiner et à immobiliser l'appareil sur une piste adjacente toute proche du centre des sapeurs-pompiers, qui ont, ainsi, pu intervenir très vite et circonscrire le sinistre en quelques minutes. Mais il était, malgré tout, trop tard pour les passagers installés à l'arrière de l'avion, où le métal de la carlingue était déjà en fusion.

L'intensité de l'incendie a surpris les pompiers, malgré la grande rapidité de leur action. Mais l'avion avait fait le plein au maximum car le vol prévu en direction de Corfou était presque à la limite du rayon d'action de ce court-moyen-courrier. L'évacuation n'a pu se faire que par les deux portes avant. Selon une hypothèse émise par un pilote témoin de l'accident, l'ouverture (sans doute par un passager) des fenêtres de secours au niveau des ailes a, peut-être, eu pour effet d'aggraver l'incendie à l'intérieur du fuselage, où l'oxygène (provenant des masques disponibles en cas d'urgence) aurait attisé les flammes.

Un problème d'exiguïté

Les survivants, qui étaient manifestement terrorisés, ont tous relaté la « *panique* » et l'« *effrayante bousculade* » qui se sont produites lorsque les portes avant se sont ouvertes, libérant les toboggans gonflables. A ce sujet, d'après plusieurs experts, il y aura certainement des enseignements à tirer. Des rescapés ont loué l'efficacité de l'intervention de l'équipage (deux hôtesses ont péri dans l'accident), mais ils se sont plaints de la difficulté qu'il y avait à s'extraire des sièges et à gagner l'allée centrale, à leur avis trop étroite.

Selon les normes de sécurité et l'entraînement que subit le personnel navigant, l'évacuation de la totalité des passagers sur ce type d'avion aurait pu se faire en quatre vingt-dix secondes. Cela n'a pas été possible, et il semble, selon les indications fournies tant par les témoins que par certains spécialistes, qu'il y ait là un problème dû à l'exiguïté de l'espace réservé aux passagers, plus particulièrement sur ce type d'appareil destiné aux vols charters, où la capacité a été portée au maximum : quinze sièges de plus que sur les modèles assurant les vols réguliers. C'est-à-dire que les rangées sont plus resserrées.

Comme le soulignaient la plupart des organes de presse britanniques vendredi, l'enquête devra notamment porter sur ce point. D'autre part, British Airways qui contrôle la compagnie British Airtours, et lui fournit son matériel, a commencé, très récemment, à équiper certains de ses appareils de sièges recouverts d'un nouveau tissu plus résistant au feu, mais cela n'avait pas encore été fait sur le Boeing accidenté.

FRANCIS CORNU.

Une série noire néfaste pour le premier constructeur mondial

Avec le Boeing 737 de British Airtours, la série continue pour l'aviation et le grand constructeur américain. Depuis le 1er janvier, en effet, six accidents importants ont fait plus de mille deux cents morts – ce qui ne représente, il est vrai, qu'un mois de morts sur les seules routes françaises, – et cinq d'entre eux ont affecté des avions de la firme américaine : un 727 des Eastern Airlines le 1er janvier dans les montagnes boliviennes, un 727 d'Iberia à Bilbao le 19 février, un 747 d'Air India le 23 juin dans l'océan Atlantique, un autre 747 de Japan Airlines le 12 août et enfin le 737 de Manchester. Le sixième accident a affecté un Tristar de Delta Air Lines le 2 août à Dallas.

Alors que la concurrence est particulièrement vive, notamment sur les moyen-courriers, cette série ne peut qu'affecter le premier constructeur mondial (plus de 50 % du marché) même si la firme de Seattle affirme que sa réputation de constructeur d'avions très sûrs « *ne sera pas atteinte* ».

Les causes avancées par les enquêteurs sur l'accident de la JAL (une rupture de la cloison de pressurisation séparant la cabine pressurisée de l'empennage), réfutées, cependant, par les techniciens de la JAL, les « *anomalies* » découvertes depuis sur trois autres 747 de la compagnie japonaise, l'annonce après l'accident de Manchester qu'un contrôle des moteurs des Boeing 737 avait été ordonné aux Etats-Unis le mois dernier (des moteurs Pratt et Whitney à l'origine de sept incidents et accidents en quatre ans) : tout cela n'est pas bon pour Boeing. Même si la firme peut faire valoir des statistiques remarquables au passager-kilomètre transporté, et démontrer que tous ces accidents n'ont rien de commun les uns avec les autres.

Si le constructeur de Seattle peut souffrir un peu de ces accidents, les assureurs ne souffriront pas moins. Quelque 50 millions de dollars seront versés au titre de l'assurance-vie aux familles des victimes de la catastrophe japonaise (une somme record pour un sinistre au Japon). Pour l'accident de Manchester, les assureurs devront verser 120 millions de francs (dont 18 à la charge des Français qui sont à hauteur de 15 % dans le pool des assureurs).

Autres « *victimes* », enfin, les passagers qui ont peur en avion. Le vice-président de l'Association internationale des passagers d'avions (IAPA), un organisme qui regroupe 105 000 membres dans 107 pays, affirme recevoir des centaines de coups de téléphone pour savoir « *quelle est la meilleure place dans un avion* ».

Bref une psychose s'installe. D'où la requête de l'IAPA publiée par le *Times* : un contrôle complet de tous les avions commerciaux tous les 30 000 miles ou 6 500 atterrissages. Le Jumbo des Japan Airlines par exemple n'avait pas fait moins de 18 830 vols et 38 000 atterrissages. Cette série d'accidents va donc poser à n'en pas doute la question de la sécurité et de la fréquence des contrôles. Pour Boeing comme pour les autres.

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE BREGANÇON

M. Kohl devra clarifier sa position sur les programmes IDS et EUREKA

De notre correspondant

Bonn. – Exception faite des affaires d'espionnage, l'été politique a été remarquablement calme en République fédérale, le temps pour le chancelier Kohl de souffler un peu après un printemps agité et de préparer soigneusement dans sa villégiature autrichienne les grands dossiers qui domineront la rentrée : le chômage, qui n'a donné aucun signe de régression ces dernières semaines ; la relance européenne et les relations avec l'Est.

Que le premier rendez-vous important du chancelier pour cette rentrée difficile soit avec le président Mitterrand, samedi 24 août au fort de Brégançon, ne relève certainement pas du hasard. Boudé au cours de ces derniers mois par les Soviétiques, bousculé par Paris sur la coopération européenne en matière de technologie (programme Eurêka) et le programme américain sur la défense spatiale (IDS), le gouvernement Kohl a largement prêté le flanc aux accusations d'amateurisme politique lancées non seulement par le Parti social-démocrate, mais également par certains de ses propres alliés de la majorité.

La violente attaque lancée ces derniers jours par le secrétaire général du Parti démocrate-chrétien, M. Heiner Geissler, contre ce qu'il qualifie de virage neutraliste des sociaux-démocrates ne saurait tenir lieu de politique étrangère. On attend désormais du gouvernement des actes, et non pas des déclarations.

Le porte-parole de la chancellerie, M. Friedhelm Ost, insiste sur l'importance des conversations que le chancelier aura avec M. Mitterrand sur les relations Est-Ouest. Le chancelier, quant à lui, a tenu sur l'Union soviétique des propos conciliants. Il semble que le gouvernement veuille donner l'impression que, contrairement à ce que ne cesse de répéter le SPD, il n'est pas totalement absent de la grande négociation entre Washington et Moscou. Le nouveau pouvoir soviétique ne donne aucun signe pour le moment de vouloir lui faciliter la tâche, alors qu'il courtise le Parti social-démocrate, dont le président, M. Willy Brandt, a été reçu ne mai dernier pendant cinq heures par le numéro un du Kremlin, M. Gorbatchev. Le ministre libéral des affaires étrangères, M. Genscher, qui achevait vendredi une visite de deux jours en Tchéco- slovaquie, entretient le contact avec les capitales est-européennes, mais cela n'a guère suscité jusqu'à présent de progrès sensibles dans les relations avec l'Est. On ne parle toujours pas de la visite tant attendue de M. Honecker en RFA.

Le chancelier, qui rêvait d'être reconnu comme un interlocuteur à part entière, alternant la fermeté et les offres de dialogue, ne fait entendre sa voix que par l'intermédiaire des autres. Le porte-parole du gouvernement a indiqué que M. Helmut Kohl discuterait avec M. Mitterrand de la visite de M. Gorbatchev en octobre prochain à Paris. Et l'on ne cesse d'insister à Bonn sur le désir du chancelier de se rendre à Washington, avant la rencontre Reagan-Gorbatchev, pour rappeler sa position sur les négociations sur le désarmement.

Une délégation à Washington

A quelques jours du départ pour Washington d'une importante délégation d'industriels et de fonctionnaires dirigée par le bras droit du chancelier en matière de politique étrangère, M. Horst Teltschik, les conflits d'intérêts auxquels se heurte la politique ouest-allemande n'ont jamais paru aussi marqués. Cette délégation est chargée d'obtenir les derniers éclaircissements sur la proposition faite aux industriels ouest-allemands d'être associés aux recherches sur l'IDS. Elle devrait, si possible, ouvrir la voie à un accord-cadre entre les deux gouvernements sur les garanties à offrir à l'industrie. On répète à Bonn que l'IDS doit être compatible avec le traité ABM sur les systèmes de défense antimissiles et qu'une négociation doit s'ouvrir avec les Soviétiques avant toute mise en œuvre du résultat des recherches. Mais il est peu probable que ces apaisements soient jugés suffisants à Moscou.

Le président Mitterrand est lui-même en droit d'attendre du chancelier Kohl des précisions sur l'état d'esprit dans lequel la délégation se rend à Washington. Paris n'a jamais dénié le droit à ses partenaires européens d'agir selon leurs intérêts. Mais la dernière réunion des représentants permanents de l'Union européenne occidentale, où les Allemands ont refusé de prendre parti dans le conflit franco-britannique sur la définition d'une approche politico-stratégique commune de l'IDS, n'a guère éclairci les intentions de Bonn. Sans doute les dirigeants de Bonn ont-ils d'excellentes raisons de se montrer plus intéressés par les propositions américaines. A la différence de la France, la République fédérale n'est pas une puissance nucléaire ; elle a davantage partie liée avec les Etats-Unis, ne serait-ce que pour Berlin-Ouest, et elle ne peut dicter sa loi aux industriels comme Paris à ses firmes nationalisées.

Peut-on alors éviter d'avoir à choisir entre les Américains et les Européens en matière de coopération technologique ? Faux problème ! rétorque-t-on depuis le début à Bonn. On voit pourtant encore mal par quel miracle d'habileté le chancelier et son conseiller pourraient éviter qu'une contribution importante à l'IDS n'affecte le programme Eurêka. Dans la phase actuelle, Allemands et Français paraissent marcher la main dans la main. Dans les ministères des affaires étrangères et de la recherche à Bonn, on n'ignore pas cependant qu'il faudra bien un jour arriver à parler du nerf de la guerre, c'est-à-dire des questions de financement, qui restent pour le moment sans réponse.

HENRI DE BRESSON.

LE TROISIÈME MORT HOAREAU

Dernier règlement de comptes en date dans le milieu, Alain Hoareau, dix-neuf ans, a été tué de six balles, dans la nuit du 21 au 22 août à Calvi, en Haute-Corse. Alain Hoareau était le fils de Gilbert Hoareau, dit « le Libanais », qui avait lui-même été assassiné, le 6 octobre 1983, le corps criblé de balles en haut de la Canebière à Marseille. Gilbert Hoareau était considéré comme l'un des « parrains » de Marseille, associé de Gaëtan Zampa, mort le 16 août 1984 après s'être pendu dans sa cellule de la prison des Baumettes le 23 juillet précédent, et de Paul Mondoloni, tué à la fin du mois de juillet dernier.

Alain Hoareau n'est donc pas le premier proche de Gilbert Hoareau à être victime d'un règlement de comptes, d'autant que Georges Hoareau, son oncle, a lui aussi été assassiné par cinq tueurs en février 1985 alors qu'il jouait aux cartes dans un bar marseillais.

La disparition de l'expédition française

LE CORPS REPÊCHÉ DANS LE BAS ZAIRE POURRAIT ÊTRE CELUI D'UN MEMBRE DE L'EXPÉDITION DE PHILIPPE DE DIEULEVEULT

Le seul corps retrouvé à ce jour d'un membre de l'expédition dirigée par Philippe de Dieuleveult, disparue au Zaïre depuis le 7 août, est « *très probablement* » celui du Belge Guy Collette, selon une source proche des équipes de secours.

Pour cette identification, encore incertaine, on s'est fondé, indique-t-on de même source, sur certaines caractéristiques du corps (taille, pointure, denture), et certains effets personnels (notamment une chaînette qu'il portait autour du cou) qui ont été présentés à son épouse, jeudi 22 août, à Bruxelles.

Le corps avait été repéré le 12 août, à 140 kilomètres en aval des rapides d'Inga, où on a perdu la trace de l'expédition.

D'autre part, la France a envoyé, le 22 août, à Kinshasa, depuis Bouar (Centrafrique), trente-sept hommes et des moyens importants pour continuer les recherches. Deux avions de transport Transall sont arrivés sur la base aérienne de N'Djili, transportant notamment deux hélicoptères – un Puma et une Gazelle. Les militaires français, parmi lesquels se trouve un médecin, disposent aussi de deux bateaux pneumatiques, d'un équipement radio et de suffisamment de vivres et de fonds pour une dizaine de jours d'opération.

L'ESCROQUERIE A L'EMPLOI

Le juge d'instruction recherche d'autres victimes

Un mandat d'arrêt a été lancé, jeudi 22 août, contre M. Michel Klakosz, trente et un ans, en fuite, auteur de l'escroquerie à l'emploi dont ont été victimes un millier de travailleurs intérimaires qui avaient signé de faux contrats pour des emplois fictifs sur des chantiers en Arabie Saoudite (*le Monde* du 23 août). M. Klakosz, recherché pour abus de confiance, escroqueries et faux en écritures commerciales, est aussi soupçonné d'avoir détourné 2,5 millions de francs au préjudice de son employeur, lesquels s'ajouteraient donc aux 700000 F que lui aurait rapportés sa première escroquerie.

M. Bertin, juge d'instruction à Mulhouse (Haut-Rhin), a lancé un appel, jeudi, à toutes les victimes de cette escroquerie pour qu'elles se fassent connaître. Le magistrat espère ainsi parvenir à identifier le millier de personnes qui avaient versé 648 F à M. Klakosz, responsable de l'agence de Mulhouse de la société Industrie Bureau Intérim.

A Zurich, où M. Klakosz avait donné un faux rendez-vous à deux cent cinquante professionnels du bâtiment, le consul général de France a indiqué que les victimes qui s'étaient retrouvées démunies ont pu être rapatriées. D'autre part, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a déclaré qu'il trouvait « *scandaleux que l'on joue avec l'espoir de l'emploi* » et a ajouté : « *Cette escroquerie individuelle ne doit toutefois pas faire oublier la moralisation du travail temporaire accomplie depuis quatre ans avec les ordonnances de 1982, et les résultats positifs de la négociation collective entre les partenaires sociaux de cette branche. Je ne doute pas que la société d'intérim – elle aussi victime de l'indélicatesse de son employé – et les syndicats d'employeurs de travailleurs temporaires prendront les dispositions nécessaires pour résoudre les cas individuels des victimes de cette escroquerie.* »

• *Pourparlers entre* le Progrès *et* le Dauphiné libéré. – Les directions du *Progrès* et de la Société d'éditions régionales et de publications de journaux (SERP), contrôlée par *le Dauphiné libéré*, se sont rencontrées pour la première fois, le jeudi 22 août, pour discuter des modalités d'application de la décision de justice qui a fait de la SERP le nouveau propriétaire du *Progrès-dimanche*

A B C D E F G

D'Armo…
en Arco…

Derrière la Bretagne bl…
la Bretagne verte et to…

LIRE

2-3. LES AVEUGLES ET LE SPORT

5-8. RA…

4. VOYAGE
Le train à l'heure suisse

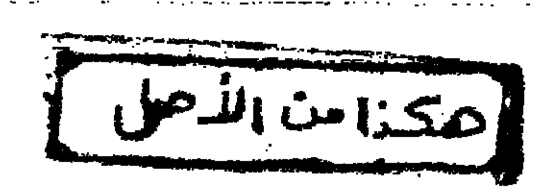


Luxembourg
Comme un jardin

11. GA…

12. GA…

Supplément au numéro 126…
Ne peut être vendu séparément. Samedi…



D'Armor en Arcoat



LE DIASCORN/VIVA

Derrière la Bretagne bleue la Bretagne verte et tonique.

POUR le ministre du tourisme, le temps des grandes migrations estivales *sonne l'heure des devoirs de* vacances, celle où il importe d'aller voir sur le terrain comment les choses se passent... ou comment elles pourraient se passer. M. Michel Crépeau n'a pas fait exception à la *règle en participant,* cet *été,* à plusieurs opérations « coup de poing » menées au pas de course, grâce aux Mystère-20 du GLAM et aux cortèges encadrés de motards.

Un rythme d'enfer également imposé à une escorte de journalistes, français et étrangers, chargés à la fois de couvrir la visite du ministre sur le front des vacances et de découvrir, au-delà des plages et des grands sites, une France de l'arrière qui, sous des allures de Belle au bois dormant, attend aujourd'hui monts et merveilles de touristes-princes charmants qui, jusqu'à présent, l'ont trop souvent ignorée.

Après le Pas-de-Calais, la Somme et la Provence, et avant le Poitou-Charentes et la montagne estivale, c'est la Bretagne intérieure qui accueillait récemment un ministre soucieux de sortir des sentiers battus et des littoraux saturés. Un rapide coup de chapeau, cependant, à la base régionale de plein air et de loisirs du SIVOM de Lorient, à Larmor-Plage, berceau de la planche à voile, pépinière de champions et qui, loin de s'endormir sur ses lauriers, lance maintenant la planche à voile en tandem. Histoire, aussi, de rappeler que le Morbihan ce n'est pas seulement le célèbre golfe mais aussi le pays de Lorient, ainsi que *le soulignera le maire de la station* tout en déplorant la disparition de l'hôtellerie de front de mer, victime de la poussée des promoteurs.

Pour M. Crépeau, qui n'a pas oublié son passage à l'environnement et joue volontiers les « écolos » éclairés, le véritable « pèlerinage aux sources » ne commencera qu'un peu plus loin à l'intérieur des terres, sur les rives *du Blavet,* avec un exemple de tourisme fluvial : une véritable cure de silence et de beauté, à bord de mini-péniches aménagées pour le plus grand confort des touristes-marins d'eau douce *souhaitant* vraiment *larguer* les amarres.

Le Blavet en « puce »

Mais surtout, à Poul-Fétan, un superbe hameau breton du seizième siècle, déserté en 1970 et qui, aujourd'hui, amoureusement restauré par une commune entreprenante, abrite dans ses murs de granit un très beau magasin d'artisanat et l'un des cent dix gîtes ruraux de l'ABRI, une association qui revendique fièrement la paternité du tourisme rural en Bretagne, un tourisme *« actif de Pâques à la Toussaint »* et dont l'apport à l'économie régionale est loin d'être négligeable.

En quête de quelque chose de plus vrai et de plus authentique que les usines à touristes et les HLM de bord de mer, le ministre appréciera particulièrement ce *« cadre unique »,* louera cette remise en valeur du patrimoine régional et constatera, presque ému, au milieu des peintres amateurs et en observant, admiratif, les gestes du sabotier et du vannier : *« Nos racines, elles sont là. »* Et de vanter *« cette patine de la pierre, du bois, des hommes et des traditions ».*

Que la France soit un bien beau pays, on le ressentira effectivement à Saint-Nicolas-des-Eaux, au cours d'une brève randonnée batelière sur le Blavet, à bord d'une « puce d'eau », embarcation non motorisée mue à la force du poignet quand la brise est insuffisante pour en gonfler l'harmonieuse voile latine. De Pontivy à Lorient (74 km, vingt-huit écluses), *« la balade est magnifique »,* assure une Parisienne visiblement amoureuse de cette paisible voie d'eau, trait d'union entre l'Armor et l'Arcoat, qui taille sa route dans des cluses encaissées ou vagabonde dans la plaine. *« Sans oublier,* insiste-t-elle, *un hallucinant cimetière de bateaux à Hennebont. »*

On accostera à l'écluse numéro 10, au lieudit La Couarde. Quelques tables dressées. Du cidre et des hortensias. Un gros tilleul et une chute d'eau. Ravi et épanoui, le ministre philosophe et disserte sur la propulsion humaine, le temps des pharaons, l'esclavage et le bagne. *« Au service de la République, on finit parfois dans les galères du roi »,* lance-t-il, toujours à la recherche d'un bon mot, après avoir manié avirons et godille. Mais il retiendra surtout de sa brève escale dans ce havre de paix, le sourire des pêcheurs au passage de l'esquif silencieux et le fait que *« les Bretons ne passent pas leur temps à rouspéter mais savent, aussi, accueillir les visiteurs ».*

Paradis touristique

Tout au long de sa tournée, M. Crépeau exprimera son admiration pour *« les efforts remarquables accomplis dans ce pays où les gens sont fonceurs »* et se déclarera impressionné par les initiatives locales et la volonté d'y prendre, enfin, le tourisme au sérieux. Comme à Mûr-de-Bretagne, par exemple, commune de deux mille cent soixante-cinq habitants, qualifiée d'exemplaires et qui, avec son pavillon du tourisme, son village de vacances, son camping, ses tennis, sa base de plein air de Guerlédan et son superbe foyer culturel, joue résolument la carte du tourisme, au sein d'un pays d'accueil ignorant, non sans mal, les frontières départementales (1). Des touristes qui, dans le cadre de l'opération cap Armor, à laquelle participent une dizaine de communes, se voient offrir une initiation gratuite à une vingtaine d'activités de plein air et une dizaine d'activités culturelles.

Ou encore à Glomel, dont la base de loisirs propose équitation, activités nautiques, tir à l'arc, pêche à la ligne et même initiation à l'escalade le long de la paroi du barrage qui ferme l'étang du Korong.

Sans oublier, à quelques lieues de là, le manoir de Saint-Péran, exemple parfait du charme de ces fermes-auberges de Bretagne où la gentillesse de l'accueil le dispute à la saveur de la table ; une table certes moins raffinée (mais aussi moins maniérée) que d'autres lieux où, comme à l'auberge Grand-Maison, à Mûr-de-Bretagne, une région se revendique terre de gastronomie.

Paradis touristique, la Bretagne se révèle l'être à plus d'un titre, comme le confirmeront les dernières étapes de la tournée ministérielle, que ce soit à Brasparts, paradis de la randonnée équestre (on y trouve le plus important centre de France en ce domaine ainsi qu'une maison de l'artisanat raffinée), au mont Saint-Michel de Brasparts, au centre d'un somptueux royaume pour les marcheurs, le parc naturel d'Armorique, là où la Bretagne vire à l'Ecosse dans un paysage aussi rude que beau *(« Quand on y naît,* dit-on là-bas, *on y vit et on y meurt »),* ou au parc de loisirs de Lann-Rohou, à Saint-Urbain, près de Landerneau, *dont le golf* témoigne que, dans ce créneau à la mode, la Bretagne pourrait être bientôt, par le nombre et la variété de ses parcours, le paradis « golfique » capable de combler enfin joueurs français et étrangers.

Doubler l'excédent

Passant d'une radio locale à une autre, d'un micro à un autre, d'une allocution à une autre, M. Crépeau devait également profiter de son périple pour transmettre à ses divers interlocuteurs les quelques messages simples qui lui tiennent actuellement à cœur. D'abord que si la France veut conserver sa part actuelle – 15 % – dans un marché mondial du tourisme appelé à doubler d'ici à l'an 2000, il lui faudra, dans les quinze ans à venir, doubler ses capacités d'hébergement et ses moyens de transport, tripler ses capacités dans le domaine de la formation professionnelle et multiplier par dix les moyens consacrés à sa promotion. Ensuite qu'il est tout à fait possible de doubler, dans les dix prochaines années, l'excédent de la balance touristique et d'atteindre les 70 milliards de recettes en devises, soit l'équivalent de la facture pétrolière que la France doit acquitter chaque année pour alimenter sa circulation routière. Enfin, que le comportement des vacanciers et des touristes a changé et qu'il convient d'y adapter l'offre, en privilégiant, notamment, les vacances actives.

Un discours ponctué de quelques aveux d'une inhabituelle franchise. Comme celui du caractère plus qu'approximatif des statistiques actuellement disponibles dans le domaine des vacances, ce qui invite à la plus grande prudence dans le maniement des fameux bilans de la saison touristique que l'on voit fleurir, chaque année, à la même époque. Ou comme *celui* des pouvoirs désormais limités d'un ministre ayant cessé d'être, la décentralisation aidant, le dispensateur courtisé de crédits et autres rallonges budgétaires. Une évolution qui facilite assurément la tâche des membres du gouvernement en déplacement. Poches vides et larges sourires, ils se contentent ainsi de distribuer la bonne parole, de semer encouragements et félicitations *et, s'ils continuent de trinquer,* ce n'est plus désormais le Trésor public qui fait les frais de ce rite républicain

PATRICK FRANCÈS.

(1) *« Le pays d'accueil »* est une entité géographique à fort attrait touristique où la population locale a décidé, pour valoriser une région, de développer le tourisme par une politique concertée, en créant des hébergements et équipements de loisirs répondant à la fois à ses besoins et à ceux des touristes et en participant à une structure de coordination pour la promotion et la gestion des équipements.

Pays d'accueil de Guerlédan, mairie, Mûr-de-Bretagne. Tél. : (96) 26-06-46.

LIRE

Supplément au numéro 12618
Ne peut être vendu séparément. Samedi 24 août 1985.

Où se renseigner ?

A Paris

● Agence nationale d'information touristique (ANIT), 8, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. Tél. : (1) 296.10.23.

● MAISON DE LA BRETAGNE, Centre commercial Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, B.P. 1006, 75737 Paris CEDEX 15. Tél. : 538.73.15.

En Bretagne

● Délégation régionale au tourisme et Comité régional au tourisme, 3, rue d'Espagne, B.P. 4175, 35041 Rennes CEDEX. Tél. : (99) 50.11.15.

● *Base de loisirs de Kerguelen,* 56260 Larmor-Plage. Tél. (97) 65.40.75.

● Office du tourisme du pays de Lorient, 56100 Lorient. Tél. : (97) 21.07.84.

● Un *guide, la Bretagne des canaux,* présente les sociétés de location de bateaux habitables de Bretagne, leurs suggestions et leurs tarifs. Disponible au Comité régional de tourisme, 3, rue d'Espagne, B.P. 4175, 35041 Rennes CEDEX. *Tél. : (99) 50.11.15.*

Pour les croisières sur le Blavet, signalons Blavet-Plaisance, Gérard Jury, barrage de Lochrist, 56650 Inzinzac-Lochrist, Tél. : (97) 36.83.46, 36.84.00.

● Association bretonne des relais et itinéraires, 3, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. : (99) 31.59.44.

● Au fil de l'eau, 39, rue Auguste-Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine. Tél. : (1) 670.38.87, 237.39.69. *Randonnée* de sept jours en « puces d'eau » (cinq personnes) : 1 985 F par personne (tentes et matériel de cuisine compris). De juillet à mi-septembre. Départ : Maison éclusière de la Couarde, à Saint-Nicolas-des-Eaux, tél. : (97) 51.89.91.

● Manoir de Saint-Péran, route de Paule, 22110 Glomel. Tél. : (96) 29.60.04. Cinq chambres et un gîte d'étape. 110 F par personne (dîner, nuit et petit déjeuner).

● Association régionale du tourisme équestre en Bretagne (ARTEB), 1, rue Gambetta, 56300 Pontivy. Tél. : (97) 25.31.36.

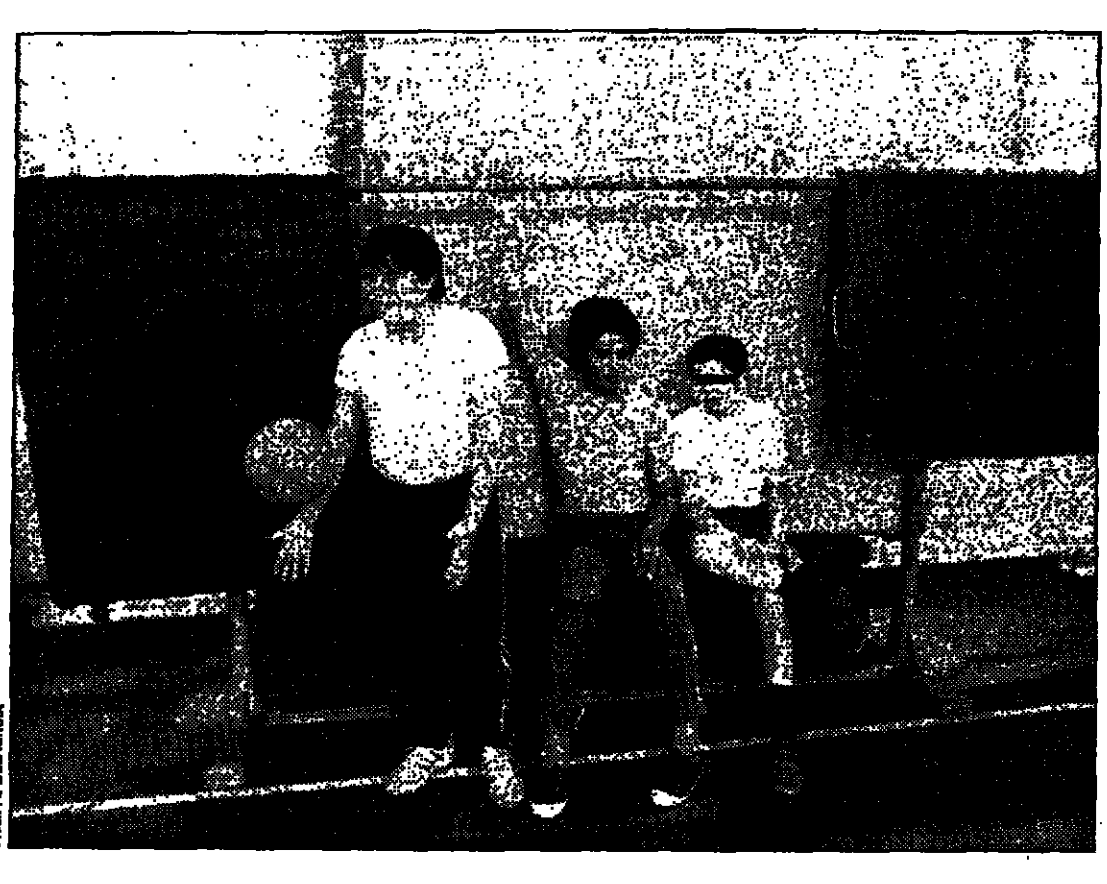
● Golf d'Iroise, Parc des loisirs de Lann-Rohou, Saint-Urbain, 29220 Landerneau. Tél. : (98) 85.16.17; 85.19.39. Le Comité régional de tourisme de Bretagne publie un guide présentant les onze parcours bretons ainsi que les possibilités d'hébergement à proximité.

Les bruits du ballon rond

Pour tenir compte de leur handicap, on a instauré pour les aveugles des règles de sport collectif adaptées et des onomatopées codées.

COMMENT peuvent-ils courir, sauter, lutter ? Notre imaginaire les voit, les aveugles, s'élancer puis retomber lourdement sur le macadam, rebondir sur les tourniquets du métro, franchir des portes en se coinçant la main. Cannes blanches contre lunettes noires, nous nous faisons tout un cinéma. Nous avons beaucoup de peine à les croire sportifs.

Fellini représenterait sans doute leur corps handicapé, catapulté sur un ring de boxe ou d'un sautoir de ski. Ne sont-ils que de simples petits diables monstrueux, empâtés, tout juste bons à tourner en rond sur un vélodrome ouaté ? Par-delà nos fantasmes, les aveugles nous épatent. Ainsi, à l'Institut national des jeunes aveugles (INJA), le visiteur arrivant à l'heure de la récréation assiste à un match de football peu ordinaire. Pelé, le champion brésilien de la belle époque, en aurait les larmes aux yeux. Non pas de pitié mais de nostalgie : le ballon qui rebondit entre les arbres est une boîte de conserve, bidon vide, métal sonore, retentissant et cahotant.


PHILIPPE DELACROIX

La vedette noire se rappellerait alors les matches improvisés dans la favela de son enfance. Comme lui, les élèves – entre deux cours de braille – tapent une balle de fortune. *« On l'entend quand elle retombe »*, explique Philippe, joueur de petit gabarit, mais rusé. Jean-Luc se souvient de son séjour dans un établissement similaire à Lille : *« Mes copains et moi, nous entourions un vrai ballon d'un sac de plastique. Des voyants jouaient avec nous. »* Ceux-ci n'ont pas toujours le dessus. *« Non pas qu'ils perdent*, raconte Philippe, *mais... Prenez José, un éducateur. Il a essayé de reprendre la balle avec la tête. Il s'est ouvert le front. Nous sommes plus prudents, jamais nous n'avons tenté de faire une tête. »* Le foot est leur sport préféré. Même le censeur refuse d'intervenir lors des soirées de retransmission à la radio quand les dortoirs résonnent des commentaires.

Pour eux, pas de règles spéciales ni de terrain aménagé. Seule déception : cette institution, vieille de deux cent un ans, n'a pas reçu d'équipes de voyants pour jouer contre ses équipes improvisées.

Le basket « officiel » n'attire pas plus les foules. L'école dispose d'une équipe qui dispute des matches à l'extérieur, c'est-à-dire contre des voyants. Récemment, elle a remporté sa première victoire depuis deux ans ! Pour cette journée historique, aucun supporter n'avait fait le déplacement. Philippe l'explique fort bien : l'équipe vedette n'est pas composée de véritables aveugles mais de « voyants ». C'est son mot. En réalité, ces jeunes joueurs sont amblyopes. Ils voient très mal (moins de 1/10ᵉ) mais beaucoup mieux que les aveugles vrais (moins de 1/20ᵉ). Ainsi s'opère une sélection naturelle entre les « meilleurs » et les autres.

Certains entrevoient leur adversaire tout en noir. D'autres ne distinguent une silhouette que si elle passe à contre-jour. D'autres encore déduisent la position centrale du panier par sa brillance, là, au-dessus des yeux. D'où leur démarche tête en l'air, leur torticolis permanent. L'ensemble de ces joueurs forment l'équipe « intra-muros », adversaires pour le plaisir, privés de compétition.

Pour tenir compte des handicaps différents, Frédéric Gomez, professeur de gymnastique, a instauré des règles adaptées... et des onomatopées codées. Dès le coup d'envoi, Isidro, meneur de jeu, dribble et monte contre la défense d'Alain, regroupée sous son panneau. Bertrand appelle la balle. Il la reçoit après un rebond obligatoire – premier principe original. « J'ai », crie Bertrand – deuxième point : tous savent qu'il « a » la balle.

Stéphane charge cet adversaire devenu dangereux. Isidro, maintenant sous le panneau, claque des mains. Bertrand déborde Stéphane. Il « vise » dans la direction du claquement. Panier marqué ! L'équipe d'Isidro mène par 2 à 0...

Pour le même exploit, Olivier marque 3 points selon un troisième principe original : il est aveugle complet alors que Bertrand est amblyope.

Comment se dirigent-ils dans ce gymnase minuscule ? Non, ils ne se tamponnent pas contre les murs... *« Le basket, c'est facile*, estime Philippe, *un rien goguenard. Quand je suis près des lavabos du fond, je le sens. Sur les petits côtés aussi. Les sons changent. Je peux vous dire à quel niveau je passe : les tapis* (dressés contre les barres parallèles), *le mouton* (agrès de gymnastique), *la table, tous ces trucs renvoient des bruits différents. »* Le spécialiste nomme « écholocation » cette aptitude à déterminer la position et la distance des obstacles par l'estimation de l'aller-retour sonore.

A cet instant, les jeunes basketteurs réinventent les déplacements des dauphins dans l'eau et des chauves-souris dans l'air. Le spectateur est sourd à ces bruissements de météores glissants.

D'autres sports veulent aider les jeunes de la « boîte », comme ils appellent l'institution, à être plus autonomes. L'objectif final étant pour « les meilleurs » de les intégrer dans un lycée classique en classe de seconde.

A la patinoire de Montparnasse, une fois par semaine, rien ne semble distinguer les aveugles de la cohorte des patineurs novices. A tel point que les plus trouillards ne sont pas ceux qu'on croit. Olivier et Jean-Luc, pour qui *« la patinoire est noire et carrée »*, tournent dans le bon sens. L'équitation, pour l'équilibre – admirable !, – et la natation, pour le contact délicat avec un monde sans repères, complètent ce panorama.

D'autres sports sont pratiqués dans le cadre associatif : aviron, voile, etc. Beaucoup d'emblèmes mais peu d'élus. Sur les cent trente élèves internes, bien rares sont les sportifs véritables. Certains ont leur nom affiché à l'entrée de l'INJA, suite à une bonne place au cross-country.

Comme les autres, ils sont limités par le règlement à cinq heures de sport par semaine. Sur ce plan, l'Institut redevient un établissement comme un autre avec ses chapelles : disciplines intellectuelles contre disciplines sportives, le tout surveillé par le pouvoir médical qui, ici, joue un rôle déterminant.

CHRISTIAN TORTEL.

Adresses utiles

Multisports : Fédération Handisport, 1, avenue Pierre-Grenier, 92100 Boulogne-Billancourt, tél. : (1) 608-31-85.

Torball : Ce sport ne s'adresse qu'aux amblyopes et aux aveugles. Il se joue les yeux bandés par équipe de trois et consiste à envoyer un ballon lourd de 2 kg, sonore comme une crécelle, dans les buts adverses. A Paris, entraînement les jeudis soir, à 20 h 30, 18, rue Roquépine.

Boxe libre évolutive : Dérivée du noble art, la BLE entend « rechercher les courbes dans l'effort » et accessoirement le combat. Fédération française de boxe libre évolutive, 45, rue Antoine-Baron, 94370 Sucy-en-Brie.

Judo : Du vrai judo par Bachir Kerroumi, ceinture noire et aveugle, 33, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris (écrire en braille) ou par son entraîneur, Hubert Bénady, 7, rue Desnouettes, 75015 Paris.

Karaté : Centre Alfred-Peyrelongue, 12, rue Alfred-de-Musset, 33440 Ambares-et-Lagrave (pour adolescents), tél. : (56) 38-85-85.

Spéléologie : Institution des jeunes aveugles, 37, rue Montplaisir, 31400 Toulouse, tél. : (61) 52-92-88 (niveau école élémentaire).

Planche à voile : Pratiquée par quelques élèves de « l'Arc-en-Ciel », 8, montée de l'Oratoire, 13007 Marseille, tél. : (91) 52-72-17.

Tous renseignements : Fédération nationale des instituts de jeunes sourds et de jeunes aveugles de France (FISAP), 74, rue Dunois, 75646 Paris Cedex 13, tél. : (1) 585-07-15.

Revues : Sport des aveugles international, trimestriel en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol) ou en braille (dans chacune de ces langues) diffusé gratuitement par l'Association internationale pour le sport des aveugles, DDR-1080 Berlin, Postfach 1273.

D'autre part, l'ONISEP édite une brochure gratuite consacrée aux « Etablissements de scolarisation et de formation professionnelle pour jeunes déficients visuels », collection Réadaptation, diffusion 75225 Paris Cedex 05.

Un fonceur dans la nuit

Alain Boutet, coureur non voyant.

ALAIN BOUTET est un fonceur. Avant son accident, tout gamin, il avait déjà cette réputation. Partout ce n'était que sauts d'obstacles à vélo ou à pied, chutes et cabrioles. A douze ans, un décollement de rétine le plonge dans le noir. D'autres culbutes, moins joyeuses, vont le faire rebondir sur les portes, les poteaux des trottoirs, les trous dans le chemin. Il conjure le sort en roulant sur le bitume. Il va pousser les braquets impressionnants du tandem, ce cyclisme à deux. En 1976, il est vice-champion de France. Puis, c'est le grand fond, toujours sur l'asphalte. *« Mon premier marathon, je l'ai couru en 1980 à Paris. A l'entraînement je n'avais pas couvert la distance mais seulement une fois 32 kilomètres. Le départ a été très tonifiant bien que l'on soit partis derrière tout le monde, très gênés par la cohue. Avec mon pilote, Pierre Juinot, on se comprenait bien. Il n'avait pas besoin de me dire quoi que ce soit. A l'arrivée je n'aurais pas couvert 500 mètres de plus. J'étais décidé à ce que ce soit le dernier. »*


PHILIPPE DELACROIX

Depuis, le marathonien a « usé » plusieurs pilotes. Il les avait dénichés grâce à une petite annonce dans la presse spécialisée : *« Alain Boutet, coureur non voyant, aimerait trouver copain et pilote pour quelques entraînements. »* Une trentaine d'amateurs lui ont téléphoné. *« Ils s'attendaient à un gugusse qui allait les suivre pendant 800 mètres. Les gens ont l'image de l'aveugle à la canne blanche et aux grosses lunettes noires. En réalité, je leur ai apporté beaucoup. »*

Henri Legrand, le pilote qui l'accompagne ce matin à l'entraînement aux parc des Buttes-Chaumont, n'a qu'un mot pour qualifier la passion de son poulain : *« Alain, rien ne l'étonne ! »* Sauf peut-être cette pancarte qu'un autre marathonien aveugle s'était accrochée sur la poitrine : *« Attention à l'aveugle. »* Il n'aime pas l'exhibitionnisme de la pitié.

Qu'on en juge par ses séances quotidiennes de « cross-bitume », Henri Legrand est là qui tourne déjà. Il s'apprête à grimper la côte de Crimée. Alain est pris dans le groupe comme dans un carnaval. Sa tête dépasse un peu. *« Son coude dans le creux de mon poignet, ça me suffit. Ce simple contact me donne plus de renseignements qu'à vous. C'est une espèce d'éducation particulière. »*

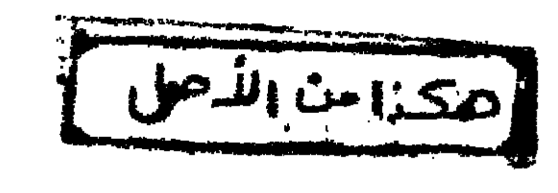
Pendant une heure, ils courent ainsi, tous les jours en période de marathon, lui, le kinésithérapeute et l'imprimeur, le chauffeur de bus, le flic, l'employé de la Sécu. Rien d'autre ne lie le marathonien aveugle de trente-cinq ans à son pilote que ce contact de l'épiderme, les coudes au corps. Sans doute pense-t-il à la peau douce ou râpeuse, boutonneuse, crevassée, noire ou blanche de ses clients, lui, le masseur.

« En course, on gamberge, je me représente tout ce qu'il y a de visuel ; à l'entraînement, on parle de bagnoles, de nanas. » Avec Gérard Delavaud, son « pilote de course », il a connu le bonheur grisant de descendre en dessous de la barrière psychologique des trois heures de marathon de Bézons, région parisienne, le 6 novembre 1984. Son dixième marathon !

Autre pilote privilégié, sa compagne, Marie-Claire. *« Quand il s'endort, il court »*, assure-t-elle en mimant le geste dans un grand éclat de rire. La nuit il rêve aussi de chevaux et des épreuves de fond des Jeux olympiques de Séoul en 1988. Ultime hommage à ses pilotes : *« Imaginez... Fermez les yeux. Courez 50 mètres sur le trottoir... Si personne ne me donne un coup de main, je ne peux pas courir... »*

Modeste, l'homme est réservé sur lui-même. Il ne dit rien de son jardin secret : sa collection de voitures miniatures, rangées, soignées, époussetées, exposées dans la vitrine du buffet, juste sous les coupes de champion.

C. T.



Ceinture noire et canne blanche

« Le judo c'est comme une drogue. Sans lui, c'était le suicide. »

« *C'EST l'histoire d'un aveugle accompagné d'un guide. Ils déambulent entre les poteaux plantés sur les trottoirs de la ville. La discussion est passionnée au point que le voyant se paye un arbre inattendu. L'aveugle l'évite, tout heureux de cette farce involontaire.* » Bachir Ferroumi aime raconter les histoires des aveugles. En connaissance de cause : deux fois par semaine, au gymnase de Neuilly-sur-Seine, il joue avec les obstacles qui ont des yeux. Chaque fois, c'est le même scénario.

Dans la salle de judo, un grand sac de sport attend la fin de l'entraînement. Une canne blanche est repliée dessus. Sur le tatami, une quinzaine de judokas s'échauffent : d'abord footing, puis, au sol, enroulements-déroulements, exercices pour dérouiller les articulations, rampes sur le ventre, puis sur le dos.

Chacune des étapes suivantes se déroule selon un rituel précis : Hubert Bénady, professeur de judo, montre la phase à répéter en prenant appui sur Bachir. Un ne-waza (ou combat au sol) se prépare. L'entraîneur leur apprend à immobiliser l'adversaire en le verrouillant par la ceinture. Ensuite, par groupes de deux, Bachir et ses camarades reprennent l'exercice. A vingt-cinq ans, Bachir est l'un des rares judokas aveugles au niveau de la compétition. Sur les trois cent mille pratiquants en France – voyants et aveugles, – il est l'un des seuls de ceinture noire, le plus haut grade dans la hiérarchie. « *Je dois tout au judo,* explique Bachir. *C'est comme une drogue. Sans lui, c'était le suicide.* » Il parle doucement, les mains sur les cuisses, assis devant son « Vichy », juste après son entraînement. Sa voix est calme. Apaisante même. Une nuit – il avait dix-huit ans, – il s'est éveillé les yeux en sang. Hémorragie.

« *Au début, je me défoulais en me cuitant dans les bistrots. J'avais perdu mes dix heures de foot par semaine* (il jouait en troisième division nationale), *je n'avais pas de travail, j'étais seul en France.* »

Pour s'en sortir, il change de sport. « *J'ai découvert le judo dans un quartier de Paris, au club de la porte de Clichy. Les judokas ne m'ont pas pris pour un infirme. Cela m'a facilité la tâche. Car le judo c'est le mélange avec les valides.* » Son professeur renchérit : « *Le judo est le seul sport où l'on peut exiger la même chose des aveugles et des voyants. Comme la lutte, il met l'accent sur la « préhension » de l'adversaire. Une fois la prise assurée, les poignets transmettent l'information au reste du corps. Les yeux interviennent très peu après un entraînement approprié.* »


PHILIPPE DELACROIX

Bachir est le seul non-voyant à être ceinture noire de judo.

Ses combats, le judoka les livre aussi contre les médecins (après son accident, plusieurs spécialistes lui ont impérativement interdit le sport, de peur de troubles secondaires). Contre le « ghetto aveugle » également. Avec le ton serein de l'initié, il fustige « *les centres pour non-voyants, qui vous condamnent au métier de standardiste* ». Il n'a pas assez de mots pour décrire « *la descente pire qu'à l'entrée dans l'établissement où l'on apprend à boire. Les aveugles y perdent leur imagination. Mais on ne peut leur en vouloir. Quand on s'ennuie, on baisse la tête. C'est nerveux, c'est un tic d'aveugle pour se protéger du monde extérieur. On s'empâte.* » Le judo réconcilie les aveugles avec les obstacles et les chutes.

Rencontre avec Angelo Parasi

Bachir Ferroumi et Hubert Bénady forment un duo de militants à mettre ippon n'importe quelle institution. En septembre dernier, ils ont réussi un coup d'éclat auprès des « professionnels du handicap », comme ils les qualifient ironiquement. La rencontre-démonstration de Bachir avec Angelo Parisi, médaille d'or aux Jeux olympiques de Moscou et médaille d'argent à Los Angeles, a provoqué un déclic salutaire dans ce petit monde généralement fermé aux innovations. Depuis, une commission judo-handicap a été créée au sein de la Fédération française de judo (FFJ).

Le 22 mars dernier, cent vingt élèves de l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) ont reçu leur baptême du tatami. Soit les deux tiers de l'effectif total. Une mobilisation rare autour d'un seul sport, comme beaucoup de professeurs de gymnastique aimeraient en bénéficier. « *Certains jeunes sont même revenus en début de soirée avec leur enseignant de mathématiques, lui aussi en kimono* », ajoute Hubert Bénady. Avec Bachir, ils sont allés défendre leur conception du judo à Rome, lors de la Semaine du sport pour aveugles, du 11 au 14 avril dernier. En octobre, il participera, à Paris, à la première rencontre nationale entre cent judokas aveugles.

Sur le plan professionnel, Bachir apprend l'informatique et compte ouvrir à la rentrée prochaine un centre de formation professionnelle spécialisé. De quoi renverser bien des idées reçues et, pourquoi pas, le consacrer comme un nouveau modèle pour la seconde génération. Quant à ses adversaires du tatami, il est prêt à leur montrer qu'en judo le corps est plus rapide que les yeux. Car les vrais judokas chutent en aveugles.

C. T.

EXPÉDITIONS

Le goût nouveau de la vache enragée

Le citadin, lassé par le confort, peut enfin renouer avec la vie rude grâce aux stages de survie...

LA survie est en passe de devenir un luxe. Pour preuve : les individus des pays riches, c'est-à-dire ceux qui, *a priori*, en ont le moins besoin, ont décidé d'apprendre à survivre. Masochisme, snobisme, écologisme ? En attendant, survivre pour mille balles, quel chic !

Car l'homme civilisé n'apprend pas à survivre dans les villes – où, pourtant, le mal de vivre généralisé justifierait à lui seul un stage « *Survivre dans les cités modernes* », – mais bien dans la nature sauvage. Couvert de superflu, piégé par le confort, ramolli par la consommation, stressé par le quotidien, le citadin peut enfin renouer avec la vie rude grâce à différents stages de survie.

Ces stages s'inscrivent dans la grande tendance « aventuro-sportivo-maso » dont la recette commence à être connue : un zeste de dépaysement, une graine de risque, un fond d'angoisse et un doigt de souffrance, le tout bien assaisonné et présenté en forfait avion Paris-Paris. Le traditionnel et stupide touriste est devenu un « raideur » sportif et avisé qui bouffe du sable à tous les repas, passe l'après-midi à marcher sur des cailloux, la tête brûlante, les pieds en sang, et change la roue de la Land-Rover à la place du guide. C'est l'aventure en groupe, le voyage vers un ailleurs très dur, mais tellement meilleur que les draps en soie tous les soirs ! Apparemment, cela ne suffisait pas. Le voyageur s'endurcissant à vue d'œil, il fallait innover. C'est chose faite avec la survie, quelle soit douce ou dure. Aujourd'hui, le cadre stressé pourra choisir entre un stage de nourriture par les plantes exclusivement, entre une opération paramilitaire dans les bois et des raids où l'on construit soi-même son igloo. Dans tous les cas de figure, le but recherché par les organisateurs est le même : sortir le citadin de son cadre confortable en le plaçant dans une situation extrême et inhabituelle. Ensuite, les divergences et les formules sont multiples. Pour les uns, il s'agit de retrouver ses racines (et de les manger, d'ailleurs !). Pour les autres, de renouer avec les jeux de leur enfance, style Fort Alamo...


PEVEZ/SIPA PRESS

Les dunes de la côte d'Opale ont été le théâtre de l'introduction en France du « Jeu de survie ».

Commençons par la survie douce ! Il ne s'agit pas de se retrouver en milieu hostile, mais plutôt de communier avec la nature. Les stages organisés par François Couplan n'ont rien de paramilitaire, même s'ils sont baptisés « opération-survie ». La brochure d'initiation en précise le but : « *Nous détacher de nos habitudes et de nos faux besoins, ainsi que de notre confort matériel, intellectuel et affectif et franchir le seuil qui nous sépare de la nature sauvage.* »

Survivre par les plantes

Au programme : 10 kilomètres par jour environ, soupes d'horties et nuits à la belle étoile. On est prié de laisser sa montre au vestiaire ainsi que le transistor, les journaux, les livres, le tabac, les produits de beauté... François Couplan donne en contre-exemple une personne « *venue avec son fer à friser à gaz* ». Pendant une semaine, le groupe de quinze personnes se nourrit exclusivement de plantes et doit savoir reconnaître rapidement le cornouiller mâle comestible de la parisette toxique. Au-delà de l'anecdote, François Couplan veut démontrer que l'on peut se nourrir complètement rien qu'en se servant dans le magasin nature des Pyrénées aux Alpes du Sud, en passant par la Bretagne, le Tarn ou la Drôme. En fait, si l'on veut à tout prix situer ces stages dans le grand répertoire des voyages, il s'agit là de randonnées classiques dont l'aspect survie est à lui seul assuré par la présence d'une nourriture écologique.

– Parallèlement, l'UCPA offre des randonnées plus dures techniquement mais où l'on apporte son manger. L'accent n'est pas mis sur la nourriture naturelle mais plutôt sur l'effort physique. Les raideurs d'hiver traversent des montagnes, se dirigent à la boussole, construisent leur igloo pour dormir, tandis que leurs homologues estivaux escaladent des falaises, traversent des torrents à la nage, sillonnent des canyons, tout cela avec l'estomac plein. La communion avec la nature est également présente, même si le parcours risque d'être balisé avec des cadavres de boîtes de conserves !

– Reste la survie dure, ou plus exactement le *Survival Game*, qui nous vient des Etats-Unis. Il est arrivé en Europe, et notamment en France, quelque peu édulcoré. Il ne se déroule pas sur une semaine, mais sur un week-end et ne fait pas appel au même matériel, comme les bazookas par exemple. En France, la Fédération française du jeu de survie et des jeux d'aventures a lancé l'opération *Survival Game* à la fin du mois de mai avec des règles draconiennes et tout en précisant bien qu'« *il s'agit avant tout d'un jeu* ». Rien n'est laissé au hasard, et plusieurs arbitres en surveillent le déroulement : le terrain, 5 hectares ; les hommes, deux équipes de vingt habillés en tenue de camouflage ; les armes, des pistolets à peinture de calibre 66 et précis à 30 mètres ; le but, s'emparer du drapeau adverse ; la mort, donc l'élimination, une tache de peinture sur le corps ou les vêtements ; la durée du jeu, une heure et demi... Les nostalgiques du service militaire pourront ainsi réaliser leurs fantasmes au cours d'un week-end. Actuellement la Fédération a soixante demandes d'homologation de terrains, et les trois premiers qui vont ouvrir sont situés en Provence, Ardennes et Manche. Amateurs, la chasse est ouverte !

– Randonnées dures, *Survival Game*, nourriture écologique, raids en pleine montagne, autant d'occasions de tester ses propres capacités à quitter sa couette à deux places pour de la mousse humide. Mais au-delà de la simple remise en question d'une vie bien réglée, il y a un véritable enseignement. Selon le manuel militaire français de *Survie au combat*, la survie exige à la fois « *une armature morale sans faille, d'excellentes qualités physiques et la connaissance approfondie de certaines techniques élémentaires* ». Si un stage d'une semaine ne peut influer notoirement sur les deux premières valeurs, il peut apporter à l'homme des villes quelques données sur les plantes comestibles, la chasse, la purification de l'eau, la construction d'une cabane, l'orientation. Quant à ergoter sur l'utilité de telles connaissances, ce n'est pas là notre propos...

DOMINIQUE GAUTRON.

● **Fédération française du jeu de survie et des jeux d'aventures.** Quai Gambetta, building B. 62200 Boulogne-sur-Mer. Tél. : (21) 87-00-69. Un week-end 500 F environ.

● **UCPA**, 62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 336-05-20. Prix : 1 080 F la semaine.

● **François-Couplan**, 5, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris. Tél. : 783-38-01. Prix : 1 000 F la semaine.

● **Association Risk**, raids et survie, nouvellement créée. Adresse : 11 bis, rue du Colisée, Paris-8e.

Le train à l'heure suisse

L'exotisme helvète, c'est aussi une exceptionnelle variété de moyens de transport.

QUATRE cents armures alignées dans la pénombre d'une salle au plafond bas, quatre cents fantômes guerriers méticuleusement passés au Miror. Dans l'ancien arsenal de Soleure transformé en musée, la Suisse offre à ses visiteurs la plus impressionnante collection d'armures du monde. Dans ce pays qui n'a pas connu la guerre depuis deux siècles, le militaire est partout présent. Descendez-vous l'Aar, un affluent du Rhin, sur un bateau-mouche ? Voici une flottille de pontonniers envahissant l'écluse. Sur les places des villages, des soldats en tenue camouflée sont allongés derrière leurs mitrailleuses et les portes des abris souterrains truffent la montagne. Même pendant les vacances, la milice helvétique reste sous les armes.

En Suisse, rien n'est comme ailleurs. L'exotisme lui-même s'y cache derrière une façade si parfaitement agencée, si conventionnelle, qu'il n'est perceptible qu'au second degré. Voici une nation éminemment cosmopolite puisqu'un travailleur sur quatre est un étranger. Pourtant elle refuse toujours de siéger à l'ONU. Ce puzzle germano-franco-italien est une Europe en réduction. Qu'importe. Les Suisses se tiennent résolument en dehors de toute institution européennes.

Retour au train

Le tourisme, qui est pourtant dans sa terre d'origine, n'y a pas succombé aux manies du siècle. *Sea, sun, sex*, les trois mamelles des vacances modernes, ici on ne connaît pas. La voiture, partout synonyme de départ en vacances, est considérée avec circonspection. Certes la Suisse, treize fois plus exiguë que la France, s'enorgueillit d'un réseau exceptionnel qui ne compte pas moins de 60 000 kilomètres de routes et 1 200 kilomètres d'autoroutes. Cela n'empêche pas les promoteurs du tourisme suisse de faire à présent campagne pour leurs transports en commun. « *Laissez donc votre voiture au garage,* disent-ils à leur hôtes étrangers. *Prenez l'avion. Nos trois aéroports de Bâle, de Genève et de Zurich sont en relation directe avec 130 villes à travers le globe. A partir de ces trois points d'arrivée, vous pourrez visiter notre pays dans ses moindres recoins grâce au réseau de transports en commun le plus serré et le plus complet du monde.* »

La démonstration commence à l'aérogare de Zurich-Kloten. Depuis 1980, une station ferroviaire a été creusée sous les pistes. Elle reçoit 165 trains par jour. Près de cinq millions de passagers s'y sont embarqués l'an dernier. Ils gagnent la gare centrale de Zurich en dix minutes et de là rayonnent sur l'ensemble du pays. Mais ils peuvent aussi, sans changement, atteindre Berne en une heure et demie, Interlaken en trois heures ou Saint-Moritz en quatre heures. Détail qui compte, ils ont acheté leur billet dès le départ dans l'une des cent agences que Swissair entretient à l'étranger.

Le système avion plus train est la dernière innovation du tourisme helvétique, qui, on le voit, ne s'endort pas sur ses lauriers centenaires.

Les bagages ? Rien de plus simple. Passé la douane, on les enregistre pour la gare de destination, et les cheminots suisses font le reste. Dans vingt-cinq stations touristiques les valises sont livrées directement à l'hôtel. Au retour, même opération. De la gare de départ jusqu'à l'aéroport d'arrivée, fût-il aux antipodes, les bagages voyagent seuls.

Il faut un certain toupet pour suggérer à la *jet society* de se commettre dans des transports en commun. Il est vrai que ceux de Suisse sont d'une qualité particulière. Le haut de gamme. Le réseau ferroviaire, par exemple, couvre 5 000 kilomètres et, noblesse oblige, les trains helvétiques – nationalisés depuis 1902 – sont d'une ponctualité légendaire. Inutile de se préoccuper des horaires. Il suffit de savoir qu'entre la plupart des villes il y a un train par heure. On y accède sans supplément, on y trouve toujours de la place, on peut s'y restaurer et il y a des compartiments spéciaux pour les enfants turbulents.

Sur ce maillage serré, ponctué de sept cents gares, se greffent des services de bus desservant 10 000 kilomètres de routes, cent cinquante lignes de navigation traversant les lacs, cinq cents funiculaires et téléphériques escaladant les hauteurs. Dans chacune des sept cents gares – dispositif unique au monde par sa densité – il est possible de louer une voiture. Les touristes écolos peuvent exiger un véhicule non polluant et les handicapés une auto spécialement aménagée. On la leur fournit sans broncher. Les Suisses ont tout prévu, même l'aléatoire.

Dans les aérogares de Genève et de Zurich il suffit d'indiquer à un ordinateur son point de destination pour que la machine livre à l'instant, gratuitement et en français, l'itinéraire détaillé permettant de s'y rendre. Perfectionnisme, que de miracles on commet en ton nom !

Prenez la poste

Mais les Suisses préfèrent vanter l'originalité de leur système de bus postaux. On trouve partout ces cars peints en jaune dont le klaxon lance joyeusement les premières notes de *Guillaume Tell*, le célèbre opéra de Rossini. Outre le courrier, ils prennent des passagers et les transportent dans tous les hameaux que le rail, le fil ou le bateau n'atteignent pas. Le confort, la régularité et la sécurité avec lesquels ce service public fonctionne sont des sujets avec lesquels on ne plaisante pas.

Il n'est pas non plus bienséant de s'esclaffer lorsqu'on annonce que toutes les gares de Suisse louent des bicyclettes et que le territoire est sillonné de 50 000 kilomètres de sentiers balisés pour les marcheurs. Les Helvètes ont du mollet et ils souhaitent en redonner à leurs hôtes.

« *La Suisse par tous les moyens* », sous-entendu « *de transport en commun* », tel est donc le nouveau slogan du tourisme local. Aura-t-il du succès ? On peut en douter lorsqu'on sait que 8 % seulement des sept millions de vacanciers qui viennent en Suisse arrivent par avion mais que 35 millions de voitures ont passé les frontières en 1984.

Le pari semble encore plus audacieux lorsqu'on examine le coût des déplacements en Suisse pour des voyageurs français. D'une manière générale, le taux de change entre le franc français et le franc suisse leur est actuellement très défavorable (1 FS = 3,67 FF). Mais les touristes automobiles sont moins pénalisés que ceux qui prennent les transports en commun.

Certes, les conducteurs pénétrant en Suisse doivent acquitter une taxe de 30 FS (110 FF) s'ils veulent rouler sur les autoroutes. Mais ensuite celles-ci sont gratuites et le litre de super est moins cher que chez nous (on le paye l'équivalent de 4,40 FF contre environ 5,90 en France).



RAPHO/VIOLLON

En revanche, les tarifs des chemins de fer suisses sont plus élevés que ceux de la SNCF. Ils sont dégressifs en fonction de la distance et favorisent l'aller-retour. Les enfants bénéficient d'un demi-tarif jusqu'à seize ans ! Mais tous calculs faits et compte tenu du change actuel, le prix du kilomètre en seconde est de 27 % à 125 % plus coûteux qu'en France. Pour la première, le supplément est de 40 % à 156 %.

Les chemins de fer suisses proposent une « carte de vacances » qui coûte l'équivalent de 917 FF et donne accès gratuitement pendant une semaine à toutes les lignes. Mais pour que le voyageur y trouve avantage, il lui faut parcourir plus de 1 250 kilomètres en seconde ou plus de 780 kilomètres en première classe. Les 500 000 vacanciers français qui tâtent chaque année de la Suisse (et 90 % d'entre eux y vont individuellement) se découvriront-ils soudain une vocation de « dévorants du rail » ?

En outre, les multiples chemins de fer à crémaillère qui escaladent partout les sommets possèdent chacun leur propre tarif. Un seul exemple : à partir de Lauterbrunnen, dans l'Oberland bernois, on peut gagner le col de la Jungfrau, à 3 000 m d'altitude, au milieu des neiges éternelles. C'est une excursion ferroviaire inoubliable. Il en coûte l'équivalent de 326 FF par personne pour l'aller et retour.

Les cars postaux ? Comparaison faite, et toujours tenant compte du change défavorable, leurs tarifs sont généralement plus élevés que ceux des cars SNCF et des compagnies privées qui desservent les campagnes françaises. L'échelle des prix est en francs français de 0,40 à 1,20 chez nous contre 0,70 à 1,50 de l'autre côté de la frontière.

« *Sillonnez le continent, mais reposez-vous chez nous* », disaient autrefois les campagnes de publicité du tourisme helvétique. « *Sillonnez la Suisse, vous vous reposerez chez vous* », semblent-elles conseiller aujourd'hui. Certes, mais il faudrait ajouter que, compte tenu des taux de change, les transports en commun sont là-bas réservés à des touristes d'élite. Ceux qui gagnent leur vie en dollars, en yens ou en marks...

Le tourisme suisse se trouve plus que jamais devant ses contradictions. L'un des pays les plus riches du monde ne peut offrir à ses voisins de partager son mode de vie même pendant la trêve des congés sans leur faire payer cette faveur. « *La qualité plutôt que la quantité* » reste et restera la devise des vacances en Helvétie.

MARC AMBROISE-RENDU.

Passeport

Une douzaine de voyagistes français proposent des séjours à forfait en Suisse. Les prix varient de 1 000 à 5 500 F selon la durée du séjour (de deux à douze jours). D'autres agences organisent des circuits en car. On peut faire son choix entre une centaine de formules différentes. Cela va de la Fête des vendanges à Neuchâtel pour 130 F, au tour de Suisse en huit jours pour 4 200 F.

Les vacances individuelles sont également accessibles. Ainsi par Air France-vacances, un périple Toulouse–Genève en avion aller et retour, six nuits en hôtel quatre étoiles, une voiture en location pendant sept jours, revient, avec des repas pris dans des restaurants non gastronomiques, à 8 000 F environ pour un couple.

Une brochure intitulée « En Suisse, cet été 85 » détaille toutes ces prestations. Elle est disponible à l'Office suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-45-45.

Le Luxembourg, comme un jardin...

Une petite planète, à moins d'une heure d'avion de Paris.

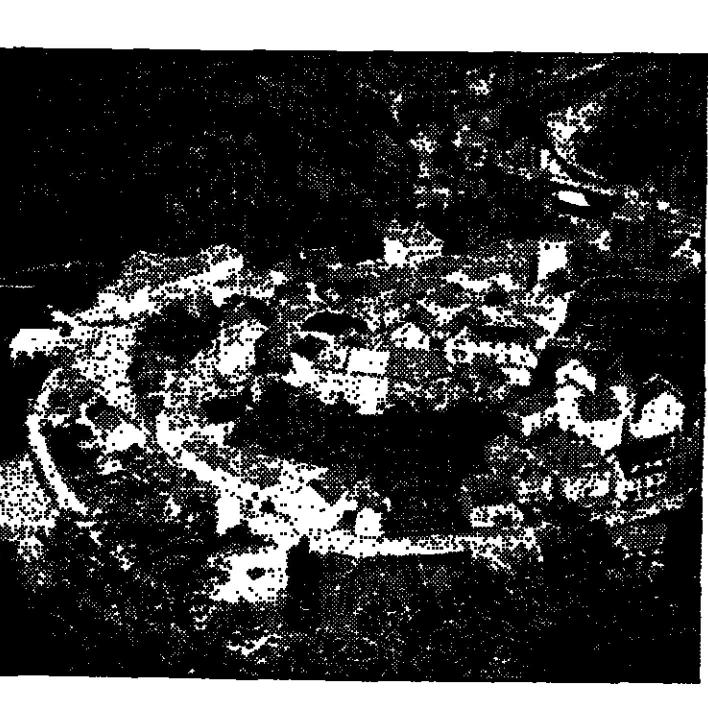
VOUS ne connaissez pas le Luxembourg ? Rien d'étonnant ; d'après les chiffres fournis par l'Office national du tourisme, sur un million de nuitées touristiques annuelles, soixante mille seulement proviennent de la France. Les Belges, en revanche, sont les premiers étrangers à en (re)demander, et beaucoup viennent y passer régulièrement leurs « deuxièmes vacances » (trois cent mille nuitées belges par an), celles que l'on vole à son emploi du temps quand la coupe est pleine.

Vu sous cet angle, le Luxembourg a tout pour plaire... aux amoureux de nature et de journées paisibles. Tout grand-duché qu'il est, il s'explore en quelques heures de voiture (deux heures pour le parcourir dans sa longueur, une heure et demie dans sa largeur) et constitue un cadre idéal pour les week-ends au vert : 2 500 km², un tiers de forêt et 5 000 kilomètres de sentiers balisés. De quoi faire rêver les randonneurs, avec, en prime, le plaisir du dépaysement. Voilà presque une autre planète, en effet, à deux pas de chez nous : moins d'une heure en avion de Roissy et entre trois et quatre heures de Paris en voiture.

Certes, la position stratégique de cet îlot de verdure, coincé entre la France, la Belgique et l'Allemagne, berceau de l'Europe unie et patrie de Robert Schuman, en a fait le siège des institutions européennes, avec Strasbourg et Bruxelles. Mais concentrées sur le plateau de Kirchberg, dans un ensemble futuriste, elles font face à une vieille cité aux allures de village tranquille, avec ses remparts et ses 23 kilomètres de casemates (restes de l'ancienne « Gibraltar du Nord » érigée par Vauban) qui jouent les belvédères au-dessus de l'étroite vallée de la Pétrusse.

Pays d'accueil (37 % d'étrangers pour 365 000 habitants), sa population parle le luxembourgeois à la maison, mais aussi le français (langue officielle), l'allemand (appris dès l'école primaire) et l'anglais : ainsi les quotidiens locaux offrent-ils des articles en plusieurs langues.

Toutes les conditions sont donc réunies pour faire du « cœur vert de l'Europe » une destination touristique – secteur d'activité qui occupe la quatrième position dans les ressources nationales après, dans l'ordre, les banques, RTL et la sidérurgie. L'hôtellerie y offre à la fois le confort standardisé des chaînes américaines ou françaises (Novotel, Holiday Inn, Sheraton, Inter-Continental) et l'atmosphère familiale des petites auberges de dix à trente chambre, nichées dans les villages alentours.



EXPLORER

Pour reprendre son souffle, le « cœur vert » de l'Europe.

Au total, plus de sept mille chambres toutes catégories, parmi lesquelles le citadin, devenu randonneur, n'aura que *l'embarras* du choix pour reprendre son souffle après avoir battu la campagne dans tous les sens (des vallées romantiques de l'Oesling aux vignobles des bords de Moselle, en passant par les roches crevassées de la Petite Suisse), s'être attablé devant un collet de porc fumé aux fèves, et avoir traversé des villages fleuris au milieu des vaches qui, chaque soir, rentrent au bercail. Randonnée 5 étoiles ou short et Pataugas cohabitent sans complexe avec le confort d'une chambre spacieuse, la fréquentation d'une piscine et d'un club santé offrant massages et sauna. Sans oublier la dégustation d'un vin de Moselle dans un piano-bar où les couples d'Américains n'auront pas oublié, eux, leur tenue de soirée.

JOSÉE BLANC-LAPIERRE.

Pratique

● **ACCÈS :**

– *En avion* : quatre vols quotidiens au départ de Roissy (deux vols quotidiens le samedi et le dimanche) avec la compagnie Luxair (réservations auprès d'Air France). Aller-retour : 1 680 F, forfait week-end : 1 085 F.

– *En train* : cinq trains directs par jour au départ de la gare de l'Est à Paris (entre trois heures et demie et quatre heures de trajet). Environ 340 F aller-retour.

– *En voiture* : 380 kilomètres jusqu'à Luxembourg ville au départ de Paris (autoroute de l'Est).

● **HÉBERGEMENT :**

Parmi les hôtels de standard situés à Luxembourg ville :

– Hôtel Aérogolf-Sheraton, à cinq minutes de l'aéroport et d'un parcours de golf 18 trous. Navettes gratuites pour l'aéroport, le centre-ville et la gare. De 660 F à 730 F la chambre double. Tél. 3-45-71 ;

– Hôtel Holiday Inn, au cœur du Centre européen, avec piscine couverte, sauna, solarium. De 645 F à 750 F la chambre double. tél. : 43-77-61 ;

– Hôtel le Royal, en centre-ville. Confort moderne et tradition suisse. De 735 F à 870 F la chambre double. Tél. : 4-16-16 ;

– Hôtel Novotel-Alvisse Parc Hôtel, à 2 kilomètres du centre-ville, avec piscine couverte, sauna, solarium. Deux courts de tennis, équitation. 450 F la chambre double. Tél. : 43-56-43.

Dernier-né, l'hôtel Inter-Continental (5 étoiles) : une tour de dix-neuf étages à l'orée de la capitale. Conçu pour les hommes d'affaires et les hommes politiques (suites avec kitchenettes pour les séjours prolongés), il fait également de l'œil aux candidats au week-end avec un forfait spécial (valable *jusqu'au 31 décembre*) : 742,50 F par personne en chambre double, comprenant deux nuits, avec petits déjeuners buffet, dîner composé de trois plats et une excursion d'une demi-journée. Tél. : 4-37-81.

Parmi les auberges de campagne, signalons, dans les Ardennes, l'Hôtel Heintz, à Vianden (de 180 francs à 300 F la chambre double. Tél. : 8-41-55). L'Hôtel Saint-Hubert, sur les hauteurs, à l'entrée de Clervaux (de 150 F à 220 F la chambre double ; tél. : 9-24-32).

Dans la Petite Suisse : Hôtel Bisdorf à Berdof, en pleine forêt, avec piscine couverte. 450 F la chambre double ; tél. : 7-92-08.

Hôtel Brimer, à Grundhof, dans la vallée de la Sûre (*location de canoës et de bicyclettes*). 300 F la chambre double ; tél. : 8-62-51 ;

Dans la vallée de la Moselle : Hôtel Bamberg, à Ehnen, au cœur des vignobles (environ 300 F la chambre double ; tél. : 7-60-22) ; Hostellerie la Bonne Auberge, à Gaichel, dans la vallée des Sept-Châteaux, pension complète en chambre double : 300 F environ ; tél. : 3-91-40).

A noter enfin un Relais et Châteaux : le Bel Air, à Echternach. De 405 F à 560 F la chambre double. Tél. : 72-93-83.

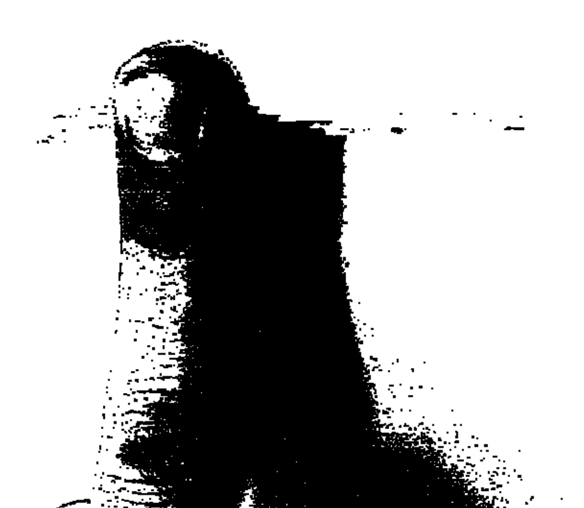
● **LES BONNES TABLES :**

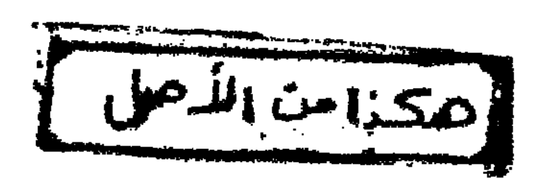
– A Luxembourg ville, le Saint-Michel, près du palais grand-ducal (2 étoiles au Michelin), tél. : 2-32-15 ; le Claire-Fontaine, ouvert récemment, également dans la vieille ville, tél. : 4-22-11.

A la campagne : la Bergerie, à Echternach (2 étoiles au Michelin). Tél. : 7-94-64 ; Simmer, à Ehnen, sur la Route du vin (une étoile au Michelin), tél. : 7-60-30.

ADRESSES UTILES :

Office national du tourisme luxembourgeois en France : 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 742-57-70.





TELEVISION

L'œil, l'objectif, la caméra

Triple regard sur une noce.

PRENEZ un photographe, Guy le Querrec, un cinéaste, Robert Bober, un couple de vieux banlieusards et leurs enfants. Ajoutez les gendres et les petits-enfants. Disposez le tout dans un appartement de Villejuif. Versez en abondance les photographies d'un reportage intitulé « La mariée », où se retrouvent presque tous ces personnages. Attendez. Ouvrez grands vos yeux. Tendez larges vos oreilles, et vous aurez *le menu de ce « Repas de famille »* proposé par Antenne 2.

Un film qui a une longue histoire. En 1975, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou commande une exposition photographique consacrée à la banlieue. Guy le Querrec y participe. Il rencontre à Villejuif M. et Mme Vaillant, qui marient une de leurs filles. Ils l'autorisent à photographier la cérémonie et ses préparatifs. Des liens se nouent.


GUY LE QUERREC/MAGNUM

Six mois plus tard, en ami cette fois, la famille l'invite à une seconde noce, celle de la plus jeune sœur. On se quitte, et Guy le Querrec repart ailleurs brûler de la pellicule. Trois ans passent. Il retrouve les Vaillant, qui n'ont toujours pas vu les photos de « La mariée ». On se donne rendez-vous pour le dimanche suivant autour de la table familiale. Guy le Querrec fait part de cette invitation au réalisateur Robert Bober. A midi moins cinq, le jour dit, ils frappent tous deux à la porte de M. et Mme Vaillant : derrière eux, une équipe de tournage, caméra et magnétoscope prêts à enregistrer les retrouvailles.

« Les gens sont pour quelque chose dans les photographies qu'on prend d'eux, ce n'est tout de même pas de la gouache qu'on ramasse sur une palette pour l'étaler sur la toile », dit Guy le Querrec. C'est ce *« quelque chose »*, imprévisible, tapi sous un franc-parler naturel ou sous des gestes malhabiles et empruntés, que dévoile le film de Bober.

Les photos de « La mariée » glissent de mains en mains. Elles déconcertent. Elles ne ressemblent pas du tout aux images qu'ils avaient soigneusement classées dans leur album de famille. Deux univers différents, ou simplement deux regards, celui des convives et celui du professionnel, ce photographe un peu sorcier ? Pris à partie, Guy le Querrec écoute et observe les réactions. Le marié découvre que sa femme a été photographiée en jupon. Choqué, trompé, il quitte la pièce.

Eclats de rire, sourires étonnés, et chacun de creuser dans ses souvenirs pour saisir ce qu'il n'avait pas forcément vu ce fameux jour... Pendant ce temps, tourne la caméra, un autre œil, qui, sans violence, traque ces nouvelles émotions pour nous les restituer, authentiques.

Images d'une journée pas comme les autres, fixée en noir et blanc, et de ce dimanche à Villejuif. Elles se mêlent, se heurtent, sous les feux de tant de regards.

CATHERINE YOUINOU.

★ UN REPAS DE FAMILLE, UN DIMANCHE A VILLEJUIF, A 2, mercredi 28 août, 22 h 15.

L'ivresse de la dame en noir

« Pardon de vous le dire, mais je reviens ce soir... » Comme on lui pardonne volontiers, à Barbara... Elle se fait si rare. Bien sûr, son spectacle à Pantin en 1981, on l'a déjà vu en 1982 à la télévision, bien sûr... Mais c'était si beau. Ces images qu'elle a, une à une, sélectionnées en compagnie de Guy Job, soignant la qualité du son et de l'image, nous rendent la chaleur de sa présence. *« Vous en souvenez-vous ? »* Comment oublier sa voix-funambule, qui manque de se briser à chaque instant, son corps-liane qui oscille sans cesse, sa main-arabesque fine, si fine, ses yeux noirs et ses gestes chauve-souris. Et tout ce noir fardé d'une tache blanche : son visage.

Pourquoi est-elle là toute seule, toute noire, dans ce petit cercle de lumière ? *« Parce qu'un jour un piano jouait une musique sous le bout de [ses] doigts »*, et... elle s'est retrouvée, souriante, ravie, épanouie, ruisselante dans la nuit, à *« tout donner avec ivresse »*. Ses bonheurs, ses malheurs, ses insomnies, ses cris, son désespoir, son regard, sa vie... Tout entière dans ses chansons, dit-elle.

Lentement dans un bruissement d'ailes, lentement on la voit tournoyer sous les projecteurs. Toujours entre émotion, humour et tendresse. Une autre chanson encore. Les briquets *s'allument. Forêts de petites lucioles* jaillies des cœurs. Elle s'en va. Les flammes ne s'éteignent pas. La scène est vide. Le public brûle. Alors, de ces milliers de voix vibrantes naît un murmure, un cri, sa première chanson : *« Dis, quand reviendras-tu ? »* Elle revient. Elle répond : *« Pantin qui rit, Pantin j'en pleure, Pantin on recommencera »*. Silhouette vacillante, tendue vers son public. Sa plus belle histoire d'amour.

MURIELLE SZAC-JACQUELIN.

★ BARBARA A PANTIN, TF1, vendredi 30 août, 14 h 30 (90 mn).

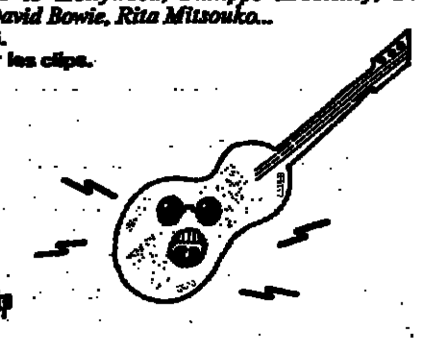
Samedi
24 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.00** Bonjour la France.
- **9.00** Mode d'emploi/Initiatives. *A Saint-Nazaire.*
- **10.05** Euro-Jazz. Une émission de J. Diéval. *Avec R. Herrera, le quatuor P. Gossez, J.-C Naude.*
- **10.50** Musicalement.
- **11.15** Croque-vacances (et à 13 h 45 et 15 h 45).
- **11.50** La séquence du spectateur.
- **12.25** Téléfoot-vacances.
- **12.35** La bonne aventure.
- **13.00** Journal.
- **14.20** Série : les Bannis.
- **15.10** Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval et tiercé à Vincennes.
- **16.15** Temps X : Astrolab 22.
- **16.45** Jeu : Enigmes du bout du monde.
- **17.40** Série : Là-haut, les quatre saisons.
- **18.35** SOS Animaux.
- **18.50** Magazine auto-moto.
- **19.15** Jeu : Anagram.
- **19.40** Les vacances de Monsieur Léon.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage du Loto.
- **20.40** Au théâtre ce soir : le Vison à cinq pattes. De Constance Coline, d'après P. Coke, adapt. R. Dupuy. Avec M. Mercadier, J. Marsan, M. Dalmes... *Béatrice, après une vie agitée et quelque peu excentrique, prend des pensionnaires pour payer son loyer : un colonel, un vieux garçon, une employée de maison. Une série de personnages qui remettent en question les habitudes de Béatrice...*
- **22.30** Nuits vagabondes (et à 23 h 05). *La voix douce de Roger Gicquel anime : Le jeu du flâneur ; Deux places au soleil ; Pacific Express ; Transhémisphère Express.*
- **22.55** Journal.

ANTENNE 2

- **11.25** Journal des sourds et des malentendants.
- **11.45** Document : Des métiers dangereux et spectaculaires. Chasseur de cyclones (dans l'œil du cyclone).
- **12.45** Journal.
- **13.35** Série : Lou Grant.
- **14.30** Sports été. *Athlétisme : Grand Prix de Berlin ; Cyclisme : championnat du monde sur piste ; athlétisme : championnats d'Europe juniors ; ULM : championnat du monde ; Football ; Automobile.*
- **18.00** Le magazine été. *Au sommaire : le billard de la dignité (chirurgie esthétique) ; honorables Nippons (les Yakusas) ; enquête au-dessus de tout (le marché du caleçon).*
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Feuilleton : Hôtel du Siècle.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Chantez-le moi. de J.-F. Kahn, réal. J. Samin. *Les chansons éternelles, avec Sapho, Julien Clerc, Catherine Lara et, comme invité d'honneur, Bernard Kouchner, l'un des fondateurs de Médecins sans frontières.*
- **22.00** Magazine : Les enfants du rock. Rock'n'roll graffiti, *avec Brenda Lee, Nino Ferrer, Dany Logan, les Rolling Stones, Ria Bartok... En deuxième partie, Sex Machine : le best of..., avec Michael Jackson, Frankie goes to Hollywood, Philippe Krootchey, David Lee Roth, David Bowie, Rita Mitsouko...*
- **23.15** Journal.
- **23.40** Bonsoir les clips.



FRANCE RÉGIONS 3

- **19.05** Dessin animé : la Panthère rose.
- **19.15** Informations régionales.
- **19.40** Coups de soleil. Diptyque vosgien.
- **19.55** Dessin animé : Il était une fois l'homme.
- **20.00** Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ? Réal. M. Zinberg ; avec Rita Moreno, Rachel Dennison, P. Bonerz... *Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox,* 9 to 5. *Agréable.*
- **20.35** Boulevard du rire. Emission de J.-L. Tribes. *Dernière émission estivale, dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, Alex Métayer, Micheline Dax, Josiane Lévêque, Alain Scoff...*
- **21.35** Journal.
- **21.55** Feuilleton : Dynastie. *Aventures et mésaventures d'une famille américaine.*
- **22.40** Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
- **23.00** Musiclub. *« Concerto pour violon et orchestre en la majeur n° 5 » de W. A. Mozart avec Jean-Paul Wallez, soliste.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Quadrille d'amour*, film de R. Lewis ; 21 h 40, la Fureur des anges, de S. Sheldon.
- TMC, 20 h, série : Testament ; 20 h 55, jeu : la photo mystère ; 21 h, *la Veuve rouge* (1re partie), film de E. Molinaro ; 22 h 35, les carnets de la Côte ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Planète vivante : l'eau douce ; 20 h 35, *T'inquiète pas, ça se soigne*, film d'E. Matalon ; 22 h 05, Variétés : Sourire d'été.
- TSR, 20 h 05, Maguy ; 20 h 30, Shogun ; 23 h 10, sport ; 23 h 55, Etoile à matelas ; 0 h 55, *Vampire circus*, film de Robert Young.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR ■■ GRAND FILM

DIMANCHE 25 AOUT

La Grande Menace ■

Film franco-anglais de Jack Gold (1977), avec R. Burton, L. Ventura.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un écrivain anglais semble avoir le pouvoir de provoquer d'étranges phénomènes à distance. Un policier français enquête sur son cas. A mi-chemin entre le conte fantastique et le polar traditionnel, ce film offre d'inquiétantes zones d'ombre à l'imagination des spectateurs.

Café de Paris ■

Film français d'Yves Mirande et Georges Lacombe (1938), avec V. Korène, J. Berry (N.)
FR 3, 22 h 30 (80 mn).

Un meurtre a lieu au Café de Paris pendant la nuit du 31 décembre au 1er janvier. L'enquête fait tomber les masques des fêtards, suspects ou non. Yves Mirande, auteur de boulevard, avait de la société bourgeoise une vision ironique et grinçante. Cette intrigue policière « en lieu clos », où défilent de nombreuses vedettes, est une véritable étude de mœurs.

LUNDI 26 AOUT

Le Faux Coupable ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1957), avec H. Fonda, V. Miles (N.)
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un homme banal, musicien dans un club de New-York, est arrêté par la police car il ressemble à l'auteur de plusieurs cambriolages à main armée. D'après une histoire authentique, le cauchemar d'un homme — et de sa famille — subissant les angoisses de l'accusation, du doute, de la culpabilité. Le suspense est, ici, essentiellement moral. Fonda est d'une humanité poignante. L'austérité de la mise en scène, très admirée par certains, prête pourtant à réserves.

Regain ■

Film français de Marcel Pagnol (1937), avec G. Gabrio, O. Demazis (N.).
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

Le dernier habitant d'un village de Provence abandonné va rencontrer une femme, bête de somme d'un rémouleur, avec laquelle il fera revivre la terre. D'un roman lyrique et idéaliste de Giono, Marcel Pagnol a tiré une chronique paysanne empreinte de son propre folklore. Charmes de la nature et de la vie bucolique, acteurs excellents.

MARDI 27 AOUT

Paris brûle-t-il ? ■

Film français de René Clément (1966), avec J.-P. Belmondo, C. Boyer (N.)
A 2, 20 h 35 (160 mn).

En août 1944, les diverses étapes de la libération de Paris, que Hitler avait ordonné de détruire à l'arrivée des troupes alliées. Le scénario définitif — d'après l'étude historique de Dominique Lapierre et Larry Collins — est dû aux Américains Gore Vidal et Francis Ford Coppola, après une continuité d'Aurenche et Bost. Le film est une superproduction à la manière du Jour le plus long. Reconstitution minutieuse, mise en scène spectaculaire, des vedettes pour les personnages historiques et les petits rôles.

L'Innocent ■

Film italien de Luchino Visconti (1976), avec G. Giannini, L. Antonelli.
FR 3, 20 h 35 (125 mn).

Un grand bourgeois romain, qui prétendait se placer au-dessus de la morale courante, se met à haïr l'enfant que sa femme, infidèle, a eu d'un autre homme. Ce dernier film de Visconti est inspiré d'un roman « décadent » de Gabriele D'Annunzio. On le trouve à la fois émouvant pour les souvenirs qu'il nous laisse, et décevant par un aspect purement décoratif et une interprétation ne convenant pas tellement aux personnages.

JEUDI 29 AOUT

L'Aveu ■

Film français de Costa-Gavras (1969), avec Y. Montand, S. Signoret.
A 2, 20 h 35 (135 mn).

Pièces truquées et purges staliniennes en Tchécoslovaquie au début des années 50. L'histoire vraie d'Artur London — rescapé des procès de Prague — adaptée par Jorge Semprun. La mise en scène apporte une tension dramatique constante et met à nu un système de torture morale et de perversion idéologique.

Amok ■

Film marocain, sénégalais, guinéen, de Souhal Ben Barka (1982), avec R. Liensol, M. Makeba.
FR 3, 20 h 40 (105 mn).

L'instituteur d'un petit village d'Afrique du Sud, venu à Johannesburg, découvre la misère et l'oppression dont souffrent les Noirs. Etude d'une société qui rend « amok » (fou), pamphlet contre le racisme et le colonialisme. Ce film, coproduction de trois pays africains, a été tourné avec beaucoup de moyens.

VENDREDI 30 AOUT

Itinéraire bis ■

Film français de Christian Drillaud (1982), avec G. Wilson, Rufus.
A 2, 23 h (85 mn).

Un homme rêve d'acheter un grand camion rouge pour y vendre des frites. Il retrouve un ancien ami auquel il comptait emprunter de l'argent. Comédie poétique dont le récit vagabonde dans des chemins de traverse, fait surgir des personnages insolites.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 25 août

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à la chapelle Sainte-Thérèse de Capbreton (Landes).
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 Dessin animé : Tom et Jerry.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports dimanche vacances.
17.30 Les animaux du monde.
Un bar dans la savane.
18.05 Série : Guerre et Paix.
19.00 Reprise : Infovision.
Durant tout l'été, TF1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : Attention... dangers ; cuisine : les usines 4 étoiles ; S.O.S. Psy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Grande Menace.**
Film de Jack Gold.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.10 Journal.

Lundi 26 août

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.30 Les choses du lundi.
Vive la magie.
15.35 Challenges 85.
17.40 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Faux Coupable.**
Film d'Alfred Hitchcock.
22.20 **Portrait de Bruno Bettelheim.** (Rediff.)
Série de Daniel Karlin. N° 3 : Vivre à l'école orthogénique.
Retour à l'école orthogénique pour tenter de comprendre la vie quotidienne de cinquante enfants et du personnel de l'école, ce qui fait de cette institution un endroit unique. Rediffusion d'une série de qualité.
23.40 Journal.
23.55 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

Mardi 27 août

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
14.30 Santé sans nuage.
Le diabète.
15.30 L'été en musique : Arcana.
Les musiques inachevées, pourquoi inachevées ?
16.25 Dessin animé.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.30 **Football : Laval-Toulon.**
Championnat de France (en direct de Laval).
22.20 **Documentaire : Moi, l'Afrique.**
Série de B. Manacorda, J. Nocerra, D. Mauro, E. Dazin.
Nous nous sommes très fâchés. Après l'Afrique des rois et des empires, la seconde partie de cette série va de la fin du dix-neuvième siècle aux indépendances, avec l'évangélisation, la colonisation, la conférence de Berlin... Un poème-fleuve, une épopée lyrique.
23.10 Journal.
23.25 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

Dimanche 25 août

10.10 Informations et météo.
10.15 Les chevaux du tiercé.
10.40 Récré A 2.
11.10 Gym tonic.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.15 Il était une fois le cirque.
14.10 Série : Switch.
15.00 Série : Cette terre si fragile.
N° 5 Siarau (Malaisie), émission proposée par F. Rossif.
15.55 Téléfilm : Deux amies d'enfance.
de N. Companeez, avec L. Mikael, A. Clément, C. Moss Burger (2ᵉ partie). (Rediff.).
Sous l'occupation allemande, deux jeunes femmes qui ont passé leur adolescence ensemble sont brusquement séparées par la guerre.
17.35 Les carnets de l'aventure.
« Jean du Sud II » (tour du monde à la voile, en solitaire).
18.25 Stade 2.
19.30 Série : Casse-noisette.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Angelo Branduardi.
Le chanteur italien folksonger, poète, interprète quelques-uns de ses succès : « le Duvet », « Funérailles ».
21.45 Sports : Catch à Champigny.
22.15 **Harlem nocturne : Billie Holiday.**
N° 1 : The Long Night of Lady Day, présenté par P. Blanc-Francard.
Premier volet d'une somptueuse documentation sur l'une des plus grandes et légendaires chanteuses de jazz. Une vie misérable, une voix inimitable, celle de Billie Holiday, qui joue, ici, avec Count Basie et Lester Young. Des témoignages émouvants, des séquences inédites.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Lundi 26 août

6.45 Télé matin.
11.45 Récré A2.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
L'envers des vacances.
15.20 Série : Une affaire pour Manndli.
15.50 Sports été.
Automobile : Grand Prix des Pays-Bas de formule 1 ; Athlétisme : championnats d'Europe juniors ; cyclisme : championnats du monde sur piste.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Winnetou.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Enfin seul.
Réal. : Rémy Grumbach.
Un one man show *de Gérard Jugnot, enregistré au Splendid. L'un des nouveaux comiques interprète une douzaine de ses sketches.*
21.45 **Concert : Symphonie romantique, de Brückner**
présenté par Eve Ruggieri.
Interprétée par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. : Sergio Celibidache (en simultané sur France-Musique). Le concert sera suivi d'une interview de Sergio Celibidache, réalisée en septembre 1983 lors de l'enregistrement de cette symphonie à Munich.
23.25 Journal.

Mardi 27 août

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Ces stars étaient des hommes : leurs enfants témoignent. Jean Nohain et Fernand Raynaud évoquent leurs pères.
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.55 Sports été.
Automobile : rallye des Mille Lacs ; cyclisme : championnat du monde sur piste.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Paris brûle-t-il ?**
Film de René Clément.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 25 août

19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Réal. A.-C. Pinelli, F. Quilici, G. Regnier, C. Vilardero.
N° 10. – Comment Rome a-t-elle implanté dans ses provinces son mode de vie matériel et politique d'Arles à Lyon en passant par Palmyre. Les origines de son rayonnement. Cette émission traite plus particulièrement le mythe de l'Empire, son unité institutionnelle, les bases de sa législation.
21.30 Documentaire : Islande.
de Ph. Rondou.
1/5ᵉ de la France, à 200 km du pôle Nord, l'Islande est constituée d'un plateau soulevé, où les glaciers ont creusé de nombreux fjords. Situation géographique et culturelle d'une petite République.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Café de Paris.**
Film d'Yves Mirande.
23.50 Prélude à la nuit.
Hommage à Léon-Paul Fargue, « Crinoline ou la valse au temps de la Montijo », de Ricardo Vines, interprété par Yves Rault au piano.

Lundi 26 août

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Bleu-est, ou les clips-voyages de Lola Chriss, images d'Epinal.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Regain.**
Film de Marcel Pagnol.
22.40 Journal.
23.05 Thalassa.
Le magazine de la mer.
Les derniers Jangadeiros du Brésil.
23.30 Rencontres de l'été.
Emission de C. Druhot et P. Tisserand.
Avec Douchka, Hugues Aufray et Gérard Klein.
23.35 Prélude à la nuit.
« D'Ysse d'eau » de François Rabbath, interprété par lui-même à la contrebasse et Laurent Petitgirard au piano.

Mardi 27 août

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Bleu-est ou les clips voyages de Lola Chriss : un lac de champagne.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : l'Innocent**
Film de Luchino Visconti.
22.45 Journal.
23.10 Rencontres de l'été.
Avec Hugues Aufray, Gérard Klein et Douchka.
23.20 Prélude à la nuit.
« Deuxième Sonate pour violon et piano », de B. Bartok, interprétée par A.-M. Binet de Boisgisson, violon, et D. Ponty, piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 25 août

- RTL, 20 h, *Judith*, film de Daniel Mann ; 21 h 45, l'histoire du Vietnam : Oncle Sam contre Oncle Ho.
- TMC, 20 h, série : Lou Grant ; 20 h 55, dessin animé ; 21 h, Buona sera, Mᵐᵉ Campbell ; 23 h, le forum de RMC ; 23 h 20, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h 05, Jeunes solistes 1985 ; 20 h 30, téléfilm : les Brus ; 21 h 50, Henri Guillemin : la trajectoire de Charles de Gaulle ; 22 h 20, variétés : les enfants du 4 septembre.
- TSR, 20 h, série choisie ; 20 h 50, *J'ai bien l'honneur*, film de J. Rouffio ; 22 h 30, les Quatre Saisons, ballet de Roland Petit, interprété par le Ballet national de Marseille.

Lundi 26 août

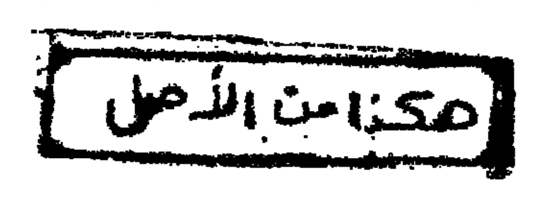
- RTL, 20 h, *La Veuve rouge*, film d'E. Molinaro ; 21 h30, Des grives aux loups, d'après l'œuvre de C. Michelet ; 22 h 35, Entre amis.
- TMC, 20 h, série : Petit déjeuner compris ; 20 h 55, jeu : La photo mystère ; 21 h, *Trop petit, mon ami*, film d'E. Matalon ; 22 h 40, les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Série : Un juge, un flic ; 21 h 05, Français, si vous saviez, chronique historique.
- TSR, 20 h 10, série choisie ; 12 h, à choisir, trois films : *les Dents de la mer*, de S. Spielberg ; *Moby Dick*, de J. Huston ; *Norma Rae*, de M. Ritt ; 23 h 15, la veillée de Ricet Barrier.

Mardi 27 août

- RTL, 20 h, *La Veuve rouge* (2ᵉ partie), film d'E. Molinaro ; 21 h 40, La nouvelle malle des Indes, réalisation *Ch.* Jacques.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, jeu : La photo mystère ; 21 h, dessin animé : Peter le chat ; 22 h 30, les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Les sentiers du monde : Sénégal, Kadulé, Ruwenzori ; 21 h 15, *Mort d'un pourri*, film de G. Lautner.
- TSR, 20 h 10, Série à choisir ; 21 h 05, Téléralllye ; 22 h, Dédicace ; 22 h 45, Étoile à matelas.

Mercr[edi]
28 août

11.15 ANTIOPE 1.
...
20.35 Football : ...
...
22.15 Un repas de famille, ... Villejuif.
...
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.
...
19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
...
22.20 Journal.
22.40 Feuilleton : la Flèche ...
...



Mercredi
28 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.50 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14.30 Reprise : Chapeau (Enrico Macias).
15.25 Série : Nouvelle de Henry James.
Les raisons de Georgina, réal. V. Schlöndorff (redif.).
16.25 Antiope 1 jeux.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
19.53 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : le Bateau.
D'après le roman de Lothar-Günther Buchheim, réal. W. Peterson, avec J. Prochnow, H. Gronemeyer, K. Wennemann...
Décembre 1941. Les hommes du U-96, très déçus, espèrent pouvoir être de retour à La Rochelle pour Noël. Tension extrême dans le sous-marin. Attaque aérienne, brusque alerte. Cinquième épisode d'un feuilleton à grand spectacle.
21.35 Théâtre : les Nuits et les Jours.
De P. Laville, mise en scène D. Berlioux, C. Daste. Avec J. Berto, R. Mirmont, J. Jezequel...
Le premier sort de prison, le second de l'hôpital, Antoine et Claire se rencontrent chez Lila, la patronnne de café... L'existence banale, quotidienne de sept personnages en quête de vie...
22.10 Danse : la Tempête.
Ballet du Théâtre national de l'Opéra de Paris, ballet en un acte d'après la pièce de Shakespeare sur une musique de Tchaïkovski. Avec R. Noureev, F. Olivieri, L. Hilaire...
0.05 Journal.
0.15 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Téléfilm : Moviola.
La blonde de l'année, d'après le roman de G. Kanin, réal. J. Erman. Avec L. Bridges, C. Forslund.
Deuxième volet d'une série consacrée aux héroïnes d'Hollywood : cette fois Marilyn Monroe, incarnée par Constance Forslund.
16.00 Sports été.
Patinage artistique ; cyclisme.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Viratatoums ; Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Donatien François, marquis de Sade.
De M. Jullian, réal. P. Antoine. Avec B. Cremer, J. Chaplin, C. Magnet...
L'histoire intérieure de Donatien François, marquis de Sade enfermé à l'asile, jouée ici par les malades. Dérision et souvenirs se mélangent. Parallèlement, le film des turpitudes et des rares instants de bonheur de l'illustre libertin défile dans son cerveau.
22.15 **Un repas de famille, un dimanche à Villejuif.**
La photographie hors cadre, proposée par G. Le Querrec, réal. R. Bober, prod. INA.
(Lire notre article.)
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Bleu-est ou les clips-voyages de Lola Chriss, les mystères de Stenay.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : le Berger des abeilles.
En hommage à Jean-Paul Le Chanois, d'après A. Lanoux, réal. J.-P. Le Chanois, avec J.-P. Andréani, W. Sabatier, M. Sarfati...
Après trois dures années de détention en Allemagne nazie, un homme retourne dans ses Pyrénées natales pour entrer dans la Résistance contre l'occupant. Une heureuse rediffusion.
22.20 Journal.
22.40 **Feuilleton : la Flèche dans le cœur.**
D'après L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff, A. Canovas, P. de Boysson, L. di Berti...
Numéro cinq d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille de dix ans son aînée. Climat impressionniste délicatement poétique qui ne laisse pas insensible.
23.35 Rencontres de l'été.
Francis Lalanne.
23.40 Prélude à la nuit.
« L'Amour et la Vie d'une femme », de R. Schumann, interprété par Magali Damonte, mezzo-soprano, J. Chalmeau, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Violence au Kansas*, film de M. Frank ; 21 h 40, concert : « Caprice nº 24 en la mineur pour violon », « Caprice pour violon nº 1 », de Paganini, par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC, 20 h, Série : La lumière des justes ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h, La jeune femme en vert, de L. Iglesis ; 22 h 30, les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, jeu : Le grain de sable ; 20 h 40, feuilleton : Petit déjeuner compris ; 21 h 35, Document : Japon, le rêve et l'histoire.
- TSR, 20 h 10, série à choisir ; 21 h, trois films à choisir : *l'Année prochaine si tout va bien*, de J.-L. Hubert ; *Café express*, de Nani Loy ; *Sleeper*, de Woody Allen ; 22 h 50, sport ; 23 h 20, la Femme enfant, film de R. Billetdoux.

Jeudi
29 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14.30 Téléfilm : Les cœurs simples.
Bernardin de Saint-Pierre (redif.).
15.30 Quarté à Vincennes.
16.05 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Jean-Christophe.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : la Reverdie.
2ᵉ partie. Réal. Ph. Condroyer, avec N. Alari, P. Bardet, M. Dalbray...
Quatre générations, quatre couples, quatre histoires d'amour dans cette chronique sur les femmes d'une même famille. La vie les avait séparées. A la mort du père, elles se retrouvent toutes à la Reverdie, la maison de leur enfance. Faudra-t-il la vendre ? Autour de ce thème central éclatent des passions, se tissent de nouveaux liens. Dommage que ce téléfilm perde de son souffle à mi-parcours. La tension dramatique instaurée par le jeu de Hugues Quester et Nadine Alari se dissout dans de l'eau de rose.
22.00 **Racines : Leonardo Sciascia et la Sicile.**
Série de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
Grande pudeur de l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia. Il parvient cependant à nous faire saisir le climat de l'histoire de sa terre natale, victime de la Mafia. Interviews, harangues de « cantastore », ces troubadours modernes de la Sicile.
22.55 Journal.
23.10 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Assurances sans risques.
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.55 Sports été.
Arts martiaux.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Winnetou.
18.40 Flash info
18.50 Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : l'Aveu.**
Film de Costa-Gavras.
22.50 Histoires courtes.
« L'Alganon », de Y.-N. François ; « Peut-être la mer », de R. Bouchareb.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Bleu-est ou les clips-voyages de Lola Chriss : la Lorraine bleu-stroumpf.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20.40 **Film marocain : Amok.**
de Souhel Ben Barka.
22.25 Témoignages.
Avec S. Ben Barka, réalisateur, C. Vautier, journaliste à l'AFP, P. Erouard-Flad, auteur du livre Etre métis en Afrique du Sud, *A. Moundaris, membre de l'African National Congress.*
22.55 Journal.
23.20 Rencontres de l'été.
Eddy Barclay.
23.25 Prélude à la nuit.
Piano Sonata, de Quincy Porter, interprété par D. Northington au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *les Pièges de la passion*, film de K. Vidor ; 22 h 05, Henri Guillemin raconte : *18 Brumaire* (1ʳᵉ partie) ; *22 h 10*, le monde à venir.
- TMC, 20 h, Série : Enquête en direct ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h, *De l'or pour les braves*, film de B.-G. Hutton ; 23 h 20, les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, document : Elle n'a régné que deux étés ; *Duos sur canapé*, film de M. Camoletti ; 22 h 15, Carrousel aux images.
- TSR, 20 h 10, Un soupçon de preuve : Scotland Yard à l'œuvre ; 21 h 05, Dynasty ; 22 h 10, Etoile à matelas.

Vendredi
30 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14.30 **Variétés : Barbara à Pantin.**
(Lire notre article.)
16.00 Images d'histoire.
L'Italie dans la guerre.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ce diable d'homme, Voltaire.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Numéro un : Carlos.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Carlos avec Sylvie Vartan, Chantal Goya, Salvatore Adamo...
21.35 Variétés : Chapeau.
Gérard Lenorman avec Yves Lecocq, Alice Dona, et un sketch de Raymond Devos.
22.25 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Les moissons du ciel ou la chasse à l'oie au Québec.
22.55 Journal.
23.10 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Mères au long cours.
15.25 Série : Une affaire pour Manndli.
15.55 Sports été.
Rugby : Nouvelle-Zélande - Australie ; sports équestres : CSIO de Saint-Gall.
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigaut. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besson... (Rediff.)
Quatrième épisode d'une série de six qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXᵉ siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique. Fresque campagnarde typique, hélas ! peu convaincante.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : « Les succès de la rentrée », sont invités : Patrick Besson (*Dara*), Lucien Bodard (*la Chasse à l'ours*), Jean Dutourd (*la Gauche la plus bête du monde*), Henri Verneuil (*Mayrig*), et Bernard Genies (traducteur de* Mister Noon, *de D.H. Lawrence).*
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : Itinéraire bis.**
Film de Christian Drillaud.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Bleu-est, ou les clips-voyages de Lola Chriss, Rombas, passé-présent.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réalisation M. Braun.
Troisième épisode : la mort verte. Un professeur de lycée porte plainte contre le président de la République d'Allemagne. La cause : un enfant victime de dioxyde sulfurique. Un « thriller écologique »...
21.25 Vendredi : les Années pub.
Magazine de A. Campana et de I. Barrère (Rediff.).
La célèbre publicité de Citroën pour le lancement de la Visa GTI. Autour de cette merveille de pub, Jean-Charles Eleb et Patty Villiers ont tenté d'analyser et de connaître les motivations qui amènent les grandes agences publicitaires à produire de la pub grand spectacle.
22.15 Journal.
22.40 Jazz.
En différé du Festival d'Angoulême, Henri Texier Quintet.
23.30 Rencontres de l'été.
Roger Hanin.
23.35 Prélude à la nuit.
« Les jardins de Paris », mélodies de Berthomieux, interprétées par Gabriel Bacquier, baryton.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *les Derniers Jours de Hitler*, film d'E. de Concini ; 21 h 50, Chiefs, de M. Manulis.
- TMC, 20 h, magazine : Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 21 h, série : Dynasty ; 22 h, *M. comme Mathieu*, film de J.-F. Adam.
- RTB, 20 h, Les ateliers du rêve, ou les grands studios dans le monde ; 21 h, Les fabricants de rêve, documentaire sur l'évolution du cinéma et de la télévision en Belgique et en Hollande.
- TSR, 20 h 10, série à choisir ; 12 h, trois films à choisir : *la Fièvre du samedi soir*, de J. Badham ; *Vera Cruz*, de R. Aldrich ; *les Aventuriers du Lucky Lady*, de S. Donen ; 23 h 20, Athlétisme.



Hollywood romantique

Hollywood, sa légende, ses splendeurs. S'il y eut un producteur dont les films et les stars ont participé à l'élaboration de ce mythe, ce fut bien David O. Selznick. Sa « patte » a marqué les grandes années de ce temple du cinéma. Qui ne se souvient de *Autant en emporte le vent ?* Qui n'a en mémoire *King Kong, Anna Karénine, David Copperfield* et tant d'autres œuvres magistrales signées de cet homme mort en 1965 qui aimait à la folie produire ?

Les Années Selznik, document américain, primé au Festival international de Venise et réalisé par Marshall Flaum et Sherman Grinberg, offre une belle occasion de découvrir la carrière exceptionnelle (un peu de sa vie personnelle aussi) de ce producteur adoré et respecté de tous ceux qui ont gravité autour de lui. Ils témoignent nombreux ici de cet attachement : Katharine Hepburn, Clark Gable, Gregory Peck, George Cukor, Alfred Hitchcock, Ingrid Bergman et beaucoup d'autres encore, se revoyant dans des extraits de films, des « bouts d'essai » de débutants.

Du premier au dernier de ses films, affirme l'un de ses amis, *« Selznick a décrit toutes ses grandes conceptions du romantisme, qui ont fait sa gloire ».*

ANITA RIND.

★ **LES ANNÉES SELZNICK, le 25 à 15 h (48 mn).**

Sélection

DOCUMENTAIRE, TÉLÉFILMS

La grotte des Sadhous (un reportage exceptionnel de deux réalisateurs australiens, Frank Heimans et Paul Giassetti, sur le gigantesque pèlerinage qui, depuis plus de trois mille ans, rassemble, à Srinagar, capitale du Cachemire, des milliers de gens partant, à pied ou à cheval, vers les sommets de l'Himalaya. Le 4 à 16 h 15, le 26 à 15 h 10, nuit du 28 au 29 à 2 h 30.

Banco (les démêlés, puis la faillite du propriétaire d'un grand hôtel de Las Vegas. Un thème archi-connu que redore un peu la présence de Rock Hudson), le 24 à 20 h 30, le 26 à 13 h 35, le 28 à 15 h 50.

JAZZ

XXVe Festival de jazz 84 à Antibes, Juan-les-Pins et le Cap (le guitariste Stanley Clarke filmé par J.-Ch. Averty), le 26 à 23 h 10, nuit du 29 au 30 à 2 h 35.

Les films

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL. — Film canadien de Jean-Claude Lord (1981), avec L. Grant, W. Shatner. Le 24 à 23 h, le 26 à 0 h 30, nuit du 30/31 à 4 h 55.

A la suite d'une agression, une présentatrice de télévision est soignée dans un hôpital où le tueur la recherche.

LES CORROMPUS. — Film franco-germano-italien de Frank Winsterstein (1966), avec R. Stack, E. Sommer. Le 25 à 18 h, le 27 à 10 h, le 29 à 23 h 55.

Un reporter américain est en danger pour avoir, malgré lui, recueilli à Macao un médaillon convoité par un gangster et une société secrète chinois. Poncifs.

VIVEMENT DIMANCHE ! ■ ■. — Film français de François Truffaut (1983), avec F. Ardant, J. L. Trintignant. Le 25 à 20 h 30, le 28 à 22 h 30, nuit du 30/31 à 3 h 10.

Le dernier film de Truffaut. Un régal d'humour, d'esprit, de tendresse. Virtuosité, allégresse de la réalisation. Fanny Ardant étincelle dans la fantaisie.

SOUVENIRS, SOUVENIRS ■. — Film français d'Ariel Zeitoun (1984), avec C. Malavoy, G. Lazure. Le 27 à 20 h 30, le 29 à 9 h 10.

En 1962, après son service militaire en Algérie, un jeune homme cherche à devenir vedette de rock.

LES YEUX DE LA TERREUR. — Film américain de Kenneth Hughes (1980), avec L. Mann, R. Ward. Le 28 à 20 h 55.

Des jeunes femmes sont décapitées à Boston. Un policier soupçonne un professeur de collège. Le réalisateur a beau brouiller les pistes, on s'ennuie.

LE BAR DU TÉLÉPHONE ■. — Film français de Christian Barrois (1980), avec D. Duval, F. Périer. Le 29 à 20 h 30.

Un jeune truand s'attaque à la pègre en place, qui le condamne à mort. Point de départ inspiré d'un fait divers. Daniel Duval en loup solitaire.

MON PÈRE ET NOUS ■. — Film américain de Michael Curtiz (1947), avec W. Powell, I. Dunne. Le 30 à 22 h 25.

La vie de famille d'un banquier new-yorkais, à la fin du dix-neuvième siècle. Le style hollywoodien dont on a la nostalgie, et d'excellents acteurs.

REPRISES

Pour les films suivants lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LES MONSTRESSES. — Film italien de L. Zampa (1980). Le 24 à 9 h 25, le 28 à 11 h, le 30 à 0 h 15.

A NOUS LA VICTOIRE ■. — Film américain de J. Huston (1980). Le 24 à 10 h 55, le 28 à 9 h 10, le 29 à 15 h 35.

LE VOL DU SPHINX. — Film français de L. Ferrier (1984). Le 24 à 0 h 40.

INSEMINOID. — Film américain de N. J. Warren (1981). Le 24/25 à 2 h 25, le 29 à 22 h 10, le 30/31 à 1 h 45.

LES BRANCHÉS DU BAHUT. — Film américain de R. Butler (1984). Le 24/25 à 4 h 10, le 27 à 14 h.

MAGIC ■. — Film américain de R. Attenborough (1978). Le 25 à 9 h 15, le 26 à 10 h 45.

FURIE ■. — Film américain de B. de Palma (1978). Le 25 à 11 h 5, le 27 à 22 h 40, le 30 à 14 h.

LUCKY JO ■. — Film français de M. Deville (1964). Le 25 à 22 h 30, le 27 à 0 h 35, le 29 à 11 h 10.

L'AMOUR PAR TERRE ■. — Film français de J. Rivette (1983). Le 25 à 23 h 55, le 27 à 15 h 30, le 28 à 0 h 20.

LE VOYAGE ■. — Film franco-égyptien de M. Andrieu (1984). Le 26 à 9 h 10, le 30 à 15 h 50.

LE BOURREAU DES CŒURS. — Film français de C. Gion (1983). Le 26 à 20 h 30, le 29 à 13 h 35, le 30 à 9 h 10.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 31 AOUT

TF 1. — 20 h 40, Au théâtre ce soir : Donogoo, de Jules Romain; 22 h 45, Nuits vagabondes (et à 23 h 30); 23 h 15, Journal.

A 2. — 20 h 35, Festival du cirque de Monte-Carlo 1984; 21 h 35, Les enfants du rock; 23 h 5, Journal; 23 h 30, Bonsoir les clips.

FR 3. — 20 h 35, Série : Benny Hill; 21 h 30, Journal; 21 h 55, Dynastie; 22 h 40, Au nom de l'amour; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

TF 1. — 20 h 35, Cinéma : *Cargaison dangereuse*, de M. Anderson; 22 h 20, Sports dimanche soir; 22 h 50, Journal.

A 2. — 20 h 35, Variétés : Charles Trénet; 21 h 45, Catch; 22 h 15, Harlem nocturne : Billie Holiday (deuxième partie); 23 h 10, Journal; 23 h 35, Bonsoir les clips.

FR 3. — 20 h 35, Série : Méditerranée; 21 h 30, Court-métrage : Victor Hugo, de R. Leenhardt; 22 h, Journal; 22 h 30, Cinéma de minuit : *le Roman d'un tricheur*, de Sacha Guitry; 23 h 45, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 24 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Heure d'été.
- 8.4 Bon voyage à Compostelle.
- 9.5 Matinée une vie, une œuvre : Friedrich Schelling, Clara, l'amour et le monde des esprits.
- 10.30 Le livre de Cuer de beauté espris du bon roi René, par M. Ricaud, avec des historiens, des artisans, et les habitants des Ponts-de-Cé et de Tarascon. (Rediff.).
- 12.00 Panorama : Science-fiction ; à 12 h 45, cinéma.
- 13.40 Chansons pour un été : bestiaire.
- 14.00 Le concert des médias : la télévision ou l'être froid.
- 14.30 Cartes blanches aux acteurs : Dominique Valadie, Bertrand Bonvoisin.
- 15.40 Sur l'aile des goélands, par C. Renard.
- 16.40 Musées-promenades... à Paris : les statues et l'architecture.
- 17.00 Musique : Angers, musiques du XXe siècle.
- 18.30 Communauté des radios publiques de langue française : rencontre québécoise internationale des écrivains (l'humour).
- 19.05 François Perier lit Alfred de Musset.
- 19.15 « Der des der » (1914-1918), par G. Mettra (1re partie). Soirée consacrée aux témoins, petits ou célèbres, de la dernière guerre, avec des documents d'archives (fin à 23 h 55).

DIMANCHE 25 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Heure d'été.
- 8.00 Orthodoxie.
- 8.25 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- 9.50 Horizon, magazine religieux.
- 10.00 Messe à Carantec (Finistère).
- 11.00 Histoire du futur, entretien avec Hugues de Jouvenel.
- 12.00 Entretien avec... Pierre Tal Coat.
- 12.45 Anthologie insolite : de G. Neveux. Avec M. Bousquet, J. Mercure, C. Le Couey, B. Lange.
- 13.40 Chansons pour un été : retours.
- 14.00 La criée aux contes : histoires de mensonges.
- 14.30 « Maigret et le clochard », de Simenon. Avec J.-M. Thibault, H. de Lapparent, S. Agacinsky...
- 16.40 Musées-promenades : le musée de la Renaissance, à Ecouen.
- 17.00 Musique : Angers, musiques du XXe siècle : « Grand auditorium », d'après « La bibliothèque de Babel », d'après J.-L. Borges, musique d'André Riotte.
- 18.30 Le magazine de la rédaction.
- 19.15 « Der des der » (1914-1918), par G. Mettra (2e partie) Fin à 23 h 55.

LUNDI 26 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Sous la radio, la plage.
- 8.05 La mer, en long et en large.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité.
- 9.05 Temps libres : (et à 11 h, 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14 h 30, 16 h, et 18 h 30).
- 9.30 Mémoires du siècle, avec le rabbin Jacob Kaplan.
- 10.30 L'opérette, c'est la fête : interview de Jeanne Aubert ; la carrière de Emerich Kalman.
- 12.00 Panorama : entretien avec Arrabal ; à 12 h 45, Italie : littérature et cinéma.
- 13.40 Chansons pour un été : chemins de traverse.
- 14.00 Nouvelles policières : « Conscience professionnelle », de David Goodis
- 15.30 Les chemins de la transparence : rencontre avec Philippe Jacottet.
- 16.30 « Le Long Voyage », de R. Menard d'après : «la Tribu», de Z. Stancu. Avec D. Ivernel, A. Tainsy, F. Giorgetti... (dernier épisode).
- 18.05 Agora, avec Julien Green.
- 19.30 Le temps de se parler : l'entreprise, par M. Gonzales.
- 20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- 21.00 Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : l'Orchestre de la Philharmonie polonaise de chambre, dir. W. Rajski, sol. P. Amoyal et G. Causse.
- 23.00 Nuits magnétiques : les aristocrates.

MARDI 27 AOUT

- 6.00 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives.
- 7.00 Sous la radio, la plage.
- 8.05 Bobby et les siens.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité.
- 9.05 Temps libres : (et à 11 h, 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; et à 14 h 30, 16 h, 18 h 30).
- 9.30 Mémoires du siècle, avec Charles Tillon.
- 10.30 L'opérette, c'est la fête : Emerich Kalman.
- 12.00 Panorama : entretien avec Arrabal ; à 13 h 15, le vin dans le Bordelais.
- 13.40 Chansons pour un été : chemins de traverse.
- 14.00 Nouvelles policières : « Conscience professionnelle », de David Goodis.
- 15.30 Les chemins de la transparence : rencontre avec Philippe Jacottet.
- 17.00 Héros du rock : Elvis Costello.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct du Vaucluse : quel avenir pour le Lubéron ?
- 18.05 Agora, avec Michel Tournier.
- 19.30 Le temps de se parler : le corps.
- 20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
- 21.00 Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : « le Japon hier et aujourd'hui », Kinshi Tsuruta et ses disciples.
- 23.00 Nuits magnétiques : les aristocrates.

MERCREDI 28 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Sous la radio, la plage.
- 8.05 Bobby et les siens.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité.
- 9.05 Temps libres : (et à 11 h, 11 h 30, feuilleton : « Le voyage en Vendée, ou le Royaume de Louis XVII » ; et à 14 h 30, 16 h et 18 h 30).
- 9.30 Mémoires du siècle, avec Aimery Somogy.
- 10.30 L'opérette, c'est la fête : Emerich Kalman.
- 12.00 Panorama : entretien avec Arrabal ; à 12 h 45, le rat ; à 13 h 30, Les décraqués.
- 13.40 Chansons pour un été : chemins de traverse.
- 14.00 Nouvelles policières : « Mon œil », de Michel Lebrun.
- 15.30 Les chemins de la transparence : rencontre avec Philippe Jacottet.
- 17.00 Héros du rock : Les années 80.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct du Vaucluse : le théâtre sur des tréteaux.
- 18.05 Agora, avec Luba Jurgenson.
- 19.30 Lisbonne : de Almada à Alfama, Lisbonne entre la Révolution et l'Europe.
- 20.30 « La campagne est si belle en automne », de S. Desperier et N. Mahieux.
- 21.00 Musique : Angers, musiques du XXe siècle, choc des cultures et migration des instruments : l'ensemble japonais Yonin-No-kai, l'ensemble Sesquitertia.
- 22.30 Philippe Soupault, le donneur de rêves, par S. Albert et A. Saulnier.
- 23.30 Nuits magnétiques : trompe l'oreille.

JEUDI 29 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Sous la radio, la plage.
- 8.05 Bobby et les siens.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité.
- 9.05 Temps libres : (et à 11 h, 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; et à 14 h 30, 16 h, 18 h 30).
- 9.30 Mémoires du siècle, avec Léon Noël.
- 10.30 L'opérette, c'est la fête : interview de Jeanne Aubert.
- 12.00 Panorama : entretien avec Arrabal : à 12 h 45, le Japon ; à 13 h 15, le triangle d'or en Thaïlande.
- 13 h 40 Chansons pour un été : chemins de traverse.
- 14.00 Nouvelles policières : « Mon œil », de Michel Lebrun.
- 15.30 Les chemins de la transparence : rencontre avec Philippe Jacottet.
- 17.00 Héros du rock : Malcolm Owen.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct du Vaucluse : le festival, fêtes et villages en ribambelle.
- 18.05 Agora : avec J.-M. G. Le Clezio.
- 19.30 « L'avenir de la forêt », par R. Auguet. Avec F. du Boisrouvray, écrivain, et P. Martineau-Lagarde, directeur de l'Office national des forêts.
- 20.30 « Giroise », de J.-C. Carrière. Avec Y. Clech et G. Trejean.
- 21.00 Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : l'Automate, musique de Pierre Guiral (création mondiale), par l'Ensemble instrumental de Saint-Herblain.
- 22.30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

VENDREDI 30 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Sous la radio, la plage.
- 8.05 Bobby et les siens.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité.
- 9.05 Temps libres : et à 11 h ; 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; et 18 h 30 et 19 h 15.
- 9.30 Mémoires du siècle : avec Robert Caby, compositeur.
- 10.30 L'opérette, c'est la fête : l'Auberge du Cheval blanc.
- 12.00 Panorama : entretien avec Arrabal ; à 12 h 45, l'invité : Jean Cau ; à 13 h 15, Festival de Montreux.
- 13.40 Chansons pour un été : chemins de traverse.
- 14.00 Nouvelles policières : « le Discours de la méthode », de Jean-Pierre Manchette.
- 15.30 Les chemins de la transparence : rencontre avec Philippe Jacottet.
- 16.00 « L'anneau de Toth », de Conan Doyle. Avec F. Beliard, J. Comet, G. Dhers, M. Lonsdale...
- 17.00 Héros du rock : Boy George.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct du Vaucluse.
- 18.05 Agora : avec Régine Desforge.
- 19.30 Sélection Prix Italia 1985 : « Le temps des seigneurs », de Y. Paranthoen.
- 20.30 « Cinq minutes d'arrêt », de C. Viret. Avec N. Borgeaud, R. Crouzet, D. Jayr...
- 21.00 Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : concert rock, Rita Mitsouko.
- 22.30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

France-Musique

SAMEDI 24 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Schutz, Puccini, Ives.
- 9.05 Carnet de notes.
- 11.02 Programme de disques compacts.
- 13.05 Rosace : magazine de la guitare, œuvres de Kleynjans, Brouwer, Llobet.
- 13.23 Joaquin Rodrigo et la guitare.
- 14.03 Le Bonheur du jour : œuvres de Martinu, Janacek, Mozart, Wagner, Beethoven, Berlioz.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres, générale du 23 septembre 1927 : Palace aux nues.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : (donné à l'Ordensaal le 6 juillet 1985 pour les vingt ans du Quatuor Melos, Festival de Ludwigsburg) : Quintette pour clarinette et cordes en la majeur, op. 136 de M. Reger, quatuor à cordes no 14 en ut dièse mineur, op. 131, de Beethoven, par le Quatuor Melos : W. Melcher, violon, H. Voss alto, P. Buck, violoncelle, G. Voss, violon, et U. Rodenhauser, clarinette.
- 23.05 Le zodiaque bien tempéré : œuvres de Byrd, Strauss, Migot, Lully, Poulenc, Stockhausen.

DIMANCHE 25 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Lecocq, Planquette, Stelzmuller...
- 9.05 Les voyages musicaux du docteur Burney : œuvres de Dell'Abaco, Beethoven, Paisiello, Lebrun, Winter, Stamitz.
- 11.00 Concert (Festival de Salzbourg 1985, en direct du Mozarteum) : œuvres de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum, dir. G. Wimberger, sol. I. Grafenauer, flûte, J. Protschka, ténor.
- 13.05 Rosace : magazine de la guitare, œuvres de Carulli, Tiene.
- 13.18 Joaquim Rodrigo et la guitare.
- 14.00 Harmonies : œuvres de Strauss, Rimski-Korsakov, Jolivet.
- 15.04 Opéra : œuvres de Gershwin.
- 19.05 Le temps du jazz : euro-jazz.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 22 novembre 1982) : Symphonie no 104 en ré majeur, Londres, de J. Haydn, Symphonie no 2 en ut majeur op. 61 de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.
- 23.10 La contrebasse : un pachyderme dans tous ses états, œuvres de Léandre, Rabbath, Dragonetti, Vanhal, Funck.

LUNDI 26 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.05 Le matin des musiciens : citation, collage, montage, œuvres de Obrecht, J.-S. Bach, Strauss, Mozart, Schumann, Mahler...
- 12.05 Concert : (donné le 20 mai à l'auditorium 106), œuvres de Chopin et de Chausson, Adam Harasiewicz au piano.
- 13.40 Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
- 14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe — la Garde républicaine.
- 15.00 Souvenirs d'Enesco : œuvres de Enesco, Saint-Saëns, Ravel, Chausson, J.-S. Bach.
- 18.00 Une heure avec... Audrey Michaël ; œuvres de Schumann, Ravel, Satie.
- 19.05 Le temps du jazz : la conquête de l'Ouest.
- 19.30 Programme musical : œuvres de Gossec.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné le 12 mai au Festival de Schwetzingen) : *Trio pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur*, de Mozart. Trio pour piano, violon et violoncelle en ut majeur, op. 87 de Brahms, Trio pour piano, violon et violoncelle, en ré mineur op. 49 de Mendelssohn par Christian Zacharias, piano, Ulf Hoelscher, violon, Heinrich Schiff, violoncelle.
- 21.40 Concert en simultané avec Antenne 2 : Symphonie Romantique no 4 en mi bémol majeur, de Bruckner par l'Orchestre Philharmonique de Munich, dir. S. Celibidache.

MARDI 27 AOUT

- 6.00 Musique légère : œuvres de Dieval, Xerxes, Bonneau.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.08 Le matin des musiciens : citation, collage, montage, œuvres de Tchaikovski, Henze, Offenbach, Rimski-Korsakov.
- 12.05 Concert (donné le 18 avril au studio 106) : œuvres de Cowell, Jolas, Marti, Mache, Ohana, par E. Chojnack, clavecin, J. Vandeville, hautbois, G. Mahaut, cor.
- 13.24 Manuel de Falla, en complément de programme.
- 13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe — Bayreuth live.
- 15.00 Le piano de Tatyana Nicolaïeva : œuvres de Chopin, Mozart, J.-S. Bach, Metner, Liadov.
- 18.00 Une heure avec... Thomas Hampson, œuvres de Scarlatti, Wolf, Saint-Saëns, Bowles, Copland.
- 19.05 Concert (donné le 26 juillet à Bayreuth) : Parsifal de Wagner, par les chœurs et orchestre du Festival, dir. J. Levine, chef des chœurs N. Balatsch, sol. S. Estes, M. Hoelle, H. Sotin, P. Hofmann, F. Mazura...
- 00.05 Zino Francescatti..., œuvres de Schubert, Chausson, Paganini, Beethoven.

MERCREDI 28 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.08 Le matin des musiciens : citation, collage, montage, œuvres de Debussy, Rachmaninov, Prokofiev, Berlioz, Liszt, Dallapiccola...
- 12.05 Concert (donné le 26 novembre 1984 à la radio de Berlin) : œuvres de Mozart, Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin.
- 13.40 Sonates de Scarlatti par Scott Ross.
- 14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe, les poupées parlantes.
- 15.00 Samuel Feinberg, pianiste et compositeur soviétique, œuvres de Bach.
- 16.00 « 1925 », par Pierrette Germain, œuvres de Roussel, Janacek, Ibert, Koechlin, Chostakovitch, Villa-Lobos.
- 18.00 Une heure avec... Uppsala Akademiska Kammarchor et Kfum Kammarkor, œuvres de Olsson, Wikander, Stenhammar, Alfven, Ahlen, Poulenc.
- 19.05 Le temps du jazz : la conquête de l'Ouest, les shérifs de Newport.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné au Théâtre d'Épinal le 3 mai) : Märchenbilder, pour clarinette et piano, op. 73, Märchenerzählungen, pour alto et piano, op. 113, de Schumann, Trio pour clarinette, alto et piano en mi-bémol majeur de Mozart, Pièces pour clarinette, alto et piano, op. 83, de Bruch par C. Ivaldi, piano, M. Portal clarinette, G. Caussé, alto.
- 23.05 Nocturnes : œuvres de Manuel de Falla, Debussy, Turina, Ohana...

JEUDI 29 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-Matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.08 Le matin des musiciens : citation, collage, montage ; œuvres de Berlioz, Satie...
- 12.05 Concert : (donné le 26 février à l'auditorium 106) : œuvres de Schubert, Schoeck, par le Quatuor de Berne.
- 13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe, Bela Bartok.
- 15.00 Samuel Feinberg, pianiste et compositeur soviétique, œuvres de Chopin, Feinberg.
- 16.00 « 1925 », par Pierrette Germain, œuvres d'Indy, Nielsen, Delvincourt, Stravinski, Varèse, Berg.
- 18.00 Une heure avec... Jeanne Piland, œuvres de Haendel, Strauss, Respighi, Copland.
- 19.05 Le temps du jazz : la conquête de l'Ouest, les shérifs de Newport.
- 19.30 Programme musical : œuvres de Martinu.
- 20.00 Concert (donné le 13 août au Grosses Festspielhaus, Festival de Salzbourg, émis de la radio autrichienne) : Lieder de Brahms, Quatre chansons de jeunesse, de Debussy, Lieder de Wolf, par Edita Gruberova, soprano, Friedrich Haider, piano.
- 23.05 Concerts de Prague : œuvres de Mozart, Eben, Bach, Hindemith, Martinu, Tchaikovski et Suk.

VENDREDI 30 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.08 Le matin des musiciens : citation, collage, montage, œuvres de Prokofiev/Eisenstein, Brusatti, Bach, Beethoven...
- 12.05 Concert (donné le 30 août 1984 au Semaines musicales d'Ascona) œuvres de Schumann, Haydn, Liszt, par Alexis Weissenberg, au piano.
- 13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe, les oubliés, Mahler, Massenet, Fauré.
- 15.00 Samuel Feinberg, pianiste et compositeur soviétique, œuvres de Scriabine.
- 16.00 « 1925 » : œuvres de Schmitt, Milhaud, Honegger, Poulenc, Prokofiv, Ravel.
- 18.00 Une heure avec...Georges Gautier, œuvres de Rossini, Tosti, Strauss, Rosenthal.
- 19.05 Le temps du jazz : la conquête de l'Ouest, les shérifs de Newport.
- 19.30 Les pêcheurs de perles (et à 22 h 25) : œuvres de Schoenberg, Berg, Bartok, Honegger, Debussy, Roussel.
- 20.30 Concert (cycle d'échanges franco-allemands donné au Théâtre des Champs-Élysées le 20 septembre 1984) : Four sea interludes, de Peter Grimes, de Britten, Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur, op. 129, de R. Schumann, Symphonie héroïque no 3 en mi bémol majeur, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. L. Harrel, violoncelle.
- 0.00 Musique traditionnelle : musiques mystiques populaires du Moyen-Orient.

Médias du Monde

EUROPE
L'évolution de la redevance

L'évolution des redevaces payées par les téléspectateurs européens se situe bien en deçà des taux d'inflation des pays de cette région du monde. C'est ce que révèle une étude des *Dossiers de l'audiovisuel* publiés par l'INA (Institut national de la communication audiovisuelle). On remarque que la taxe la plus faible est perçue aux Pays-Bas, la plus élevée au Danemark (voir tableau nº 1). D'autre part la différence entre le montant des redevances et le niveau des prix pratiqués dans les pays respectifs suit une courbe parallèle à celle des taxes payées pour chaque téléviseur (voir tableau nº 2).

En France, la part moyenne de la redevance dans la consommation de loisir et de culture est de 3,7 % pour le noir et blanc et de 5,5 % pour la couleur. Pour l'ensemble de l'Europe, ces taux s'élèvent en moyenne à 4 et 7 %.

Les ressources globales des télévisions varient en fonction de quatre facteurs. D'une part, les gouvernements peuvent décider d'ajuster la redevance au taux d'inflation, mais cette mesure est très impopulaire. D'autre part, l'augmentation de la population entraîne une augmentation du nombre de téléviseurs ; toutefois, sur ce point, les perspectives d'évolution en Europe restent limitées. Autre facteur : le mouvement de substitution des récepteurs couleur aux téléviseurs noir et blanc favorise lui aussi l'augmentation du volume de recettes perçues, puisque le montant de la taxe couleur est plus élevé.

Enfin, élément négatif, il apparaît que le non-paiement des taxes de service public en Europe oscille selon les pays entre 10 et 15 % de la collecte de la redevance. Mais cette évasion financière, estiment les auteurs de l'étude, ne peut s'enrayer que par une plus grande tolérance vis-à-vis du concept de redevance, souvent perçu par l'usager comme une « dîme » abusive.

TABLEAU Nº 1
Les prix des redevances en 1984

	Noir et blanc	Couleur
Pays-Bas		333 FF
Italie	211	388 FF
Royaume-Uni	147	452 FF
Allemagne fédérale		452 FF
France	329	502 FF
Autriche		621 FF
Belgique	414	650 FF
Norvège	498	650 FF
Suède	549	705 FF
Suisse	439	705 FF
Danemark	502	853 FF

TABLEAU Nº 2
Comparaison du montant des redevances et du niveau des prix

	Redevance (base 100 en 1979)	Évolution des prix (base 100 en 1979)
* Pays-Bas 1	125	
Italie 1	163	
2	151	248
Royaume-Uni 1	150	
2	184	180
* Allemagne Fédérale	125	128
France 1	160	
2	162	184
* Autriche	140	138
Belgique 1	139	
2	138	152
Norvège 1	146	
2	152	169
Suède 1	161	
2	147,5	177
Suisse 1	145	
2	111	129
Danemark 1	155,5	
2	157	174

1 : Redevance noir et blanc.
2 : Redevance couleur.
* : Pays où la redevance noir et blanc n'existe pas.
(Source : INA)

CANADA
Refonte de la législation

L'ensemble du système canadien de radio et de télévision, encore régi par une législation de 1968, va être révisé. C'est ce qu'a annoncé récemment M. Marcel Masse, ministre fédéral des communications, qui va créer un groupe de travail *ad hoc*. Celui-ci est chargé de proposer au ministre *« une stratégie industrielle et culturelle qui permettra d'orienter l'évolution du système canadien de radiodiffusion jusqu'à la fin du siècle »*. Cette stratégie *« tiendra compte de l'ensemble des objectifs sociaux et économiques du gouvernement, de ses politiques et de ses priorités, y compris les restrictions nécessaires au plan fiscal. Elle devra prévoir un rôle accru pour le secteur privé et tenir compte de la coopération fédérale-provinciale »*.

M. Marcel Masse, ministre du gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney, semble poursuivre deux objectifs. D'une part adapter une réglementation qui a été dépassée par les progrès technologiques, en particulier l'arrivée des satellites de télévision et de communications, d'autre part, revoir, dans ce domaine comme dans d'autres, les rôles respectifs des secteurs public et privé, ce qui est l'un des versets du *credo* ultra libéral de M. Mulroney. Le groupe de travail devra remettre son rapport au plus tard le 15 janvier 1986.

Coproduction avec TF1

TF 1 et Radio-Canada vont coproduire un feuilleton télévisé sur le hockey sur glace, dont le budget s'élève à 7 millions de dollars canadiens (44,1 millions de francs). La contribution de la chaîne française est d'environ 8 millions de francs. Le tournage de « Lance et compte » commence à la fin du mois d'août à Montréal, les vingt-six épisodes de trente minutes seront diffusés l'an prochain sur TF 1. Ils raconteront l'histoire d'un jeune homme qui fait son entrée parmi l'élite de la Ligue nationale de hockey et seront joués par des comédiens français et canadiens.

Rock

« Live Tour 85 », d'Alain Bashung

Quand on aura dit qu'Alain Bashung est ce qui existe de plus pointu en matière de rock en France, on n'aura rien dit. C'est une affaire de forme et de fond. Une question de cœur, tout aussi bien. *Du cœur au ventre et du ventre à l'âme.* Pour la forme, c'est, l'œil aux aguets et l'oreille à l'écoute, une *musique risquée (donc ambitieuse)*, avec des accélérations dangereuses, des cassures vertigineuses, des arrangements en accent circonflexe, des harmonies en porte à faux, des mélodies à fleur de peau et à rebrousse-poil, un travail de composition fûté et une mise en forme exigeante. Du courage.

Pour la forme, encore, c'est une manière de prendre aux Anglais (l'excentricité, la dignité et la conscience rock, une modernité de fait et non factice) sans aliéner une tradition française de la voix en avant, par exemple. A charge, pour la maison de disques, de faire valoir au-delà des frontières ce mélange inédit des deux côtés de la Manche.

Pour le fond, c'est une espèce de dépouillement exagéré (mais nécessaire, essentiel et jamais impudique), une fragilité spontanément mise en équilibre sur le fil, une inspiration blanche par vocation et noire dans l'évocation, avec, en guise de haut-parleur et le mors aux dents, une voix abrasive et concernée.

L'ennui, c'est que, depuis son virage, Bashung navigue entre deux eaux : pas artistiquement (on ne peut imaginer plus de pureté et de détermination dans la démarche), mais commercialement et à son corps défendant. Le grand public (celui de *Gaby* et de *Vertige de l'amour*) a buté contre *Play Blessures* et autres *Figure imposée*, tandis que celui du rock ne sait toujours pas à quoi ces albums se réfèrent – *SOS Amor*, le dernier 45 tours, marque, semble-t-il, un *début de rassemblement*.

Voici donc, en lieu et place, le chanteur en prise directe. C'est, électrique et crispé, le meilleur disque *live* (et le seul digne de ce nom) jamais enregistré en France. Parce que, si le studio permet de faire passer les plus évidentes couleuvres, la scène n'en laisse passer aucune. *En huit chansons, Bashung* fait un résumé expéditif et percutant des deux époques qui ont marqué *sa carrière depuis les années 70.* Bizarrement *Vertige de l'amour* et *Gaby Oh ! Gaby*, remaniés, sont les deux *titres les plus faibles et qui* chantent le moins.

Pour le reste, on ne voit pas bien qui peut lutter contre lui en France : Bashung n'est pas juste un rocker, il est, avec ses musiciens, le meilleur groupe de rock hexagonal. Boris Bergman signe l'essentiel des textes, Gainsbourg est présent : pour lui, ils ont écrit parmi leurs plus belles réussites. La motivation ne peut être un effet du hasard et elle est encore le meilleur argument au talent de Bashung.

A. W.

● Phonogram, 824872-1.

« A Secret Wish », de Propaganda

Attention, virus. Le mal se déclare avec la chanson vedette *(Dual)* : un thème entêtant, un son détonant, un rythme entraînant, une mélodie obsédante, une voix (féminine) *à laquelle on n'échappe pas* tant elle est différente. Bref, le hit par excellence : instantané, matraqueur, incontournable. *Déjà présent* sur toutes les FM. Sans avoir eu le temps de *s'immuniser*, la maladie *s'est installée, le reste de l'album* est à l'avenant : contagieux. Il y a là au moins quatre chansons du même calibre (*dignes des sommets radiophoniques*), très peu différentes les unes des autres, participant de procédés identiques, répétitives, et pourtant (c'est là l'exploit) jamais redondantes.

Le groupe a nom Propaganda, masculin-féminin (deux et deux), *d'origine germanique (si l'on en croit les noms, à consonance teutonne, des musiciens)*, mais œuvrant en *Grande-Bretagne* (si l'on en juge pour la production). Il y a encore deux mois, ils étaient inconnus au bataillon.

Comment font-ils, en Angleterre, pour inventer de tels groupes à pareille cadence ? Ce sont cet incroyable sens de la musicalité, cette faculté à cerner la fibre populaire, ce pouvoir singulier de produire neuf sur des terrains déjà *usés, cette maîtrise immédiatement* opérationnelle et performante, qui chaque fois étonnent. D'entrée, Propaganda trouve la mesure et donne le ton, d'emblée les musiciens sont au vif du sujet, au cœur d'une création qu'on pourrait croire mûrie depuis longtemps.

Peu importe les lames de fond (il est encore trop tôt pour savoir de quel bois ils sont faits), ils opèrent *en surface, ni à l'avant ni à la traîne*, mais pile dans l'humeur du moment, avec pour seul décalage et *de façon à s'écarter du lot*, une identité, une excentricité qui leur appartiennent. Cette voix par exemple, *féminine avec pourtant* très peu de féminité, un brin lancinante, rigide à la limite du monotone, mais *tellement corsée*.

Entre les compositions, plus haut citées, sur le format chanson, des instrumentaux servent de relais, rythmiques et lyriques. Des fourre-tout sans doute dispensables, et qu'on finit tout de même par apprécier commes des bandes-annonces : prétexte à des bruitages néo-industriels, mélange de grandiloquence (avec arrangements de cordes pompiers ou de cuivres à la Georges Jouvin *amélioré*) et de tempos hypnotiques et tenaces. On retrouve indiscutablement la marque de Trevor Horn, le producteur miracle de *Frankie Goes to Hollywood*, qui signe ici la direction artistique. Avec lui, Propaganda crève le mur du son. L'avenir nous dira si c'était une baudruche.

ALAIN WAIS.

● Phonogram, 826010-1.

Classique

Les Madrigaux italiens de Schütz

C'est à travers l'enseignement *de Giovanni Gabrielli, le glorieux organiste de Saint-Marc de Venise,* que Schütz a pris, pour la première fois, contact avec la musique italienne. Rencontre décisive pour la carrière du jeune Allemand, qui, *toute sa vie durant, subira, fasciné,* l'emprise de l'art nouveau, né au-delà des Alpes. Contemporain de ce *premier séjour vénitien, le Livre de Madrigaux* de 1611 nous montre ainsi son auteur à *l'école (et à l'écoute) des plus grands virtuosi* du temps.

La maîtrise d'écriture en est peu commune, avec un sens de l'expression vocale qui, dans la continuité des madrigaux à programme de Monteverdi, est porteur d'une émotion souvent intense. Schütz y fait parler la polyphonie au gré d'images où mots et musique se fondent en un tout cohérent, où déjà l'« affecto » perce sous la plainte pour annoncer la théâtralité prochaine de la monodie, mais où l'essentiel est moins dans l'urgence dramatique du *canto* que dans la grâce de l'instant.

Il faut s'empresser d'ajouter *d'ailleurs que si cette musique nous* paraît aujourd'hui si riche, si frémissante de passion et de désir quasi physique (*au diable la fable d'un* Schütz desservi par son excessive austérité !), en un mot si *présente à nos mentalités et préoccupations, le* mérite en revient avant tout à la fabuleuse réinterprétation du *Concerto Vocale*, admirablement préparé par René Jacobs.

Il s'agit là d'une réussite exceptionnelle qui retrouve l'esprit même du *canto* madrigalesque où la racine de la mélodie est dans le verbe. Impossible désormais de demander la vérité de cet *opus primum* du jeune Sagittarius à un autre enregistrement que celui du *Concerto Vocale*. D'autant que la présente approche comblera tous les inconditionnels de la tendance musicologique, avec une réalisation « solistisante » exemplaire de la polyphonie et un très discret soutien au *continu*.

ROGER TELLART.

● Harmonia Mundi, HMC 1162.

PHILATÉLIE nº 1910

Conseil de l'Europe...

...suit l'augmentation des ta[…] postaux. Trois nouvelles vale[…] d'un type nouveau « Une jeun[…] un avenir », seront mise en vent[…] nérale le 2 septembre […] 41-42ᵉ/85).

1,80 F, vert;
2,20 F, rouge;
3,20 F, bleu;

Format 36×22 mm. F[…]. Maquette de François Thouv[…]n, gravure par Pierre Forget. […]pression en taille-douce à Périgueu[…]

Mise en vente anticipé[…]s :
– 31 août et 1ᵉʳ septe[…]e, de 9 à 18 h., au bureau tempo[…]re ouvert au palais du Conseil d[…] Europe à Strasbourg. Oblitératio[…] P.J. ».
– 31 août, de 8 à 1[…], aux guichets philatéliques de […]R.P. et de l'AGERIP de Stras[…]urg (Bas-Rhin). Boîtes aux le[…]s spéciales pour « P.J. ».

● **RETRAITS** de […]rois valeurs du type « Entrée […] Emicycle » ; 1,70, 2,10 et 3,00 F, […] août.

● « **POINT PHI[…]ÉLIE** » : depuis le 1ᵉʳ juillet à […]rdes (Hautes-Pyrénées) ; 15 ju[…]et à Nancy (Meurthe-et-Moselle) […] août à Fontainebleau et Meaux […]incipal (Seine-et-Marne). – Change[…]nt d'illustration des cachets à date […]r Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) de[…] le 27 juin et pour Vichy (Allier) […]uis le 1ᵉʳ juillet.

● **RETRAITS** d[…] « entiers », depuis le 9 août : car[…] postales 1,60 F, « Liberté » ; 1,60 F, […]Philexfrance » et 1,60 F, « Tour Eif[…] ». Aérogrammes 3,10 F, Concorde […]urvolant Paris; 3,10 F, Bicentenair[…] l'Air et de l'Espace et 3,30 F, […]ncorde survolant Paris.

Calendrier de[…] manifestations
⊙ 25300 Pontarli[…] 12-13/X.
⊙ 59500 Douai ([…]el.) 12-13/X.
⊙ 84000 Avigno[…]abre) 12-13/X.
⊙ 02110 Premo[…], Pré.) 13/X.

La principauté d'Andorre...

...émettra un timbre de grand format. Une peinture pré-romane de Sant-Cerni de Nagol sera représentée sur la figurine postale en vente générale le 16 septembre (8ᵉ/85).

5,00 F, polychrome.

Format 38,85 × 48 mm. F 10. Maquette et gravure d'Eugène Lacaque. Tirage : 350 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :
– 14 *septembre*, au *bureau de* poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J ».

● **LUXEMBOURG** : une série de quatre timbres pour la faune menacée, chouette chevêche, 4 F, chat sauvage, 7 F, *vulcain*, 10 F, *rainette arboricole*, 50 F. Imprimés en hélio par Courvoisier SA, La Chaux-de-Fonds, Suisse, d'après les maquettes réalisées par Odette Baillais. Emission le 23 septembre.

ADALBERT VITALYOS.

Médi-Média : un pari culturel pour l'audiovisuel méditerranéen

ET s'il existait un marché méditerranéen de l'audiovisuel ? Si les images anglo-saxonnes se heurtaient à une expression venue du Sud, forte de son identité culturelle, décidée à s'ériger en partenaire dans un dispositif qui ne lui laisse, jusqu'à présent, que la part du pauvre ?

L'Agence méditerranéenne de la communication, Médi-Média, a été fondée dans cet objectif. A son origine, des professionnels d'horizons divers convaincus de la nécessité de travailler ensemble : responsables de la vidéothèque régionale de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), des chaînes décentralisées de FR 3, des télévisions grecques, portugaises ou espagnoles... Tous ressentent le besoin de s'appuyer sur une structure fédératrice pour capitaliser leurs énergies éparses. Médi-Média naît en septembre 1981 et prend aujourd'hui sa vitesse de croisière,

Son rôle ? Initier les rencontres, être l'instigateur, voire l'animateur de collaborations ponctuelles ou de longue haleine. La constitution d'une bourse d'échanges audiovisuels avait été lancée à Naples en décembre 1984. Dès le premier trimestre de cette année, douze télévisions ont mis en place par l'intermédiaire de Médi-Média leur catalogue commun de programmes. Les images de ce réseau de télévisions ont été utilisées pour le montage de la « Nuit du rock méditerranéen », organisée par FR 3 Toulouse, ou encore pour un magazine sur l'habitat et l'urbanisme réalisé par la RTM (Radio-télévision marocaine).

Une vidéothèque méditerranéenne

Satisfaites de ces premières expériences, les télévisions présentes au Medcom 85 (rencontre de deux cent cinquante professionnels de l'audiovisuel organisée par Médi-Média à Marseille en avril dernier), ont décidé de créer l'Union méditerranéenne de la communication audiovisuelle. Clé de voûte de ce dispositif, un échange permanent de programmes, de documentation audiovisuelle et de services. Serge Moati, le directeur général de FR 3, *préside le comité encore* provisoire de l'union. Un organisme permanent prendra le relais de *Médi-Média*, dont le directeur, Philippe Mano, gère actuellement l'ensemble du système.

Egalement envisagé pour la première fois au Medcom 85, le projet de création d'une vidéothèque méditerranéenne prend forme. Objectif : constituer un fonds des images méditerranéennes aujourd'hui archivées en divers lieux, et les faire circuler en France et à l'étranger. Là encore, l'initiative bénéficie des compétences et des équipements de plusieurs partenaires. La vidéothèque régionale de l'INA offre ses locaux. La DATAR, les ministères de la culture et de l'éducation nationale, les collectivités locales, etc., doivent s'associer pour asseoir cette nouvelle structure qui devrait fonctionner *à partir de la fin de l'année* 1985.

Courroie de transmission dans le paysage audiovisuel, la vidéothèque s'appuiera sur une banque de données centralisant la production méditerranéenne et son infrastructure. Elle constituera ainsi une source documentaire ouverte pour la recherche, la presse, les écoles et les universités notamment.

Pourtant, le souci numéro un de tous ces partenaires est aussi d'éviter l'émergence d'un ghetto méditerranéen de l'audiovisuel. La vidéothèque méditerranéenne souhaite se tourner vers les lieux variés de la diffusion afin de promouvoir ses programmes spécifiques. *Une culture à exporter*, un label à faire connaître au-delà des espaces traditionnellement intéressés *par ce type de produit*. Le bassin méditerranéen et les pays du tiers-monde devraient s'enrichir *de leurs créations mutuelles* et exister dans un marché international. Avec le développement des moyens de diffusion, satellites, câble ou réseaux hertziens, l'enjeu est de taille.

CATHERINE YOUINOU.

★ AGENCE MÉDITERRANÉENNE DE COMMUNICATION, 42, rue Montgrand, 13006 Marseille, tél. : (91) 33-52-07.

échecs

N° 1139

Voies d'invasion

(Tournoi international de « Radio Rebelde » La Havane, 1985)

Blancs : E. GUFELD (URSS)
Noirs : M. UTASI (Hongrie)

Défense sicilienne.

1. é4	ç5		13. Fd3 (j)	b5 (k)
2. Cf3	Cç6		14. Th-g1!! (l)	b4
3. d4	çxd4		15. Cé2	é5 (m)
4. Cxd4	Cf6		16. g4! (n)	Fé6
5. Cç3	d6		17. h3	d5! (o)
6. Fg5	é6		18. Fxf6? (p)	Fxf6 (q)
7. Dd2	Fé7		19. g5!	hxg5
8. 0-0-0	0-0 (a)		20. fxg5	Fé7 (r)
9. f4 (b)	h6 (ç)		21. g6!! (s)	dxé4 (t)
10. Fh4 (d)	Fd7 (é)		22. gxf7+	Fxf7 (u)
11. Cf3 (f)	Da5 (g)		23. Dh6	abandon (v).
12. Rb1!! (h)	Tf-d8 (i)			

NOTES

a) Le petit roque peut être précédé de l'échange 8..., Cxd4 ; 9. Dxd4. Dans le combat de roques opposés du « système Richter-Rauzer », la rapidité de l'attaque et du regroupement des forces constitue l'élément décisif majeur.

b) Ou 9. Fé2 ; 9. Rb1 ; 9. Fxf6 ; 9. Cd4-b5 et 9. Cb3.

ç) 9..., Cxd4 ; 9..., d5 ; 9..., é5 ; 9..., Fd7 sont également jouables. A déconseiller est 9..., a6 à cause de 10. é5!

d) Le gain du pion d6 est douteux : 10. Fxf6 ; Fxf6 ; 11. Cxç6, bxç6 ; 12. Dxd6, Db6 ; 13. é5, Td8 ; 14. Da3, Dé3+ ; 15. Rb1, Txd1+ ; 16. Cxd1, Dxa3 et les Noirs ont une compensation suffisante. 13. Dd3 est cependant à examiner de près comme le montre la partie Marianovic- Popovic (Titograd, 1984) : 13..., é5 ; 14. f5, a5 ; 15. Ca4, Da7 ; 16. Dç3, Tb8 ; 17. a3, Fé7 et ici les Blancs devaient poursuivre par 18. Fç4. L'attaque *10. h4* est encore peu claire après 10..., Cxd4. (Si 10..., hxg5 ; 11. hxg5, Ch7 ; 12. g4!, Fxg5 ; 13. Cf3!, Df6 ; 14. fxg5, Dg6 ; 15. é5!).

é) Encore un carrefour important où les Noirs peuvent essayer de se dégager au centre par 10..., é5 ; 11. Cf5, Fxf5 ; 12. éxf5, éxf4 ; 13. Rb1, d5 ; 14. Fxf6, Fxf6 ; 15. Cxd5, Fé5 ; 16. Fç4 (Grunfeld-Kortchnoï, San-Bernardino, 1983) ou 16. g3 (Kasparov-Karpov, Moscou, 1984) ou 16. f6. Ou bien par 10..., d5 ; 11. é5, Cd7 ; 12. Fxé7, Dxé7 ; 13. Rb1.

f) Meilleur que 11. Fxf6, Fxf6 ; 12. Cd-b5, Da5 ; 13. Dxd6, a6 ; 14. é5, Cxé5! (Sax-Utasi, championnat de Hongrie, 1984). Si 11. Cd-b5, Cxé4!

g) Après 11..., Cxé4 ; 12. Cxé4, fxh4 ; 13. Dxd6, Fé8 ; 14. Da3! les Blancs sont mieux : 14..., dé7 ; 15. Cxh4, Dxh4 ; 16. g3 (Gufeld-Osnos, 1976).

h) Un coup nécessaire. 12. é5 est prématuré : 12..., dxé5! ; 13. Fxf6, Fxf6 ; 14. Dxd7, éxf4! ; 15. Dxb7 (si 15. Cé4, Fxb2+ et si 15. Td3, Cb4 ; 16. a3, Fxç3), Fxç3 ; 16. Dxç6 (si 16. bxç3, Tf-ç8!), Fxb2+ ; 17. Rxb2, Ta-b8+ ; 18. Fb5 (si 18. Rç1, Da3+ ; 19. Rd2, Dé3 mat ou 18. Ra1, Tf-ç8), Txb5+ ; 19. Ra1, Tç5 ; 20. Dé4, Dç3+ ; 21. Rb1, Tb8 ; 22. Rç1, Tç-b5 ; 23. abandon, (Sokopovsky-Utasi, 1984).

i) La partie Dolmatov-Beliavsky, championnat de l'URSS, (1981) se pousuivit par 12..., Tf-ç8 ; 13. g4!, b5 ; 14. Fd3, Cb4 ; 15. a3, Cxd3 ; 16. Cd5!, Dxd2 ; 17. Cxé7+, Rf8 ; 18. Txd2, Rxé7 ; 19. Txd3, é5 mais les Blancs pouvaient ici jouer 20. Cxé5!

j) Maintenant que s'achève le développement des Blancs, il devient clair que la poussée g2-g4 peut seule servir de clef pour fracturer le roque ennemi.

k) 13..., Fé8 préparant la rupture centrale d6-d5 était aussi à envisager mais les Noirs préfèrent arriver au même résultat après avoir chassé le C-D.

l) Si 14. Cxb5, Db6 ; 15. Th-é1 (ou 15. Ff2, Db7), Ta-b8! ; 16. b3, Fé8 ; 17. f5, Cé5! comme dans la partie Byrne-Ivanovic de Reykjavik 1982 ; si 14. g4, b4 ; 15. Cé2, Cxg4! La réponse des Blancs aussi calme que forte, menace clairement du tir imparable g4-g5.

m) Si 15..., d5 ; 16. Fxf6, Fxf6 ; 17. é5 et les Blancs contrôlent la case d4 sans ralentir leur attaque.

n) Le coup est parti. Si 16..., Cxg4 ; 17. Fxé7, Cxé7 ; 18. f5! et si 16..., Fxg4 ; 17. Fxf6, Fxf3 ; 18. Fxg7.

o) Avec précision, les Noirs ripostent à la violente offensive sur leur aile-R par une poussée centrale qui devrait logiquement au minimum rétablir l'équilibre des chances, en raison du puissant effet de balance et de la menace directe d'ouverture 18..., dxé4.

p) Dans cette phase d'exécution, la rapidité est tout. D'où ce gain de temps.

q) Si 18..., dxé4 ; 19. Fxé7, Cxé7 ; 20. Cxé5, éxd3 ; 21. Cxd3.

r) Les Noirs menacent toujours 21..., dxé4 et sont positionnellement satisfaits de la tournure des opérations.

s) Mais les Blancs trouvent la voie d'invasion – ouverture de la colonne g à la Tg1 par la prise avec échec gxf7+ et passage de la D en h6 –.

t) Une réponse bien insuffisante puisqu'elle conduit à l'abandon deux coups plus tard ! 21..., f6 semble plus fort puisque les Noirs peuvent se défendre efficacement contre le regroupement Cg3 - Dé2 - Ch4 et Dh5 : par exemple, 22. Cg3, Fç5 ; 23. Tg-f1, Da3 ; 24. Dé2, Cd4! Cependant Gufeld propose la suite 22. Dé1! (au lieu de 22. Cg3), dxé4 ; 23. Fxé4, Txd1+ ; 24. Dxd1, *A)* 24..., Td8 ; 25. Dé1, Dç5 ; 26. Dh4!, *B)* 24..., Dç5 ; 25. Dé1, Rf8 ; 26. Dh4, Ré8 ; 27. Dh8+, Ff8 ; 28. Cç1 suivi de Cd3 et de Tf1. *C)* 24..., Db6 ; 25. Fd5! *D)* 24..., Tç8 ; 25. Cg3! avec, dans tous les cas, de bonnes chances.

u) Si 22..., Rxf7 ; 23. Txg7+!, Rxg7 ; 24. Tg1+, Rf7 ; 25. Dh6, éxd3 ; 26. Dh5+!, Rf8 ; 27. Dh8+, Rf7 ; 28. Tg7+, Rf6 ; 29. Dh6+, Rf5 ; 30. Cg3 mat ou bien 25..., Tg8 ; 26. Tf1!! menaçant 27. Cxé5++, Ré8 ; 28. Dh5+ ou 25..., Ff6 ; 26. Tg6! avec gain ou 22..., Rh8 ; 23. Txg7!, Rxg7 ; 24. Tg1+, Rxf7 ; 25. Dh6! ou 22..., Rf8 ; 23. Cg5! A noter aussi que la suite 22..., Rxf7 ; 23. Txg7+, Ré8 donne également la victoire aux Blancs après 24. Cg5, éxd3 ; 25. Cxé6, dxé2 ; 26. Dxé2, Txd1+ ; 27. Dxd1, Cd8 ; 28. Dg4!

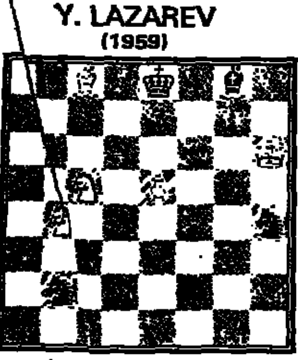
v) Si 23..., Ff8 ; 24. Txg7+, Fxg7 ; 25. Tg1, Rf8 ; 26. Dxg7+, Ré7 ; 27. Cg5, éxd3 ; 28. Dxf7+, Rd6 ; 29. Cé4 mat ou 27..., Dd5 ; 28. fxé4, Tg8 ; 29. Dh7!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 138
T. GORGIEV (1960)

(Blancs : Rç4, Th7, Cç1, Ph2 et f7. Noirs : Ra5, Ta6, Fç6, Pb6 et f2.)

1. Cb3+, Ra4 ; 2. Cç5+! (et non 2. Cd2?, Ta8 ; 3. Tg7– si 3. f8=D, f15+! ; 4. Rxd5, Txf8 ; 5. Th1, f1=D ; 6. Cxf1, Rb3, nulle–, Tf8 ; 4. Tç3, Fb5+, nulle), bxç5 (forcé : si 2..., Ra5 : 3. b4 mat) ; 3. b3+, Ra5! (si 3..., Ra3 ; 4. f8=D) ; 4. f8=D, f1=D+! (si 4..., Fb5+ ; 5. Rxç5, f1=D ; 6. Dd8+ ou bien 4..., Fb5+ ; 5. Rxç5, Rç6+ ; 6. Rd5, f1=D ; 7. Da3+, Rb6 ; 8. Da7 mat) ; 5. Dxf1, Fb5+ ; 6. Rxç5, Fxf1 ; 7. Th4!! (et non 7. Th2?, Tç6+ ; 8. Rxç6, Rb4 ; 9. Tb2, Fd3 nulle), Fa6 ; 8. Ta4+!, Fxa4 ; 9. b4 mat.

ÉTUDE
Y. LAZAREV
(1959)



BLANC (5) : Rh6, Fç8, Cb4 et ç5, Pé5.

NOIRS () : Ré8, Fg8, Cb2 et h4.

Les Blanc jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1137

L'avantage du Texas

Dans cette donne jouée dans un match par quatre en Australie, le Texas permit à Sud de gagner un chelem qui aurait chuté si Nord n'avait pas été le déclarant car Est aurait sans doute entamé Carreau.

Nord : ♠ 9 4 2 ; ♡ A 8 6 5 3 2 ; ♢ D 10 ; ♣ D 3
Ouest : ♠ 8 7 ; ♡ R 10 ; ♢ R 8 5 ; ♣ 9 8 6 5 4 2
Est : ♠ V 10 6 3 ; ♡ D ; ♢ 9 7 6 3 2 ; ♣ V 10 7
Sud : ♠ A R D 5 ; ♡ V 9 7 4 ; ♢ A V 4 ; ♣ A R

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
E. Havas	X...	Mac Donald	Y...
2 SA	passe	3 ♢	passe
4 ♡	passe	5 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique, *comment Elisabeth Havas, en Sud, a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense, les atouts étant 2-1 ?

Réponse :

Il faut essayer de faire douze levées même si les Piques ne sont pas bien partagés et si le Roi de Carreau est en Ouest.

Après avoir pris l'entame à Pique, la déclarante a fait un jeu d'élimination : elle a tiré l'As de Cœur et As Roi de Trèfle, puis elle a joué tous les Piques, ensuite elle a coupé le quatrième Pique et *elle a rejoué atout.*

1er cas : si *Ouest* a le second atout (comme dans la donne réelle), il est obligé de contre-attaquer Carreau ou de rejouer Trèfle pour la défausse du 10 de Carreau et la coupe de Sud. On notera que le résultat est le même si Ouest coupe le troisième Pique.

2e cas : si *Est* a le second atout, il contre-attaquera Carreau, et il faudra espérer la réussite de l'impasse à Carreau.

Remarque sur les enchères : en principe, c'est sur l'ouverture de 2 SA que le Texas est le plus utile, car presque toujours la grosse main aura intérêt à jouer le coup elle-même pour recevoir l'entame. Toutefois il y a des exceptions, mais la plupart des joueurs n'y font pas attention. Ici, par exemple, Nord avec ses deux Dames aura parfois avantage à être le déclarant pour que l'entame dans les couleurs mineures lui soit favorable si Sud a un gros honneur. Mais il s'agit évidemment *de situations très délicates*, et, dans notre donne, à cause de la composition des Carreaux, il était quand même préférable que l'attaque vienne d'*Ouest*.

Coûteuse précipitation

Le déclarant avait chuté cette manche parce qu'il était parti d'une idée préconçue et avait joué trop vite. Or l'Anglais Fox découvrit qu'il y avait une ligne de jeu qui offrait 100 % de chance de réussite. Efforcez-vous au début, pour faire votre plan, de cacher les mains adverses.

Nord : ♠ A V 3 ; ♡ R D 8 5 ; ♢ 9 6 2 ; ♣ 10 5 4
Ouest : ♠ 10 9 8 7 4 2 ; ♡ 7 ; ♢ A R 8 ; ♣ R V 9
Est : ♠ D 6 ; ♡ V 10 ; ♢ D V 10 4 ; ♣ 8 7 3 2
Sud : ♠ R 5 ; ♡ A 9 6 4 3 2 ; ♢ 7 3 ; ♣ A D 6

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	passe	1 SA	2 ♡
2 ♠	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a attaqué le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et son dernier Carreau (le 8) pour le 10 d'Est. *Comment Fox, en Sud, propose-t-il de gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Il n'est pas évident de répéter librement les Piques sur la surenchère de « 2 Cœurs », notamment parce que l'ouverture est minimum et la couleur particulièrement laide. Toutefois la tendance moderne est d'être très agressif afin de gêner le développement des annonces adverses. Et cela peut être utile si une manche paraît probable dans l'autre ligne.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 257

Coup d'arrêt

Championnat des Pays-Bas juniors, 1984
Blancs : J. Krajenbrink.
Noirs : D. Tak.
Ouverture : française.

1. 34-30	17-21 (a)		19. 49-44	2-7
2. 40-34 (b)	11-17		20. 33-29	24x33
3. 31-26 (c)	20-25		21. 38x29	20-24!
4. 36-31	14-20		22. 29x20	15x24 (m)
5. 45-40	20-24!		23. 39-33	4-10
6. 50-45	15-20! (d)		24. 42-38! (n)	10-15
7. 41-36	10-15		25. 34-29! (o)	23x34 (p)
8. 46-41	5-10		26. 40x20	25x14 (q)
9. 31-27 (e)	10-14		27. 27-22! (r)	17x50
10. 36-31 (f)	7-11		28. 26x17	11x22 (s)
11. 33-29 (g)	24x33		29. 38-33	50x28
12. 38x29	1-7		30. 32x11 (t)	14-20
13. 42-38	18-23 (h)		31. 1-40	19-24
14. 29x18	12x23		32. 30x19	13x24
15. 39-33	20-24 (i)		33. 40-49 (u)	9-13
16. 44-39	7-12 (j)		34. 31-26	6-11
17. 47-42	12-18 (k)		35. 49-44!	abandon (v)
18. 41-36	14-20! (l)			

NOTES

a) Réplique symétrique peu usitée, retenue pour la première fois dans cette rubrique, mais à partir de laquelle existent bien sûr d'innombrables et puissantes combinaisons.

b) Le coup Gortmans : 2. 39-34 (12-17) ; 3. 31-26 (20-25) ; 4. 36-31 (19-23) ; 5. 33-28 (14-19) ; 6. 38-33 (15-20) ; 7. 42-38 (20-24) ; 8. 34-29 [tentative de dégagement livrant le coup Gortmans en 8 temps] (25x34!!) ; 9. 29x20 (23-29!) [un mécanisme subtil, assez difficile à déceler] ; 10. 33x24 (19x30) ; 11. 40x29 (10-15!) [le temps de repos] ; 12. 35x24 (13-19) ; 13. 24x22 (15x42) ; 14. 47x38 (21-27!) ; 15. 32x12 (7x47!!), dame sur une case initialement occupée et +.

c) 3. 31-27 (18-22) ; 4. 27x18 (12x23) ; 5. 33-28 (8-12) ; 6. 30-25 (2-8) ; 7. 38-33 (21-26) ; 8. 34-30 (20-24) ; 9. 44-40 (24-29) [petite faute positionnelle source de difficultés sur le flanc gauche des Noirs] ; 10. 33x24 (14-20) ; 11. 25x14 (9x29) ; 12. 36-31 (10-14) ; 13. 31-27 (4-10) ; 14. 42-38 (6-11) ; 15. 41-36 (1-6) ; 16. 47-41 (17-21) ; 17. 36-31 (12-17) ; 18. 41-36 (3-9) ; 19. 30-25 (15-20) ; 20. 39-34 (10-15) ; 21. 43-39 (7-12) ; 22. 34-30 (20-24) ; 23. 49-44 (13-18) ; les Blancs dament par une jolie combinaison en 7 temps : 24. 28-22! (17x28) ; 25. 38-33! (29x38) ; 26. 32x43 (21x41) ; 27. 36x47 (26x37) ; 28. 48-42 (37x48) ; 29. 39-34 (48x39) ; 30. 44x2!,+ en raison de la menace 34-29. Ainsi, sur 30. ...(9-13) ; 31. 34-29 [et non 25-20, 34-29] (24x33*) ; 32. 25-20, c1 (14x34) ; 33. 40x9, m et +.

c1) Et non 32. 30-24 (19x30) ; 33. 2x39... (12-18) ; 34. 35x24 (11-17) ; 35. 39x11 (6x17), la partie est encore jouable pour les Noirs.

d) Dans la logique du double enchaînement de l'aile droite [après (20-25) et (20-24)].

e) Double enchaînement, symétrique de la tenaille adverse.

f) Une remise à l'honneur, dans ce début de combat, du célèbre enchaînement Weiss, champion du monde de 1897 à 1911.

g) L'entrée dans le stade des turbulences. A noter que si 11. 33-28 (18-23) eût été tout indiqué.

h) 13. ...(20-24) ; 24. 29x20 (15x24) présentait, par la reconstitution du double enchaînement, un intérêt encore plus marqué.

i) A nouveau la tenaille.

j) La montée de ce fantassin initialement à 1 s'inscrit dans la logique du double enchaînement réciproque et de l'occupation de la case 23.

k) 17. (14-20) laisse percevoir une vaste saignée en 11 temps, qui n'aurait pas échappé à ces deux jeunes virtuoses : si 18. 33-29 (24x44) ; 19. 43-39 (44x33) ; 20. 38x7, les Noirs répliquent par la combinaison 20. ...(8-12) ; 21. 7x18 (13x22) ; 22. 27x18 (21-27) ; 23. 32x12 (11-17) ; 24. 12x21 (16x38) ; 25. 48-43 (3-8) ; 26. 43x32 (2-7) ; 27. 32-28 (8-12) ; 28. 28-22 (12x23), égalité numérique et suite très incertaine, où seule la stratégie déterminerait l'issue du combat.

l) Fixe l'aile droite adverse.

m) Sans craindre 23. 34-29 (23x34, m1) ; 24. 40x20 (25x14), avantage positionnel aux Noirs.

m1) Et non 23. ...(24x33), les Blancs dament 24. 39x28 (25x34) ; 25. 40x29 (23x34) ; 26. 28-22 (17x28) ; 27. 32x1 (21x41) ; 28. 36x47, etc., +.

n) Les Blancs recherchent, dans cette position délicate, l'élement de surprise.

o) Une sortie décisive et premier temps très original d'une combinaison à variantes.

p) Si 25. ...(25x34) ; 26. 29x20 (15x24) ; 27. 40x20, B+1.

q) Si 26. ...(25x34), les Blancs exploitent le temps de repos pour damer : 27-33 (15x24) ; 28. 28-22 (17x28) ; 29. 32x1 (21x41) ; 30. 36x47, etc.,+

r) Autre élément de surprise dans ce récital tactique du jeune Krajenbrink.

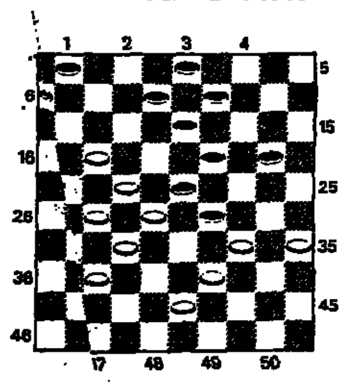
s) Le pion à 22 constitue une butée.

t) Dame sur le thème majeur de la butée ou du coup d'arrêt, avec prise de la dame noire.

u) Un abri très sûr pour la dame blanche.

v) Suivrait la menace imparable 37-32, 32-28, 44x6.

PROBLÈME
A. DE DESCALLAR 1955



Les Blancs jouent et gagnent en 8 temps.

● SOLUTION : 35-30! (29x40) 39-34 (40x29) 17-12 (8x17) 22x11 (6x17) 30-24 (19x30) 28x8 (3x12) 27-22 (17x28) 32x3!!,+ original et inattendu dans son résultat, les Blancs damant sur une case initialement occupée.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 368

Horizontalement

I. Tâte fréquemment l'orgue ou la trompette. – II. Manque de tonus. Est-ce vraiment extra avec cette faiblesse au centre ? – III. Ces mots sont passés par elle. Prêtes à la fuite. – IV. C'est par la confiance qu'ils se font écouter. En tubes. – V. Pronom. Il n'est que venin et perfidie. Direction. – VI. Elles font un ensemble. Particulièrement cotées. – VII. Sa vie fut racontée comme un roman. Dans ces endroits, les mariés n'ont pas eu grand choix. – VIII. Possessif. En tubes. Vieux berceau. – IX. Fait un tout. Romantique. – X. Firent tout tenir ensemble.

Verticalement

1. M'est donné par le rédacteur en chef. – 2. Parfaitement convenable. Elle convient certainement à quelqu'un. – 3. A Saint-Germain. Note. Grecque inversée. – 4. Qui veut voyager loin doit spécialement la ménager. – 5. Il n'y en a pas seulement dans les catacombes. – 6. Est dans un état précaire. Elle cherche à tout avaler. – 7. En vitesse. Elles sont toutes rouges. – 8. C'est une île entre autres. En rose. – 9. En groupe par quatre. – 10. Possessif. C'est toujours un coffre dans les histoires. – 11. Signe extérieur de richesse. – 12. Point trop n'en faut. Etain en pleine mutation. – 13. Sèchent.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 367

Horizontalement

I. Grammairienne. – II. Oiseau. Essaim. – III. Destinée. Bile. – IV. Eno. Nef. Orvet. – V. Las. Féroé. – VI. Usez. Sagou. Or. – VII. Rémunéra. Foui. – VIII. Eoer. Ré. Serac. – IX. Auneau. Bruité. – X. Ultra-modernes.

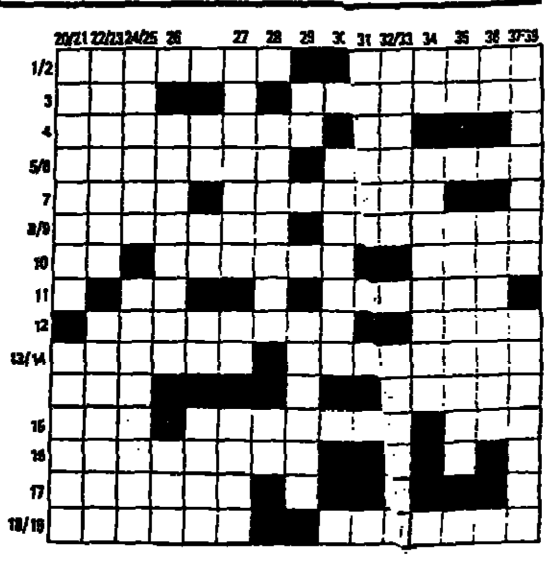
Verticalement

1. Godelureau. – 2. Rien. Séoul. – 3. Assolement. – 4. Met. Azurer. – 5. Mains. Aa. – 6. Aune. Sérum. – 7. Effaré. – 8. Rée. Ega. BD. – 9. Is. Oro. Sre. – 10. Esbroufeur. – 11. Naïve. Orin. – 12. Nile. Ouaté. – 13. Emettrices.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 368



Horizontalement

1. ABILNOU. – 2. ADENRR (+ 1). – 3. AACEHTUX. – 4. AACEIMNR. – 5. AEGILOV (+ 2). – 6. AAAILLT. – 7. CHILOTY. – 8. DEEIINT. – 9. AEENNTT. – 10. DEEFIN. – 11. EFIMRR (+ 1). – 12. CEEOSSSU. – 13. AENPRT (+ 3). – 14. EEIPRSST (+ 1). – 15. AIMNOTU (+ 1). – 16. DEINOORS (+ 2). – 17. AEENNR. – 18. EORRST (+ 3). – 19. FIINOSS.

Verticalement

20. CEIINNOT. – 21. EIOPRT. – 22. EGIINOR. – 23. AENNOSX. – 24. BEEINT. – 25. AEOOPRRT. – 26. CDEEEINV. – 27. AAEILNT (+ 2). – 28. CEEEMNS. – 29. EIPSSS (+ 1). – 30. AEEFITT. – 31. AELLRY. – 32. AELNOT (+ 2). – 33. EELSSU (+ 1). – 34. AAAILMRT. – 35. AAINNSST (+ 1). – 36. EEIRTTT. – 37. AAEILSX. – 38. EINOSSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 367

Horizontalement

1. OMNIVORE. – 2. OASIEN. – 3. EPINOCHE. – 4. TIMORES (ROTIMES). – 5. ECHANSON. – 6. CINEASTE. – 7. VEILLER (VIELLER VRILLEE). – 8. ENLISIEZ (ENSILIEZ LESINIEZ). – 9. EDREDON. – 10. ETHNIQUE. – 11. VALORISE (LOVERAIS REVOLAIS VARIOLES OVALISER VOILERAS VIOLERAS VOLERAIS). – 12. PANTIERE, filet pour capturer des oiseaux (EPRENAIT PANETIER PENETRAI REPAIENT). – 13. LEONURES (ENROULES). – 14. ALIENANT (ANNALITE ANNELAIT). – 15. ETAINS (ENTAIS NASTIE NIATES SAINTE SATINE TANISE TENAIS TENIAS TISANE).

Verticalement

16. OPTICIEN. – 17. EMPIRA (PERIMA). – 18. NUPTIAL. – 19. NOMINALE (NEMALION). – 20. ANATIFE crustacé (ENFAITA). – 21. VERRATS (TRAVERS). – 22. EQUEUTA. – 23. RISETTE (TITREES). – 24. REVELAT (RELEVAT TAVELER). – 25. ECCASE. – 26. EDULCORE (DECOULER DECLOUER). – 27. AHANAIS. – 28. SESSILE, inséré directement sur l'axe (bot) (LIESSES, LISSEES). – 29. NERVURA. – 30. EXONDES, émergés. – 31. REPUTEES (PETREUSE PRETEUSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Ma tasse de thé

Deux péniches à Paris pour découvrir les grands « jardins » indiens.

DARJEELING, importante ville à 2 145 mètres d'altitude au nord de l'Inde, se pare de soixante et un jardins qui, nous dit *le Livre de l'amateur de thé* (Robert Laffont, édit.), comme pour les crus des vignobles français, sont classés. En trois catégories ! Certains thés sont vendus sous le nom de leur jardin (Darjeeling Jungpana, par exemple), d'autres, sous l'appellation simple Darjeeling, sont des mélanges de plusieurs jardins.

Quoi qu'il en soit, je préfère ce simple Darjeeling au Kashmiri Kava (thé aromatisé de noix et cardamome de la région du Kashmir) pour boire – non sucré surtout ! – avec la cuisine indienne.

Mais les deux thés sont à la carte de ces nouveaux restaurants indiens réunis en l'ex-péniche *Ile-de-France,* devenue pour la circonstance *Ile-de-Kashmir* (quai Debilly, en face le 32 avenue de New-York (16e) – tél : 723-77-78 – tous les jours et toute l'année).

Deux restaurants pour cette aventure gourmande, superposés, voguant immobiles face à la tour Eiffel : le *Lotus* (1er étage) où l'on sert le thali, ce grand plat d'argent sur lequel sont présentés six portions, deux au choix de viande, trois de légumes et un de riz (150 F). Vous pouvez en hors d'œuvre goûter d'un tandoori (40 F), poisson, volaille cuits au tandoor (four de terre) et terminer par un dessert (30 F). L'autre restaurant est *le Jardin du Shalimar* avec, au déjeuner, un buffet (on va se faire servir, à volonté, de sept « gamelles » suivies d'un dessert), mais, le soir, la carte de ces « jardins » enchantés est complète, reflet de toutes les cuisines de l'Inde qui sont nombreuses.

Ainsi ce nouveau représentant, à *Paris, d'une gastronomie* mal connue va-t-il prendre place dans le peloton de tête : *Raaj-Mahal* n'a qu'à bien se tenir !

Ce que l'on peut apprécier dans cette cuisine, ce sont aussi les pains (chapatti, naan, lacha paratha, etc...), et bien entendu les thés.

Et cela m'amène à redire combien ce thé est, au restaurant et à l'hôtel, en France, généralement mal choisi et, surtout, mal préparé. *Ce cérémonial du thé* (du Japon à l'Inde, de l'Inde au Maroc) s'est prolongé à Londres, mais point à Paris. Aussi faut-il une fois de plus citer ceux qui proposent une carte des thés (celle du Château d'Artigny pourrait servir de modèle).

LA REYNIERE.

C'était le Porthos de la gastronomie. Sous ses airs d'impétuosité, Christian Guy cachait un cœur d'or, un appétit d'ogre et une parfaite connaissance des choses de la table. Il l'a prouvé en bien des articles et dans cet *Almanach historique de la gastronomie française* (paru en 1981 chez Hachette). Il vient de nous quitter mais nous restera présent à la bonne table du souvenir.

L. R.

Les tables de Saint-Jean-Cap-Ferrat

● **GRAND HOTEL DU CAP FERRAT,**
bd du Général-de-Gaulle.
Tél. 01-04-54.

Une belle maison de style Louis XV dans un vaste *domaine boisé dominant* la mer : le luxe du calme se paye et le restaurant (aux jours chauds s'étendent sous les arbres du parc), de cuisine classique et de prix en conséquence, est fort agréable (à la carte, comptez 350-400 F). En bas, à la piscine, service et cuisine *plus décontractés. Je me* suis régalé d'une nage de langoustines, d'un rognon de veau crème d'estragon et d'une solide et merveilleuse tarte aux fraises. Service aimable, du bar aux chambres, de la réception aux restaurants.

● **LA VOILE D'OR,**
31, av. Jean-Mermoz.
Tél. : 01-13-13.

Autre style d'hôtel, celui-ci, suspendu au-dessus du petit port de Saint-Jean. Le chef Jean Crépin, revenu chaque année plus inventif de ses stages dans les grandes cuisines de l'hiver, sait ne pas effaroucher les classiques tout en *réjouissant les curieux de son* mille-feuilles de saumon beurre de cerfeuil, de ses petits farcis niçois accompagnant la selle d'agneau. Très belle cave (notamment de vins blancs), sélectionnée par un maître sommelier. L'ami Lorenzi peut en remontrer à bien des maisons snobs de la Côte. A la carte, comptez 350-400 F.

● **LES HIRONDELLES,**
36, av. Jean-Mermoz.
Tél. 01-30-25.

Sans doute le plus étonnant *restaurant de toute cette côte* où, depuis des lustres et octogénaire, la « mamma » Venturio – qui chaque matin guette l'arrivée des pêcheurs de Saint-Jean pour acheter son poisson – cuisine dans la gaieté de l'amitié. Bien secondée par ses filles, Monique et Véronique, *sous la véranda fleurie* à la Marie Laurencin, on se délasse et se régale de succulentes bourrides et d'émouvantes bouillabaisses. Et quelles tartes ! Quels desserts ! Comptez 300 F.

● **LE SLOOP, nouveau port.**
Tél. : 01-21-60.
Fermé mercredi et jeudi midi.

Sur le port, une petite boîte « sympa » de plats inattendus sur la Côte quelquefois (clafoutis aux cerises). Mais aussi *une salade de champignons et* bananes et des harengs marinés, un ris de veau aux morilles et des filets mignons de porc à l'orange. Service bon enfant. Comptez 150 F.

MAISON

Murs en perce

La gamme du bricoleur s'enrichit de nouveaux outillages.

LES bricoleurs sont de plus en plus nombreux à se lancer dans des travaux assez complexes. La plupart d'entre eux recherchent des outils qui faciliteront leur réalisation.

Un nouveau système de scellement par injection convient aux travaux de rénovation. En particulier la fixation de charges lourdes (lavabos, chauffe-eau, radiateurs) ou d'huisseries dans des matériaux creux, ainsi que la pose de volets, portails et portes de garage. Ce système HIT comprend un appareil à injecter, une cartouche avec résine et durcisseur et les accessoires de fixation (Hilti, 1 055 F).

Pour aménager un grenier, une grange ou un abri de jardin et réparer, dehors comme dedans, Black & Decker vient de sortir trois perceuses visseuses-dévisseuses sans fil. A une ou deux vitesses et un mandrin de 10 mm, ces outils sont toujours prêts à fonctionner. Ils se rechargent sur des batteries incorporées à leur support mural, équipé de rangements d'accessoires (de 465 F à 625 F selon le modèle).



D.R.

Perceuse visseuse-dévisseuse sans fil.

La pose de tenture murale est fréquemment effectuée, par les femmes comme par les hommes. L'agrafeuse-cloueuse Pactronic de Peugeot est légère (1,1 kg) et sa puissance de frappe se règle, électroniquement, sur sept positions. Elle permet l'agrafage de textiles ou de produits d'isolation et le clouage de revêtements et de lambris (350 F environ).

Les travaux de soudure semblent moins rebuter les bricoleurs, depuis que des outils adaptés à leurs besoins sont mis à leur disposition. L'Oxy-butane de Camping gaz international est un nouveau chalumeau à flamme de 2 850 °C (805 F). Sa puissance résulte d'un débit important de butane et d'oxygène. Ce dernier élément est fourni par une bouteille rechargeable. Le réglage se fait, sur la poignée du chalumeau, par deux robinets. La Lampexpress de Guilbert-Express, à cartouche de butane plus propane (175 F), est dotée de deux nouveaux accessoires. Le Cercolamp, un brûleur à flamme concentrée, permet des brasages du cuivre et de l'acier à une température équivalente à 2 400 °C. Le Brûle-peinture, à flamme plate, sert au décapage des peintures ou au cintrage de tubes en plastique.

La bibliothèque du bricoleur s'enrichit de trois nouveaux titres. *Le Bricolage à la maison* donne les rudiments nécessaires pour se dépanner et des conseils pour poser les revêtements (Robert Laffont/RTL édition, 75 F). Christian Pessey, dans *la Maison : transformer, rénover, entretenir* (RMC édition, 99 F) détaille tous les travaux à entreprendre, de la maçonnerie à la pose des serrures. Le même auteur est le maître d'œuvre du *Livre du bricolage,* véritable somme des connaissances dans ce domaine aux activités multiples (Solar, 140 F).

JANY AUJAME.

● **Les outillages cités sont vendus dans les magasins de bricolage.**

Bouquets d'odeur

LES parfums de l'année se signalent par la richesse orientale de leurs accords. C'est le cas de *Barynia,* d'Helena Rubinstein, nommé en hommage à la grande dame de la cosmétologie, et de *Gianfranco Ferré,* lancé en dernière heure par le grand créateur italien qui a dessiné lui-même le flacon de verre noir à flancs transparents et bouchon ovale à facettes, réalisé par Pierre Dinand.

Les cinéphiles apprécieront *le Troisième Homme,* de Caron : un départ frais sur cœur légèrement épicé et un fond légèrement musqué. Flacon de verre teinté orné d'une pyramide en relief.

Paloma Picasso tient de sa mère, Françoise Gilliot l'amour des parfums, qu'elle a traduit en un chaud bouquet floral destiné à devenir un classique. Sa présentation en boule transparente s'insère dans une élipse cassée de verre sablé.

Pas encore de détails sur le nouveau Christian Dior sinon un titre choc : il s'appelle *Poison !*

Dans les « rhabillages », Paco Rabanne allège et rafraîchit son *Eau de métal. Calèche,* d'Hermès, se présente en eau de toilette et voile parfumé dans la célèbre boîte orange nouée de l'authentique bolduc maison. Révillon a choisi des pochettes de coton matelassé à grandes fleurs rouges pour deux tailles de vaporisateurs de *Turbulences.* Dans les savons, Chanel offre un nouveau modèle de voyage en *19, Oscar de la Renta* une corolle lactée et parfumée. Les grands jus de Guerlain se détaillent en trois dimensions, comme les floraux de Roger-et-Gallet.

N. M.-S.

Le vestige de l'uniforme

Tout en remplissant les fonctions d'une unité moderne, la garde républicaine constitue une part du patrimoine national.

ILS seraient capables de jeter le doute dans l'âme de l'antimilitariste le plus convaincu : splendides sur leurs chevaux alezans ou gris bruns, vêtus de ces uniformes éclatants dont le dix-neuvième siècle sut embellir ses soldats, eux seuls donnent de l'éclat à une réception de chef d'Etat ou à un défilé du 11 novembre... Oui, les gardes républicains attirent tous les regards quand, dans un fracas superbe de cuivres, de timbales et de sabots ferrés claquant sur le pavé, ils remontent les Champs-Elysées un matin de 14 juillet. Ils rappellent ces temps nostalgiques où l'armée n'avait pas d'états d'âme, où les uniformes triomphants manifestaient la tranquille certitude des militaires d'être infiniment supérieurs aux civils...

La garde républicaine compte 3 000 hommes, 3 200 si l'on tient compte du personnel administratif qui lui est rattaché. Mais, aux yeux du public, seuls semblent exister le régiment de cavalerie, ses 515 hommes et ses 515 chevaux. Injuste, certes, mais compréhensible : car, si les régiments d'infanterie remplissent des fonctions importantes – sécurité des résidences présidentielles et des palais nationaux, missions d'honneur au profit de la présidence de la République, du premier ministre, des présidents des Assemblées et du ministre de la défense – ils sont éclipsés par les éclatantes apparitions, pourtant moins fréquentes, de la cavalerie.

« Formation de prestige, le régiment de cavalerie assure des missions de sécurité et d'honneur au profit des hautes autorités de l'Etat, au Sénat, à Matignon, à l'Hôtel de Ville, à l'Opéra et dans les aéroports parisiens. Il fournit la grande escorte à cheval du président de la République et des chefs d'Etat en visite officielle en France. Il exerce une surveillance permanente du bois de Boulogne, du bois de Vincennes et des forêts de Chambord, de Senlis et de Saint-Germain-en-Laye. Chaque année, il met sur pied des postes saisonniers à cheval dans les massifs forestiers de l'Ile-de-France. Il assure enfin des services d'ordre sur les hippodromes parisiens à l'occasion des grandes réunions hippiques (1). »

Missions variées, on le voit, et dont certaines font du régiment de cavalerie l'unité la plus écologique de France ! C'est pourquoi sans doute tous les présidents de la République, de Vincent Auriol à François Mitterrand, sont restés insensibles aux pressions très fortes qui s'exercent régulièrement pour supprimer le dernier régiment monté de France. Car le prestige coûte cher : ce sont 515 chevaux qu'il faut nourrir, soigner, loger, monter chaque jour et, bien entendu, renouveler régulièrement. Si le budget de la garde à cheval est difficile à évaluer – il est globalisé au niveau du corps, et des services communs sont partagés avec les autres régiments, – il est évidemment fort élevé : un cheval coûte 20 000 francs à l'achat et exige la surveillance et les soins d'un personnel nombreux : 4 vétérinaires, 18 maréchaux-ferrants (qui renouvellent 2060 fers tous les quarante-cinq jours) et une multitude d'artisans qui perpétuent les gestes des selliers et des armuriers d'autrefois.

Derrière les murs tristes de la caserne des Célestins se cache en effet un véritable musée des arts et traditions militaires. La cavalerie de la garde n'est pas une unité de fantaisie que l'on sort de la naphtaline le temps d'un défilé, mais un véritable régiment autonome, avec son état-major, son école de formation, ses services de maintenance. Aussi le régiment continue-t-il de former des maîtres-artisans, tous sous-officiers, qui sont aujourd'hui les dépositaires d'un savoir-faire oublié. C'est ainsi que l'on fabrique encore dans les ateliers de la garde la selle d'arme modèle 1874, avec une presse à balancier unique en France, que l'on y assemble les casques modèle 1876, avec leur fameuse crinière. Les couturiers coupent les uniformes Louis XV, les maréchaux-ferrants battent les fers « à trois marteaux », technique qu'ils sont seuls à ne pas avoir oubliée, et les armuriers polissent les sabres... Oui, même si la garde ne remplissait pas le rôle d'unité moderne qu'à bien des égards elle joue effectivement, elle justifierait amplement la protection que lui ont accordée les présidents français, tant elle contribue à maintenir une part du patrimoine national.

Le régiment de cavalerie est enfin le conservatoire de l'art équestre militaire. Certes, les cavaliers du Cadre noir de Saumur considèrent parfois avec quelque condescendance leurs homologues de la garde – eux sont les gardiens du temple de l'école française d'équitation. Mais l'équitation militaire a aussi ses vertus et sa beauté, et mérite de voir ses traditions préservées. Le spectacle donné le premier jeudi de chaque mois à la caserne des Célestins est à cet égard exemplaire : moment haut en couleurs, grâce aux uniformes, mais aussi d'une rare qualité équestre (voir encadré). *« Monter comme un gendarme à cheval »*, terme de mépris qu'employaient autrefois les officiers des autres corps de cavalerie, est décidément une expression périmée...

Et puis, quand l'armée se fait applaudir des petits enfants, que ne lui pardonnerait-on pas ?

RENÉ GAST.

(1) Document de la garde républicaine.



RAPHO-CICCIONE







REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES DE PIERRE GLEIZES/EXPLORER

Le prestige coûte cher : chaque cheval vaut 20 000 francs à l'achat, et exige la surveillance et les soins d'un personnel nombreux. Mais les présidents de la République ont toujours refusé de supprimer le dernier régiment monté de France.

Jeudis équestres

Le spectacle équestre donné par le régiment de cavalerie est présenté, le premier jeudi de chaque mois, à la caserne des Célestins, 12, boulevard Henri-IV, 75004 Paris.

Il comprend : la reprise de la maison du roy, en costumes Louis XV (vingt minutes environ), la reprise des tandems, en tenue de service (quinze minutes environ) et le carrousel des lances en tenue traditionnelle (vingt minutes environ).

Une démonstration de dressage a parfois lieu. L'entrée est gratuite, mais attention : il faut obligatoirement réserver par écrit, à l'adresse ci-dessus, près d'un an à l'avance ! L'année dernière, 24 000 demandes ont été adressées : 6 400 ont pu être satisfaites.

Partir

Course africaine

Si vous êtes attiré par l'aventure du désert, si vous êtes séduit par la Tunisie, si vous voulez vous mesurer aux meilleurs et découvrir le sable, la tôle ondulée, la caillasse mais aussi les palmiers, le soleil, la mer et les nuits africaines, vous avez jusqu'au 2 septembre pour vous inscrire à la Djerba 500, cette course africaine réservée aux motos et dont la deuxième édition aura lieu le 21 septembre. Course courte (quatre jours), intense (1 878 km à raison de 300 à 400 km de spéciale par jour avec, en final, 500 km avec départ en ligne pour tous les concurrents), ouverte à tous (professionnels, privés, amateurs et débutants), la Djerba 500 permet notamment aux amateurs de côtoyer les stars du désert (Bacou, Baron, Lalay, Neveu, Marinoni, Gualini, Basset, Kies, Karsmakers, Chabanette et Moralès), tout en goûtant aux délices du tourisme et en s'initiant à la piste, sans débourser des sommes extravagantes.

Départ de Marseille le 21 septembre, retour le 30 septembre. 6 325 F comprenant les droits d'engagement, une nuit d'hôtel en demi-pension à Tunis, trois nuits en bivouac, les rations énergétiques quotidiennes, une nuit d'hôtel à Djerba et l'assurance rapatriement sanitaire. Traversée en bateau en classe touriste (740 F A/R par moto, cabine 1 580 F A/R, couchette 1 150 F A/R).

● **Renseignements et inscriptions :** *Moto-Revue*, **Djerba 500, 15, quai de l'Oise, 75019 Paris. Tél. (1) 280-22-07.**

Stages de surf

Depuis vingt-cinq ans, le surf, frère aristocratique de la planche à voile, est l'apanage de la côte basque. Des compétitions internationales y sont organisées, notamment à Biarritz, devenu un des hauts lieux du surf en Europe. Sport populaire, pratiqué en toutes saisons, le surf a néanmoins une saison de prédilection, l'automne, meilleur moment pour s'adonner aux différentes disciplines du surf : le kayak-surf ou Paddle Ski Surf, le Body-Surf (le surfer est allongé sur la planche et chaussé de palmes), le Knee-Surf (à genoux sur une planche plus large à l'arrière que la planche classique) et le Morey Boogie, qui se pratique, chaussé de palmes, couché sur une petite planche.

Des compétitions de surf se déroulent à Guéthary à partir du 14 septembre et pendant trois week-ends. Des stages sont organisés jusqu'au 14 septembre sur les plages d'Anglet. Encadrés par des moniteurs fédéraux, ils coûtent 1 500 F, somme comprenant le prêt des planches et des combinaisons, les leçons, l'assurance et l'utilisation d'un matériel vidéo.

● **Renseignements : Tourisme basque, 100, rue Gambetta, 64500 Saint-Jean-de-Luz. Tél. : (59) 26-25-87.** *Et à l'école de surf de Biarritz,* **5, place Clemenceau, 64200 Biarritz. Tél. : (59) 24-08-04.**

La fête du vol libre

Haut lieu international de l'aviation ultra légère, Saint-Hilaire-du-Touvet, une station de la Grande Chartreuse située à 25 km de Grenoble, accueillera, du 12 au 15 septembre, la grande fête du vol libre, au cours de laquelle seront présentés : le 3e Festival international du film de vol libre (en lice, vingt films représentant dix pays) ; la XIIe Coupe Icare (avec la participation de plus de 200 ailes volantes) et le second marché de l'occasion.

● **Renseignements : Syndicat d'initiative, 38720 Saint-Hilaire-du-Touvet. Tél. : (76) 08-33-99.**

JACQUES AMALRIC.

LIRE NOTRE DOSSIER :

Une délicate cohabitation

avec les articles de HENRI DE BRESSON, FRANCIS CORNU, HENRI PIERRE et PHILIPPE PONS

(Pages 4 et 5.)